

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 50 (1990)

Artikel: Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale : analyse des sépultures
Autor: Kaenel, Gilbert
Kapitel: IV: Commentaires et interprétations
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV. COMMENTAIRES ET INTERPRÉTATIONS

IV.1 AXE CHRONOLOGIQUE: LE CONTENU TYPOLOGIQUE DES SÉPULTURES

1. La question de la transition Hallstatt - La Tène

1. Introduction: historique sommaire de la question

Le problème de la transition entre ces deux manifestations culturelles, appelées Hallstatt et La Tène, est l'un des thèmes les plus controversés de l'Après-Guerre. La querelle s'est développée à partir de l'Allemagne du Sud, atteignant un point culminant à la fin des années 1960 et au début des années 1970, avec le colloque de 1972 à Hambourg (dont les actes ont été publiés en 1978 seulement: Frey et Kossack, éd. 1972). Depuis lors, les principaux protagonistes restent sur leurs positions (apparemment irréductibles).

Il faut remarquer que ce sont les spécialistes de l'époque de *Hallstatt* qui ont lancé cette discussion (alimentée par les grandes fouilles et découvertes d'Après-Guerre, sites et tumuli «princiers» de la fin du Premier âge du Fer, la Heuneburg en particulier) et que les spécialistes du second volet de la discussion, l'époque de *La Tène* se sont manifestés tardivement, de manière plus limitée, mais néanmoins efficace, nous semble-t-il.

A travers cette question de «transition» Hallstatt - La Tène se concrétisent les modèles explicatifs développés par des chercheurs aux formations, aspirations et modes de pensée différents; les mots clefs de «retard culturel», «conservatisme», «changement de population», voire «migration», en arrière-fond interprétatif à tous les stades de l'évolution de la civilisation européenne depuis le Néolithique, ont reçu, ici, leur traitement maximal, augmenté par l'apport des premiers témoignages écrits de contemporains ou jugements d'historiens anciens légèrement postérieurs³⁸.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici en détail l'argumentation de chacun des protagonistes, mais d'essayer de manière schématique d'en dégager les deux grandes tendances (sans nous préoccuper des nombreuses variantes), et qui sont pertinentes pour notre propos uniquement: *Hallstatt D3* et *La Tène A*. Pour un état des questions, on se reportera aux actes du colloque de Hambourg mentionnés ci-dessus; depuis cette date, aucune modification fondamentale de la problématique n'est intervenue. (On trouvera ci-dessous les références principales concernant ces prises de position).

2. Le contexte externe: à l'échelon du «Westhallstattkreis» (cercle hallstattien occidental)

2.1. Les prémisses

- Pour *Paul Reinecke*, au début de ce siècle, la question était claire; son modèle évolutif, en escalier, lui faisait admettre implicitement une succession chronologique («Nacheinander») Hallstatt-La Tène, basée sur des types différents, bien définis (pour lui et pour l'époque) (Reinecke 1902; 1965, 53 ss, passim).
- Pourtant, à la même époque, le français *Maurice Piroutet* envisageait un changement culturel plus nuancé, avec un parallélisme ou une contemporanéité de certaines manifestations culturelles («Nebeneinander») sur la base d'une documentation différente, qui n'était toutefois pas à l'abri de tout soupçon quant aux associations proposées, vu la qualité des fouilles sur lesquelles il se basait (Piroutet 1900; 1930).

Cette position, générique de la controverse et à laquelle peuvent être réduites la plupart des contributions, sera traitée avec des variantes par plusieurs auteurs, surtout allemands, dans les années 1920-30. *Kurt Bittel* en particulier admet l'hypothèse de la contemporanéité de certains éléments laténiens en contexte hallstattien (Bittel 1934, 117); c'est à partir de là que seront définies les notions de retard («Retardierung») de types hallstattiens («Kultur») en milieu La Tène («Zeit»).

Des critiques seront pourtant adressées à ce mode d'explication par d'autres auteurs qui se sont attachés à l'étude du début de La Tène dans le sud de l'Allemagne et le nord-est de la Suisse (*Giessler et Kraft* 1942, 46-48).

2.2. De Zürn (1952) à Pauli (1978): la voie du «Nebeneinander»

Hartwig Zürn a contribué par une série d'articles essentiels à préciser la chronologie de l'époque de Hallstatt.

Après avoir distingué un faciès *Hallstatt D1* d'un faciès *Hallstatt D2*, sur la base de types et d'associations différentes (Zürn 1942, hors de notre propos sauf pour la fin de la séquence), il reprend, en la développant et en lui donnant un relief particulier, la question du «parallélisme», (envisagé dans le Bade-Wurtemberg uniquement, soulignons-le) Hallstatt final (alors Ha D2) - La Tène ancienne (LT A) (Zürn 1952).

³⁸ A ce propos, la fréquente interpénétration du plan chronologie («Zeit») et du plan civilisation ou culture («Kultur») a entraîné de nombreuses confusions dans le langage et dans les concepts mêmes manipulés (voir p. 210).

- Son argumentation est basée sur le constat d'une relative «pauvreté» de tombes La Tène A dans le Bade-Wurtemberg (comparé au nord-est de la Bavière ou au Rhin moyen).
- Il en déduit un «retard» du monde hallstattien qui, dans cette zone, par «conservatisme», aurait refusé les «innovations» (les types de La Tène).
- Il s'appuie sur l'existence de tombes au mobilier mélangé «Mischgräber» et définit les types de cette frange de contact avec éléments LT A en contexte Ha final.

Pour lui, la séquence Hallstatt – La Tène est donc progressive et varie d'une région à l'autre.

– Le baptême du Hallstatt D3

Ce n'est que deux ans plus tard que le terme «*Mischinventar*» sera doublé d'une appellation «*Hallstatt D3*» qui, sans en changer le contenu, donnera une consistance conceptuelle et temporelle plus forte à cette notion (clivage culture-temps) (Kimmig et Rest 1954, 206; 208, sans autre justification).

En 1970 à l'occasion de la publication des tumuli prestigieux fouillés dans le nord du Wurtemberg, Zürn reprend ses théories en les développant. En conclusion, sa conception lui fait envisager un parallélisme total (Zürn 1970, 107-110):

$$Ha\ D3 = LT\ A$$

Un court article reprend cette proposition de manière claire et abrégée (Zürn 1974).

Fossiles-directeurs de Ha D3

Fibule type Weidach	(«Weidacherfibel»)
Fibule à pied orné	(«Fusszierfibel»)
Fibule à double timbale et ressort en arbalète	(«Doppelpaukenfibel»)
Chaîne de ceinture à maillons allongés	(«Stangengliedergürtel»)

Fossiles-directeurs de LT A

Anneau à œillets	(«Oesenring»)
Anneau à 3 nodosités	(«Dreiknotenring»)
Anneau à tampons	(«Ring mit Petschaftenden»)
Anneau à fermoir à tenon	(«Ring mit Steckverschluss»)

Une approche parallèle

En 1969, en suivant une autre piste, celle du costume funéraire et de l'association du mobilier en «garnitures» dans les tombes, Edward Sangmeister s'est rallié sur le fond aux théories de Zürn, faisant même remonter le parallélisme Ha D3 = LT A jusque dans le courant de Ha D2 (Sangmeister 1969a).

Le modèle de Pauli

Il s'agit sans aucun doute de l'explication la mieux formée et argumentée qui ait été proposée dans la littérature, la plus extrémiste aussi (dans le sens «Nebeneinander»). Reprenant la documentation de Zürn, et à la

suite de Sangmeister, Pauli se lance dans l'étude des coutumes et costumes funéraires. Il fait intervenir des critères de sexe, d'âge, de statut social de la personne inhumée, élevant ainsi le débat des problèmes arides de la *chronologie* à ceux de la *société* hallstattienne finissante (Pauli 1972a).

Son explication du changement culturel dans le Bade-Wurtemberg est soutenue par des considérations de type *ethnologique* très suggestives, tout à fait nouvelles pour la protohistoire allemande³⁹.

La somme de Pauli en 1978: le champion du «Nebeneinander»

Après son étude sur le nord du Bade-Wurtemberg, c'est l'exemple unique du Dürrnberg près de Hallein en Autriche qui lui donnera l'occasion d'exposer son système de manière magistrale et détaillée. En conclusion, toujours pour le Bade-Wurtemberg (Pauli 1978a, 421, Tab. 22; 425, Tab. 23), il admet que:

non seulement:	Ha D3 = LT A
mais:	LT A remonte (en partie) jusqu'à Ha D2
et:	la fin de Ha D3 coïncide avec le début de LT B

Divergences sur le plan explicatif

Le modèle de Pauli, élaboré et retenu à la suite de Zürn ou Sangmeister, qui fait intervenir une confrontation entre les différentes régions principales évoquées, avec au centre (géographique et du débat) le Bade-Wurtemberg, est en fait basé sur une interprétation de dates absolues (ou «subabsolues», fournies par les importations selon la méthode classique du «cross-dating») dans un sens qui permet d'envisager un «Nebeneinander» soit un parallélisme dans l'évolution de ces régions mais couplée avec un «retard» dans le Bade-Wurtemberg. L'utilisation des dates dendrochronologiques du Magdalenenberg près de Villingen, qui se sont avérées par la suite en grande partie erronées, a conduit à un rabaissement de la fin de l'époque de Hallstatt jusqu'au début du IV^e siècle av. J.-C. (voir en dernier lieu: Spindler 1980; 1983; Gersbach 1981).

Ce modèle reste théoriquement plausible (bien qu'un vieillissement des dates absolues de Hallstatt D ne lui soit pas favorable) d'où les positions que nous avons qualifiées d'«irréductibles» entre ces deux tendances générales.

Pauli a d'ailleurs plusieurs fois redéfini et précisé son interprétation, envisagée comme un phénomène historique, fondée sur des considérations d'ordre socio-économiques au sens large (Pauli 1980b; 1984). Il expose clairement ses idées et le fait que ses «modèles» sont des

³⁹ Dans une certaine mesure, sa «réaction» et sa recherche de nouvelles voies s'apparentent aux réactions développées dans le monde anglo-saxon dès les années 1960, et qui ont été rassemblées sous l'appellation de «New archaeology» (voir Eggert 1978; Gallay 1986).

«exemples» plausibles d'interprétation. D'une manière moins extrémiste qu'en 1972 ou 1978, il défend sa conception du recoupement Ha D3- LT A «au moins durant une génération» et il acceptera volontiers de l'abandonner quand on lui aura prouvé qu'il a tort... (Pauli 1984, en particulier 49-50; 58).

Seules des dates absolues permettront de régler cette question, reposant actuellement sur l'interprétation (souvent aveugle) des éléments importés du Sud; ces dates, floues déjà au départ dans le monde classique, subissent un flottement amplifié par la distance (géographique, chronologique et fonctionnelle) qui les sépare de leur adjonction au mobilier funéraire dont nous sommes réduits à estimer le sens et la fonction, suite à une série d'«actes de foi» qui n'ont rien à voir, d'un côté ou de l'autre, avec une démarche qui se voudrait scientifique (voir Kaenel et Müller 1986).

En fait, très tôt déjà, l'interprétation chronologique des importations du Sud, à partir de la tombe «princièr» de Hatten en Alsace notamment, avait contribué à distinguer les tombes hallstattiennes de la fin du VI^e et du début du Ve siècle av. J.-C. des tombes laténiennes de la seconde moitié de ce siècle, avec la prudence qu'impose l'interprétation du «terminus post quem» (Frey 1957, 241-242; 248; d'une manière générale Dehn et Frey 1962; 1979).

2.3. Réactions et autres modèles: Uenze 1964 et 1972

Les propositions de Zürn ont, dès 1952, suscité de nombreuses prises de position, nouvelles études d'anciens documents et publications dans différentes régions (ce qui n'est pas leur moindre mérite!) et qui se sont en particulier cristallisées autour des fouilles de la Heuneburg (de 1952 à 1979) qui contribuèrent à l'hyperdéveloppement des recherches hallstattiennes en Europe occidentale.

Otto Uenze propose en 1964, pour une autre région (Haut-Palatinat en Bavière), une bipartition de LT A (A1-A2), mais ne fait ainsi, en tentant d'en affiner la chronologie, que de repousser le problème de la transition.

Les «Mischinventare» n'interviennent que dans son LT A1 avec une tradition hallstattienne (Ha D3):

- Fibule à pied orné («Fusszierfibel»)
- Fibule à double timbale («Doppelpaukenfibel»)
- et l'association d'éléments nouveaux
- Fibule à tête d'animal («Tierkopffibele»)
- Fibule à masques («Maskenfibel»)

réservées à certaines régions (nord-est de la Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhin moyen).

Son LT A2 voit l'apparition d'autres types de fibules

- La Certosa
- Marzabotto

qui se développeront dans toute l'Europe celtique jusqu'à LT B.

Cette vision de 2 horizons distincts, en particulier d'après les fibules, reposant sur une documentation spécifique à une région, ne sera pas retenue et même fortement critiquée par la suite.

2.4. Les ténors du «Nacheinander»:

de Haffner et Schaaff à Fischer et Kossack

Fischer 1967: un article de Franz Fischer contribue à modifier l'opinion de Zürn sur la quasi-absence de tombes La Tène A (donc pour lui parallèles de la fin du Hallstatt D) dans le Bade-Wurtemberg. Une mise à jour de la question, avec une analyse basée sur la cartographie des documents, montre au contraire que LT A est «normalement» représenté par des tombes en tumulus, des tombes plates et des habitats.

L'étude de Christa Liebschwager, dont seul un extrait a été publié, semble confirmer ce résultat pour le Bade-Wurtemberg (Liebschwager 1972).

Haffner 1969: La «contribution à la chronologie de l'époque de Hallstatt», sous-titre modeste accompagnant la publication d'un tumulus de la Sarre, représente à nos yeux un jalon essentiel dans cette polémique, débordant largement une simple critique des conceptions et un intérêt régional.

Pour Alfred Haffner, l'horizon Ha D3 peut être défini dans l'ensemble du monde hallstattien occidental sur la base de types bien caractéristiques, qu'il propose d'appeler «Horizon de Vix» (cette tombe princièr en étant à ses yeux le meilleur représentant) par opposition au concept des «Mischgräber» de Zürn.

Cet horizon de Vix (Ha D3) ne comporte que des éléments hallstattiens («echte Hallstattformen») et est suivi, tout naturellement, par un horizon La Tène A, également bien représenté, avec des types caractéristiques («echte Frühlatèneformen») (Haffner 1969, 59).

Le problème des inventaires mélangés est résolu en admettant que certains types d'anneaux (à œillets) ou de fibules (à tête d'oiseau en Bavière), ne sont pas caractéristiques de La Tène A uniquement mais qu'on les rencontre déjà en contexte Hallstatt D3 (selon cette nouvelle définition), ce qui peut aisément se concevoir du point de vue de l'évolution stylistique et technologique de telles parures.

Par cet artifice, largement étayé grâce à un retour à la documentation archéologique, sont évacuées les théories des «Mischgräber» de Zürn (puis Pauli) ou de Uenze (avec son LT A1), et 2 horizons distincts sont constitués. Evidemment, les particularismes régionaux ne sont pas à exclure a priori, et il peut exister, encore une fois tout à fait «normalement» (à l'échelon d'une ou deux générations, ne l'oublions pas!) des cas d'inventaires mélangés mais qui restent très rares.

Résumé de l'argumentation typologique (Haffner 1969)

Ha D3 (Horizon de Vix):

tombes avec types hallstattiens «purs»

- | | |
|--|---|
| - Fibule à pied orné | («Fusszierfibel») |
| - Fibule à double timbale | («Doppelpaukenfibel») |
| - Fibule type Weidach | |
| - Chaîne de ceinture à maillons allongés | («Stangengliederkette») |
| + Fibule à tête d'oiseau et arc côtelé «bavaroise» | («Vogelkopffibele mit geripptem Bügel») |
| + Anneau à œillets strié | («ringsum verzierter Oesenring») |

LT A: tombes avec types laténiens «purs»

- Fibule à tête d'animal («Tierkopffibel»)
- Fibule à masques («Maskenfibel»)
- Fibule filiforme (dite de Marzabotto) («Drahtfibel»)
- Anneau à 3 ou 4 nodosités («Knotenring»)
- Anneau à fermoir à tenon («Ring mit Steckverschluss»)
- Anneau tubulaire à fermoir à manchon («Hohlring mit Stöpselverschluss und aufgeschobener Muffe»)
- + Anneau à œillets lisse («Glatte Oesenring»).

En 1972 (publication en 1978), Haffner complète et valide sa vision à l'aide d'une analyse régionale consacrée à la céramique de la civilisation de Hunsrück-Eifel occidentale («westliche HEK»). Le tout est développé et illustré dans sa thèse, parue en 1976 (Haffner 1972; 1976).

Kilian-Dirlmeier 1970: en réaction à l'article de Sangmeister (1969), Imma Kilian-Dirlmeier reprend la question du Hallstatt final en Alsace et à cette occasion remarque à quel point la distinction des tombes du début de La Tène est nette et que ce dernier horizon ne peut qu'être postérieur aux tombes hallstattiennes (Kilian-Dirlmeier 1970, 85; table de combinaison statistique).

Schaaff 1971 (= 1972): la position d'Ulrich Schaaff est très proche des théories de Haffner (exposée à l'occasion de la publication du matériel de la tombe de Worms-Herrnsheim, en Rhénanie-Palatinat) quant aux types caractéristiques principaux de LT A (Schaaff 1971, 81-98)

- Fibule à tête d'animal
- Fibule à masques
- Fibule filiforme (variantes régionales)
- Anneau - à tampons - à 3 ou 4 nodosités (variantes régionales)

Ces derniers sont représentatifs d'un horizon postérieur à sa conception de Ha D2 (= Ha D2 + D3).

Lang 1972: la conclusion finale d'Amei Lang, basée sur la céramique avant tout (comme Haffner 1972) est semblable; elle envisage une succession Ha D3 - LT A.

Babes 1974: une analyse du célèbre cimetière hallstattien des Jogasses montre clairement la non superposition des tombes «marniennes» du début de La Tène (Babes 1974, Taf. 11), argument d'ailleurs largement utilisé par Stöckli (1975, 68).

Stöckli 1975: suivant une autre voie, l'analyse des tombes du Second âge du Fer au Tessin, et en intégrant une série de repères absolus de part et d'autre des Alpes (comme l'avait fait Frey en 1957 notamment), Werner Stöckli aboutit à une conclusion claire et sans équivoque dans le sens du «Nacheinander» (Stöckli 1975, 68); il situe le passage Hallstatt-La Tène peu avant 450 av. J.-C. dans une table réunissant les éléments de son argumentation (ibid., Abb. 74).

Le contexte interne du Dürrnberg et la Champagne

L'analyse du site du Dürrnberg, conduite par Ludwig Pauli (voir plus haut), peut en fait, curieusement, être interprétée dans le sens d'une *validation* des théories du «Nacheinander» de Haffner et Schaaff.

Dans le cadre du Dürrnberg, on retrouve en effet la même succession que dans le Rhin moyen (HEK occidentale) avec une évolution de la culture matérielle qui peut être suivie de manière hyperdétaillée grâce à l'abondance et l'excellence des documents archéologiques (métalliques et céramiques).

Aucune autre région, à l'heure actuelle, ne peut prétendre à cette potentialité interprétative, sauf la Champagne où une étude systématique de Jean-Paul Demoule aboutit aux mêmes constatations (rapport préliminaire: Demoule 1982, voir p. 332), en accord avec les recherches antérieures (Hatt et Roualet 1977).

Réflexions régionales et élargissement de la problématique

En 1982, Franz Fischer et Georg Kossack publient en même temps deux prises de position assez proches sur le fond du problème, à partir d'études dirigées dans deux régions qu'ils connaissent bien, le Bade-Wurtemberg (suite à Fischer, F.1967) et le sud de la Bavière. (Werner Krämer se rallie à ses conclusions dans sa publication du corpus des tombes La Tène de cette région: Krämer 1985, 2-3).

Haffner 1969-1976	Schaaff 1971-1972	Zürn 1952-1974	Pauli 1972-1978
Ha D1	Ha D1	Ha D1	Ha D1
Ha D2	Ha D2	Ha D2	Ha D2
Ha D3 (Vix)		Ha D3 = LT A	de Ha D2 à LT B1 = LTA
LT A	LT A		
LT B1	LT B1	LT B1	

Tab. 11 Transition Hallstatt-La Tène: conceptions chronologiques et corrélations.

La question de la transition y est abordée, sous l'angle du constat archéologique, avec une explication qui va dans le sens de celle qui a été proposée par Haffner (pour simplifier), soit une succession «normale», avec un remplacement progressif (même s'il est effectué très rapidement) des types hallstattiens par les types laténiens.

En 1983, dans un complément publié ailleurs, *Franz Fischer* aborde en outre courageusement la question du «pourquoi» de ce changement avec un modèle personnel, qui déborde pour l'instant du cadre de notre discussion et dépasse les possibilités de notre propre documentation.

En 1984, ce même auteur se lance dans une virulente critique de l'analyse de la publication du Dürrenberg et des théories soutenues par Pauli depuis plus de 10 ans. Il se propose de démonter la conception du «Nebeneinander» et de montrer les faiblesses (ou l'absence) de ses fondements, surtout pour le Bade-Wurtemberg toujours au centre de la discussion.

Son but est, non seulement de proposer sa propre conception d'une succession Ha D3 – LT A («klare Abfolge von Ha D3 und LT A»: Fischer, F. 1984, 240), ou de montrer que la conception de la superposition fin Hallstatt – début La Tène était, selon ses propres termes, une erreur (1982a, 8), mais de proposer à nouveau une explication de l'origine de la civilisation de La Tène. Pour lui c'est dans les «Fürstensitze» de la fin de l'époque de Hallstatt qu'il faut chercher cette origine, avec une ouverture des artisans, non seulement vers le Sud, mais vers l'Est (ce que, comme Jacobsthal l'avait bien reconnu, les motifs ornementaux de l'«Art celtique» vont transmettre); il introduit un nouveau terme pour qualifier les manifestations «laténoïdes» si âprement discutées en les qualifiant de «Proto-Latène» (Fischer, F. 1984, 247).

En 1986 paraît une étude de *Hermann Parzinger*, qui reprend la documentation du Wurtemberg du Nord et propose une nouvelle sériation chronologique en 6 phases, 5 phases Ha D1 – Ha D2 – Ha D3 (SHa I-V) et une phase La Tène ancienne (FLT I). Seul le contenu des phases SHa V (= Ha D3) et FLT (= LT A) nous concerne ici. Ses conclusions, pourtant basées en grande partie sur les mêmes matériaux, sont diamétralement opposées à celles du modèle de Pauli!, dans le sens d'une succession normale, à la manière de Fischer et Kossack.

La situation en Champagne

La question de la transition Ha-LT n'a pas connu dans cette région l'ampleur qu'elle a prise en Allemagne du Sud. A partir de *Chouilly*, les *Jogasses* on admet une filiation «normale» du Hallstatt final (jogassien) au début de La Tène (marnien), sans ensembles mélangés. Cette conception apparaît clairement en 1977 dans la chronologie de *Jean-Jacques Hatt* et *Pierre Roualet* (comme à travers l'analyse de *Mircea Babeş*, en 1974 ou de *Werner Stöckli*, en 1975).

L'étude de *Jean-Paul Demoule*, dont un extrait est paru en 1982, permettra sans doute de faire le point sur la question, fondée sur une sériation détaillée d'ensembles clos (voir p. 332).

3. Le contexte interne: l'apport du Plateau suisse à la question de la transition Hallstatt-La Tène

3.1. Un reflet de la problématique allemande: les travaux de Drack

Si nous nous sommes attardé si longuement à exposer l'état des recherches et théories avancées pour ce problème capital au début de notre enquête, c'est que la discussion développée en Allemagne du Sud a tout simplement été transposée plus au sud et les explications du Bade-Wurtemberg ont été calquées sur les découvertes du Plateau suisse depuis plus de trois décennies, avant tout dans les travaux de Walter Drack. Aucune tentative d'interprétation à partir du contexte interne n'est intervenue jusqu'à une date très récente (voir ci-dessous).

Une confusion conceptuelle, issue d'une absence de définitions typologiques précises et d'analyse détaillée de la documentation du Plateau suisse, a donc contribué à éluder cette question de la «transition».

Nous avons suffisamment montré dans nos «annexes» à l'inventaire des tombes secondaires La Tène A en tumulus hallstattien (p. 35, 38, 42, 53), à quel point le retour à la documentation primaire était indispensable! Déjà Viollier, dans les années 1920, au moment de la rédaction de sa «Carte archéologique du canton de Vaud» (Viollier 1927), n'avait pas pris la peine de s'astreindre à ce travail ardu qui pour son époque, et dans l'état d'avancement des recherches, lui était sans doute apparu comme inutile par rapport à ses conceptions et à ses objectifs.

Drack, plus de 35 ans plus tard, n'a pas non plus jugé utile de reprendre la documentation primaire et s'en est remis aux conclusions (sommaires) de son illustre prédécesseur à l'occasion de la publication du *corpus* des trouvailles hallstattiennes (Drack 1958; 1959; 1960; 1964), qui reste la base de référence pour le Plateau de Suisse occidentale, sur le plan de la compilation.

Depuis lors, nous l'avons vu plus haut dans la partie historique (p. 209ss), le raffinement des recherches hallstattiennes a posé toute une série de nouvelles questions et contribué à remettre en doute des interprétations qui semblaient acquises, et donc rendu nécessaire un retour à la documentation primaire.

Sur le plan de l'explication, la plus grande confusion est traduite par les expressions mêmes utilisées pour aborder cette question de transition.

Un exemple: les crochets de ceinture à garniture en forme de coffret

Ce cas est exemplaire pour comprendre la démarche de Drack (1966), qui a le mérite d'être resté longtemps pratiquement le seul chercheur à aborder la période de Hallstatt en Suisse.

On apprend dans le titre déjà et à la fin de l'article, que l'interprétation qu'il retient est celle du modèle proposé par Zürn, soit «Hallstatt D3», qui, pour Drack, est synonyme de «Uebergang von der Hallstatt-zur Latène-Zeit» (p. 134). Cette conception le pousse à rechercher des

éléments hallstattiens qui perdurent, tirés du domaine stylistique, fort subjectifs et en fait peu fondés (au contraire ces décors seront caractéristiques du «Early style», voir plus bas), bien que les rares contextes observés, et qu'il cite, montrent tous une association avec du mobilier La Tène A! (Dompiere-les-Tilleuls, Haguenau et la comparaison proposée avec Reinheim) tout comme d'ailleurs dans les cas où le contexte, pour lui, ne pouvait être restitué mais où toujours (à côté d'éléments hallstattiens) les types La Tène A étaient présents: Rances, Lausanne – anciennement Jouxten – , Bofflens.

Cette imprécision qui alimente la confusion apparaîtra à nouveau au sujet de ces mêmes crochets de ceinture dans les articles qu'il publie par la suite: ils sont datés une fois «*eindeutig in die Stufe Hallstatt D/3*» (Drack 1968/69, 39), quelques années plus tard «*am eigentlichen Beginn der Latènezeit*» et, sur la même page dans la légende de l'illustration, «*der Phase Hallstatt D/3*» (Drack 1974, 32).

Une telle imprécision sera conservée par *Hanni Schwab* dans l'interprétation du tumulus de Murten/Morat FR, Löwenberg: la tombe 4/5 est datée de «*Uebergang von Hallstatt D3 zu Latène A*», malgré la présence d'une fibule Hallstatt D3 («vixienne» au sens de Haffner 1969), tout en observant toutefois que l'anneau à œillets («Oesenring») peut encore («auch noch») se retrouver au début de La Tène (Schwab 1984a, 78). (En fait, aucune tombe La Tène n'a livré de fibule Ha D3, voir plus bas, p. 233).

Littérature secondaire

Les utilisateurs de la documentation du Plateau suisse, dans le cadre de synthèses, aux objectifs très différents les uns des autres, manifestent une certaine retenue quant à l'interprétation de ces crochets de ceinture, sans remettre en cause, faute d'arguments (ceux que nous apportons ici), les associations proposées.

- Haffner par exemple passe très rapidement sur le sujet (ce n'est pas son propos), avec une phrase banale relative à l'abondance de son «Horizon de Vix» sur le Plateau suisse (Haffner 1969, 58) ou dans la publication du tumulus D1 de Rascheid sur lequel nous reviendrons (p. 268; Haffner 1977/78). Schaaff, quant à lui, ne mentionne tout simplement pas le Plateau suisse dans son analyse.
- Les recherches nouvelles sur l'art et l'ornementation celtique font allusion à ces crochets de ceinture de Rances ou Bofflens surtout, avec un motif typiquement «Early style» ou «Premier Style» celtique (comme Drack l'avait d'ailleurs fait implicitement en établissant un parallèle entre Haguenau et Reinheim pour La Tène A) mais sans s'interroger ou remettre en question le contexte de provenance de ces objets et leur écart géographique par rapport au «centre» La Tène A (Frey et Schwappach 1973; Frey 1976, 147).
- Pauli classe les anneaux tubulaires (garnitures de ceinture associés à ces crochets) dans le complexe global de trouvailles mélangées à LT A, en ajoutant de manière très perspicace Langenthal BE qui avait échappé à

Drack (voir p. 217). Conséquent par rapport à sa conception globale (voir plus haut), Pauli utilise l'argument (qu'il ne pouvait savoir erroné!) de l'association de ces crochets de ceinture au contexte des tumuli hallstattiens comme preuve de l'existence d'un type particulier d'anneaux à nodosités également et de fibules (plusieurs) La Tène A dans un milieu qui est encore hallstattien (Pauli 1978a, 423).

Il utilise en revanche (de manière moins conséquente) la même documentation pour démontrer le contraire à propos des anneaux tubulaires à la ceinture, comme nous l'avons vu plus haut, et remarque bien cette contradiction du fait de leur association à des crochets de ceinture au décor caractéristique de La Tène A. Il esquivé la réponse et la remise en cause de sa conception en remarquant, très justement, que ce La Tène A de Suisse occidentale mériterait d'être réévalué et conserve ainsi un point d'interrogation pour notre zone d'étude («Westschweiz») (Pauli 1978a, 206; 208).

3.2. De nouvelles voies

En Suisse, la question de cette transition sur la base du matériel La Tène en tumulus hallstattien a été évoquée récemment.

- *Geneviève Lüscher*, qui se réfère au modèle de Haffner (1969), montre que le changement rituel n'est pas si abrupt sur le Plateau Suisse qu'on aurait pu le penser, mais sans pouvoir démontrer ni une séquence ni un parallélisme de ces deux manifestations culturelles (Lüscher 1981).

Cette dernière a en outre réétudié et republié les célèbres tumuli bâlois de Muttentz et Pratteln (pour lequel Viollier admettait la présence de tombes La Tène, voir p. 25), et a conclu à la ventilation des tombes soit dans un horizon Ha D3 soit dans un horizon LT A, sans recourir à l'existence de «Mischgräber» au sens de Zürn (Lüscher 1985, 55), tout en se rapprochant encore de la conception de Haffner en 1969 (*ibid.*, 57).

D'autres études récentes (encore partiellement en cours) abordent cette question de transition, par des voies différentes:

- *Biljana Schmid-Sikimić* a étudié les parures annulaires hallstattiennes découvertes en Suisse et a donc dû prendre parti sur un contenu Hallstatt D3. Son premier article (Schmid-Sikimić 1985) s'attache à la parure féminine hallstattienne; nous retenons pour notre propos la définition d'une garniture Ha D3, sans «mélange» avec des éléments LT A (p. 434-437) et la distinction, à la suite de Haffner (1969), au sein des célèbres anneaux à fermoir à œillets («Oesenringe») d'exemplaires hallstattiens à tige intégralement cannelée et d'exemplaires dont la tige est cannelée uniquement de part et d'autre du fermoir et qui sont qualifiés de laténiens. Il en va de même pour les anneaux à fermoir à tenon («Ringe mit Stiftverschluss»), ornés de nodosités («Knotenringe») à l'époque de La Tène A, par rapport aux cannelures de Hallstatt D3. (Un déve-

loppement plus ample devra paraître dans la série des «Prähistorische Bronzefunde».)

- *Thierry Weidmann* a poursuivi une recherche depuis 1983 dans le cadre d'une licence (1986) à l'université de Zurich, sur le problème pointu de la transition Hallstatt-La Tène à partir du Plateau suisse.

Son investigation procède selon la même démarche que la nôtre, soit par un retour systématique aux sources accompagné d'une analyse poussée dans le détail (il intègre d'ailleurs la documentation LT A de Suisse occidentale que nous présentons ici et que nous lui avons transmise). Sa conception est très proche de la nôtre, ce que de nombreuses discussions ont montré.

- Pour notre part, nous avons récemment publié un extrait des résultats de notre enquête sur cette question épineuse (Kaenel 1988a). Cette position avait déjà été adoptée à l'occasion du cours «Chronologie» de 1986 (Kaenel et Müller 1986).

4. Le début de La Tène (LT A) en Suisse occidentale

Notre démarche, explicite, est la suivante: à partir du contexte externe à notre zone d'étude (Allemagne, Autriche, France) et fort de la connaissance des problèmes qui se posent, avant tout sur le plan explicatif, nous retournons enfin à notre corpus et aux acquis (nouveaux) résultant de la phase compilatoire, pour réévaluer cette documentation sur la base des faits (modifiés par rapport aux publications antérieures) et proposer une interprétation du phénomène que nous jugeons plausible pour notre zone d'étude.

La validation de ces hypothèses pourra intervenir sur la base de la publication d'études régionales du même type (annoncées ci-dessus) ou à la lumière de nouvelles découvertes.

4.1. Observations et réflexions

- Le passage Hallstatt-La Tène ne doit pas être envisagé comme s'effectuant d'une manière brutale, sans continuité archéologique, même si la généralisation de certaines formes nouvelles de la culture matérielle a pu être adoptée rapidement et radicalement dans l'ensemble de l'Europe celtique.

Nous constatons ici les conséquences archéologiques de ce changement sans en rechercher les causes, d'autres régions étant mieux appropriées (l'Allemagne du Sud, en particulier le Rhin moyen, ou la Champagne, voir p. 28).

- La présence de matériel La Tène dans le contexte des tumuli hallstattiens est reconnue depuis très longtemps.
- La mauvaise qualité des fouilles (anciennes) et dans une certaine mesure de l'exploitation de la documenta-

tion primaire ne permettent toutefois pas de pousser l'interprétation au-delà d'un simple constat.

- L'hypothèse du «Nebeneinander» et des «Mischgräber», dans le Bade-Wurtemberg surtout, a contribué à entretenir la confusion et à faire admettre pour notre zone d'étude des propositions déjà anciennes sans les vérifier.
- Or, dans 3 cas au moins (Lausanne VD, Vernand de Blonay; Rances VD, le Montet et Assens VD, Bois aux Allemands), nous avons pu prouver que ces éléments La Tène étaient associés (ou groupés) et appartenaient à des tombes secondaires, postérieures aux tombes hallstattiennes et pures de tout mélange.
- Par extension (pour Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse; Les Clées VD, Bois de Chassagne), nous postulons qu'il n'est pas nécessaire de restituer l'existence de «Mischgräber», mais que le mobilier de ces tombes a été mélangé artificiellement.
- Nous prédisons dès lors qu'il en va de même sur le reste du Plateau suisse, en particulier dans la zone bernoise que nous n'avons pas analysée en détail (travail de Thierry Weidmann, cité plus haut). Aucun ensemble du type «Mischgräber» ne peut être produit avec une documentation sans équivoque (comme l'est la nôtre dans le cas contraire) pour le Plateau suisse.
- La fouille récente enfin de Murten/Morat FR, Löwenberg, dans notre zone d'étude, publiée par Hanni Schwab (1984a), fournit une première validation de ces prédictions.

4.2. Interprétation proposée

On observe ainsi une *continuité Hallstatt-La Tène* sur le plan:

- des *pratiques funéraires*, au sens large, soit le rite de l'inhumation à l'intérieur d'un tumulus hallstattien dont l'origine, la tombe principale, peut remonter au Ha C (voire avant) et qui a été entouré de tombes secondaires Ha D1, Ha D2 et Ha D3;
- de la répartition géographique des témoignages qui, malgré l'absence d'habitats (à de très rares exceptions près), peut indiquer une continuité du peuplement (mais pas nécessairement à l'intérieur de chacun de ces habitats, encore inconnus).

Remarquons toutefois, pour nuancer ces affirmations, la rareté relative de ces cas de séquence en tumulus par rapport à l'ensemble Hallstatt final (fig. 113; voir p. 234).

L'est du Plateau suisse

Hors de notre zone d'étude, le *Üetliberg* (Uetikon, ZH) près de Zurich, en cours d'investigations, est sans aucun doute le site le plus prometteur; non seulement des vestiges d'habitat attribués au Hallstatt final et à La Tène ancienne ont été mis au jour, mais une sépulture «princière» sous tumulus, attribuée à La Tène A, et des tombes plates ont été fouillées à proximité (nous reviendrons sur la question de savoir si la tombe «princière» LT A est bel et bien la tombe centrale du tumulus, p. 293).

2. Les tombes La Tène A dans la zone d'étude

Démarche

L'analyse de cette première étape de la civilisation de La Tène dans la zone géographique retenue repose sur 2 sources archéologiques:

- le corpus des tombes secondaires en tumulus
- le corpus des tombes plates

1) Nous allons tenter tout d'abord de définir le contenu typologique des tombes *La Tène A en tumulus*, par opposition aux éléments *Hallstatt D3*, en suivant notre parti de continuité d'occupation à l'échelon régional (de peuplement et peut-être d'ordre social), manifestée par le prolongement des mêmes pratiques funéraires aux mêmes emplacements.

2) Nous aborderons ensuite le contenu typologique des tombes *La Tène A* hors contexte tumulaire, soit des *tombes plates*, témoignant de nouvelles pratiques funéraires dans des emplacements différents.

3) Nous évaluerons enfin la relation *typologique* et *chronologique* qui peut exister entre ces 2 ensembles, tout en formulant une série d'hypothèses explicatives, ici sur le plan de la chronologie (puis, modestement dans un autre chapitre, de la société et du peuplement, voir p. 263, 313).

Hallstatt D3 en Suisse occidentale: arguments typologiques

Il est hors de nos objectifs de traiter de la période hallstattiennne.

- Nous nous rallions aux principes généraux développés par Haffner (1969; 1972; 1976) et opposons un horizon Hallstatt D3 («de Vix» pour Haffner), dont la valeur dépasse le cadre spécifique des différentes provinces hallstattiennes, à un horizon La Tène A.
- Schaaff (1971; 1972) est, sur le fond, du même avis pour l'opposition Hallstatt final (pour lui D2/D3, voir p. 212) et La Tène A.

- Lang (1972), Kossack (1982) et Fischer, F. (1982; 1984) ont défendu la même position, tout comme Lüscher (1985), et déjà Stöckli (1975) à propos du sud des Alpes.

Les principaux éléments définis se retrouvent dans les tumuli du Plateau Suisse:

- Fibule - à double timbale («Doppelpauken-fibel»)
- à pied orné («Fusszierfibel»)
- à pied et arc ornés («Doppelzierfibel»)
- Anneau tubulaire à fermoir à tenon, strié («Hohlring mit Steckverschluss»)
- Anneau à fermoir à œillets, cannelé («Oesenring»)

Éléments caractéristiques associés:

- Perles en verre ornées d'un motif en zigzag
- Pendeloques en forme de panier («Körbchen-anhänger»)

Nous retenons les sites suivants:

Remarques

- Nous n'avons isolé que les éléments caractéristiques de cette phase, éléments qui sont reportés sur la carte (fig. 113), soit une sélection qui ne peut en aucun cas être jugée quantitativement représentative; les tombes «pauvres», ou au mobilier banal, non caractéristique d'une phase bien précise du Hallstatt final (voire du début de La Tène) ne peuvent en effet pas être appréhendées!
- Nous avons déjà donné notre avis au sujet de la tombe 4 (= 4/5) de Murten/Morat FR, Löwenberg. La datation proposée «Uebergang von Hallstatt D3 zu Latène A» (Schwab 1984a, 78) prolonge l'imprécision à ce sujet (voir plus haut, p. 214): la fibule à

VD	AUBONNE (Drack 1964, Taf. 16, 17-20, 22) BOFFLENS (Drack 1964, Taf. 18, 7) RANCES, LE MONTET, T.4 (fig. 15)	- 3 fibules à double timbale - 1 anneau à fermoir à œillets - 1 anneau - 2 perles ornées de fils en zigzag - 2 pendeloques en forme de panier - 1 fibule à double timbale - 2 fibules à double timbale - 1 anneau à ergot - 1 anneau
NE	LA BÉROCHE (Drack 1964, Taf. 15, 44)	- 1 fibule à pied orné
FR	CORDAST (Drack 1964, Taf. 2, 16) MURTEN/MORAT, Löwenberg, T.3 (Schwab 1984a, Abb. 7) T.5 (Schwab 1984a, Abb. 8)	- 1 fibule à pied orné - 2 fibules à double timbale - 2 anneaux de chevilles - 1 bracelet - 1 anneau - 1 plaque de ceinture - 1 fibule à pied orné - anneaux

Tab. 12 Tumuli de la zone d'étude avec mobilier Ha D3 attesté.

bouclettes (d'ailleurs bizarrement restituée) est typiquement Hallstatt D3 (et non La Tène A); les anneaux sont peu caractéristiques.

L'anneau à fermoir à œillets, à tige lisse et non finement cannelée comme les exemplaires Ha D3, est attribué à La Tène A.

1. Le contenu des tombes secondaires La Tène A en tumulus

Le point de départ de nos réflexions repose sur le meilleur ensemble à disposition, celui de *Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2* (N^{os} 1-10, Pl. 2; voir p. 38ss. Voir en outre à ce propos: Kaenel 1988a).

1. La ceinture

Crochets de ceinture à garniture en forme de coffret («Gürtelhaken mit kästchenförmigen Beschlag»)

Voir l'étude de Drack (1966) et nos remarques (p. 213).

1) *Le crochet de Lausanne VD, Vernand de Blonay, T.2* (N^o 2, Pl. 1) Le crochet même n'est pas conservé. L'état de corrosion du métal (la feuille de bronze prélevée, collée sur un carton, sans doute au moment de la découverte déjà), ne permet plus d'identifier dans le détail l'ensemble de la garniture, telle que Troyon l'a dessinée «in situ» (N^o 2a, Pl. 2. Etat actuel: N^o 2b, Pl. 2).

La face externe de cette garniture était ornée de motifs géométriques rattachés à l'art ornemental du «Early style» (Premier Style):

Le *registre supérieur*: les éléments décoratifs isolés sont reliés simplement par la méthode «accumulative» (Frey 1976, 144; Schwappach 1976), soit un enchaînement d'esses gravées qui se déroulent autour d'un cercle tracé au compas.

- Des décors comparables ont pu être répertoriés, par exemple le fourreau de *Bavilliers* (territoire de Belfort) (ibid., fig. 3 e, f) ou, bien datés, sur l'applique de bouclier de la tombe 29 du *Dürrnberg* (Penninger 1972, Taf. 27, 9).

Le *registre inférieur*: il n'est connu que grâce à l'aquarelle de Troyon (fig. 12). La description qui l'accompagne (annexe, p. 42ss) ne permet pas de savoir si la partie inférieure était ajourée, ce qui nous paraît peu probable (Troyon du moins l'aurait signalé dans ses consciencieuses descriptions).

- Le motif géométrique se rapproche plutôt du décor d'*Amancey* (Doubs), estampé et gravé (Drack 1966, 130; Abb. 1).

2) *Le crochet de Rances VD, Le Montet, T. 1b* (N^o 3, Pl. 3)

Le crochet même n'est pas conservé. La garniture est finement ornée de 3 *registres* de motifs végétaux du Premier Style également (Frey et Schwappach 1973, spéc. p. 342; fig. 12, 5; 343).

3) *Le crochet de Bofflens VD, Bois aux Allemands* (N^o 5, Pl. 1)

Le crochet même n'est pas conservé (des traces d'oxyde de fer, à l'intérieur de la garniture indiquent sa

présence; cette pièce est actuellement introuvable). Un seul registre sur la face externe, illustré d'après une aquarelle de Bonstetten, présente également un décor végétal du Premier Style dont l'interprétation des motifs est d'ailleurs différente chez Jacobsthal (1944, 358 = fig. 10; voir p. 38).

- Ces trois crochets de ceinture à garniture en forme de coffret font partie d'une même «famille» à laquelle on peut associer les exemplaires français d'outre Jura, d'*Amancey* et de *Dompiere-les-Tilleuls* (Doubs) (Drack 1966).

Dans cette dernière région, près de Pontarlier, le tumulus des «Longs Champs» à *Chaffois*, fouillé en 1974, a livré un fragment de crochet du même type (ainsi que des objets attribuables à LT A, voir fig. 113)⁴⁰.

- On peut encore joindre à cette collection un exemplaire, bien que plus petit, de *Langenthal BE*, provenant du tumulus IV «fouillé» en 1848 (non interprété comme tel par Drack 1960, Taf. 10, 13, mais avec justesse par Pauli 1978a, 629; voir plus haut, p. 214).

Cet ensemble comprend en outre des fibules LT A particulières (voir p. 219).

Datation: mis à part une confusion transmise par Drack (1964; 1966; 1974) pour le Plateau suisse (faute alors d'avoir restitué des ensembles clos bien individualisés), avec une attribution «Hallstatt D3» au sens de Zürn (voir p. 209; proposition curieusement reprise sans critique par Pauli [1978a, 184], alors même que ce dernier pose plus loin le problème d'un horizon LT A «clair» pour la Suisse occidentale [ibid., 201; 206; voir p. 241]), les études de ce type de crochet en Allemagne du Sud-Ouest ou au *Dürrnberg* ont démontré leur attribution chronologique à LT A, sans aucune équivoque:

- Dans le *Rhin moyen* («Hunsrück-Eifel-Kultur» = HEK: Haffner 1976; 1977/78, 55), tous les exemplaires appartiennent à des tombes LT A, d'une phase ancienne à moyenne (HEK II A2):

- *Hoppstädten*, tumulus 2

- *Rammeswiler*

- *Weiskirchen*, tumulus 1

- *Rascheid «Königsfeld»*, Tumulus D1

- Dans le *Bade-Wurtemberg*, l'exemplaire de *Mühlacker*, Tumulus 8, T.6, est associé à 2 fibules LT A (Zürn 1970, 92-99; Taf. 48).

- En *France de l'Est*, dans la région de Pontarlier, l'exemplaire de *Chaffois* était peut-être associé à des anneaux simples en bronze (voir note 40).

- Au *Dürrnberg* (Pauli 1978a, 184-185), les 10 exemplaires répertoriés, d'un type oriental (à l'exception de celui de T. 125 qui est à rapprocher de nos exemplaires occidentaux), couvrent la même période, soit à partir

⁴⁰ Plusieurs groupes de tumuli de la région de Pontarlier ont été fouillés au cours des 20 à 30 dernières années, en grande partie par P. Bichet et son équipe, sous la direction scientifique de J.-P. Millotte. Plus d'une centaine de sépultures, du Bronze ancien à la fin de La Tène, ont été explorées. Pour la période qui nous intéresse, une partie des trouvailles est exposée au musée de Pontarlier, dont le fragment de crochet à garniture en forme de coffret, les fibules et anneaux évoqués plus bas, reproduits sur les fig. 108-109.

du tout début de LT A, avec, à l'autre extrême, 2 exemplaires attribués au début de LT B1 (*D II A/1-3 – D II B1a*).

Du point de vue du *style* (nous l'avons vu plus haut) tous portent des ornements caractéristiques du «*Early style*» (*Premier Style*) de LT A; ils présentent plus spécialement semble-t-il des affinités avec la région du Rhin moyen (voir plus bas, p. 291).

Anneaux tubulaires à la ceinture et rivets

1) *Lausanne VD, Vernand de Blonay*, T.2 (N^{os} 3-4, Pl. 1)

Cet ensemble permet de démontrer pour le Plateau suisse l'association de 2 anneaux tubulaires à 3 rivets au crochet de ceinture à garniture en forme de coffret, association reconnue ailleurs dans plusieurs ensembles clos:

- Le meilleur parallèle pour notre propos est sans conteste celui du tumulus D1 de *Rascheid «Königsfeld»*. Cette tombe a en outre, en commun avec T.2 de Lausanne, le fait d'avoir livré des *rivets* à tête circulaire, associés à la ceinture (Haffner 1977/78; voir plus bas, p. 268).
- La tombe 6 du tumulus 8 de Mühlacker dans le Bade-Wurtemberg présente également un crochet de ceinture à garniture en forme de coffret, associé à 2 anneaux tubulaires et des rivets (Zürn 1970, Taf. 48, D).

2) *Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse* (N^{os} 6-7, Pl. 1)

La même association crochet de ceinture – anneaux tubulaires peut être postulée (malgré l'absence de documentation spécifique, mais fort de celle de Lausanne et des parallèles externes).

D'autres anneaux du même type proviennent également de contextes tumulaire, malheureusement sans grande utilité pour la chronologie vu les mauvaises conditions d'observation à la fouille:

- Le tumulus 4 d'*Aarwangen BE, Zopfen* a livré un exemplaire à 3 rivets (Drack 1960, Taf. 3, 44), un autre anneau tubulaire en bronze sur une âme en fer et 2 anneaux en fer, ainsi que 2 bracelets à 3 nodosités (ibid., Taf. 3, 41-42).
- Le tumulus 3 de *Neuenegg BE* a livré 3 anneaux à 3 rivets (Drack 1958, Taf. 25, 5-6) et un quatrième anneau plus petit, sans traces de rivets (ibid., Taf. 25, 4)⁴¹.

Nous reviendrons plus bas (p. 268) sur la *fonction* et la *signification* possible de ces éléments, ainsi que sur les types différents qui se rencontreront plus tard à la fin de LT B2.

2. Les fibules

Fibules «type Lausanne»

Retournons à notre point de départ, *Lausanne VD, Vernand de Blonay*, T. 2. Après avoir mis en valeur les éléments de la ceinture (crochet, anneaux, rivets), puis avoir établi les parallèles avec le crochet de *Rances VD*, le *Montet*, T.1b et avec le crochet et les anneaux de *Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse*, nous prenons en compte le dernier élément de parure associé à la tombe de Lausanne, soit la fibule.

1) *Lausanne VD, Vernand de Blonay*, T. 2 (N^o 1, Pl. 1)

Cette fibule est remarquable à plus d'un égard, en particulier observée sous l'angle technologique:

- la conception est celle des exemplaires réalisés en une seule pièce durant la période de La Tène;
- le ressort est bilatéral, en arbalète, constitué par un très fin fil de bronze étiré dans le prolongement de l'arc, enroulé sur un axe en bronze et autour de la tête de l'arc;
- l'arc est creux, coulé sur un noyau en argile, épaissi au centre et incrusté au sommet d'une crête de corail longitudinale, striée transversalement;
- l'extrémité du pied est libre, repliée sur la base de l'arc, terminée par un disque orné d'un minuscule cabochon de corail.

2) *Rances VD, Champs-des Bois* (N^o 1, Pl. 3)

Une fibule, malheureusement sans contexte précis (tombe secondaire dans un tumulus, voir p. 53), présente les mêmes caractéristiques technologiques que celle de Lausanne:

- le ressort à 10 spires (une manque), en arbalète, est enroulé sur un axe en fer et autour de la tête de l'arc, avec toutefois un élément supplémentaire: un bouton en bronze mouluré transversalement, fixé verticalement sur un tenon en bronze glissé sur l'axe au centre du ressort;
- l'arc est également creux (d'après le poids), légèrement aplati sur la face interne, fusiforme aux extrémités amincies, orné au sommet d'une crête longitudinale, striée, en bronze (et non en corail);
- le pied libre est terminé par un disque orné de rainures concentriques et d'un minuscule cabochon de corail fixé au centre à l'aide d'un petit rivet en bronze.

3) *Assens VD, Bois aux Allemands* (N^o 1, Pl. 1)

La fibule d'une tombe secondaire (voir p. 38), présente les mêmes caractéristiques technologiques que les 2 précédentes:

- le ressort n'est pas conservé (nous postulons toutefois la restitution d'un ressort en arbalète enroulé sur un axe, vu la minceur de la tête de l'arc);
- l'arc est également coulé sur un noyau en argile, de section subtriangulaire, aplati sur la face interne, aminci aux extrémités, orné au sommet d'une crête de corail striée;
- le pied n'est pas conservé (interprété comme libre et du même type que celui des 2 exemplaires précédents).

Ces 3 fibules peuvent être regroupées sous une notion de *type*, sur la base de caractéristiques technologiques semblables, du mode de construction et de l'ornement (les variantes stylistiques étant jugées peu significatives pour notre propos). Il s'agit d'un type que nous qualifions de «*mixte*» (éléments Hallstatt et La Tène), mais attribuable

⁴¹ Les 2 anneaux de Mühleberg BE, Heggidorn (Drack 1958, Taf. 2, 6-7) sont pleins et non creux comme l'indique à tort le catalogue (ibid., 5).

Ils sont en revanche associés à une fibule proche de ce que nous qualifions de «type Lausanne».

sans équivoque à la phase *La Tène A* (sa position relative au cours de cette phase sera étudiée plus bas).

Eléments *laténiens*:

- conception en une seule pièce;
- pied libre terminé par un disque orné d'un cabochon (en général de corail), prolongé par un appendice (ce qui deviendra la règle à LT A et LT B1 en particulier).

Eléments *hallstattiens*:

- ressort en arbalète enroulé sur un axe (ce qui sera couramment adopté par les variantes LT A des fibules à masques ou animalières, à têtes d'oiseaux plus particulièrement);
- conception «traditionnelle» de l'ornement du pied, soit un petit cabochon fixé transversalement sur un large disque, rappelant le principe des «Fusszier-fibeln»;
- forme, courbe et réalisation de l'arc coulé sur un noyau en argile et non massif ou filiforme;
- l'ornement d'une crête de corail, rare il est vrai, deviendra surtout caractéristique des variantes LT A des fibules à masques, têtes d'animaux ou filiformes; (voir en particulier les exemples publiés par Schaaff [1971] ou Keller [1965]). Pour le corail et sa signification dans le processus de formation de la civilisation laténienne, on se reportera à l'article de Kruta (1986).

Nous proposons, pour simplifier la suite de l'exposé, d'appeler cette parure *fibule «type Lausanne»*, bien conscient du fait qu'une telle désignation ne peut être appliquée que si les caractéristiques technologiques décrites plus haut sont toutes présentes (ressort, pied, arc) et dans une ère géographique délimitée.

Exemplaires en partie comparables:

- Le tumulus 3 de *Langenthal BE* a livré l'arc d'une fibule, massif en revanche, orné de motifs en zigzag (Drack 1960, Taf. 10, 10) d'allure proche de notre type (ressort à coup sûr en arbalète). De plus, ce même tumulus a livré un fragment de crochet de ceinture à garniture en forme de coffret (ibid., Taf. 10, 13) et 2 autres fibules LT A (voir p. 217, 220).
- Le tumulus de *Mühleberg BE*, *Heggidorn* a également livré, avec 2 anneaux massifs (et non tubulaires!, voir note 41), une fibule qui présente plusieurs caractéristiques de notre type (elle est malheureusement incomplète, Drack 1958, Taf. 2, 5): ressort enroulé autour d'un axe, terminé par 2 boutons; l'arc pourrait bien avoir été coulé sur un noyau en argile. En plus, un ornement du ressort est en partie préservé (voir plus bas, p. 221).

L'extrémité du pied de ces fibules ne peut leur être associée avec certitude; si le disque, strié à la périphérie, orné d'un cabochon d'ambre dans le cas de *Langenthal*, semble bien être le pied de la fibule, celui de *Mühleberg* pourrait tout aussi bien être interprété comme un *rivet*, à l'instar de ceux de *Lausanne VD*, *Vernand de Blonay*, T.2 (N^{os} 5-10, Pl. 1) que nous avons associés à la garniture de la ceinture (p. 218).

- De l'autre côté du Jura, à *Dompierre-les-Tilleuls* on trouve un exemplaire que l'on est en mesure d'associer

à notre type *Lausanne*, bien que le ressort ne soit pas conservé (Lerat 1964, 387; fig. 16 = fig. 108; voir notes 40, 43).

Quelques comparaisons éloignées:

- La fibule de la tombe «princière» de *Worms-Herrnsheim* (Rhénanie-Palatinat), datée du tout début de LT A (Schaaff 1971, 68; 105), présente de nombreuses similitudes avec notre type; elle est toutefois composée d'une seule pièce, avec un ressort à 6 spires seulement enroulées autour d'un axe en bronze et corde interne, qui n'entoure pas la tête de l'arc comme sur nos exemplaires; ce ressort est en plus affublé d'un second axe en bronze orné de perles en os? entre des petites rondelles en forme de «coupes», en bronze, à la manière de la fibule à double tête d'oiseau de *Rocheftort NE*, *Champ du Moulin*, (voir p. 220); l'arc a la même forme que celui de notre type *Lausanne*, il est également coulé sur un noyau en argile et orné d'une crête en os?, longitudinale, striée transversalement.
- La tombe «princière» du tumulus 2 de *Hoppstädten* (Sarre) a livré une fibule aux caractéristiques très voisines (Haffner 1976, Taf. 4, 4), associée en outre à un crochet de ceinture à garniture en forme de coffret, un anneau tubulaire à 3 rivets, un rivet orné d'un motif en triangle et de riches ornements du Premier Style (ibid., Taf. 3-4), éléments aussi représentés dans nos ensembles.
- Dans cette même zone de la civilisation de *Hunsrück-Eifel*, dans la Sarre, d'autres fibules présentent ces caractéristiques, ou du moins une partie d'entre elles, et ces mêmes associations; c'est le cas dans le tumulus 1 de *Horath* (ibid., Taf. 22), la tombe 2 du tumulus 63 (ibid., Taf. 33, 5) ou même en contexte d'habitat, à *Otzenhausen* (ibid., Taf. 95, 9).
- Dans la *Marne*, un exemplaire est orné d'une seconde spirale décorative et de boules de corail aux extrémités (L'Art celtique en Gaule 1983-1984, 37; fig. 12).
- Une des fibules de *Dommarien* (Haute-Marne) est également ornée de corail sur le ressort (Mouton 1955, fig. 1, 420; Keller, F.J. 1965, Abb. 9, 1, avec d'autres particularités).
- De plus, certains de ces critères morpho-techniques se retrouvent dans les fibules à masques ou zoomorphes contemporaines, comme la célèbre fibule d'*Aignay* (côte d'Or) avec son arc orné de surcroît d'une chaîne d'esses (ibid., 37; fig. 13).
- L'exemplaire de la tombe 6 du tumulus 5 de *Mühlacker* (Zürn 1970, Taf. 46 c) présente une spirale du même type (sans ornement vertical mais toutefois sur un schéma général de l'arc et du pied de type «Marzabotto» (voir ci-dessous); une moulure longitudinale au sommet de l'arc remplace la crête incrustée.
- On connaît un exemplaire de la région de *Schaffhouse*, en territoire allemand, soit plus près encore de notre zone d'étude; il faut attendre la publication de ce tumulus, à *Engen*, *Bargen*, qui a livré une fibule très voisine, à timbale (Bittel, Kimmig et Schiek 1981, Abb. 219), et une fibule à masques.

- Plus à l'Est, un exemplaire du *Dürrenberg* près de Hal-lein, T. 43/1, offre également quelques caractéristi-ques voisines: un ressort en spirale sur un axe en fer terminé par 2 boutons, et corde interne (non enroulée autour de la tête de l'arc), orné du même bouton ver-tical en bronze que la fibule de Rances VD, Champs-des Bois; l'arc est en plus orné d'une crête entre 2 ban-deaux perlés et le pied libre d'un bouton mouluré riveté, lui-même orné d'une matière organique bru-nâtre (Penninger 1972, 76; Pauli 1978a, 103; Abb. 3, 14).

Fibules filiformes dites «de Marzabotto»⁴²

Une autre variété de fibules se trouve associée au mobi-lier des tombes secondaires en tumulus; mais elle est sur-tout largement répandue dans les tombes plates (voir plus bas, p. 223).

1) *Coffrane NE, Les Favargettes* (N° 1, Pl. 3)

La fibule est constituée d'un seul fil de bronze avec un ressort à 4 spires, larges, et corde externe; l'arc filiforme (torsadé dans le cas particulier) décrit une large courbe semi-circulaire; le pied est libre (non conservé).

2) *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2 (fig. 21).

Deux fibules, une en bronze (fig. 21d) et une en fer (fig. 21c) présentent ces mêmes caractéristiques: ressort à 4 spires et corde externe, haute; arc massif de section circulaire, mince, de forme semi-circulaire, lisse dans le cas particulier; pied libre replié sur l'arc, terminé par un bouton sphérique, prolongé par un petit appendice dans un cas.

La morphologie de ces fibules, dites de Marzabotto, ainsi que leurs caractéristiques technologiques, en ont fait l'un des principaux fossiles-directeurs de l'horizon LT A à l'échelon européen (voir plus bas, p. 223)⁴³.

- De nombreux tumuli du Plateau suisse (en particulier du canton de Berne) ont livré des variantes de telles fibules filiformes, dont ceux déjà évoqués d'*Aarwagen BE*, *Zopfen* et de *Langenthal BE* (Drack 1960, Taf. 1, 8; 12; 2, 25; 10, 12), ou encore ceux de la *région bâloise* (Lüscher 1985, Taf. 5, 3-4; 7, 3; 8, 3; 11, 3; 12, 6); les fibules proviennent également de tombes secondaires LT A en contexte tumulaire, ou restituées comme telles faute de documentation détaillée.

Le cas de la fibule de Rochefort NE, Champ du Moulin (N° 1, Pl. 3)

En l'absence d'informations précises sur son origine (voir p. 59, il peut s'agir rappelons-le d'un dépôt inten-tionnel-cache ou dépôt votif – ou d'une simple perte – ce qui nous paraît moins vraisemblable), on ne peut pour-tant plus exclure l'hypothèse, après avoir mis en valeur un horizon La Tène A au pied sud du Jura et en Franche-Comté, que la fibule de Rochefort provienne également de la tombe bouleversée d'un tumulus arasé...

Cette fibule à double tête d'oiseau («Doppelvogelkopf-fibel») appartient sans conteste à l'horizon La Tène A, au cercle des «Fürstengräber», des tombes princières en tumulus, dont la répartition est centrée sur la région du Rhin moyen (Dehn 1966; 1981), phénomène qui doit tou-

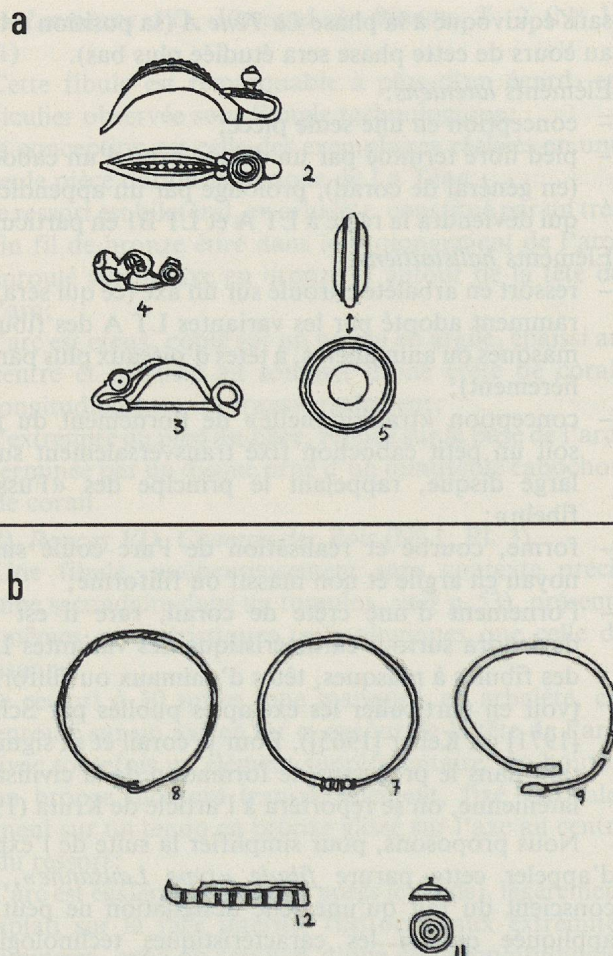


Fig. 108. Restitution de tombes secondaires LT A en tumulus, à Dom-pierre-les-Tilleuls près de Pontarlier (département du Doubs). (D'après Lerat 1964, fig. 16 et J.-P. Millotte, communication personnelle).

tefois être relativisé par l'histoire même des recherches (Kurz 1984).

- En Suisse, seule la fibule à masques de *Muttenz BL*, *Holderstüdeli* (Müller 1979; 1981, 76), découverte en 1922 dans une gravière, appartient à cette même «famille» au sens large.
- Il en va de même pour la fibule à masques et tête d'animal du tumulus des Bossus à *Dompiere-les-Tilleuls* (Doubs), dans la région de Pontarlier, de

⁴² Le «prétendu type de Marzabotto», ainsi que le qualifie Kruta dans de nombreux écrits, est encore fréquemment décrit comme tel dans la littérature; l'appellation «type Zürich», avancée par Dehn en 1971 (voir Pauli 1978a, 101; Dehn 1981, 93; note 7), n'a en revanche pas été retenue.

⁴³ On trouve un groupe de fibules à arc filiforme dont le pied est ter-miné par une timbale à la manière des fibules du Hallstatt final, comme un exemple voisin, bourguignon, du tumulus de La Ferme de Grand Bois le montre (Chaume 1985, Pl. XLV, 2); ce même tumulus a livré une fibule à pied en forme de tête de bœuf, mais à ressort en arbalette orné d'un bouton de corail, avec un arc orné d'une crête comme sur les exem-plaires type Lausanne.

De même, la fibule de la Rivière-Drugeon (voir p. 221; fig. 109) a un pied terminé par une timbale. En Champagne, ce type à timbale est assez fréquent tout au début de LT A (Lepage 1984, 118-119); celle de la célèbre Motte-Saint-Valentin a un ressort proche de notre type Lau-sanne malgré son arc plat (ibid., fig. 77, 6; Duval, A. 1987, 250; fig. 330).

l'autre côté du Jura dans le prolongement direct du Val de Travers (Kurz 1984, N° 6, avec littérature; voir fig. 108; 113).

- En revanche, une pièce ornementale très semblable, aux oiseaux affrontés, a été mise au jour dans le tumulus 3 de *La Rivière-Drugeon* (Doubs) (Lerat 1966, 353; fig. 10, 28 = fig. 109)), l'un des riches tumuli de la région de Pontarlier. Provenant d'une tombe secondaire de ce tumulus, bouleversée, cet ornement peut toutefois être associé à une fibule très proche de notre type Lausanne, mis à part l'extrémité du pied terminé par une timbale ornée d'un quadrilatère à la surface (ibid., fig. 10, 21).

La construction du ressort, aux spires enroulées autour d'un axe en bronze, se retrouve sur nos fibules type Lausanne (voir ci-dessus).

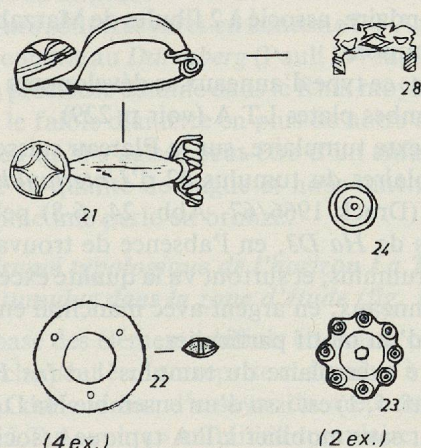


Fig. 109. Restitution d'une tombe secondaire LT A en tumulus, à la Rivière-Drugeon, tumulus 3, près de Pontarlier (département du Doubs). (D'après Lerat 1966, fig. 10 et J.-P. Millotte, communication personnelle).

- Un ornement du ressort du même type devait exister sur la fibule du tumulus de *Mühleberg BE, Heggidorn* (Drack 1958, Taf. 2, 5), dont nous avons parlé (p. 219) en la comparant aux 3 fibules de notre zone d'étude définies comme type Lausanne; cet ornement est malheureusement dégradé.

Nous avons ainsi plusieurs indices qui nous poussent à associer la fibule de Rochefort à notre horizon des sépultures secondaires LT A en tumulus, bien que les conditions de découverte ne puissent permettre d'affirmer qu'elle provient bel et bien d'une sépulture, et encore moins d'un tumulus arasé.

3. Les parures annulaires

Dans cette première étape d'explication, à vocation chronologique, nous ne distinguons pas les torques des bracelets ou anneaux de chevilles mais envisageons le «type» des anneaux sous l'angle morphologique et technologique.

Aucun bracelet ou anneau de chevilles n'est associé à

Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2, notre point de départ et de référence au premier niveau.

Anneaux à nodosités et fermoir à tenon («Knotenringe mit Steckverschluss»)

C'est à un deuxième niveau d'associations que nous introduisons ce type de parure annulaire.

1) *Rances VD, Le Montet*, T.1b (N°s 1-2, Pl. 3)

Deux anneaux à nodosités sont associés au crochet de ceinture décrit plus haut; leur tige massive, de section subtriangulaire, présente 4 «renflements» ou «boutons» que nous appelons ici «nodosités» (terme inélégant, mais qui traduit le terme allemand de «Knotenring»); ces nodosités sont bien dégagées et encadrées de traits en creux (dans le cas particulier transversaux puis en chevrons de part et d'autre); le fermoir à tenon est aménagé à l'emplacement d'une de ces 4 nodosités.

2) *Rances VD, Le Montet, Hors contexte* - 1 (N° 1, Pl. 3)

Un anneau du même type.

3) *Assens VD, Bois aux Allemands* (N° 1, Pl. 1)

Un anneau du même type, à tige de section plus circulaire (semble-t-il, malgré la corrosion du métal), présente 3 nodosités dont une à l'emplacement du fermoir; il est associé à la fibule interprétée comme une variante du type Lausanne.

4) *Les Clées VD, Bois de Chassagne* (N°s 1-3, Pl. 2)

Trois anneaux à 3, 4 et 5 nodosités proviennent de tumuli, sans autres informations. Les caractéristiques technologiques et morphologiques sont semblables: la tige ici est profilée à la surface, avec une crête entourée de zones striées, et les nodosités sont nettement dégagées, ornées de croix au sommet, bordées par des chevrons.

Nous attribuons également ces anneaux à une (ou des) tombe(s) (secondaires) La Tène A en tumulus (voir p. 51).

5) *Montagny-près-Yverdon VD*, T.1 (N° 1, Pl. 2)

Un torque à fermoir et 3 nodosités groupées, une à l'emplacement du fermoir (prolongé par le tenon conique) et 2 de part et d'autre, entourées de stries, peut être considéré comme une variante de ce type.

Datation: elle est assurée; ces anneaux à nodosités représentent, au même titre que les fibules filiformes de Marzabotto, un fossile-directeur de l'horizon LT A à l'échelon européen (Haffner 1969; voir plus bas, p. 223).

- Au Dürrnberg par exemple, les anneaux à 3 ou 4 nodosités (parfois plus) sont caractéristiques des phases *DII A1* et *DII A1-2* (Pauli 1978a, 160-161).

- D'autres tumuli du Plateau suisse ont livré de telles parures que nous attribuons à des tombes secondaires LT A: *Aarwangen BE, Zopfen* (Drack 1960, Taf. 2, 14; 3, 41-2; 4, 52) dont nous avons déjà parlé à propos d'anneaux tubulaires et de fibules (p. 347); ceux de *Muttenz* et *Pratteln* dans le Jura bâlois (Lüscher 1985, Taf. 2, 1-2; Taf. 6, 2; Taf. 8, 7-8), sont d'un type différent, plus massif, fermés ou à petits tampons.

Anneaux à fermoir à œilletons («Oesenringe»)

C'est à un troisième niveau d'associations que nous introduisons ce type de parure annulaire.

1) *Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse* (N^{os} 3-4, Pl. 1)

Deux anneaux (une paire) à fermoir à œillets ont été recueillis parmi l'ensemble du mobilier Hallstatt D et La Tène A (crochet de ceinture et anneaux tubulaires); aucune documentation ne permet toutefois de démontrer leur association au contexte LT A, hypothèse d'interprétation que nous proposons ici.

Leur tige est massive, circulaire, lisse à l'exception des extrémités cannelées transversalement près du fermoir.

Datation: il s'agit là d'un des points essentiels de l'argumentation Hallstatt D3 – La Tène A de Haffner (1969, 56; 59-60) pour le Rhin moyen tout d'abord, reprise par Lüscher (1985, 37) et mise en valeur par Schmid-Sikimić (1985, 434-436). Ce type d'anneau se rencontre déjà en contexte Ha D3 même si son utilisation maximale se situe à LT A.

- Au *Dürrenberg* par exemple, ces anneaux sont considérés comme des fossiles-directeurs de LT A et d'une phase ancienne de cet horizon (Pauli 1978a, 159-160).
- Les exemplaires à coup sûr *Ha D3* du Plateau suisse sont cannelés ou striés sur l'ensemble de la tige, comme ceux d'*Assens VD, Bois aux Allemands, d'Aubonne VD* ou de *Lausanne VD, Vernand-Dessous* (Drack 1964, Taf. 16, 9, 23; 22, 7-8) ou encore de *Langenthal BE* (Drack 1960, Taf. 10, 7, mais dont l'ensemble contient également du mobilier LT A, voir p. 219). D'autres catégories d'anneaux ont une tige intégralement cannelée et striée, comme par exemple ceux de *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 3 (Schwab 1984a, 76; Abb. 7).
- D'autres exemplaires, lisses par contre, aux extrémités seules cannelées proviennent de plusieurs tumuli de la région bâloise, à *Pratteln BL* (Lüscher 1985, Taf. 5, 1; 6, 1; 8, 1) où ils sont plus massifs, comme les anneaux à nodosités, ou plus à l'est de la région zurichoise (Drack 1970, Abb. 70, 9, 10, 11; 71, 1, 2, 3), où ils se trouvent également dans les cas documentés associés à des fibules LT A.

Dans le même tumulus du *Löwenberg*, «T.4/5», (Schwab 1984a, 77; Abb. 8), nous avons proposé de distinguer une tombe 5, Ha D3, et une tombe 4, LT A; cette dernière renfermerait un anneau de ce type, mais complètement lisse dans ce cas d'après son dessin.

Anneaux tubulaires (à fermoir à manchon)
(«Hohlringe [mit Muffenverschluss]»)

C'est au même niveau d'associations que nous introduisons ce type de parure annulaire.

1) *Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse* (N^{os} 1-2, Pl. 1)

Deux anneaux tubulaires (peut-être à fermoir à manchon, voir plus bas) se trouvent également, comme les anneaux à fermoir à tenon et nodosités, parmi l'ensemble du mobilier Hallstatt D et La Tène A (voir ci-dessus). Leur tige est creuse, de section ovale, à fermoir (non conservé dans le cas présent), ornée de motifs en croix et chevrons disposés en 4 registres séparés par des stries transversales.

Autant les motifs que la quadripartition du décor

(stries à la place de nodosités) sont caractéristiques de l'horizon en question.

2) *Montagny-près-Yverdon VD* (N^o 4, Pl. 2)

Un anneau tubulaire à fermoir à manchon est décoré de croisillons et de stries près du manchon de fermeture, motifs très proches de ceux des exemplaires de Bofflens. Par contre, le champ orné à la surface n'est pas divisé en registres distincts (comme ceux de Bofflens), mais composé d'une juxtaposition de motifs circulaires pointés et en triangles striés procurant une impression d'enchaînement continu, à la manière d'une vrille. Ce décor, la technique, la forme et le style, ne sont pas sans suggérer la comparaison avec le crochet de ceinture de Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2 (N^o 2, Pl. 2), représentatif du Premier Style celtique.

3) *Murten/Morat, Löwenberg*, T. 2 (fig. 21)

Un bracelet de même type, lisse, a été trouvé dans cette tombe secondaire, associé à 2 fibules de Marzabotto et un torque à tampons.

Datation: ce type d'anneaux se développera largement dans les tombes plates LT A (voir p. 229).

- En contexte tumulaire, sur le Plateau suisse, seuls les 2 exemplaires du tumulus 62 d'*Unterlunkhofen AG, Bärhau* (Drack 1966/67, Abb. 24, 6-8) peuvent être qualifiés de *Ha D3*, en l'absence de trouvaille LT A dans ce tumulus, et surtout vu la qualité exceptionnelle de ces anneaux, en argent avec manchon en or!, orné en plus d'un motif particulier.
- Un autre exemplaire du tumulus 1 d'*Ins BE* (Drack 1958, Taf. 5, 1) est issu d'un ensemble Ha D (?), apparemment sans mobilier LT A typique associé.
- Deux exemplaires en revanche proviennent de tumuli bernois, du tumulus 3 d'*Aarwangen BE, Zopfen* (Drack 1960, 33, déjà mentionné pour la présence d'une fibule LT A, voir p. 220) et des tumuli 4 ou 5 de *Wohlen BE, Murzelen* (Drack 1959, Taf. 13, 25), à manchon orné d'un motif en esse, lui aussi caractéristique du Premier Style.

Anneaux à tampons («Ringe mit Stempelenden»)

Une autre catégorie d'anneaux ouverts, sans fermoir, est représentée en contexte tumulaire dans notre zone d'étude uniquement par cet ensemble de *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2. Leur tige massive est lisse, sauf de part et d'autre des extrémités élargies en tampons où elle présente 3 cannelures.

- Sur le Plateau suisse, les célèbres tumuli bernois d'*Aarwangen BE, Zopfen*, tumulus 3, (Drack 1960, Taf. 1, 10, 13; 2, 22) et d'*Ins* (Drack 1958, Taf. 23, 263-265) en ont livrés, aux extrémités seules ornées, associés à des ensembles comprenant des éléments LT A.
- Plus à l'Est (région bâloise et zurichoise), cette forme est fréquente (Drack 1970).

Comme ce type d'anneau ne se rencontre pas en contexte hallstattien, sa présence est donc significative sur le plan chronologique dans les ensembles mélangés mentionnés (Lüscher 1985, 23-24, se fondant sur Haffner 1969, 56).

4. Les perles et pendeloques

La tombe de *Montagny-près-Yverdon VD*, T.1 a encore livré deux éléments de parure, de moindre importance pour la chronologie fine.

Perles en verre et en ambre (N° 2, Pl. 2)

Une série de perles subcirculaires, de teinte bleu foncé, de perles oculées d'un bleu plus clair («yeux» blancs et bleu foncé au centre), et de perles en ambre, sont en général caractéristiques de *LT A* en tombes plates (voir plus bas, p. 230).

- On en rencontre toutefois quelques exemplaires en ambre dans le tumulus de *Pratteln BL*, *Neueinschlag*, tombes 5 et 10 (Lüscher 1985, Taf. 5, 1; Taf. 9, 4-8).

Perle en bronze? (N° 3, Pl. 2)

Tige massive lisse, sans particularités, sinon une asymétrie dans sa largeur.

Les bagues sont très rares en contexte *LT A*, en général filiformes comme au *Dürrenberg* (Pauli 1978a, 170-171) ou en matière précieuse comme dans le Rhin moyen (Haffner 1976, 17); le faible diamètre en plus de notre anneau fait douter (bien qu'il s'agisse peut-être d'un enfant ou adolescent) de sa qualité de bague et nous amène à l'interpréter comme une perle en bronze.

5. Résumé typologique de l'horizon La Tène A en tumulus dans la zone d'étude (fig. 110)

Sur la base des éléments définis en Suisse occidentale, une recherche peut être entreprise et étendue à l'ensemble du Plateau dans le but d'essayer de «reconstituer» des ensembles *LT A* «purs» en milieu tumulaire, en retournant aux sources malgré une documentation déficiente (voir les études mentionnées plus haut, p. 214-215).

2. Le contenu des tombes plates La Tène A

Une étude détaillée, accompagnée de nombreuses références, d'un bon nombre des types La Tène A représentés en Suisse occidentale a été poursuivie et publiée dans la somme de Pauli (1978a).

Nous nous reportons aux remarques typologiques, chronologiques, et aux références publiées dans cet ouvrage et n'allons pas reprendre la discussion de chacun d'eux, mais relever les traits caractéristiques de l'ensemble La Tène A tel que nous le comprenons.

Nous nous limitons à relever les éléments pertinents pour notre propos (dans ce chapitre: typologie-chronologie) et ne prétendons pas établir un inventaire fastidieux de parallèles pour chaque type!

1. Les fibules

Nous ne distinguons pas les fibules en bronze des exemplaires en fer; si une seule fibule en fer provient d'une tombe secondaire en tumulus (Murten/Morat FR, Löwenberg, T.2: fig. 21), sur au moins 46 exemplaires au total (sans compter la fibule de Rochefort NE, Champ du Moulin), et pour l'ensemble de *LT A* dans notre zone d'étude, la proportion de fibules en fer est d'environ 24% (ce qui diffère peu des époques postérieures, voir p. 237).

Fibules filiformes dites «de Marzabotto»

Les caractéristiques de ce type, aux innombrables variantes (voir Schaaff 1971, 81; Pauli 1978a, 100-103), ont déjà été abordées à propos des exemplaires en tumulus de Coffrane NE, les Favargettes et de Murten/Morat FR, Löwenberg, T.2, (voir p. 220).

Le mode de fabrication fait appel à une seule pièce, un seul «fil» de bronze ou de fer; les principales caractéristiques morpho-techniques sont les suivantes:

- ressort à 4 spires larges (rarement 2 ou 3), corde externe haute;
- arc décrivant une courbe semi-circulaire (en «anse de panier»), ou en forme de triangle (de «toit»), en général de section circulaire, parfois aplati, et orné au sommet;
- pied libre, replié sur l'arc, à peu près à la même hauteur que le sommet du ressort, terminé soit pas un disque pouvant être orné d'un cabochon de corail, soit par un simple bouton prolongé d'un appendice (suggérant parfois une tête d'oiseau).

Il s'agit, nous l'avons vu, du fossile-directeur par excellence de l'horizon La Tène A (La Tène Ia pour Viollier 1916).

1) A St-Sulpice:

Cette nécropole en a livré le plus grand nombre d'exemplaires, tous différents en de nombreux points que nous ne relevons pas en détail, les jugeant non significatifs sur le plan de la chronologie (nombre de spires, forme de l'arc, terminaison du pied ou ornementation):

- *T.26 bis* (N° 1, Pl. 35) variante à ressort strié; *T.34* (N° 1, Pl. 36); *T.43* (N° 1, Pl. 40); *T.68* (N° 1, Pl. 52); *T.76* (N° 1, Pl. 54) et *T.85* (N° 1, Pl. 55) ont livré chacune un exemplaire en bronze.
- *T.35* (?) (N° 1, Pl. 36) et *T.42* (N° 1, Pl. 35) ont livré un exemplaire en fer, ainsi que:
- *T.50* (N° 1, Pl. 45, associé à une fibule «spéciale», voir ci-dessous).
- *T.45* (N°s 1-2, Pl. 41) et *T.57* (N° 1, Pl. 48) ont livré 2 exemplaires en bronze dont l'un à ressort à 2 spires et arc triangulaire.
- *T.44* (N°s 1-5, Pl. 40) a livré un exemplaire semblable, à 2 spires, 4 exemplaires en fer et un exemplaire en bronze.
- *T.48* (N°s 3-4, Pl. 42) a livré 2 exemplaires en bronze (l'un à ressort à 2 spires, associés à une fibule discoïde et une fibule «spéciale», voir ci-dessous).
- *T.40* (N° 1, Pl. 37) a livré un exemplaire en bronze (non conservé) (de type indéfini, associé à une fibule discoïde, voir ci-dessous).
- Un exemplaire en fer ne peut être attribué à une tombe précise (*Hors contexte*, N° 1, Pl. 26).

2) Dans la zone d'étude:

- *Yvonand VD*, *Niédens-Dessus*, T.1 et T.2 (N°s 1, Pl. 58) ont livré chacune un exemplaire en bronze.
- L'ensemble d'*Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N°s 2-5, Pl. 20) compte 4 exemplaires en bronze (l'un à ressort à 3 spires).

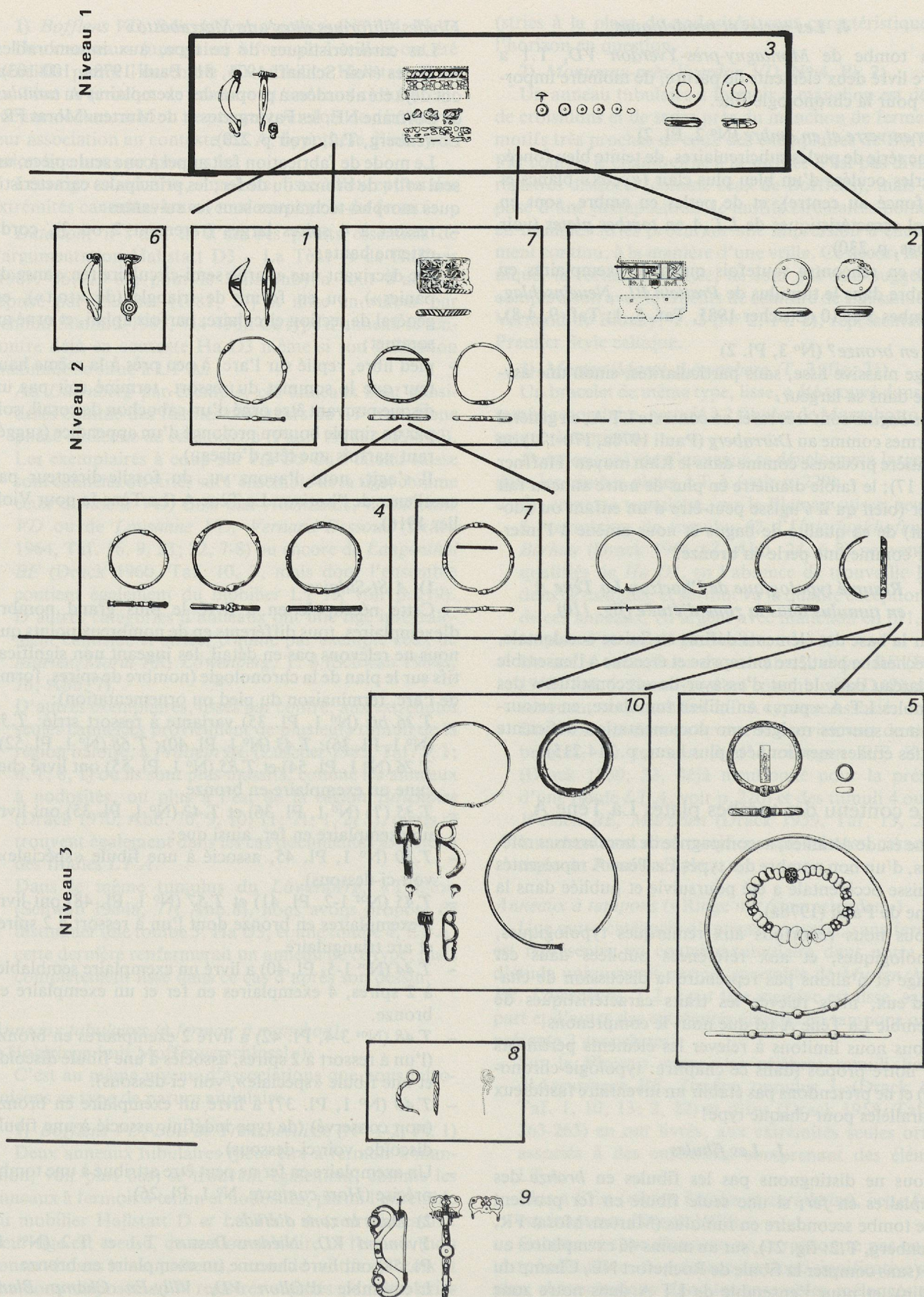


Fig. 110. Le contenu des tombes secondaires LT A en tumulus (Nos 1-10 du corpus, y compris la fibule de Rochefort NE, Champ du Moulin) et liaisons typologiques (3 niveaux d'associations).

Variantes assimilées à l'horizon LT A

Il s'agit de fibules qui présentent des similitudes avec les fibules dite de Marzabotto et avec les plus anciennes fibules de LT B; elles ont un ressort à 4 spires (un exemplaire à 3 spires), mais de plus faible diamètre que le ressort Marzabotto (comme à LT B1), un arc de forme triangulaire et un pied libre, mais rabattu en triangle sur l'arc, symétriquement par rapport au ressort; certains exemplaires de construction Marzabotto peuvent présenter, nous l'avons vu, un arc triangulaire: *St-Sulpice*, T.45 (N° 2, Pl. 41); T.57 (N° 1, Pl. 48). (Voir en outre p. 240).

1) *A St-Sulpice*:

- T.27 (N° 2, Pl. 35) et T.33 (N° 1, Pl. 35) ont livré chacune un exemplaire, le premier associé à une fibule en fer.

2) *Dans la zone d'étude*:

- L'ensemble de *Rances VD*, *Vy-des-Buissons* -2 (N° 1, Pl. 23) a livré un autre exemplaire.

Ce genre de fibule marque à nos yeux la *transition progressive* vers les types du début de La Tène B1 (voir p. 185).

- De même, nous qualifions de LT A la fibule d'*Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N° 6, Pl. 20), à pied libre rabattu sur le bas de l'arc, arc plat décrivant une vaste courbe, orné à la surface d'un motif en esse, et qui se trouve associée à un «ensemble» qualifié de LT A (fibules type de Marzabotto, parures annulaires, et collier de perles, voir p. 88).

Les fibules «spéciales» (ou «certosaoides») (Voir Kaenel 1987, 51-52).

1) *La fibule de St-Sulpice*, T.48 (N° 2, Pl. 42)

Cette fibule, provenant d'une tombe exceptionnellement riche de la nécropole (nous y reviendrons plus bas, p. 227), présente différents traits comparables au «type Lausanne» des tumuli défini plus haut (p. 218):

- ornement sur le ressort (comme sur la fibule de *Rances VD*, *Champs-des Bois*, Pl. 3) ou encore sur la fibule à doubles têtes d'oiseaux de *Rocheort NE*, *Champ du Moulin*, Pl. 3);
- forme de l'arc épaissi au centre, orné d'une crête de corail longitudinale.

Elle s'écarte pourtant de ce type par:

- sa composition en une seule pièce (comme les fibules filiformes de Marzabotto) et, par conséquent, la constitution même du ressort bilatéral faisant corps avec la tête de l'arc dans son prolongement, mais à corde interne entourant l'arc (il n'est donc pas en arbalète à spires minuscules enroulées sur un axe);
- la forme du pied redressé et surtout du porte-ardillon rectangulaire élargi rhomboïdalement à la surface, rappelant le pied des fibules «type La Certosa» avec, de surcroît, un ornement de corail à la surface; l'extrémité du pied est terminée par un bouton de corail à la place d'un disque de bronze, qui était certainement surmonté d'un second bouton (non conservé)⁴⁴.

C'est donc un type qui mérite pleinement le qualificatif de «mixte». (Cette fibule est associée à 2 fibules filiformes de Marzabotto et une fibule discoïde; voir ci-dessous.)

2) *La fibule de St-Sulpice*, T.50 (N° 2, Pl. 45)

Cette fibule, malheureusement incomplète (on ignore le mode de construction du ressort, qui semble pourtant être la pièce avec ardillon, introuvable, N° 29, Pl. 45) présente également:

- un porte-ardillon rectangulaire, élargi rhomboïdalement à la surface comme les fibules type La Certosa;
- l'extrémité du pied redressé est modelée en bouton conique;
- un arc, de section triangulaire, orné d'un élargissement au sommet et d'un disque près du ressort, à la manière de certaines fibules hallstattiennes et de La Certosa, sans parallèle dans les tombes La Tène au nord des Alpes.

Cette fibule peut être rattachée au type *11c* des fibules de La Certosa défini par Teržan (1976, en particulier la carte 36; voir p. 289).

Elle est associée dans T.50 à une fibule en fer, probablement du type de Marzabotto.

3) *La fibule d'Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N° 1, Pl. 20)

Comme les 2 exemplaires précédents, cette fibule présente des caractéristiques mixtes:

- composition en une seule pièce (comme les fibules filiformes de Marzabotto), ressort bilatéral (asymétrique dans le cas particulier à 2 et une spires);
- arc décrivant une large courbe, proche des exemplaires triangulaires définis ci-dessus (*Rances VD*, *Vy-des-Buissons* -2 par exemple), aplati et mouluré à la surface (sans la crête de corail des fibules type Lausanne ou de *St-Sulpice* T.48, voir ci-dessus);
- un porte ardillon, rectangulaire également, rhomboïdal à la surface, du type de La Certosa;
- un pied relevé terminé par un petit bouton circulaire orné de stries (en triangle?) à la surface, à la manière des fibules de La Certosa.

Comparaisons et datation:

Sur le Plateau suisse, les fibules directement comparables sont très rares.

- Un exemplaire de *Pratteln BL*, *Neueinschlag*, T.6, provient d'une tombe secondaire, d'un *tumulus* et non d'une tombe plate (Lüscher 1985, Taf. 6, 4): le ressort bilatéral (à 2 spires et corde externe), la forme de l'arc, élargi au sommet, orné de 2 moulures aux extrémités, le porte-ardillon, élargi en rhomboïde à la surface et l'extrémité du pied redressé en bouton, rattachent cet exemplaire à nos fibules «spéciales» directement inspirées des fibules de La Certosa.

Les autres parures de cette tombe, dont un torque et 2 anneaux de chevilles à fermoir à œillets, striés aux extrémités, et un bracelet à 4 nodosités et petits tampons, correspondent bien aux caractéristiques de l'horizon LT A décrit plus haut (p. 221).

⁴⁴ Cette terminaison n'est toutefois pas forcément la terminaison originale du pied de la fibule; en effet, les traces d'une réparation sont repérables, soit un épaississement dû à la soudure de la partie redressée qui s'y trouve actuellement (voir p. 110).

- Un autre exemplaire provenant de la nécropole de *Münsingen BE, Tägermatten*, T.19, associé à une fibule de Marzabotto, présente des caractéristiques voisines: un ressort à 2 spires et corde externe, un arc allongé, coudé au sommet (moins élevé que celui d'Ollon), orné de stries en chevrons, et surtout un pied libre, redressé, terminé par un minuscule bouton mouluré du genre de La Certosa (le porte-ardillon n'est pas conservé, mais un élargissement ovalaire à la surface va dans le même sens) (Osterwalder 1971/1972, Abb. 19).

Nos 3 fibules «spéciales», variantes du type *La Certosa* (et les 2 exemplaires cités comme parallèles), sont donc de construction et morphologie La Tène (par opposition aux fibules Hallstatt D3 et, dans une certaine mesure, du type Lausanne). Dans la grande famille des fibules type *La Certosa*, elles se rapprochent des variantes à porte-ardillon quadrangulaire symétrique par opposition aux variantes «tessinoises» à porte-ardillon trapézoïdal (sauf en partie peut-être celle de Pratteln: Lüscher 1985, 39).

Du point de vue de la *chronologie*, les caractéristiques de ces fibules, arc à courbure symétrique et porte-ardillon quadrangulaire ou extrémité du pied de petites dimensions (Ollon en particulier ou Münsingen BE, Tägermatten, T.19), permettent de les rapprocher de leurs modèles transalpins dans une phase ancienne de leur développement.

- Au *Dürrenberg* on les rencontre dans les 2 premières phases de l'horizon LT A (soit *DII A1* et *A2*: Pauli 1978a, 105-106).
- Au nord des Alpes, en Suisse occidentale, un exemplaire provient de *Châtillon-sur-Glâne* (Posieux FR), site «princier» de la fin de l'époque de Hallstatt.
- Un autre fragment a été mis au jour à *Martigny VS*, dans le contexte du temple indigène de la fin de La Tène et gallo-romain. Du même contexte d'offrandes provient d'ailleurs le fragment d'une fibule caractéristique du Hallstatt final (Ha D3)⁴⁵.

Fibules type *La Certosa*: variante «tessinoise»

Deux fibules de notre zone d'étude sont d'authentiques représentants de ce type de *La Certosa* qui a une large distribution au sud et à l'est des Alpes (Primas 1967; Teržan 1976; Pauli 1978a, 105-106).

- Nos 2 exemplaires proviennent de tombes fouillées anciennement: *Chêne-Bougeries GE, Arpillières* (N° 1, Pl. 4) et *Grandson VD* (N° 1, Pl. 15); elles sont caractéristiques de la variante tessinoise, à porte-ardillon trapézoïdal (par opposition au porte-ardillon rectangulaire, voir ci-dessus) élargi en forme de rhomboïde à la surface; de plus, on remarque la caractéristique essentielle du pied relevé terminé par un bouton orné en creux d'un triangle (Grandson), ou d'un quadrilatère (Chêne-Bougeries). L'exemplaire de Grandson a un ressort unilatéral, un arc coudé, élargi au sommet, orné d'un bouton au-dessus du ressort⁴⁶. Seule l'extrémité du pied de l'exemplaire de Chêne-Bougeries est conservé jusqu'au départ de l'arc.

Datation: la tombe de Grandson ne peut être datée précisément (LT A ou éventuellement LT BI, le reste du mobilier étant d'ailleurs problématique, voir p. 233).

Nous proposons une datation LT A pour la tombe de Chêne-Bougeries, sur la base de son inventaire: l'extrémité du pied (N° 2, Pl. 4) d'une fibule (variante filiforme?, voir St-Sulpice, T.57, N° 1, Pl. 48 ou Ollon VD, Villy-En Champ Blanc, N° 3, Pl. 20), de perles et pendoques (N°s 3-4, Pl. 4) et de la présence d'un anneau tubulaire à 3 rivets (N° 6, Pl. 4), qui, nous l'avons vu (p.218), se trouve dans notre zone d'étude associé à 2 tombes secondaires en tumulus d'époque LT A (la valeur d'«amulette» de cet anneau lui enlève toutefois une bonne partie de sa signification chronologique, voir p. 271)⁴⁷.

- A *Münsingen* par exemple, les fibules type *La Certosa* tessinoises se trouvent en contexte LT A (T.51, T.28 probablement d'après l'emplacement dans la zone LT A de la nécropole), mais surtout début LT BI (T.46 – ornée et réparée, voir note 46 – T.48, T.62 – ornée – T.69, T.120)⁴⁸.
- Dans l'autre nécropole de *Münsingen BE, Tägermatten*, T.24, une fibule de *La Certosa* tessinoise est associée à une fibule de Marzabotto en fer et 3 anneaux en fer (l'ensemble du mobilier est dégradé ou introuvable: Osterwalder 1971/1972, Abb. 24). Une datation de LT A peut également être avancée pour cette tombe.
- Il en va de même pour ce que nous interprétons comme tombe (s) secondaire (s) du tumulus d'*Aarwangen BE, Zopfen*, avec un bel ensemble LT A (voir p. 220).
- Le complexe provenant de tombes plates du *Üetliberg* (Uitikon ZH), recueilli en 1874, comporte, avec ces fibules tessinoises, des fibules filiformes de Marzabotto, des anneaux à fermoir à œillets, à tampons et tubulaires, pour lesquels une date LT A est proposée (Drack 1981, Abb. 29-30).

De plus, la tombe princière du *Sonnenbühl* fouillée récemment au *Üetliberg* a livré un fragment de fibule *La Certosa*⁴⁹ associée à une fibule discoïde (voir ci-dessous) et 2 rosettes, caractéristiques de LT A (Drack 1981, 12).

- Au *Tessin*, la patrie de ces fibules variantes du type *La Certosa*, elles apparaissent au début de la phase *Tessin D*, soit approximativement notre *La Tène A*, et

⁴⁵ Pour Châtillon-sur-Glâne: Schwab 1983a, Abb. 74, 4; Abb. 20, 9. Pour Martigny: Rey-Vodoz 1986, 155; Pl. 1, 2 (Pl. 1, 1: fibule Ha D3).

⁴⁶ Cette fibule présente également une trace de réparation; le ressort a été resoudé (voir note 44); si le ressort a été remplacé, il reste unilatéral et non bilatéral comme dans le cas de la fibule ornée de Münsingen, T. 46 (Hodson 1968, Pl. 19, N° 783).

⁴⁷ Dans la grande nécropole de Münsingen, un anneau tubulaire à 4 rivets provient également d'un ensemble LT A (T. 6: Hodson 1968, Pl. 2, N° 677) et un autre est apparemment (sans analyse détaillée) sans rivets (T. 12; *ibid.*, Pl. 9, N° 733).

⁴⁸ Hodson 1968, Pl. 23, N° 631; Pl. 13, N° 708 et Pl. 19, N° 783; Pl. 21, N° 789; Pl. 28, N° 851; Pl. 32, N° 560; Pl. 48, N° 333.

⁴⁹ Drack restitue une fibule *La Certosa* tessinoise, mais le fragment conservé ne permet pas de l'affirmer. Une variante plus ancienne est tout aussi envisageable.

se rencontrent encore dans les tombes *LT B1*, tout comme au nord des Alpes (et même jusque dans la phase *LT B2* à Solduno, mais réparées dans ce cas-là, voir Stöckli 1975, 13; 26, 70).

- Un fragment du pied d'une des fibules a même été retrouvé à *Vevey*, T.28, dans un contexte attribué à *LT B2* (Martin-Kilcher, 1981, Abb. 33, 6).

Du point de vue de la *chronologie interne relative*, les exemplaires tessinois, aux caractéristiques décrites plus haut (porte-ardillon, pied) sont plus récents que les exemplaires à porte-ardillon rectangulaire, arc symétrique, en contexte Hallstatt final (comme à Châtillon-sur-Glâne) et desquels sont inspirées nos fibules spéciales (voir plus haut, p. 225; Pauli 1978a, 106-107; 423 avec références).

Fibules discoïdes («Scheibenfibeln»)

Deux exemplaires proviennent de la nécropole de *St-Sulpice*:

1) *T.48* (N° 1, Pl. 42)

La plus célèbre est sans aucun doute celle de cette même tombe qui a livré 2 fibules filiformes de Marzabotto et une fibule spéciale, variante du type La Certosa (voir ci-dessus):

- la construction du ressort de la fibule support, bilatéral, est celle des fibules La Tène;
- l'arc est élargi de part et d'autre du sommet pour permettre la fixation du disque ornemental;
- le porte-ardillon est prolongé, non pas par un pied libre, mais par une autre spirale dans laquelle est passé un axe orné de perles de corail de part et d'autre (comme sur l'exemplaire type Lausanne de Rances VD, Champs-des Bois, perles en bronze dans ce cas, ou de Rochefort NE, Champ du Moulin, non conservées, voir, p. 59).

2) *T.40* (N° 1, Pl. 37)

Une autre fibule discoïde, moins luxueusement ornée, provient de cette autre tombe très riche de *St-Sulpice*:

- la construction de la fibule support est celle des fibules filiformes, avec un ressort bilatéral à 2 spires et corde externe;
- l'arc est élargi au sommet pour permettre la fixation du disque ornemental;
- le pied libre est replié sur l'arc (soudé par la corrosion du métal).

Datation: la position chronologique de la première, associé en plus à 2 autres fibules filiformes de Marzabotto et à d'autres parures, ne laisse aucun doute. La comparaison avec la fibule sœur de la tombe «princièr» de *Reinheim* (Sarre) renforce cette attribution⁵⁰. La seconde fibule est associée à une autre fibule (de Marzabotto?, malheureusement introuvable) et à des parures annulaires, caractéristiques de *LT A*.

- Une fibule discoïde se trouve également associée au mobilier *LT A* du tumulus du *Sonnenbühl* au *Uetliberg* (Uetikon ZH), ce qui permet d'aborder la relation entre tombes secondaires en tumulus et tombes plates (voir plus bas, p. 293).

- De même, le tumulus de *Wohlen BE*, *Murzelen* en a livré un exemplaire en bronze, moins luxueux, incomplet (Drack 1981, 20).

2. Les épingles

Les deux seuls exemplaires attestés ont à nouveau été recueillis à *St-Sulpice*, et justement dans deux tombes au mobilier des plus spectaculaires: *T.40* (N° 3, Pl. 37) et *T.44* (N° 6, Pl. 40), caractéristiques de *LT A* (fibules, etc., voir plus haut).

L'ornementation de la tête globulaire, à l'aide d'un cabochon d'ambre (ou peut-être de corail, *T.40*) correspond tout à fait à la technique décorative des fibules contemporaines qui poursuivent une tradition de l'ornementation hallstattienne («Fusszierfibeln» par exemple) tout comme l'extrémité du pied des fibules type Lausanne ou de la fibule spéciale de *St-Sulpice*, *T.48*, nous l'avons déjà souligné.

Ces objets, exceptionnels (voir Pauli 1978a) ne sont d'aucune aide sur le plan chronologique.

3. Des parures de la chevelure?

Quatre objets énigmatiques (malheureusement introuvables) de *St-Sulpice*, *T.40* (N°s 6-9, Pl. 37), ont été recueillis à proximité de la tête (voir Pl. 87); ils peuvent être interprétés comme des *passants* et *agrafes* associés à un ornement de la chevelure.

Leur caractère unique restreint toute signification d'ordre chronologique.

4. Les parures annulaires

Après avoir rappelé les définitions que nous retenons pour les fibules La Tène A (principal fossile-directeur) et avoir commenté les exemplaires de notre zone d'étude, c'est vers le contenu d'une autre grande classe de parures, les parures annulaires, que nous nous tournons (à nouveau principalement des torques, bracelets, anneaux de chevilles, envisagés globalement à ce stade primaire de l'analyse), à commencer par celles qui sont associées à des fibules La Tène A.

Comme dans le cas des fibules, leur grande diversité de conception et d'exécution frappe au premier abord. Nous les regroupons malgré tout en «familles» plus larges. Certains types permettent d'effectuer une confrontation directe avec les tombes secondaires en tumulus (voir p. 221).

1) 2 tombes riches de *St-Sulpice* (*T.48* et *T.40*)

C'est évidemment la nécropole de *St-Sulpice* qui sert de point de départ; elle présente en effet la seule possibilité d'analyse interne de La Tène A, en tombes plates,

⁵⁰ Keller 1965. D'autres fibules très voisines sont connues, en particulier celle de Wargemoulin (Côte-d'Or) qui est l'exemplaire le plus proche de celui de *St-Sulpice* (Henry 1933, fig. 33; Joffroy 1976, fig. 5, 2). Pour la comparaison avec *Reinheim*, voir p. 292. L'exemplaire de Mauvilly (Côte d'Or) est plus proche de celui de *Reinheim* (Champion 1985, 153, 156).

pour la Suisse occidentale, grâce à une vingtaine d'ensembles clos bien individualisés renfermant plusieurs catégories d'objets en associations.

T.48

Cette tombe exceptionnelle, avec une fibule spéciale, certosaoïde, et une fibule discoïde associées à 2 fibules filiformes, permet d'établir la relation avec 3 types de parures annulaires:

Anneaux à nodosités et fermoir à tenon (voir p. 221)

- 2 *bracelets* à 5 *nodosités* (une paire) (N^{os} 10-11, Pl. 44), fortement profilés et ornés.

Ils sont d'un type déjà décrit plus haut à propos des 3 anneaux provenant des Clées VD, Bois de Chassagne (p. 221) en *contexte tumulaire*.

- Un *torque* à fermoir à tenon (N^o 5, Pl. 42). Cet exemplaire unique peut malgré tout figurer dans la vaste catégorie de ces anneaux à nodosités.

En effet, à l'opposé de la fermeture, la tige finement moulurée est ornée d'un bouton rainuré transversalement, destiné à être inscrusté de corail, bordé de 2 disques (à corail sur une face) et de 2 groupes de 3 *nodosités* (sans corail) symétriques (soit une sorte de quadripartition asymétrique). Un décor en creux de croisillons et d'esses enchaînées ou de simples lignes sinueuses sur les boutons (Premier Style, voir p. 218) orne la tige et les nodosités sans corail.

Anneau à protubérance (voir p. 230)

Il s'agit d'un anneau massif (*diadème*?, voir p. 187; N^o 6, Pl. 44), fermé, lisse, présentant un simple renflement ovalaire proéminent à l'extérieur de la tige.

Anneaux tubulaires à fermoir (à manchon?, voir p. 222)

- 2 *anneaux de chevilles* (N^{os} 12-13, Pl. 44). Ils sont ornés de stries et motifs en chevrons de part et d'autre de la fermeture (manchons non conservés).

T.40

Cette autre tombe exceptionnelle, avec une fibule discoïde et une fibule filiforme, permet d'établir la relation avec les mêmes

- *anneaux à renflements* (N^{os} 4-5, Pl. 37),
- *anneaux tubulaires à fermoir à manchon* (N^{os} 16-17, Pl. 39),

mais encore avec d'autres catégories:

Anneaux à fermoir à œillets (voir p. 221)

- Un *torque* (N^o 10, Pl. 38) est une variante de ce type (à tige côtelée et striée); les 2 extrémités sont aplaties, rectangulaires, l'orifice est allongé et un fil d'argent assure le maintien de la fermeture. Un groupe de 3 *nodosités* (l'une plus importante, au centre), sont ornées comme le torque de T.48 (voir ci-dessus) d'esses enchaînées en creux, symétriques de part et d'autre de la fermeture.

Anneaux à tampons (voir p. 229)

- Un *bracelet* (N^o 12, Pl. 38) à tige, lisse, élargie en petits tampons tronconiques aux extrémités. Cet exemplaire est en *argent*!

Anneau côtelé à fermoir à tenon

- 2 *bracelets* (N^{os} 13-14, Pl. 38) ont le même type de fermeture que les anneaux à nodosités, mais la tige est simplement côtelée et, en plus parfois, ornée de stries transversales (comme le torque à fermoir à œillets de cette même tombe, voir ci-dessus).

2) A St-Sulpice et dans la zone d'étude

Grâce au mobilier de ces 2 sépultures de St-Sulpice, nous sommes en fait en présence de l'éventail presque complet des différents types d'anneaux représentés dans les tombes plates La Tène A!

Reprenons sommairement chaque catégorie en énumérant les éléments, et les variantes propres à notre zone d'étude:

Anneaux à 3, 4 ou 5 nodosités et fermoir à tenon

- Outre les exemplaires de *St-Sulpice*, T. 48, relevés plus haut, ces anneaux se rencontrent dans plusieurs ensembles.
- Un exemplaire à 3 nodosités et tige finement moulurée dans T.72 (N^o 1, Pl. 53), est très proche des exemplaires de T.48.

Il est intéressant de signaler la ressemblance entre ces anneaux et ceux qui ont été découverts en *contexte tumulaire*: Les Clées VD, Bois de Chassagne (N^{os} 1-3, Pl. 2) (voir p. 282).

- Un exemplaire d'*Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N^o 11, Pl. 21) est orné de motifs en chevrons et en esses avec cercles estampés (du type Premier Style).
- Un ensemble d'*Yvonand VD*, *Niédens-Dessus*, T. 1 (N^{os} 2-3, Pl. 58) renferme 2 anneaux à 5 groupes de nodosités.

Ils sont proches des exemplaires de Rances VD, Le Montet, T. 1b, en *contexte tumulaire* (N^{os} 1-2, Pl. 3).

- Un anneau à 4 nodosités, lisse, provient du *canton de Vaud*, sans plus de précision (N^o 5, Pl. 59).
- Deux anneaux à 4 nodosités ornés de motifs en chevrons rappellent des visages schématiques opposés sont également «*vaudois*», sans provenance précise malheureusement (N^{os} 3-4, Pl. 59).
- Un autre anneau à 5 nodosités est peut-être «*neuchâtelois*» (fig. 65, 2).

Le principe même de la segmentation, à l'aide de ces nodosités en relief, se retrouve sur d'autres variétés d'anneaux, aux autres modes de fermeture.

Anneau à 3 nodosités ouvert

Un exemplaire provenant d'*Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N^o 10, Pl. 21), lisse est construit sur le même principe, mais aucun fermoir à tenon n'est aménagé sur les extrémités de la tige ouverte.

Anneaux à nodosités et tampons

- Le *torque* de *Bussigny-Près-Lausanne VD*, T. 1 (N^o 1, Pl. 9), à quatre groupes de nodosités, est orné de croisillons à la surface.
- Le *torque* d'*Yvonand VD*, *Niédens-Dessus*, T. 2 (N^o 2, Pl. 58) présente au moins 4 nodosités, une plus petite près de l'ouverture, ornées d'impressions circulaires,

sans doute organisées symétriquement de part et d'autre de l'ouverture.

Le mode de fermeture est inconnu.

Anneaux à fermoir à œillets

- Outre l'exemplaire particulier à nodosités et tige côtelée de *St-Sulpice*, T. 40, décrit plus haut, un anneau à fermoir à œillets et tige cannelée de part et d'autre de l'ouverture, se rencontre ailleurs:
- T. 72 (N° 1, Pl. 53), associé à un anneau à nodosité et fermoir à tenon
- *Ollon VD*, *Villy-En Champ Blanc* (N° 7, Pl. 20), associé (?) à 2 anneaux à nodosités et fibules filiformes.

Il est intéressant de noter que les caractéristiques de ces anneaux sont semblables à celles des anneaux découverts en *contexte tumulaire*, à Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse par exemple (N°s 3-4, Pl. 1): œillets circulaires, tige lisse cannelée de part et d'autre des œillets uniquement.

Anneaux à tampons

- Outre le bracelet de *St-Sulpice*, T. 40, en argent (N° 12, Pl. 38), et le torque à nodosités de *Bussigny-Près-Lausanne VD*, T. 1 (N° 1, Pl. 9) que nous avons évoqués, plusieurs ensembles LT A ont livré de tels anneaux, principalement à *St-Sulpice*:
- Un torque de T. 50 (N° 4, Pl. 45).
- 2 anneaux de chevilles de T. 58 (N°s 4-5, Pl. 50), à tampons à peine dégagés et tige cannelée en surface de part et d'autre (comme les anneaux à œillets, voir ci-dessus).
- Un torque à tampons fortement dégagés, ornés, et à tige moulurée à la surface, de T. 66 (N° 1, Pl. 51).
- Plusieurs fragments dégradés ont été recueillis dans la tombe à incinération T. 26 bis (N° 5, Pl. 35).
- Un torque et (vraisemblablement) un autre anneau à tampons provient de *Rances VD*, *Vy-des-Buissons -2* (N°s 2-3, Pl. 23).
- Un torque à tampons prolongés par des moulures striées transversalement est attribué à *Fribourg FR* (N° 1, Pl. 67), sans contexte précis (il pourrait être plus récent, LT B, voir p. 240).

Anneaux tubulaires à fermoir à manchon (ou extrémités emboîtées, voir p. 222)

Ce type d'anneau, très répandu dans les tombes La Tène A, présente de grandes variations de détail, en particulier d'ornementation; souvent le manchon de fermeture n'est pas conservé, mais son existence peut être restituée.

- A *St-Sulpice*, en plus des 2 anneaux de chevilles de T. 48 ornés de motifs en chevrons, oculés (fortement dégradés) et ceux de T. 40, simplement ornés près de l'ouverture, décrits ci-dessus, on en rencontre dans T. 26 bis (N°s 3-4, Pl. 35); T. 44 (N° 7, Pl. 41); T. 50 (N°s 6-9, Pl. 45-46); T. 66 (N° 3, Pl. 51); T. 67 (N° 2, Pl. 52); et T. 73 (N°s 1-3, Pl. 53).
- D'autres exemplaires proviennent de *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 1 (N° 1, Pl. 22) et T. 3 (N° 2, Pl. 22);

Echandens VD (N°s 1-2, Pl. 12) et *Yverdon-les-Bains VD*, *Pré de la Cure* (N° 5, Pl. 58).

Du point de vue du décor: l'anneau d'Yverdon (malheureusement introuvable) avec un ornement de zones ondulantes striées et oculées est très proche de l'exemplaire, son voisin géographique de surcroît, de Montagny-près-Yverdon VD, mais en *contexte tumulaire* (voir p. 222).

Le torque d'Echandens VD porte également ce type de composition (tout comme 2 anneaux de *St-Sulpice*, T. 50, mais sans les motifs oculés).

Il en va de même dans une certaine mesure, pour les anneaux de T. 26 bis de *St-Sulpice* et de *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 1 avec une zone de croisillons sur les côtés.

Le décor en croisillons oculés au centre des anneaux de *St-Sulpice*, T. 73, est particulier; le manchon est orné d'une ligne ondulante rappelant celle de Montagny-près-Yverdon VD (N° 4, Pl. 2), en *contexte tumulaire*.

Les anneaux lisse (*St-Sulpice*, T. 50 ou *Echandens VD*) ou décorés principalement de motifs oculés (*St-Sulpice*, T. 40 ou *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 3), comme d'ailleurs la plupart des anneaux tubulaires, sont ornés de stries transversales de part et d'autre du manchon de l'ouverture, selon le même principe observé sur les anneaux à fermoir à œillets ou certains exemplaires à tampons (voir ci-dessus).

Le torque de *St-Sulpice*, T. 73, orné uniquement de part et d'autre de l'ouverture, présente au-delà des stries transversales, une composition de motifs en triangles et oculés proches de ceux du torque d'Echandens VD et rappelant, du point de vue formel et non technique, les visages schématiques des anneaux à nodosités du canton de Vaud (N°s 3-4, Pl. 59).

Anneaux côtelés à fermoir à tenon

- En plus des 2 bracelets de *St-Sulpice*, T. 40, ce type d'anneau se rencontre, sous cette forme, uniquement à *Rances VD*, *Vy-des-Buissons -2* (N°s 4-5, Pl. 23).
- Un autre exemplaire (malheureusement introuvable) dont il est difficile de se faire une idée précise, provient de *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 2 (N° 3, Pl. 22): il présente une série de 20 côtes marquées, séparées par des ponctuations. (A propos de l'exemplaire de *Font FR*, voir p. 141).

Anneau strié à fermoir à tenon

- Un seul exemplaire, très fin, provient de *Trey VD* (N° 3, Pl. 57). Nous avons exprimé nos doutes quant à son attribution (p. 124); en effet, des anneaux pleins de ce type, striés sur l'ensemble de la circonférence, sont connus en contexte Hallstatt final (Drack 1970, Abb. 48; 49, 55). Les 2 autres anneaux de cet «ensemble» ne permettent pas de trancher (voir ci-dessus, note 51).

Anneaux à fermoir à tenon sur nodosité

- Un torque de *St-Sulpice*, T. 50 (N° 3, Pl. 45) présente une seule nodosité à une extrémité dans laquelle s'engage le tenon ménagé sur l'autre.

- Les 2 anneaux de *St-Légier-La Chièrsaz VD, Hauteville*, T. 2 (N° 1-2, Pl. 25) sont du même type, avec en plus des extrémités côtelées de part et d'autre, comme les anneaux à œillets ou à tampons et tubulaires dont nous avons parlé.

Anneaux massifs ouverts

- Outre les anneaux à 3 et 4 nodosités d'*Ollon VD, Villy-En Champ Blanc* (N° 11, Pl. 21) et du *canton de Vaud* (N° 5, Pl. 59), un anneau de *St-Sulpice, T. 72* (N° 3, Pl. 53), à tige lisse, présente une ouverture comme découpée après coup sur un anneau fermé.
- Un anneau de *Trey VD* (N° 2, Pl. 57) est également ouvert à l'emplacement d'une protubérance (voir ci-dessus).

Anneaux aux extrémités superposées (spiralés)

- Un anneau du même type que celui de *St-Sulpice, T. 49* (N° 1, Pl. 44) a les extrémités légèrement superposées en spirale.
- Un anneau spiralé d'*Yvonand VD, Niédens-Dessus*, T. 2 (N° 3, Pl. 58) présente une série de 7 segmentations définies par groupes de 3 stries transversales.

Anneaux massifs fermés à protubérance

- Outre les anneaux de *St-Sulpice, T. 48* et *T. 40* (voir ci-dessus), d'autres anneaux du même type proviennent de *T. 43* (N° 2, 4, Pl. 40) (un grand, un diadème, et un petit, comme dans *T. 40*) et de *Trey VD* (N° 1, Pl. 57) (un grand et un petit, mais ouvert sur la protubérance, voir ci-dessus)⁵¹.

Anneaux massifs fermés lisses

- *St-Sulpice, T. 58* a livré un bracelet (N° 3, Pl. 50).
Les anneaux de *T. 42* (N° 2, Pl. 39) et *T. 45* (N° 4, Pl. 41), de petit format, ont probablement une autre fonction que celle de parure.

Anneaux en fer

Il sont très rares, en général *massifs, fermés (?)* et *lisses (?)*:

- *St-Sulpice, T. 35* (N° 2, Pl. 36) et *T. 85* (N° 2, Pl. 55), fragmentaires.

Les anneaux de *T. 34* et *T. 57* sont considérés comme des éléments de suspension de l'épée.

3) L'ensemble de Clavaleyres BE

Les 4 anneaux de Clavaleyres (enclave bernoise dans le canton de Fribourg – administrativement extraite de la zone d'étude) fournissent un bon ensemble d'anneaux à nodosités et fermoir à tenon.

L'un d'eux (N° 1, Pl. 78) à 5 groupes de 3 nodosités, est orné sur ces nodosités de motifs oculés entre des lignes ondulantes; un autre (N° 2, Pl. 78) à 3 nodosités, présente une tige striée; les 2 derniers (N° 3-4, Pl. 78), à 4 et peut-être 5 nodosités (exemplaire fragmentaire) sont lisses.

5. Les perles et pendeloques

Une autre catégorie de parures recueillies sur le haut du corps, en général dans la région du cou ou au niveau du

bassin, consiste en perles de différentes matières (*verre, ambre, terre cuite, bronze*), en général assemblées en *colliers* dont l'organisation ne peut plus être restituée (arbitraire en grande partie sans doute sur les dessins qui reproduisent l'état dans lequel sont aujourd'hui conservés ces vestiges!).

Ces perles sont associées à une série de pendeloques (dont certaines en «os» et en *Pierre* également).

Dans notre zone d'étude, les perles de La Tène ancienne sont presque exclusivement attribuables à la phase LT A. Seuls quelques exemplaires sont associés sans équivoque à des sépultures de la phase LT B1 (voir plus bas, p. 243).

1) Perles en verre

- *Perle subcirculaire, bleu foncé*: il s'agit de la variété la plus courante, représentée à *St-Sulpice: T. 26 bis* (N° 2, Pl. 35); *T. 44* (N° 8, Pl. 41); *T. 45* (N° 3, Pl. 41); *T. 48* (N° 7, Pl. 43); *T. 50* (N° 5, Pl. 45); *T. 66* (N° 2, Pl. 51); à *Ollon VD, Villy-En Champ Blanc* (N° 8, Pl. 20); à *Payerne VD, Neyremont, T. 2* (N° 1, Pl. 22); *T. 3* (N° 1, Pl. 23); à *Chêne-Bougeries GE, Arpillières* (N° 3, Pl. 4) et *Corsier GE, T. 3* (N° 1, Pl. 6).
- *Perle subcirculaire, bleu clair, oculée*: ce type est généralement associé aux perles unies bleu foncé, mais en moins grand nombre. Les «yeux» sont constitués d'une masse blanche, bleu foncé au centre (parfois dégradés); elles sont représentées en un seul exemplaire à *St-Sulpice: T. 26 bis* (N° 2, Pl. 35); *T. 40* (N° 11, Pl. 38); *T. 50* (N° 5, Pl. 45); 4 exemplaires à *Ollon VD, Villy-En Champ Blanc* (N° 8, Pl. 20) et 12 exemplaires à *Payerne VD, Neyremont, T. 2* (N° 1, Pl. 22).
- *Perle en melon, bleu clair*: cette variante est encore plus rare, représentée à *St-Sulpice: T. 40* (2 exemplaires, N° 11, Pl. 38); *T. 50* (3 exemplaires, N° 5, Pl. 45); *T. 44* (un exemplaire N° 10, Pl. 41); à *Ollon VD, Villy-En Champ Blanc* (3 exemplaires, N° 8, Pl. 20); *Payerne VD, Neyremont, T. 2* (9 exemplaires, N° 1, Pl. 22); *Chêne-Bougeries GE, Arpillières* (au moins 6 exemplaires, N° 3, Pl. 4).
- *Perle subcirculaire à motif en zigzag, claire*: cette dernière catégorie est représentée par un seul exemplaire dans 3 ensembles, à *St-Sulpice, T. 50* (N° 5, Pl. 45); *T. 58* (N° 2, Pl. 50); et à *Payerne VD, Neyremont, T. 2* (N° 1, Pl. 22).

Datation: ces différentes perles sont d'un apport limité sous l'angle de la chronologie (comme d'ailleurs les perles en ambre, voir ci-dessous); on se reportera aux observations de Haevernick à l'occasion de la publication du *Dürrenberg* (Haevernick 1974).

⁵¹ Ces anneaux à protubérance (ou renflement) sont déjà présents dans des ensembles datés du Hallstatt final, comme à Kirchdorf BE, Jaberg (Drack 1959, Taf. 6, 13) ou dans un tumulus de Châtillon-sur-Glâne (Posieux FR), dont le contexte reste toutefois peu explicite (Ramseyer 1987, 142; fig. 9, 3-5).

- Les dernières perles à décor en zigzag sont en général associées à des contextes *Ha D3*, à *Aubonne VD* (Drack 1964, Taf. 16, 19-20) ou *Kirchdorf BE, Jaberg* (Drack 1959, Taf. 6, 8-9). Toutefois, comme au *Dürrenberg*, il n'est pas étonnant d'en rencontrer encore dans des sépultures du début de La Tène (Haevernich 1974, 150).
- A l'échelon européen, ces perles en verre sont caractéristiques du début de La Tène; les perles oculées ou en melon apparaissent d'ailleurs à cette époque (Haevernich 1974, 150-151; Matthäus 1983).
- Ce qui frappe, en revanche, parmi les autres catégories de perles approximativement circulaires, c'est justement l'uniformité des formes et des couleurs, la coloration bleue étant la règle quasi générale, comme sur l'ensemble du Plateau suisse d'ailleurs (à *Münsingen* en particulier: Hodson 1968, passim).

2) Perles et pendeloques en ambre

Les perles en verre des colliers sont en général associées à des perles en ambre, de formes et dimensions variables.

- *Perles subcirculaires* (comme les perles en verre): représentées à *St-Sulpice*: T. 44 (N° 10, Pl. 41); T. 48 (N° 7, Pl. 43); T. 50 (N° 5, Pl. 45); à *Ollon VD, Villy-En-Champ Blanc* (N° 8, Pl. 20); à *Payerne VD, Neyremont*, T. 2 (N° 1, Pl. 22).
- *Perles subcirculaires de plus grand format*: représentées à *St-Sulpice*: T. 44 (un exemplaire N° 10, Pl. 41); T. 48 (N° 7, Pl. 43); à *Corsier GE*, T. 3 (N° 1, Pl. 4).
- *Perles cylindriques de taille variable*: représentées à *St-Sulpice*: T. 40 (N° 11, Pl. 38); T. 43 (N° 3, Pl. 40); T. 48 (N° 7, Pl. 43); et à *Corsier GE*, T. 3 (N° 1, Pl. 4).
- *Une perle allongée perforée longitudinalement* (sorte de pendentif): Elle n'est représentée qu'à *St-Sulpice*, T. 48 (N° 7, Pl. 43).
- *Passant multiforé*: *St-Sulpice*, T. 44 (N° 12, Pl. 45).
- De même, nous assimilons à LT A une série de perles, en verre et en ambre, qui présentent ces mêmes caractéristiques: un collier du *canton de Vaud* (sans provenance précise (N° 1, Pl. 59), 2 perles d'*Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure* (N°s 3-4, Pl. 58) et une perle de *St-Sulpice* (Hors contexte, N° 4, Pl. 26, cassée et non attribuable à une tombe précise).

Datation: un tel assemblage de perles en verre et en ambre (à part la dernière) se trouve déjà à Montagny-près-Yverdon VD en contexte tumulaire (N° 2, Pl. 2, voir p. 223).

Le passant multiforé de *St-Sulpice*, T. 44 se rencontre en milieu hallstattien, confectionné en os ou bois de cerf (références chez Pauli 1978a, 140-143).

Comme l'a à juste titre relevé Pauli (ibid., 143, note 199), pour de tels objets de «tradition hallstattienne» une transmission au sein de la famille peut être envisagée, soit pour la «valeur» de l'objet, soit en raison de la signification qu'on lui attribuait (voir plus bas, p. 271).

Des parallèles directs proviennent de la tombe «principière» de *Reinheim* (Sarre) LT A en tumulus (déjà citée à propos des objets de T. 48, p. 227).

Un exemplaire très proche a été mis au jour dans une tombe rattachable à la civilisation de Golasecca, la «tombe du 13 avril 1948» de *Pianezzo* (Primas 1965-66, Abb. 3, 8; p. 205). Cette dernière fournit un bel ensemble de l'horizon *Tessin D* (Primas 1970, redéfini et précisé par Stöckli 1975, 12-18) que l'on peut mettre en parallèle avec *La Tène A* au nord des Alpes (ibid., 70).

3) Perles en terre cuite

- On rencontre un type de perle de forme tronconique à perforation longitudinale à *St-Sulpice*, T. 50 (N° 5, Pl. 45), associée à d'autres perles en verre, en ambre et en bronze; dans T. 67 (N° 1, Pl. 52), elle est isolée:
- A *Chêne-Bougeries GE, Arpillières* (N° 4, Pl. 4), une perle identique est également associée à des perles en verre, en bronze et à 2 pendeloques en pierre.

Fonction et datation: ces différents éléments sont en général appelés «fusaïole» dans la littérature (Pauli 1975, 133). Cette interprétation, conforme au sens commun, est peu satisfaisante d'autant plus que ces «perles en terre» sont en général associées à d'autres perles (Pauli 1978a, 21).

- On en trouve de bons parallèles en contexte LT A, à *Münsingen*, par exemple (T. 6 et T. 7: Hodson 1968, Pl. 1, N° 88; 2, N° 762; Pauli 1975, Abb. 9, 2; 10, 2).
- Toutefois, des «perles» de forme semblable se rencontrent pourtant en contexte *Ha D3*, comme dans T. 3 du tumulus 10 de *Mühlacker* dans le Bade-Wurtemberg (Zürn 1970, Taf. 22, B 5-6; Taf. 52, 11). Leur valeur chronologique est limitée, comme pour les autres catégories de perles et pendeloques (voir ci-dessus).

4) Perles et pendeloques en bronze

Les éléments métalliques associés aux perles sont rares (voir Kaenel 1987, 52-54).

- *Tube de tôle enroulée*: *St-Sulpice*, T. 50 (N° 5, Pl. 45) et *Chêne-Bougeries GE, Arpillières* (N° 3^e, Pl. 4).

Il est possible, en particulier dans ce dernier cas, qu'il s'agisse du manchon de fermeture d'un anneau tubulaire en utilisation secondaire.

- Un anneau à moulure centrale: *St-Sulpice*, T. 44 (N° 11, Pl. 41).

Ce petit élément revêt une signification non seulement sous l'angle chronologique mais dans la recherche des contacts à longue distance.

Nous l'envisageons ici uniquement en terme de chronologie: il s'agit, comme l'a reconnu avec perspicacité Stöckli (1975, 70), de l'anneau de fermeture d'une fibule à sanguisuga originaire du sud des Alpes et en utilisation secondaire parmi les perles de T. 44. Nous avons déjà relevé plus haut la présence d'un passant en ambre et son analogie avec un exemplaire tessinois; ce fragment de fibule à sanguisuga, attribuable à la même phase *Tessin D*, de la civilisation de *Golasecca*, phase III A2 et surtout A3 de De Marinis (1981, Fig. 4) permet ainsi d'effectuer une autre procédure de «cross-dating» entre le sud et le nord des Alpes.

- Un anneau creux: *Corsier GE*, T. 3 (N° 1a, Pl. 6).

Comme dans le cas de St-Sulpice, T. 44, il s'agit de l'ornement d'une fibule *a sanguisuga* en utilisation secondaire, associé à des perles en verre et en ambre peut-être interprété de la même manière sous l'angle chronologique bien que des exemplaires plus récents existent, à Giubiasco au Tessin, notamment (Stöckli 1975, Taf. 2 ss.; passim).

– Une pendeloque en forme de panier («rundbodiger Körbchenanhänger»): St-Sulpice, T. 48 (N° 8, Pl. 44).

Datation: ce type de pendeloque est généralement associé à un contexte Ha D3 (voir p. 216, quand il peut être établi avec certitude, comme à Aubonne VD dans notre zone d'étude – Drack 1964, Taf. 16, 21-22; voir Pauli 1978a, 427-428; 147, Abb. 19, avec références bibliographiques; De Marinis 1981, 232)⁵².

L'exemplaire de St-Sulpice, en contexte LT A, prend donc une position particulière au nord des Alpes, mais il faut remarquer qu'il est massif, et non creux comme les exemplaires «typiques»; de plus il est associé à une pendeloque d'un type voisin, plus récente (voir ci-dessous). Voilà une confirmation des doutes émis sur la valeur chronologique à attribuer à ces petits éléments de «parure», dont la signification qu'on leur attribuait alors a pu entraîner des durées de vie plus étendues.

– Une pendeloque profilée en forme de quille («profilierter Körbchenanhänger»): St-Sulpice, T. 48 (N° 9, Pl. 41).

Datation: ce type de pendeloque ne se rencontre pas, contrairement au type précédent, en contexte Ha D3, mais bien en contexte LT A (ou Tessin D, au sud des Alpes: Stöckli 1975, 170). Il est donc tout à fait à sa place à St-Sulpice (Pauli 1978a, 428, avec références bibliographiques; De Marinis 1981, 232).

– Un anneau à ailettes: Cet exemplaire, sans parallèle direct sous cette forme, provient également de St-Sulpice, T. 44 (N° 10, Pl. 41).

5) Pendeloques en «os» et en pierre

Il s'agit en fait de dents, de fragments de bois de cerf et de fossiles.

– Une canine de renard: associée aux différentes perles en verre de Payerne VD, Neyremont, T. 2 (N° 2, Pl. 22).

– Une couronne de bois de cerf: provenant de Payerne VD, Neyremont, T. 4 (N° 1, Pl. 22). Scié et perforé transversalement sur le pourtour, cet élément était sans doute destiné à être cousu ou ficelé sur une partie du vêtement.

– 2 coquillages fossiles: associés aux perles en verre de la tombe à incinération de Chêne-Bougeries GE, Arpillières, T. 1 (N°s 8-9, Pl. 4).

Ces différentes pendeloques-amulettes, n'ont pas une valeur en soi stricte au plan de la chronologie, nous l'avons relevé à maintes reprises (voir Pauli 1975, 128-130).

6. La ceinture

Elle est représentée par 2 crochets de ceinture:

– St-Sulpice, T. 44 (N° 12, Pl. 41) a livré une tôle de

bronze de forme triangulaire ornée à la surface, repliée en crochet à l'extrémité et qui conserve la trace d'un rivet en fer. Nous l'interprétons comme crochet de ceinture sans garniture.

Ce dernier, associé à différentes perles et pendeloques, devrait en fait figurer parmi les amulettes dont nous avons parlé ci-dessus.

– Payerne VD, Neyremont, T. 4 (N° 2, Pl. 22) a livré la garniture d'un crochet de ceinture (malheureusement introuvable) en forme de coffret, mais de petites dimensions et lisse, différent des exemplaires recueillis en contexte tumulaire (voir p. 217).

7. Les armes et éléments de suspension ou d'ornement de l'épée

1) Les armes

2 tombes de St-Sulpice peuvent être attribuées à des «guerriers» LT A (sans tenir compte de T. 44)⁵³:

T. 57 (N°s 6-7, Pl. 49): épée dans son fourreau, avec 2 rivets de la poignée et pointe de lance, en fer.

T. 34 (N°s 7-8, Pl. 36): épée dans son fourreau en fer.

– La forme de l'épée (qui n'a pas été retirée du fourreau) ne peut être restituée, l'extrémité apointée transparaît sous la rouille de l'exemplaire de T. 57, l'épaulé semble être oblique à 45° dans les deux cas.

– Les 2 rivets sont à double tête.

– Le fourreau de T. 34 présente une embouchure convexe et une pièce de suspension étroite et haute; la bouterolle n'est pas conservée.

Des traces de décor sont reconnaissables au-dessus de la bouterolle.

– Le fourreau de T. 57 (conservé uniquement dans sa partie distale) montre le départ d'une bouterolle dont une barrette transversale est conservée sur le revers (2 anneaux) et sur l'avant. Le fourreau semble avoir été finement estampé.

– La pointe de lance de T. 57 (N° 8, Pl. 49), emmanchée sur une hampe en bois, présente un décor gravé et ponctué exceptionnel, caractéristique du Premier Style (oiseaux adossés, ornements de peltes, etc.: Osterhaus 1969, Abb. 2, 6).

D'autres épées et fourreaux:

– Faoug VD (N°s 1-2, Pl. 13). Cette épée dans son fourreau, très dégradés et partiellement conservés, présente une lame très courte et effilée à la pointe, caractéristique des armes du début de La Tène.

– Grandson VD (N° 2, Pl. 15). Cette épée, également très dégradée (le fourreau n'est pas conservé), n'apporte aucune indication supplémentaire; sa courte taille est en accord avec les exemplaires de La Tène ancienne.

⁵² Une pendeloque de ce type a été recueillie par un prospecteur à Baulmes VD (ASSPA 66, 1983, 266; fig. 30). Son origine (tumulus bouleversé?) ne peut être précisée (voir p. 306).

⁵³ Le talon de lance (introuvable) de St-Sulpice, T. 44 (tombe double) ne peut être attribué à une tombe de guerrier, compte tenu de la composition de l'ensemble du mobilier. Il convient de le considérer dans la catégorie des «amulettes» (voir p. 271).

Nous qualifions cet ensemble de *LT A*, mais sur la base de la fibule type La Certosa, variante tessinoise; une datation *LT B1* est tout aussi défendable (fibule réparée; les autres armes sont en outre suspectes et pourraient être attribuées à l'époque médiévale, malgré les dires de l'inventeur (voir p. 79, 226).

– *Cudrefin VD* (N^{os} 1-2, Pl. 10). Cette épée, très effilée et étroite, à lame profilée et incisée horizontalement (le «*incised laddering*» de De Navarro 1966), ainsi que le fourreau à bouterolle ajourée, sont bien caractéristiques du tout début de La Tène. Remarquons la pièce de suspension particulièrement allongée.

Malheureusement isolée de tout contexte (d'ailleurs nous avons des doutes quant à sa provenance d'une sépulture, voir p. 75, remarque 1) elle reste à l'écart des discussions.

2) Des anneaux de suspension et ornements

– Nous interprétons les anneaux en fer de *St-Sulpice*, T. 57 (introuvable, N^{os} 4-5, Pl. 48) comme éléments de la suspension de l'épée à la taille.

– Il en va de même pour les 2 anneaux en fer de T. 34 (introuvables N^{os} 3-4, Pl. 36).

En revanche, la fonction des 2 «éléments» en fer (non conservés, N^{os} 5-6, Pl. 36) associés au mobilier de cette même tombe, reste inconnue.

La valeur chronologique de ces objets est quasi nulle.

– La tombe à incinération de *Chêne-Bougeries GE*, *Arpillières*, T. 1, bien que dépourvue d'armes (du moins aucune n'a été recueillie) a livré: un fragment d'*anneau en fer* (N^o 7, Pl. 4) qui peut très bien être interprété comme anneau de suspension d'une épée; un *anneau tubulaire à 3 rivets* (N^o 6, Pl. 4) du même type que ceux qui ont été découverts, associés à des garnitures de crochets de ceinture en forme de coffret à Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2 et Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse, en *contexte tumulaire* (voir plus haut, p. 218).

3. Interprétation chronologique de l'ensemble du mobilier La Tène A

Sur la base des éléments typologiques retenus et sommairement définis plus haut, il est possible de tenter une confrontation entre les différentes catégories envisagées, et globalement entre les tombes secondaires en tumulus et les tombes plates attribuées à *LT A*.

1^{er} argument: les éléments nouveaux dans les tombes La Tène A

Ce sont sur ces éléments que repose la définition «La Tène» par rapport à «Hallstatt».

En résumé

On retiendra:

– les crochets de ceinture à garniture en forme de coffret, + anneaux tubulaires à 3 rivets, + rivets (ou clous) ornementaux,

- les fibules types Lausanne, «spéciales» (certosaoïdes), La Certosa variante tessinoise, discoïdes et filiformes (de Marzabotto),
- des parures annulaires (anneaux à nodosités, à tampons),
- des perles et pendeloques (en verre «bleu», subcirculaires, à décor oculé, des pendeloques en bronze profilée en forme de quille, en «os» et en pierre),
- des armes (épées en fer avec anneaux de suspension et lances).

2^e argument: les éléments Hallstatt D 3 qui perdurent ou évoluent au cours de La Tène A

Fibules:

Seules des caractéristiques technologiques hallstattiennes, comme la forme et le mode de construction de l'arc et du ressort, se retrouvent dans les tombes *LT A*.

Les fibules Ha D3 (à double timbale ou à pied orné) ont totalement disparu.

Parures annulaires:

– Les *anneaux à fermoir à œillets* se trouvent déjà en contexte Hallstatt D3 et encore en contexte La Tène A. Toutefois, les exemplaires Ha D3 sont en général ornés de stries ou cannelés sur toute la tige, alors que les exemplaires *LT A* sont en général lisses, ornés uniquement de part et d'autre des œillets du fermoir (voir p. 222).

– Le système du *fermoir à tenon*, déjà adopté à la phase Ha D3, se généralise au cours de *LT A*.

– Les *anneaux tubulaires à fermoir à manchon* ne se trouvent en principe pas avant *LT A* dans notre zone d'étude; quelques précurseurs sur le Plateau suisse et ailleurs dans le monde celtique peuvent toutefois faire partie d'ensembles Ha D3.

– Les *perles en verre à décor en zigzag* se rencontrent en général en milieu Ha D3, mais également encore dans quelques tombes *LT A*.

Perles et pendeloques:

– Les *perles en ambre et en terre cuite*, dans notre zone d'étude, ne se rencontrent pas en contexte Ha D3, comme c'est le cas dans d'autres régions. Il en va de même pour le *passant multiforme en ambre*.

– La *pendeloque en forme de panier* Ha D3 se retrouve également une fois en contexte *LT A* (bien qu'elle soit d'un type massif, différent).

La fonction d'*amulette* de ces perles et pendeloques a été bien mise en valeur par Pauli (1975). Par là même, une signification chronologique précise ne peut être assignée à de tels objets; c'est notamment le cas de *St-Sulpice*, T. 48, avec la pendeloque en forme de panier.

3^e argument: les éléments de La Tène A en tumulus qui se retrouvent (ou non) dans les tombes plates

Cette question va nous permettre d'évaluer la distance (s'il y en a une, et qui a priori n'est pas forcément chronologique mais peut-être d'ordre sociologique) entre cet horizon *LT A* en tumulus, clair et bien défini malgré sa

	Tombes secondaires en tumulus	Tombes plates	
Ha D3			
LT A			
Horizon ancien			
Horizon récent			
LT B1			

Saint-Sulpice
(T.48, 40, 44, 50)
Münsingen

Tab. 13 Chronologie relative et relation entre tombes secondaires en tumulus et tombes plates dans la zone d'étude. (L'attribution de quelques tombes du noyau central de la nécropole de Saint-Sulpice – T.48, 40, 44, 50 – à un horizon «ancien», antérieur au début des inhumations à Münsingen, est proposée à titre d'hypothèse).

faible représentativité, et l'horizon LT A des tombes plates.

- Les *crochets de ceinture en bronze à garniture en forme de coffret* richement ornée, définis plus haut au point de départ de l'analyse, ne se retrouvent pas dans les tombes plates de la zone d'étude, ni d'ailleurs des régions avoisinantes.
- Les *rivets (ou clous) ornementaux* en bronze, associés à la *ceinture* ne s'y retrouvent pas non plus.
- Les *anneaux tubulaires* en bronze, associés à la *ceinture*, composés de 2 coques assemblées par des rivets (3 semble être la règle) se retrouvent en revanche dans un ensemble à Chêne-Bougeries GE, Arpillières, T. 1; cet exemplaire est associé à d'autres éléments (amulettes) assimilés à La Tène A.
- La fibule *type Lausanne* ne se trouve pas, telle que nous l'avons définie, dans les tombes plates, même si certains des éléments, comme l'ornement d'une crête de «corail» ou le développement du pied libre marqueront encore les étapes suivantes de La Tène ancienne.
- La *fibule filiforme*, type de Marzabotto, se trouve en tumulus comme, et surtout, en tombe plate.
- Les *parures annulaires, perles et pendeloques* se trouvent déjà dans les tombes secondaires en tumulus, mais sont beaucoup plus abondantes dans les tombes plates.

Particularité de St-Sulpice

Quelques tombes plates exceptionnellement riches au centre de cette nécropole ont livré des éléments qui sont caractéristiques des tombes en tumulus, dans la zone d'étude et dans le sud-ouest de l'Allemagne.

T.48, T.40, T.44, T.50:

La présence de fibules type La Certosa, certosaïde, ou de fibules discoïdes (avec parures annulaires, colliers de perles, pendeloques, etc.), les rapproche du groupe des sépultures en tumulus.

L'organisation même du centre de la nécropole (T. 40, T. 48 et T. 43 en particulier), pourrait faire penser à la disposition des tombes dans un *tumulus*, mais il est impossible de vérifier cette hypothèse (voir plus bas, p. 293).

Chronologie relative

Nous illustrons ici notre conception du passage Hallstatt D3 – LT B1 sur la base du *contexte interne* uniquement.

Nous concevons donc la séquence Ha D3-LT A-LT B1 comme progressive et ne voyons pas la nécessité d'introduire, pour notre zone d'étude, un «Nebeneinander», de quelque ampleur qu'il soit (théoriquement plausible mais qui ne peut être étayé par aucune évidence archéologique incontestable dans l'état de la recherche).

Il est clair que le faible échantillon de documents produits ne permet pas de se prononcer avec une assurance définitive.

Sérialisation au sein de La Tène A

Il nous paraît possible de proposer une division de LT A en 2 «Horizons», auxquels nous attribuons une signification de type chronologique (et non uniquement horizontale ou sociologique).

Nous évitons consciemment de proposer une terminologie autre que «ancien» et «récent» pour ces subdivisions qui n'ont de valeur que dans le contexte interne et sont basées sur des évidences peu nombreuses.

Nous les envisageons comme des termes d'attente qui devront probablement être mieux définis à l'avenir et confrontés aux résultats des études en cours dans des zones voisines⁵⁴.

La Tène A «überregional»

Si nous confrontons nos données aux autres régions, et avant tout à la région de Hunsrück-Eifel ou au Dürrnberg, (ou même à la Champagne), nous constatons que le faciès LT A de Suisse occidentale ne comporte pas les éléments les plus anciens définis comme «La Tène», en par-

⁵⁴ Une appellation LT A1 et LT A2 est avancée avec une extrême prudence, sans être appliquée strictement, dans le cas des tumuli de la région bâloise (Lüscher 1985, 57; 59); bien que nous soyons en accord sur le fond de sa proposition, indémontrée, nous nous gardons d'y associer la distinction des pratiques funéraires que nous ne jugeons pas superposables et nous n'opposons pas un «Hügelgräber – LT A1» à un «Flachgräber – LT A2» (ibid., 57) de manière catégorique.

ticulier le crochet de ceinture ajouré ou les «Koppelringe» du Rhin moyen (Haffner 1976, Beilage 3-8), qui pourraient très bien, d'après les coutumes funéraires en usage, se rencontrer dans notre région. La riche vaisselle métallique de type «princier» fait en revanche totalement défaut.

On a bien de la peine à reconnaître ce qui correspondrait au HEK IIA1 du *Rhin moyen*. Mais, d'une part la sériation HEK IIA1/IIA2 est basée sur très peu d'éléments et fort difficile à valider en l'absence de céramique (argument fondamental, Haffner 1972), ce qui pourrait être un indice de courte durée pour la phase HEK IIA1 (Haffner 1976, 90), d'autre part l'absence de ces fossiles-directeurs métalliques du Rhin moyen ne nous paraît pas contraignante (vu leur rareté et leur spécificité fonctionnelle); d'ailleurs on les rencontre hors de notre petite zone d'étude, dans la région bernoise ou près de Singen dans le Bade-Wurtemberg.

En *France de l'Est* (principalement en *Champagne*), une nouvelle chronologie indépendante de la Tène a été proposée par Hatt et Roualet (1977). La terminologie nous paraît peu heureuse du fait des confusions immanquables avec la terminologie Wiedmer-Stern-Viollier-Hodson: ce qui correspond à LT A est qualifié de «La Tène Ancienne Ia» et de «La Tène Ancienne Ib» (qui n'ont rien à voir avec LT Ia et LT Ib!).

Cette bipartition, bien que fondée sur des mobiliers différents, peut dans ses grandes lignes être comparée à celle que nous avons dégagée: les crochets de ceinture (ajourés) et les fibules à relents technologiques et morphologiques hallstattiens, ne se retrouvent que dans l'horizon le plus ancien, dont la tombe très riche de La Motte-Saint-Valentin est un des meilleurs représentants (voir p. 256).

Quant au *Dürrnberg*, mis à part les mêmes crochets de ceinture ajourés et les «Koppelringe» ou les anneaux à fermoir à œillets des phases D II A1-2 (Pauli 1978a, Beilage 15), les autres types retenus (à part les perles en verre) sont trop spécifiques pour être recherchés dans le monde occidental auquel appartient notre zone d'étude.

En *Bohême*, une bipartition en LT A1 et LT A2 (qui n'a rien à voir avec la terminologie de Uenze!, voir p. 211) a été proposée par (Waldhauser 1987, 33, avec références), mais sur la base de la céramique. Une tentative de corrélation avec notre zone d'étude est trop hasardeuse.

En conclusion, nous admettons (jusqu'à preuve du contraire) que le passage Hallstatt-La Tène s'est effectué en Suisse occidentale «en même temps» que dans les régions prestigieuses du Rhin moyen ou de la Champagne, sans devoir faire intervenir les célèbres notions de «retard» ou de «conservatisme» évoquées plus haut.

	HEK	Dürrnberg	Suisse occidentale
Ha D3	HEK I B	D I D3	Ha D3
LT A	HEK II A1 A2	A1 D II A2 A3	LT A ----- Horizon récent
LT B1	HEK II A3 HEK II B	B1a D II B1b B1c	LT B1

Tab. 14 Chronologie relative: corrélations entre régions.

3. Les tombes La Tène B dans la zone d'étude

1. Transition La Tène A La Tène B et sériation au sein de La Tène B

Le problème de cette transition n'est de loin pas aussi discuté que celui de la période précédente (Hallstatt D3 – La Tène A); l'enjeu, sur le plan des modèles explicatifs a en effet été jugé moindre, selon un consensus général, d'autant plus qu'aucune rupture nette dans l'évolution typologique du mobilier ne permet d'envisager une discontinuité, argument auquel s'ajoute d'ailleurs le développement «normal» des grandes nécropoles.

Aucune sépulture secondaire en tumulus dans notre zone d'étude ne peut dès lors être attribuée à La Tène B⁵⁵.

⁵⁵ Le seul cas attesté sur le Plateau suisse semble être celui d'Oberbögen SO (Lüscher 1981). Il n'en va pas de même dans la région de Pontarlier où du mobilier LT B (et même plus récent, de la fin de La Tène) a été recueilli dans la fouille des tumuli.

De même, en Bavière du Sud, Krämer (1985, 17-18) note la présence de tombes secondaires LT B et C.

Hodson 1968 (Münsingen) Horizon Chronologie relative		Système «Reinecke» adapté	Appellations retenues
A	Ia	A	A (horizon «ancien») ----- (horizon «récent»)
B/D	Ia/b	B1	B1 (horizon «ancien») ----- (horizon «récent»)
E	Ib early		
F/H	Ib late		
I/K	Ic early	B2	B2
L/P	Ic late		
Q/T	Ic/II	C1	C1
U	IIa		
V	IIb	C2	C2

Tab. 15 Chronologie relative: corrélations et appellations retenues dans la zone d'étude (voir tab. 2-3).

Références à Münsingen pour La Tène ancienne et moyenne

Le meilleur guide pour envisager une sériation au sein de La Tène B et La Tène C est naturellement la nécropole de Münsingen qui, voisine de notre zone d'étude, fonctionne comme site de référence (point de départ et/ou de validation suivant les cas) pour nos propres remarques. Nous renonçons, sauf cas particulier, à effectuer des comparaisons à longue distance, comme nous l'avons fait pour LT A, Münsingen servant d'ailleurs de référence dans la plupart des régions celtiques.

L'exemple unique de Münsingen, avec un grand nombre de sépultures au mobilier abondant, a permis à Hodson (1968) de montrer une continuité dans le développement de cette nécropole de LT A (notre horizon «récent», voir p. 234) à LT C2.

Nous nous rallions à la démonstration de Hodson qui, dans l'ensemble, est conforme à notre propre vision, mis à part quelques questions de détail, non pertinentes pour notre propos et que nous n'évoquerons pas ici.

Le phénomène de continuité est bien mis en valeur à Münsingen, avec un découpage en «Horizons» (A – V); nous n'utilisons toutefois pas les appellations très nuancées de Hodson, applicables à Münsingen uniquement, mais nous les simplifions en éliminant les horizons de «transition», évidents dans cette optique de continuité. Un tel découpage pourrait d'ailleurs être poursuivi à l'infini, au-delà des limites raisonnables de notre interprétation chronologique et surtout de l'utilité qu'elle peut

avoir pour susciter des explications sur d'autres plans (voir plus bas, p. 244)⁵⁶.

Les césures arbitraires n'existant qu'en fonction des définitions adoptées, nous introduisons, comme dans le cas de LT A, des appréciations (que nous justifierons) sans terminologie précise, permettant d'isoler dans certains cas un faciès «ancien» d'un faciès «récent» de LT B1; nous les considérons également comme des termes d'attente (l'horizon «récent» correspondant, avec une partie de LT B2, à la notion «Duchcov-Münsingen», voir p. 239, 380)⁵⁷.

⁵⁶ On trouvera des prises de position sur la sériation de Hodson dans les différents compte rendus qui ont été publiés, en particulier par Fischer, F. (1972b) Sangmeister (1969b) et Joachim (1971b). Voir en outre Stork 1972/73; Martin-Kilcher 1973 ou Stöckli 1975.

Notre position ici est très voisine de celle de Stöckli (1975, 19-21), qui a ventilé les tombes de «transition» dans les cases B1 ou B2 (comme d'ailleurs entre A et B1, B2 et C1).

⁵⁷ De telles tentatives de sériation fine de LT B ont été poursuivies dans d'autres régions, mais qui à ce jour restent sans incidence sur les interprétations du développement plus général de la civilisation. Pour la Champagne, voir Hatt et Roualet 1977.

En Bavière, Krämer (1985, 1, 2) distingue bien un «Hügelgräberlatène» (tumuli) d'un «Flachgräberlatène» (tombes plates) en 3 phases, auxquelles il superpose les concepts chronologiques de LT A et LT B/C. En revanche, aucune rupture n'est reconnaissable dans l'évolution du mobilier, qu'il ventile, par définition soit en LT A soit en LT B1 (son «Älteres Flachgräberlatène»).

La confusion (inutile à notre sens) introduite par Uenze qui considère que LT A seul mérite l'appellation La Tène ancienne, et qui qualifie de La Tène moyenne également LT B, n'est pas retenue ici (voir Krämer 1985, 16-18).

Pour la Bohême du Nord, voir Waldhauser 1987 (avec références).

Seul l'affinement de la chronologie absolue permettra d'apprécier à l'avenir si ces distinctions sont justifiées et si elles correspondent réellement à une durée relative de chaque phase, de LT A à LT C, ce qu'il est actuellement impossible d'évaluer.

Dans notre zone d'étude, nous avons vu que seule la nécropole de *St-Sulpice* offrait la possibilité d'entreprendre une analyse interne du genre de Münsingen (p. 179 ss). Toutefois, les données de la «stratigraphie horizontale», au-delà du centre LT A, n'ont pas abouti à l'établissement d'une table aussi claire dans ses grandes lignes que celle de Münsingen; une zone *LT B1* peut grossièrement être opposée à une zone *LT B2* (ouest → nord-est), mais une sériation à l'intérieur de LT B1 ou de LT B2 reste problématique et sans validation dans l'état actuel des recherches (voir p. 190).

La nécropole de *Vevey*, fouillée partiellement, ne permet pas de procéder à une sériation interne de LT B, surtout en l'absence presque totale d'éléments LT B2! (Martin-Kilcher 1981, Abb. 18), et du fait de la concentration des éléments LT B1 dans un horizon «récent» (ibid., 114-115).

2. Le contenu des tombes La Tène B

1. Les fibules

Les fibules LT B se distinguent nettement des fibules LT A de par leurs caractéristiques morphologiques: les fibules mixtes ou «spéciales», à relents technologiques hallstattiens, ont disparu au profit des exemplaires construits en une seule pièce à la suite des fibules filiformes «de Marzabotto», qui disparaissent à leur tour (elles représentaient l'élément le plus déterminant de la définition de LT A).

D'un point de vue *quantitatif simpliste*, les fibules attribuées à LT B sont environ 3 fois plus nombreuses dans notre zone d'étude que celles définies comme LT A; la proportion LT B1 – LT B2 est approximativement la même (ce qui ne permet évidemment pas de comparer la durée relative de chaque phase, qui doit être soumise aux corrections apportées par les changements de pratiques touchant la quantité du mobilier funéraire)⁵⁸.

Au cours de LT B, la proportion de fibules en *bronze* par rapport aux exemplaires en *fer* varie peu: à LT B1 on compte environ 1/3 de fibules en fer alors qu'à LT B2, cette proportion a tendance à diminuer (25-30%) dans notre zone d'étude (comme c'était le cas à LT A, voir p. 223).

Les critères de distinction retenus pour les fibules LT B sont de l'ordre de la morphologie générale, du détail des parties et de l'ornementation:

- La forme générale de la fibule est caractérisée par un étirement de l'arc en longueur, sans élargissement ou aplatissement au sommet (d'où d'innombrables variantes de forme et d'ornementation à la surface).
- Les parties de la fibule: le ressort, plus petit, se compose de 4 spires de faible diamètre sur les exemplaires les plus anciens; le nombre de spires a ensuite tendance

à augmenter vers un nombre de 6 qui constitue une sorte de «norme» à la fin de LT B1 (quelques cas à 8 spires); la corde, externe sur les exemplaires les plus anciens (dans la tradition des fibules filiformes), peut aussi bien être externe ou interne dans le cours de LT B1, et parfois entourer l'arc; le pied, libre, de peu d'ampleur sur les exemplaires les plus anciens, va s'appuyer sur le bas de l'arc en formant un petit triangle (prolongeant ainsi les exemplaires qualifiés de LT A, à arc en forme de triangle, voir p. 223). La tendance observée au cours de LT B est celle d'une augmentation progressive de l'importance du pied, qui décrit une courbe de plus en plus large et qui finit par s'appuyer sur le sommet de l'arc, à LT B2 (annonçant dès lors le pas technologique du recours à une griffe de fixation, le critère classique de définition des fibules de schéma La Tène moyenne qui marque par là même le début conventionnel de La Tène C).

- L'ornementation est très variée: on retiendra avant tout les motifs caractéristiques du style dit de Waldalgesheim, ou «Végétal continu», de LT B1, qui remplace les éléments du Premier Style.

La Tène B1

Une sériation fine des fibules LT B1 peut être envisagée sur la base de critères morphologiques et d'ornementation.

Comme nous l'avons introduit à propos de *St-Sulpice* (p. 189), et en l'absence de définitions précises et qui auraient une valeur générale, nous nous contentons d'isoler un horizon «récent» que nous assimilons à l'horizon des «fibules de Dux», et qui correspond très bien aux données de Münsingen (voir plus bas; note 59).

Par opposition, nous qualifions d'«ancien» un horizon antérieur, que nous renonçons à scinder à nouveau en deux phases évolutives (l'enjeu d'un tel affinement étant jugé nul dans l'état des recherches pour notre zone d'étude) indémontrable à l'aide de «stratigraphies horizontales» et sans possibilité de validation externe (nous prédisons pour l'avenir une tripartition de LT B1 et non la simple bipartition de Hodson B1 «early», B1 «late») (voir note 57).

La durée relative de chacun de ces horizons reste inconnue, rappelons-le. Si les deux extrêmes sont facilement identifiables, la variété des fibules et de leurs parties est telle qu'il n'est pas possible d'appliquer systématiquement cette distinction à tous les ensembles, surtout si le reste du mobilier est peu caractéristique. Il est d'ailleurs impossible de fixer une limite nette au cours de cette évolution continue, à moins de faire intervenir de nouvelles définitions.

Dans les interprétations générales du développement de la période de La Tène dans notre zone d'étude et sur les cartes de répartitions (fig. 100;114) nous ne tenons pas compte de cette subdivision.

⁵⁸ A Münsingen, ce changement est bien observable à l'aide de la table de Martin-Kilcher (1973, Abb. 2; 30).

Horizon «ancien»

Sous cette appellation sont regroupées les fibules à arc allongé et court pied, libre, rabattu en triangle sur la base de l'arc.

- Le ressort est en général à 4 spires et corde externe; dans un cas à *St-Sulpice*, T. 63 (N° 1, Pl. 51), la spire externe et la corde sont ornés de motifs estampés.

Nous considérons que très rapidement le nombre des spires du ressort augmente et l'on rencontre des exemplaires à 6 spires, corde externe toujours: *St-Sulpice*, T. 10 (N° 1, Pl. 30); T. 24 (N° 3, Pl. 33); *Yverdon-les-Bains VD*, *Pré de la Cure* (N° 1, Pl. 58). On trouve encore quelques exemplaires à corde interne: *St-Sulpice*, T. 18 (N° 1, Pl. 31); T. 65 (N° 1, Pl. 51) et même à 8 spires et corde entourant l'arc dans des compositions à arc mouluré: T. 7 (N° 2, Pl. 28).

- Le pied peut être orné d'un cabochon de corail de dimensions restreintes (quelques mm. de diamètre) fixé sur un disque à l'aide d'un rivet, ou mouluré et orné d'un bouton ovoïde (soit le même genre de terminaison que sur les fibules filiformes LT A, voir p. 223); il n'y a pas de signification d'ordre chronologique à rechercher dans le traitement différencié de la terminaison du pied, contrairement à ce que pensait par exemple Viollier (1916, 9-10), et l'on rencontre ces 2 variantes associées dans les mêmes tombes: à *St-Sulpice*, T. 24 (N°s 3-4, Pl. 23); T. 10 (N°s 1-2, Pl. 30); ou à *Corsier GE*, T. 2 (N°s 1-2, Pl. 6) par exemple.

Nous considérons que l'évolution va dans le sens d'une augmentation de la taille du cabochon et de sa complexité: il peut alors être composé de plusieurs éléments ornés, disposés en rayon autour d'un élément central et fixés à l'aide de plusieurs rivets.

Un cas particulier à *St-Sulpice*, T. 41 (N° 1, Pl. 39): un bouton de corail perforé est glissé dans l'axe de la terminaison du pied (à la manière des ornements des fibules «spéciales» ou discoïdes LT A, voir p. 225, 227). Cette même fibule présente en outre un arc quadrangulaire tout à fait particulier, orné de motifs en creux en forme de croix.

Une fibule très proche typologiquement malgré des différences dans la forme des croix de l'arc et de la terminaison du pied a été recueillie dans une sépulture de Tuchomysl (tombe 6), en Bohême; elle est associée à une autre longue fibule à arc strié (Waldhauser 1987, Taf. 33, 1; 44, 7).

- L'arc, de filiforme va s'épaissir et être orné de différents motifs en creux, allant de simples stries transversales: *Rances VD*, *Vy-des-Buissons* – 1 (N° 1, Pl. 23) ou estampés: *St-Sulpice*, T. 5 (N° 2, Pl. 47), aux compositions élaborées dans le style dit de Waldalgesheim: *Environs de Murten/Morat FR* – 1 (N° 1, Pl. 73); *St-Sulpice*, T. 24 (N° 3, Pl. 33); T. 10 (N° 1, Pl. 30); T. 7 (N° 2, Pl. 28).

Il est parfois orné d'une crête de corail, à la manière des fibules LT A (voir p. 347): *St-Sulpice*, T. 63 (N° 1, Pl. 51); T. 9 (N° 1, Pl. 29), exemplaire en fer; T. 23 (N° 4, Pl. 33); l'arc est de surcroît strié sur les 2 premiers

exemplaires (rappelons toutefois que les stries sont rarement décelables sur les exemplaires en fer!).

Un cas particulier à *St-Sulpice*, T. 26 (N° 2, Pl. 34): cette fibule présente un arc aplati, orné à la surface, et une construction de ressort à 6 spires et corde interne (le «canon», des futures fibules de Dux, voir ci-dessous) tout à fait particulière dans la région; elle est associée à une fibule en fer d'aspect «ancien» (N° 1, Pl. 34) qui pourrait se placer au début de l'horizon suivant, comme en Bohême (Waldhauser 1987, Taf. 12, 4).

Horizon «récent»

Du point de vue de la morphologie générale de la fibule, l'arc, toujours allongé et aplati, évolue dans le sens d'un étranglement près du ressort et à l'opposé au contact du porte-ardillon. Il en résulte un profil en forme d'oméga de plus en plus prononcé.

Fibules «de Dux» et fibules à arc strié

Nous isolons une série de complexes caractérisés avant tout par la fibule dite *de Dux*⁵⁹. Les traits communs de ces fibules aux multiples variantes, sont les suivants:

- ressort à 6 spires et corde interne;
- arc aplati, mouluré à la surface;
- pied libre, replié sur l'arc mouluré à l'extrémité, prolongé par un appendice, en général conique.

On les rencontre:

- à *St-Sulpice*, T. 2 (N° 3, Pl. 27), T. 15 (N°s 1-2, Pl. 31), T. 39 (N° 2, Pl. 37), T. 46 (N° 3, Pl. 41), T. 55 (Pl. 47); – A *Corsier GE*, T. 1 (N° 3, Pl. 5), *Belmont-sur-Yverdon VD* (N° 11, Pl. 7), *Schmitten FR*, *Schmitzenzeggacker*, T. 2 (N° 1, Pl. 77).

Elles sont également bien représentées à *Vevey*, T. 12 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 29, 11-12), T. 21 (ibid., Abb. 32, 1), T. 23 (ibid., Abb. 32, 7-9) ou T. 27 (ibid., Abb. 34, 3-4) avec des formes de l'arc diverses.

A ces fibules sont associées de petites fibules filiformes à 4 ou surtout 6 spires et corde externe et à arc strié.

Cette caractéristique de l'arc, strié, déjà relevée précédemment (p. 312), trouve son application maximale au cours de cet horizon «récent»:

- à *St-Sulpice*, T. 1 (N° 3, Pl. 27); T. 22 (N° 1, Pl. 32); T. 29 (N° 2, Pl. 35); T. 37 (N° 1, Pl. 37); T. 38 (N° 1, Pl. 37); T. 39 (N° 1, Pl. 37); T. 46 (N° 2, Pl. 44);
- à *Vevey*, T. 11 (Martin Kilcher 1981, Abb. 29/8); T. 23 (ibid., Abb. 32/6); T. 27 (ibid., Abb. 34/1); T. 29 (ibid., Abb. 35/4).

⁵⁹ Nous considérons toutefois le type «de Dux» de manière plus restrictive que Hodson (voir à ce propos les réticences de Fischer, F. 1972b ou de Kruta 1971, 17): la fibule à arc plat, de forme ovale, bien que de construction «Dux» (6 spires, corde interne) n'en fait plus partie (dans son type 31, celles de T. 61: Pl. 27, N° 830; T. 84: Pl. 39, N° 443 ou T. 121: pl. 49, N° 346; à *St-Sulpice*, celle de T. 5, N° 3, Pl. 28 ou T. 46 N° 4, Pl. 41). Sur la base d'autres critères (fibules à pied décrivant une large courbe: T. 84: Pl. 39, N° 440b; T. 121: Pl. 49, N° 348, comme *St-Sulpice*, T. 62, N° 1, Pl. 50) ou les fibules «Münsingen-Andelfingen», à pied émaillé, on est tenté de les qualifier de LT B2 (voir plus bas, p. 239); voilà qui conforte la notion «Duchcov-Münsingen» propagée en particulier par Kruta (voir p. 239, 283).

Le pied de ces fibules est soit mouluré (exemplaires à ressort à 4 spires) soit orné d'un petit cabochon de corail (ressort à 6 spires sur certains exemplaires associés aux fibules de Dux «classiques»; on remarque en outre un exemplaire à 6 spires et corde interne: *St-Sulpice*, T. 18 (N° 1, Pl. 31).

L'exemplaire à 8 spires de T. 65 (N° 1, Pl. 51), de par sa position dans la nécropole et la forme de l'arc, nous paraît plus ancien, toutefois sans argument convaincant (voir l'exemplaire, de grand format, de la tombe 6 de Tuchomyšl, Waldhauser 1987, Taf. 33, 2).

L'individualité de ce type de fibules à arc strié a déjà été relevée, en dernier par Martin-Kilcher (1981, 114). Remarquons à nouveau que ces stries ont très bien pu disparaître du fait de l'usure sur un certain nombre de fibules filiformes...

Fibules à arc perlé ou orné d'une crête de corail

- D'autres fibules de ce même horizon ont un arc perlé, comme sur un exemplaire de construction et forme générale «Dux» provenant de *Schmitt FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 2 (N° 2, Pl. 77) et sur des exemplaires à ressort à 4 spires, corde externe et pied libre mouluré de *Gland VD*, *La Lignière* (N°s 3-4, Pl. 14).
- Une fibule en fer de *St-Sulpice*, T. 23 (N° 1, Pl. 33) présente un arc également perlé et un pied orné d'un disque de diamètre plus grand, comme l'exemplaire en bronze qui lui est associé (N° 2, Pl. 33), avec une troisième fibule à arc orné d'une crête de corail (N° 3, Pl. 33). (Les caractéristiques des premières les rapprochent des exemplaires qualifiés de LT B2 plus bas).
- 2 fibules de *Vevey*, T. 29 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 33, 1-2) sont ornées d'une crête de corail; elles sont associées à une fibule à arc strié (ibid., 4) ainsi qu'à une fibule à arc filiforme allongé et à pied orné d'un cabochon de petit diamètre (ibid., 3), comme sur un exemplaire de *Corsier GE*, T. 1 (N° 1, Pl. 5) associé lui-même à une fibule ornée d'une esse en creux et à une fibule de Dux (N°s 2-3, Pl. 5).

Fibule de Münsingen?

Comme pour la fibule de Dux, cette appellation s'applique à différentes réalités, faute de définition précise, suite aux classifications de Beltz (1911, 679-680). Par extension, on l'a utilisée dans la littérature pour qualifier toute fibule LT B à pied orné d'un gros cabochon de corail (Kruta 1976-1977, 24; 29; L'Art celtique en Gaule 1983-1984, 55).

Une telle imprécision entraîne un grand risque de confusion, surtout dans les tentatives visant à obtenir une meilleure sériation chronologique au sein de LT B, tout d'abord LT B1- LT B2, puis, sur la base de Münsingen, au sein même de LT B1 et de LT B2.

En France on a pris l'habitude de qualifier de «phase *Duchcov Münsingen*», en se référant à l'horizon de la trouvaille de Dux avec ses fibules et au site de Münsingen, un regroupement qui repose sur des critères essentiellement stylistiques (Kruta 1979); en fait, cette «phase» correspond à notre horizon LT B1 «récent» + une partie de LT B2 (voir p. 283).

Fibule type Münsingen-Andelfingen

Cette appellation recouvre une réalité typologique plus précise, soit une fibule de petite taille, trapue, à arc asymétrique, en général surélevé au-dessus du ressort à 4 ou surtout 6 spires et corde externe, avec un pied orné d'un disque émaillé retenu par un rivet, lui-même orné et prolongé par un appendice triangulaire (Champion 1985, 146). Cette définition restrictive est plus directement applicable à notre propos, d'autant plus que l'émail intervenait déjà dans la première appellation de Beltz (1911, 680).

Nous nous gardons ici d'introduire de nouvelles définitions et évitons d'utiliser une notion imprécise de fibule de Münsingen, mais considérons que la plupart des fibules à pied discoïde, ornées de corail assemblé ou d'émail, sont représentatives d'un horizon large, selon la définition de Kruta (1979), débordant sur la phase conventionnelle LT B2, sans qu'une limite précise ne puisse être tracée⁶⁰.

La Tène B2

Le développement en plan de la nécropole de St-Sulpice permet, dans une faible mesure, d'approcher une distinction sommaire entre ces 2 horizons: LT B1 «récent» – LT B2.

Les fibules de l'horizon de Dux et des fibules à arc strié sont en effet concentrées dans le secteur nord-ouest de la nécropole. Les fibules LT B2 se trouvent au contraire dans la partie nord-est de cette même nécropole, avec toutefois quelques ensembles dans la zone B1 (T. 12, T. 25, T. 62); cela correspond bien à l'image de Münsingen avec une interpénétration des deux secteurs d'inhumation.

On ne peut donc pas, dans l'état de la recherche, définir une césure nette sur la base des fibules uniquement (l'horizon *Duchcov-Münsingen* ou les contextes des fibules *Münsingen-Andelfingen*, évoquées ci-dessus, le montrent bien).

Sans entrer dans le détail et à l'aide de quelques exemples, on peut relever les caractéristiques principales des fibules de LT B2:

- le dégagement du pied libre, prenant une grande importance en regard des proportions de la fibule, au détriment de l'arc qui se referme en arc de cercle, tout en décrivant une large courbe, et qui vient s'appuyer sur l'arc, à la limite directement sur son sommet (voir par exemple *Broc FR*, *Villa Cailler*, T. 1-4 (N° 1, Pl. 64).

L'extrémité du pied est aussi variée qu'à LT B1, soit moulurée à la manière des fibules de Dux, soit terminée par un bouton ovoïde orné: *St-Sulpice*, T. 62 (N° 1, Pl. 50); *Belmont-sur-Yverdon VD*, N°s 9-11, Pl. 7) ou par une énorme sphère: *Rances VD*, *Pra-Técoz*, T. 1-T. 3 (N°s 1, Pl. 23), soit encore terminée par un disque de grand diamètre, orné d'un cabochon constitué de plusieurs éléments de corail concentriques rivetés.

⁶⁰ C'est d'ailleurs la position qui a été adoptée lors du cours «Chronologie» de 1986, ce que les ensembles retenus montrent clairement (Kaenel et Müller 1986).

- Le ressort également, dans de nombreux cas, s'étire et compte 8, 10 ou même jusqu'à 12 ou 16 spires, parfois enroulées autour d'un axe.
- L'arc est filiforme (les stries transversales ont disparu) ou massif, épaissi au centre, lisse et surtout mouluré ou perlé. Une variante d'arc aplati, élargi en forme de bouclier ovalaire dérive très vraisemblablement en partie des fibules de Dux (voir note 59): par exemple *St-Sulpice*, T. 82 (N° 1, Pl. 55) et T. 86 (N° 2, Pl. 55), à corde externe, mais pied replié sur le sommet de l'arc. L'exemplaire de T. 5 (N° 3, Pl. 28), que nous avons qualifié de LT B1, exprime bien cette transition avec un pied décrivant une large courbe (comme la fibule qui lui est associée) et un arc en bouclier. Les fibules de *Bièvre VD, Champagne* (N°s 1-3, Pl. 8) vont peut-être dans la même direction.

Fibules à arc segmenté et pied orné d'un gros cabochon

- Une série de fibules, aux caractéristiques semblables ou très proches, représentatives de cette phase LT B2, présentent un ressort à 8 spires, corde externe, un arc segmenté en grosses perles, et un disque supportant un cabochon démesuré à l'extrémité du pied, composé d'une série d'éléments de corail assemblés: *St-Sulpice*, T. 81 (N° 2, Pl. 55); *St-Sulpice VD, En Champagne-2* (N° 1, Pl. 26); *Lausanne VD, En Malley, T.1* (N° 1, Pl. 15); *Belmont-sur-Yverdon VD*, (N° 2, Pl. 7).
- D'autres fibules leur sont très proches: celles de *Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-8* (N° 1, Pl. 72) (pied introuvable). La fibule de *Broc FR, Villa Cailler*, T. 6 (N° 1, Pl. 65) est un exemplaire unique à arc quadrangulaire et cabochon en bronze.
- La fibule de *Genève?, Lit du Rhône*, (N° 1, Pl. 6) à ressort à une spire autour d'un arc en fer, mais au pied mouluré terminé par un bouton biconique sans cabochon de corail, appartient à la même famille.
- L'exemplaire de *Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-6* (N° 1, Pl. 71) est plus éloigné: ressort à 10 spires et corde externe mais arc lisse et pied terminé par un disque mouluré (le cabochon n'est pas conservé).
- Nous avons qualifié de LT B2 (et non de LT B1, horizon «récent») la tombe 3 de *Schmitten FR, Schmittenzelgacker*, essentiellement sur la base d'une fibule à pied décrivant une large courbe (N° 1, Pl. 7) bien que l'arc décoré en chevrons la rapproche d'exemplaires plus anciens et qu'elle soit associée à une fibule à long arc filiforme rappelant celles de Vevey, T. 29 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 33, 3) ou de Corsier GE, T. 1 (N° 1, Pl. 5) évoquées plus haut. La troisième fibule de cette tombe de Schmitten présente un arc segmenté et un pied orné d'un gros cabochon, comme sur les fibules décrites précédemment, bien qu'il ne soit pas composite, mais «émaillé», suite à une réparation.

Dernières fibules à pied libre

En queue d'évolution de ces fibules LT B2 à pied libre soit de schéma La Tène ancienne, se place une série de fibules à arc aplati, de forme ovalaire, ou circulaire lisse, à nouveau allongé, terminé par un pied décrivant une large courbe, présentant un bouton sphérique ou plano-

sphérique prolongé par un appendice terminé également par un bouton ou une spatule qui s'appuie sur le sommet de l'arc, à l'emplacement où viendra se fixer la griffe des fibules de schéma La Tène moyenne.

On les trouve d'ailleurs encore associées à des fibules de schéma La Tène moyenne au début de La Tène C.

Ces fibules sont particulièrement bien typées et représentatives de cet horizon de «transition» LT B2/C1, que l'on rencontre en contexte défini comme LT B2 (absence de types LT C1), par exemple à *Münsingen*: T. 119, T. 129, T. 130, T. 145, T. 157, ou LT C1: T. 101, T. 149, T. 161 (Hodson 1968, passim).

La tendance à l'allongement de l'arc et surtout du pied, et sa terminaison sur le sommet de l'arc, en font le prédécesseur direct des fibules de schéma La Tène moyenne de T. 11 ou T. 164 de Münsingen, par exemple, (Hodson 1968, Pl. 72; 74). Le passage à une griffe fixée sur le sommet de l'arc ne représente plus qu'un détail technologique, une simple modification de la terminaison de l'appendice.

Sérialisation au sein de LT B2?

Malgré l'absence de ce type de fibules à *St-Sulpice* (p. 190), qui nous pousse à envisager un abandon de la nécropole dans le courant de LT B2 et non à la fin de cette phase, nous avons renoncé à subdiviser LT B2 en un horizon «ancien» et un horizon «récent» sur la base de documents jugés insuffisants dans notre zone d'étude.

2. Les parures annulaires

La Tène B1

Nous pouvons également, à la suite des observations effectuées sur les fibules, distinguer schématiquement 2 horizons.

Horizon «ancien»

La transition LT A – LT B s'effectue sans aucune rupture sur le plan typologique, comme dans le cas des fibules. Il ne nous a pas non plus paru utile d'introduire un horizon de «transition» LT A/B1 par analogie à celui de Münsingen (Hodson 1968, horizons B/D) que nous aurions pu proposer, avant tout pour 3 tombes de *St-Sulpice*: T. 70, T. 24 et T. 52; nous avons malgré tout rangé résolument ces dernières sous l'étiquette LT B1 «ancien», eu regard à la définition adoptée pour le début de LT B sur la base des fibules à arc allongé. la fibule de T. 70 est d'ailleurs à la limite des fibules à arc en forme de «toit» de LT A, mais sa forme symétrique, allongée, et le pied replié en triangle vers le sommet de l'arc ont forcé une attribution à LT B1. Une liaison topographique rapproche T. 70 du noyau LT A de *St-Sulpice*, (fig. 100; 106).

Eléments LT A qui perdurent:

- *Anneaux à nodosités et fermoir à tenon*: *St-Sulpice*, T. 70 (N° 3, Pl. 52); cet exemplaire présente 8 nodosités (et non 3, 4 ou 5 comme à LT A).
- *Anneaux à tampons*, finement côtelés et striés sur le pourtour, ou simplement aux extrémités comme les

exemplaires LT A: *St-Sulpice*, T. 24 (N°s 7-8, Pl. 34); T. 56 (N°s 11-12, Pl. 48); *St-Sulpice VD*, *En Champagne-1* (N° 1, Pl. 25); *Ecublens FR* (N°s 2-4, Pl. 67); *Romont FR*, *Arruffens* (N°s 1-2, Pl. 77).

- Anneaux à protubérance, comme celui d'*Ecublens FR* (N° 1, Pl. 67) et éventuellement de *St-Sulpice*, T. 20 (N° 1, Pl. 31) ou *Corsier GE*, T. 1 (N° 5, Pl. 5).
- Anneaux tubulaires à fermoir à manchon, ornés à la surface de motifs en chevrons. Les exemplaires de *St-Sulpice*, T. 56 (N°s 9-10, Pl. 48), très proches des exemplaires LT A de T. 50 (ces deux tombes sont d'ailleurs voisines dans la nécropole, fig. 106), et sont associés à d'authentiques fibules LT B1.

Ces différentes variétés d'anneaux vont progressivement se transformer:

- Les anneaux à nodosités et fermoir à tenon se couvrent de motifs en chevrons: *Corsier GE*, T. 3 (N°s 2-3, Pl. 6); les nodosités disparaissent: *Corsier GE*, T. 2 (N° 3, Pl. 6).
- Les anneaux tubulaires à fermoir à manchon ou à emboîtement vont également se couvrir de motifs en chevrons: *St-Sulpice VD*, *En Champagne - 1*, T. 1 (N°s 2-5, Pl. 25-26); *Gurmels/Cormondes FR* (N°s 1-2, Pl. 75 [Stähli 1977, Type 2]); leur section va se rétrécir, le fermoir constitué est simplement strié à la surface: *Gimel VD*, *La Combe du Fresne* (N°s 2-5, Pl. 14).

Des anneaux particuliers:

- Une paire d'anneaux à tige en bandeau ornée à la surface et aux extrémités terminées par des tampons, de *Gurmels/Cormondes FR* (N°s 3-4, Pl. 75), sont associés à 2 anneaux tubulaires.
- Une paire d'anneaux à tampons de *Montagny-Monts FR*, *Cousset-Le Châtelet*, T. 1 (N°s 1-2, Pl. 76), poinçonnés sur toute la tige, ne trouvent pas de parallèles directs (une attribution à LT A ne peut être exclue a priori, ce type de décor étant par ailleurs présent sur 2 anneaux de *Münsingen*, T. 8a (Hodson 1968, Pl. 4, N° 698b, en contexte LT A).

Horizon «récent»

Quelques types nouveaux, rares, ont été recueillis associés à des fibules de Dux et variantes récentes:

- Anneau côtelé à fermoir à tenon: *St-Sulpice*, T. 1 (N° 4, Pl. 27); une paire d'anneaux très proches, aux côtes moins marquées provient de *Rances VD*, *Vydes-Buissons-2* (N°s 4-5, Pl. 23).
- Anneaux à nodosités et tampons, ornées d'une esse: *St-Sulpice*, T. 5 (N° 5, Pl. 28); T. 28 (N° 2, Pl. 5) (voir p. 294).
- Anneau à protubérance, comme ceux de l'horizon «ancien»: *St-Sulpice*, T. 36 (N° 2, Pl. 36). Anneaux en méandres de *St-Sulpice*, T. 2 (N° 5, Pl. 27); T. 16 (N° 2, Pl. 31); de *Gland VD*, *La Lignière*, T. 1 (N° 7, Pl. 14) et de *Corsier GE*, T. 1 (N° 6, Pl. 5).
- Anneaux massifs, lisses, associés aux anneaux en méandres dans 2 cas: *Gland VD*, *La Lignière*, T. 1 (N° 6, Pl. 14) et *Corsier GE*, T. 1 (N° 4, Pl. 5, avec un

anneau à faible protubérance, N° 5, comme à LT A; voir plus haut).

D'autres anneaux ne peuvent être attribués, faute d'associations évidentes, si ce n'est sur la base de comparaisons ou grâce au reste du mobilier du groupe de tombes desquelles ils proviennent:

- Anneau à 3 nodosités et fermoir à tenon, orné d'esses d'*Echandens VD* (N° 3, Pl. 12), très proche de l'exemplaire de *Vevey*, T. 12 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 29, 10) (malgré les 2 autres anneaux tubulaires LT A du même ensemble, dont l'origine n'est pas assurée, rapelons-le).
- Anneaux en ruban, lisses ou ornés de stries et ponctuations à la surface: *Schmitten FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 1-3 (N°s 1-2, Pl. 77), proche des bagues de la même période (voir plus bas).
- Anneau à cabochons d'*Ecublens VD*, *Bassenges*, T. 1 (N° 1, Pl. 12), proche de par le découpage et l'ornement de la tige des exemplaires «type *Deisswil*» à un seul cabochon (*Münsingen*, T. 61, T. 68, T. 121: Hodson 1968, Pl. 27, N° 819; 31, N° 589; 49, N° 354).

La Tène B 2

Contrairement à l'horizon «récent» de LT B1, la phase LT B2 est caractérisée par une grande abondance et diversité de parures annulaires, la plupart, malheureusement, isolées ou sans association significative.

La tendance générale, outre quelques innovations technologiques (mode de construction, matière utilisée) va dans le sens d'un changement stylistique caractérisé par deux aspects complémentaires:

- un élargissement des parures annulaires;
- une segmentation en relief et le développement du style dit «plastique».

Ce mode d'expression, qui correspond d'ailleurs au surdimensionnement de certaines parties des fibules (arc, pied, voir p. 240), est qualifié de «baroque» par Berger (1967, 330).

- Les anneaux tubulaires, lisses ou côtelés, ne se rencontrent plus que dans un ensemble de *Broc FR*, *Villa Cailler*, T. 6 (N° 6, 15-16, Pl. 65-66) et à *Schmitten FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 3 (N° 1, Pl. 77).
- Un anneau en méandres provient de l'ensemble qualifié de LT B2 de *Belmont-sur-Yverdon VD* (N° 20, Pl. 7).
- Les anneaux massifs, fermés, dans leur variante mince, sont représentés à *Bièrre VD*, *Champagne* (N°s 4-5, Pl. 8); *Aumont FR*, *Petit-Chaney*, T. 1 (N° 4, Pl. 62); T. 4 (N° 2, Pl. 62), *St-Sulpice*, T. 79 (N° 5, Pl. 55); T. 81 (N° 3, Pl. 55).
- Un anneau composite de *St-Sulpice*, T. 52 (N° 2, Pl. 46) est constitué d'un anneau en bronze, massif, étroit, entouré de 2 anneaux simples en fer.
- On rencontre une variante plus épaisse également, lisse, comme à *Vulliens VD*, *Bressonnaz-Dessus-La Planche*, T. 2 (N° 2, Pl. 57); *St-Sulpice VD*, *En Champagne-2*, T. 1 (N° 2, Pl. 2); *Lausanne VD*, *En Villars sous Montbenon*, T. 1 (N° 1, Pl. 16); *Meyrin GE*, *Veyrot*, T. 1 (N° 3, Pl. 6).

Des anneaux à noyau en argile

Une série d'anneaux ayant le même aspect que ces anneaux en bronze massifs, larges, décrits en dernier lieu, sont en fait plus légers et constitués d'un noyau en argile sur lequel a été coulée une feuille de bronze de faible épaisseur (environ 1 mm.). Quelques exemplaires de ce «type» proviennent d'Aubonne VD (N° 1, Pl. 7); Lausanne VD, En Villars sous Montbenon, T. 1 (N° 1, Pl. 16); Chesalles-sur-Oron VD, La Corbe, T. 1 (N° 3, Pl. 9), associé à un anneau (N° 4) du même mode de construction mais torsadé à la surface et sur les côtés; Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N° 17, Pl. 64).

Cette astuce technologique, en vue d'alléger les parures et peut-être d'économiser la matière première, est liée à la tendance évolutive du nouveau style (dit plastique) qui accorde une importance privilégiée au volume des réalisations.

Des anneaux en «lignite»

Dans le même ordre d'idées, le recours au «lignite» permet de réaliser des bracelets larges et plus légers: Lausanne VD, En Malley, T. 1 (N° 4, Pl. 16); St-Sulpice, T. 25 (N° 2, Pl. 34); Lausanne VD, Beaulieu, T. 1 (N° 2, Pl. 15), Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-4 (N° 6, Pl. 70).

Nous conservons les guillemets faute d'analyse pour qualifier les exemplaires de cette famille qu'il serait peut-être plus juste, contrairement à l'usage, de qualifier de *sapropélite* (voir à ce propos les travaux de Rochna (1961, 332-334; 343-344). Au sujet des exemplaires hallstattiens de Suisse occidentale, il envisage une provenance locale du matériel (Rochna 1962, 72). Pour nos anneaux LT B2 ou LT C1 (voir p. 247), il serait intéressant de définir s'il s'agit de *sapropélite* de Bohême.

Des anneaux creux

- Un anneau creux, large, de Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N° 18, Pl. 64), dans un mauvais état de conservation ne représente en fait qu'un placage extérieur sur une matière organique vraisemblablement du bois, à l'aide de petits clous de bronze.
- Nous assimilons à cette catégorie d'anneaux l'anneau creux en fer de St-Sulpice, T. 71 (N° 2, Pl. 52), également fixé sur une âme sans doute en bois.

La position de cette tombe dans la nécropole parle en faveur de l'attribution proposée (secteur nord, LT B2, voir fig. 94; 100).

- Un autre anneau creux de ces mêmes tombes mélangées de Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N° 19, Pl. 65), ne représente que la partie visible de la parure à *fermoir mobile* massif particulier (voir p. 283).

Des anneaux à tige segmentée

Ils constituent la variété la plus caractéristique de la phase LT B2, avec différents types de segmentation et sont particulièrement intéressants sur le plan culturel (voir p. 297).

- Anneaux côtelés à tampons de Bière VD, Champagne (N° 8, Pl. 8); Crissier VD (N° 1, Pl. 10); Lausanne VD, Vidy (N° 1, Pl. 16); Aumont FR, T. 4 (N° 1, Pl. 62); Echallens VD, Argilliez, T. 1 (N° 1, Pl. 11).

- Anneau perlé à tampons de Vulliens VD, Bressonnaz-Dessus-La Planche, T. 1 (N° 3, Pl. 57).

L'anneau de Yens VD? (N° 1, Pl. 57) lui est dans une certaine mesure comparable.

- Anneaux perlés à fermoir mobile de Bière VD, Champagne (N° 9, Pl. 8), d'Aumont FR, Petit-Chaney, T. 1 (N° 3, Pl. 62) et de Pully VD, La Rosiaz (N° 1, Pl. 23): ils sont presque identiques.

Celui de Lausanne VD, En Malley, T. 1 (N° 3, Pl. 16) est orné de perles organisées différemment.

- Anneaux à godrons massifs, fermés («Buckelringe»; «Nussringe») de Lausanne VD, En Malley, T. 1 (N° 2, Pl. 15), Broc FR, Villa Cailler, T. 5 (N° 2, Pl. 65), ornés de ponctuations à St-Sulpice VD, En Champagny-3 (N° 2, Pl. 26) et peut-être à Lausanne VD, Beaulieu, T. 1 (N° 1, Pl. 15).
- Anneaux à godrons creux, fermés («Hohlbuckelringe») de Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N° 20-21, Pl. 65) et T. 6 (N° 7, Pl. 65).
- Anneaux à godrons creux et fermoir mobile, «type Longirod»: leurs ornements plastiques caractéristiques en forme d'esses, se rencontrent à Longirod VD-1 (N° 4, Pl. 17), Chesalles-sur-Oron, La Corbe, T. 1 (N° 5, Pl. 9) et Gruyères FR, Epagny-Aux Addoux, T. 1 (N° 3, Pl. 74); T. 7 (N° 5, Pl. 74).

Une variante, ornée de pastillage et faux filigrane a été mise au jour à Lausanne VD (N° 1, Pl. 16).

Des anneaux particuliers

- Une paire d'anneaux massifs à fermoir mobile à tenon, et décor «plastique», en 4 segments, proviennent de Gruyère FR, Epagny-Aux Addoux, T. 1 (N° 3-4, Pl. 74); ils sont associés à un anneau à godrons, de type Longirod; une pendeloque est passée dans le tenon de fermeture de la pièce mobile.
- Un anneau massif à fermoir à tenon et rivet de St-Sulpice, T. 87 (N° 1, Pl. 55), se rapproche du principe de construction des anneaux à godrons et des anneaux à décor perlé pour le détail; les 3 perles de chaque groupe sont plus grosses et entourées d'un motif en faux filigrane.
- Un anneau à fermoir à tenon de Prilly VD (N° 1, Pl. 23) présente une tige massive dédoublée, ornée de 2 godrons creux, sur le fermoir et à l'opposé de motifs circulaires en relief et faux filigrane.
- 2 anneaux massifs à tampons sont également attribués à cet horizon: l'exemplaire de Bière VD, Champagne (N° 6, Pl. 8) en fonction de l'ensemble auquel il se trouve associé, orné de motifs concentriques en relief sur les tampons et à l'opposé; l'exemplaire de St-Sulpice, T. 82 (N° 2, Pl. 55) en fonction de sa position dans la zone LT B2 de la nécropole, à tige striée et moulures prononcées symétriques.
- Un anneau à tige torsadée de Bière VD, Champagne (N° 7, Pl. 8) ouvert ou à tampons (? non conservés), présente également une double nodosité face à l'ouverture supposée du même genre que les bracelets LT B1 «récent» de St-Sulpice, T. 5 (N° 5, Pl. 28) et T. 28 (N° 2, Pl. 35).

La Tène B?

Nous proposons, sans argument contraignant, d'attribuer à LT B? les 2 anneaux d'Ollon VD, *St-Triphon* (N° 1-2, Pl. 17), par référence aux anneaux à ruban, à décor oculé bien connus en Valais, même si les exemplaires de *St-Triphon* sont plus étroits et plus fins (Kaenel et Peyer 1986, 118). Tout au plus peut-on les comparer aux exemplaires de *Schmitt FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 1-3 (N° 1-2, Pl. 77) (voir p. 241).

3. Les colliers, perles et pendeloques

La Tène B1

- On trouve dans quelques rares tombes du début de LT B1 les mêmes *perles en verre* et *en ambre* qu'à LT A, mais moins nombreuses: un collier à *St-Sulpice*, T. 24 (N° 6, Pl. 34); 3 perles dans T. 56 (N° 5-7, Pl. 47).
- La *perle en ambre* de *Chêne-Bourg GE* (N° 4, Pl. 5) gravée sur une face de cercles concentriques, fait plutôt penser à un ornement appliqué sur une fibule ou un autre objet (voir p. 295).
- 2 ensembles LT B1, horizon «récent», de *St-Sulpice* ont livré des *perles* associées à une chaîne en bronze, interprétée comme un collier de par sa position sur le squelette: il s'agit de T. 2 (N° 4, Pl. 27) avec 2 perles en ambre et de la célèbre T. 22 (N° 2, Pl. 32) avec les 2 *masques en pâte de verre* et la *perle oculée*.
- A *Vevey*, on a recueilli dans la T. 29, un collier de petites *perles en verre*, une plus grosse *perle en ambre* et une *pendeloque en bronze* (Martin- Kilcher 1981, Abb. 35, 5), associés à de riches parures (fibules à arc orné d'une crête de corail notamment).
- La *fibule tordue* LT B1 de *St-Sulpice VD* (N° 1, Pl. 56), sans contexte, reste difficilement interprétable, sans doute s'agit-il d'une *pendeloque* (voir p. 248).

La Tène B2

- Si la «mode» d'adjoindre un collier de perles, simplement des perles ou des pendeloques au défunt se prolongeait dans une phase précoce de LT B1, se retrouvait encore dans 2 ensembles «récents» de *St-Sulpice*, ainsi que dans une tombe de *Vevey* (voir ci-dessus), elle disparaît au cours de LT B2 dans notre zone d'étude!
- Seule une tombe de *St-Sulpice*, T. 5 (N° 4, Pl. 28) a livré une *perle en terre cuite* d'un type particulier, en forme de cône creux.

4. Les bagues

Ce genre de parure annulaire, non identifié à LT A (voir p. 223, 280), est peu répandu dans notre zone d'étude et peu diversifié.

La Tène B1

Seuls 4 exemplaires sont attribués à cette phase; ils ont une tige en ruban, simple, profilée et parfois ornée à la surface.

- La bague d'*Etoy VD* (N° 1, Pl. 13) est exceptionnelle, en or, avec un décor d'esses dans le style dit de *Waldalgesheim* (ou *Végétal continu*).

- Une des 2 bagues en ruban, étroites, de *Corsier GE*, T. 1 (N° 7, Pl. 5) est également ornée de motifs végétaux; l'autre (N° 8, Pl. 5) est lisse.
- La dernière bague de *Schmitt FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 2 (N° 3, Pl. 77), un peu plus large, est également lisse.

La Tène B2

- Les bagues en ruban, lisses, mais non profilées et sans décor à la surface se rencontrent à quelques exemplaires: *Bière VD*, *Champagne* (N° 11, Pl. 8); *Broc FR*, *Villa Cailler*, T. 6 (N° 9, Pl. 66); *Lausanne VD*, *En Villars sous Montbenon*, T. 1 (N° 3, Pl. 16); *Gruyères FR*, *Epagny-Aux Addoux*, T. 1 (N° 4, Pl. 74) et *Belmont-sur-Yverdon VD* (N° 21, Pl. 7).
- Seule la bague perlée et ouverte de *Longirod VD-1* (N° 5, Pl. 17) fait exception.

Apparition de la bague coudée

- L'apparition de ce nouveau type, est l'élément le plus significatif de cette phase; on en retrouve à *Longirod VD-1* (N° 6-7, Pl. 17) et en *Gruyère*, *Broc FR*, *Villa Cailler*, T. 1-4 (N° 24-25, Pl. 65) et T. 6 (N° 11-12, Pl. 66).
- Celle de *Gempnach/Champagne FR*, *Forstmatte-4* (N° 7, Pl. 69) n'est pas datée (voir plus bas, LT C1).

5. La ceinture

Les ceintures métalliques ne sont pas encore à la mode à LT B.

Un seul petit anneau en bronze de *Schmitt FR*, *Schmittenzelgacker*, T. 1-3 (N° 3, Pl. 77), de par ses dimensions, est interprété comme élément de ceinture. Malheureusement son attribution chronologique au sein de LT B est inconnue.

La Tène B2

- Une série d'anneaux à crochet en forme de rouelle et pendeloques en forme de quille (une conservée), proviennent de *Gruyères FR*, *Epagny-Aux Addoux*, T. 7 (N° 8, Pl. 74).
- L'anneau en fer (introuvable) de *St-Sulpice*, T. 79 (N° 6, Pl. 55), découvert sur le bassin, est interprété comme un élément de ceinture. Il en va peut-être de même pour la «bague» en fer (introuvable) de T. 81 (N° 4, Pl. 55).
- L'anneau ouvert en fer de *Gempnach/Champagne FR*, *Forstmatte-8* (N° 8, Pl. 72) reste indéterminé (du point de vue fonctionnel et chronologique).

On considère qu'il s'agit de précurseurs des chaînes de ceinture qui feront fureur à LT C.

6. Les armes et éléments de suspension de l'épée

Les «guerriers» sont rares à LT B.

La Tène B1

A *St-Sulpice*, seuls 2 ensembles, T. 7 et T. 10, ont livré l'association épée-lance et des parures caractéristiques:

- 2 épées dans leur fourreau (T. 7, N°s 3-4, Pl. 28; T. 10, N°s 6-7, Pl. 30) montrent les caractéristiques de La Tène ancienne: lame relativement courte, étroite, effilée et très pointue à l'extrémité. Les fourreaux, à bouterolle ajourée, sont en plus ornés, malheureusement fort dégradés, dans le style dit de Waldalgesheim.

Le système de suspension de l'épée ne peut être restitué. Celle de T. 10 devait l'être au moyen d'une ceinture en cuir à 3 anneaux plats (N°s 3-5, Pl. 30).

- 2 pointes de lance présentent une douille d'emmanchement (T. 7, N° 5, Pl. 29; T. 10, N° 8, Pl. 30).
- Un talon de lance, à tenon, a été recueilli dans l'une d'elles (T. 7, N° 6, Pl. 29).
- Une autre tombe de St-Sulpice, T. 6, dans le secteur LT B1, a livré une épée dans son fourreau, sans autre mobilier (N°s 1-2, Pl. 28).

Malgré son mauvais état de conservation qui laisse deviner une bouterolle ajourée, une datation de LT B1 peut être proposée.

- L'épée de *Chêne-Bourg GE* (N° 5-6, Pl. 5) n'apporte aucune précision utile.

La Tène B2

- Le seul ensemble qui puisse être rapporté à cette phase sur la base du mobilier associé est celui de *Vevey, T. 16* (Martin-Kilcher 1981, Abb. 31): l'épée, courte et effilée à la pointe, est bien dans la tradition des épées de La Tène ancienne, avec 2 anneaux simples de suspension; la pointe de lance, à douille, est courte et aux ailerons peu marqués (très abîmée).
- Une seule sépulture de St-Sulpice, T. 75, a livré une pointe de lance du même type et un talon, à tenon, (N°s 1-2, Pl. 54) sans autre mobilier; son emplacement dans la zone LT B2 de la nécropole (voir p. 203) permet de proposer cette datation.
- A *La Tour-de-Peilz VD, Entre-Deux-Charrières* (le mobilier reste introuvable), T. 1 a livré une épée dans son fourreau, une pointe de lance et un talon (Pl. 56).

Ce guerrier portait à la ceinture 5 anneaux tubulaire, à valeur ornementale sans doute plus que fonctionnelle (voir p. 274); de plus, il semble que la fibule soit un modèle à pied libre, ce qui nous pousse en outre à le placer à LT B2.

- Une des tombes d'*Ollon VD, La Combe-Sala* était celle d'un guerrier, avec une épée dans son fourreau, frag-

mentaire et difficilement restituable malgré l'aquarelle de Troyon (fig. 35; 36). Nous proposons d'attribuer à cet individu les 3 anneaux tubulaire à la ceinture, comme dans le cas précédent (N°s 16-18, Pl. 19). Il est probable que le *crochet en fer* (N° 19, Pl. 19) faisait partie du système de suspension.

Ce guerrier avait en outre un bouclier dont l'orle est en partie conservée et une série de «crampons» et éléments en fer (N°s 23-24, 26, Pl. 19). Une datation LT B2 est également proposée sur la base de déductions interprétatives (voir p. 87).

- Un anneau tubulaire du même type provient d'une riche sépulture féminine LT C1 de *Broc FR, Villa Cailler*, T. 6 (N° 13, Pl. 66). On peut, par référence aux exemplaires LT A lui attribuer une signification d'amulette.

Nous avons, sans argument péremptoire, placé à LT C1 l'épée de *Gempnach/Champagny, Forstmatte-12* (N°s 5-6, Pl. 73) et l'ensemble -5, T. 1 (1847) (N°s 1-3, Pl. 71), ainsi que -11, T. 16 (1979) (Kaenel et Favre 1983, 204).

7. Un outil

- Un seul élément, interprété comme un fragment de couteau en fer (voir p. 65), provenant de *Chêne-Bourg GE* (N° 8, Pl. 5), fait partie du mobilier d'une tombe de guerrier. Il n'apporte rien sur la plan de la chronologie (voir en revanche p. 295).

8. Offrandes alimentaires: les récipients

- La coupe en céramique à vernis noir d'*Ollon VD, La Combe-Sala* (N° 27, Pl. 19) est le seul témoignage de cette pratique à LT B2 (selon notre interprétation, voir p. 87). L'ensemble n'est pas restituable dans sa totalité et la valeur d'un tel objet, importé d'Italie, se place à un autre niveau que celui de la chronologie (voir p. 297).
- Les fragments de bronze de *St-Sulpice, T. 10* (N°s 10-13, Pl. 31), LT B1, pourraient être interprétés comme garnitures d'un récipient en bois, mais sans aucune certitude (une autre garniture, du vêtement par exemple, est tout aussi plausible).

La valeur de ces objets en termes de chronologie est également nulle.

4. Les tombes La Tène C dans la zone d'étude

1. Transition La Tène B – La Tène C et sériation au sein de La Tène C

Cette transition s'effectue à nouveau sans rupture reconnaissable à travers l'évolution typologique du mobilier dans son ensemble.

Les nécropoles de Münsingen ou de Vevey notamment continuent à être alimentées. En revanche, les inhumations à St-Sulpice se sont interrompues avant le début de La Tène moyenne déjà, si l'on admet que les fibules les plus récentes de LT B2 n'y sont pas représentées et si l'on exclut la seule tombe à coup sûr LT C1 (T.77), située à

l'écart, au sud-est, et que nous attribuons à un groupe de tombes indépendant du développement de la nécropole (voir plus haut, p. 180).

L'argument principal de définition de La Tène C repose traditionnellement sur une *innovation technologique* dans le domaine des *fibules*, soit l'apparition du «schéma La Tène moyenne»; il ne s'agit en aucun cas d'une «révolution», mais simplement de la suite logique d'une tendance amorcée à la fin de LT B2 vers un allongement progressif du pied, qui décrit une large courbe pour aller s'appuyer sur le sommet de l'arc, ce qui donnera naissance aux premières fibules dont le pied est fixé à l'arc à l'aide d'une griffe.

Les anneaux «plastiques» en bronze disparaissent tout au début de La Tène moyenne où les derniers exemplaires s'y rencontrent encore.

De même, quelques rares anneaux en «lignite» restent en usage.

La nouveauté principale réside dans la diffusion d'une nouvelle classe de matériel, le *bracelet en verre*, qui prend dès lors progressivement dans la parure féminine la place des anneaux métalliques, réduits à leur plus simple expression (Kaenel et Müller 1989).

De même, la *chaîne de ceinture métallique* se répand, après une première apparition à la fin de LT B2 (voir plus haut, p. 243).

La *sériation de LT C* repose sur l'étude des fibules (LT IIa et IIb de Münsingen déjà). Les travaux de Polenz (1971; 1978) et Stöckli (1974; 1975) ont contribué à mieux définir les phases LT C1 et LT C2 en mettant en valeur les tendances évolutives des fibules.⁶¹

Des tentatives de *sériation* plus nuancée de LT C1 surtout ont été publiées récemment, par Polenz (1982, 116) qui distingue un «Beginn C1», «C1 früh», «C1», «Ende C1 bzw. Übergang zu C2», et par Suter (1984); ce dernier crée trois phases chronologiques à l'intérieur de LT C1 («früh» – «mittel» – «spät») tout en conservant une seule subdivision pour LT C2, essentiellement sur la base des fibules.

Il regroupe néanmoins ses considérations en proposant une bipartition générale de LT C1 («früh-mittel» et «spät») (ibid., 86-87) que l'on pourrait qualifier d'horizon «ancien» et «récent». Toutefois, comme pour LT B2 (voir p. 240) et vu le faible nombre d'ensembles permettant de pratiquer une telle distinction dans notre zone d'étude, nous avons renoncé à l'introduire. Les incidences explicatives, au-delà de la simple *sériation*, sont jugées quasi nulles dans l'état de nos connaissances.

Sur la base de l'étude des *bracelets en verre* de Manching en Bavière, Gebhard (1989 b) propose également, une bipartition LT C1a et LT C1b, qui coïncide partiellement avec celle des fibules.

2. Le contenu des tombes La Tène C

1. Les fibules

La Tène C1

La proportion de fibules en *bronze* par rapport aux fibules en *fer* n'a que peu de signification, prise globale-

ment!; elle est d'environ 50% pour les ensembles étudiés dans notre zone d'étude (sans les trouvailles récentes fri-bourgeoises, notamment de la Gruyère, qui modifieront ces chiffres); à Vevey, par exemple, on a moins de 15 % de fibules en fer alors qu'à Gempnach/Champagny FR, Forstmatte, en 1979, la proportion est inversée, mais sur la base de quelques tombes seulement!

Ces fibules présentent toutes les mêmes caractéristiques:

- Un ressort à 4 ou 6 spires et corde externe (à l'exception d'un exemplaire à 8 spires de Böisingen FR, Noflen, T. 1 (N° 1, Pl. 64) et d'un exemplaire à 10 spires de Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-6 (N° 1, Pl. 71)).
- Le pied allongé, décrit une large courbe pour venir se fixer sur le sommet de l'arc à l'aide d'une griffe étroite. Il est orné dans certains cas, près du point d'attache, d'une plaque ovale, plano-convexe, présentant en général 2 pointes: St-Sulpice, T. 77 (N° 3, Pl. 54); St-Sulpice VD (N° 3-4, Pl. 56); Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure (N° 2, Pl. 56); Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-12 (N° 3, Pl. 73), mais sans pointes dans ce cas.

On rencontre également un bouton ovoïde, parfois orné: Ecublens VD, Renges, T. 1-2 (N° 3-4, Pl. 13), ou une sphère à ponctuations en creux: Böisingen FR, Noflen, T. 1 (N° 1, Pl. 64); Mannens-Grandsivaz FR (N° 1, Pl. 75); Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-12 (N° 2, Pl. 73); lisse apparemment sur l'exemplaire en fer de Belfaux FR, Sur le Ruz (N° 1, Pl. 62); cylindrique et orné de cupules en creux sur l'exemplaire de Bevaix NE, La Jonchère, T. 1 (N° 1, Pl. 60).

- L'arc est filiforme ou aplati, de forme ovale (dans le prolongement des arcs élargis en forme de bouclier de LT B2).

Il peut présenter un élargissement situé entre le ressort et la griffe, orné, sur un exemplaire d'Ecublens VD, Renges, T. 1-2 (N° 2, Pl. 13) d'un motif représentant probablement un *masque* schématique, tout comme sur l'exemplaire de Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-6 (N° 2, Pl. 73).

La morphologie d'une fibule de Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-12 (N° 1, Pl. 73) est proche de celle des fibules LT B2 (ressort à 10 spires, arc élargi); elle est ornée de plaquettes de corail, de forme rectangulaire, fixées à l'aide de rivets tout comme les cabochons l'étaient sur le pied libre des fibules de LT B.

- 3 fibules en *fer* du même type sont de très grandes dimensions: Ecublens VD, Renges, T. 1-2 (N° 1, Pl. 13); Belfaux FR, Sur le Ruz (N° 1, Pl. 62); Bevaix NE, La Jonchère, T. 1 (N° 1, Pl. 60).

⁶¹ En Champagne, après une *sériation* très fine, en 6 phases, de La Tène ancienne, la chronologie Hatt et Roualet (1977) ne propose qu'un horizon «La Tène moyenne».

En Bohême, Waldhauser (1978a) retient une bipartition de LT C1 (LT C1a – LT C1b), adoptée dans plusieurs articles (Waldhauser 1987, avec références).

Cette dernière fibule présente la particularité d'être ornée, sur 2 spires du ressort, la corde, le bouton du pied et l'arc, de cupules ovalaires en creux (comme d'ailleurs la chaîne de suspension de l'arme de cette même tombe, N° 4, Pl. 60) ce qui compose une garniture homogène. La forme aplatie de son arc, quadrangulaire, de même que le pied, sont des arguments en faveur d'une attribution à une phase « évoluée » de LT C1 (Suter 1984, 84).

– Les fibules de *Vevey* et *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte*, publiées ailleurs (Martin-Kilcher 1981; Kaenel et Favre 1983) sont conformes à ce schéma tout en présentant des variantes comme ces fibules à cabochon sur le pied, du genre des fibules LT B2, ou à fausse spirale sur la griffe recueillies dans une même sépulture: *Vevey*, T. 8 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 27-28).

Les fibules de *Gumefens FR, Pra Perrey*, T. 16 sont représentatives de cet horizon du tout début de LT C1, associées aux dernières fibules de schéma La Tène ancienne (Münsingen: T. 161; T. 168; T. 171).

La Tène C2

Cette phase, isolée à la fin de La Tène moyenne, est particulièrement mal représentée dans notre zone d'étude, et principalement dans le secteur occidental.

– Seules 2 ou 3 fibules de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-6*; -8 peuvent être rapportés à cet horizon, un exemplaire en bronze (N° 3, Pl. 71) et 2 exemplaires en fer (N°s 5-6, Pl. 72) (le premier et le dernier restent introuvables).

La première fibule en bronze rappelle, d'après le dessin de Heierli (1897, Taf. XI-XII, 5) les fibules de *type Mötschwil* qui, en particulier dans la zone bernoise, sont à la base de la définition de LT C2 (en dernier lieu Stähli 1977, 83-86; Suter 1984, 84-85; 87; Kaenel et Müller 1989, fig. 3).

Les 2 autres fibules en fer ne sont pas aussi caractéristiques; elles pourraient être qualifiées de LT C1, selon la définition que l'on veut bien adopter (Suter 1984, 87).

– De même, à *Vevey*, seules 2 sépultures, T. 20 (d'enfant) et T. 26 (de guerrier) sont attribuées au début de LT C2, sur la base de fibules en fer, d'ailleurs également mal conservées et assez peu significatives (Martin-Kilcher 1981, 116).

2. Les parures annulaires

La Tène C1

Anneaux en bronze

Quelques anneaux du *style « plastique »*, qui se sont développés au cours de LT B2, se retrouvent tout au début de LT C1 associés à des fibules de schéma La Tène moyenne.

– *Anneaux à tampons*: le bracelet de *St-Sulpice*, T. 77 (N°s 4-5, Pl. 54) présente un élargissement sur les tampons orné de motifs oculés, ainsi qu'à l'opposé de l'ouverture formant un genre de godrons; 2 séries de ponctuations entre ces 2 zones définissent une quadripartition du décor.

Du point de vue de leur conception, ces anneaux sont proches de l'exemplaire LT B2 de Prilly VD (N° 1, Pl. 23).

– *Anneaux à godrons*: un exemplaire d'*Ecublens VD, Renges*, T. 1-2 (N° 5, Pl. 13), dont l'ouverture n'est pas conservée, s'apparente aux exemplaires LT B2, comme d'ailleurs ceux de *Vevey*, T. 8, en bronze et en fer (Martin-Kilcher 1981, Abb. 28). Un exemplaire analogue, massif, provient de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-7*, T. 1 (1889) (N° 2, Pl. 72).

L'anneau à godrons (introuvable) de *St-Légier-La Chiésaz VD, Hauteville*, T. 1 (N° 2, Pl. 24) doit être considéré avec prudence, l'association des objets étant sujette à caution (chaîne de ceinture LT C1, mais grelot Ha D1, voir p. 96).

– L'*anneau tubulaire* du même « ensemble » (N° 1, Pl. 24) serait le dernier « survivant » de cette famille d'anneaux de La Tène ancienne.

– Les *anneaux massifs*, simples, d'*Ollon VD, La Combe-Sala* (N°s 10-11, Pl. 18) ne peuvent être attribués avec certitude à LT C1; l'un d'eux (N° 11) devrait être associé à un ensemble masculin, de guerrier, qualifié de LT B2 (Kaenel 1987, 54-57; voir p. 87).

Bracelets en « lignite »

– L'anneau d'*Echallens VD*, T. 1 (N° 3, Pl. 11) est semblable aux exemplaires LT B2 (voir plus haut, p. 385).

– Par contre, celui de *Belfaux FR, Sur le Ruz* (N° 2, Pl. 62) avec sa section large en D se rapproche de la forme générale des bracelets en verre.

Les bracelets en verre

Ils font leur apparition au début de LT C1. Nous avons repris ici la nomenclature établie par Haevernick (1960) couramment utilisée dans la littérature (en nous souciant assez peu des datations proposées à L'époque).

A part les précisions générales apportées par Venclová (1980), par Stähli (1977), Suter (1984), Kaenel et Müller (1989), pour la région bernoise, il faut attendre la publication du verre de Manching pour pouvoir disposer d'une mise à jour qui s'impose⁶².

En l'absence d'*analyses*, chimiques ou plus simples par des méthodes optiques comparatives, nous n'attribuons qu'une attention limitée à la couleur du verre qui va certainement s'avérer déterminante à l'avenir (Gebhard 1989 a; b)!

Groupe 5a. Ce sont les plus anciens bracelets en verre de notre zone d'étude, tout comme à *Münsingen* (T. 164; T. 167; T. 168; Hodson 1968, Pl. 73, N° 017; 75, N° 074; 76, N°s 131-132) et ailleurs apparemment où ces bracelets en verre font leur apparition dans le monde celtique. Ils sont particulièrement bien représentés dans la région bernoise et à *Vevey* (Kaenel et Müller 1989).

Ces bracelets sont étroits, présentent une section en D; ils sont de teinte bleu ou vert clair et surtout ornés d'un réseau de fils de teinte plus foncée, en général bleu foncé, ou jaune dans 2 cas.

⁶² Cette mise à jour a été élaborée par Gebhard (1989a, b).

- 11 exemplaires (sur 19 bracelets retenus) proviennent de notre zone d'étude, 5 de Vevey, dont 3 exemplaires des tombes mélangées, *T. 1-7* (ibid., Abb. 26, 3-5).
- Dans 2 cas: *Vevey*, *T. 8* (Martin-Kilcher 1981, Abb. 27, 7-8), 2 bracelets sont associés dans une même tombe très riche; il en va apparemment de même pour l'ensemble de *Gempenach/Champagny FR*, *Forstmatte-7*, *T. 1* (1889) (N^{os} 3-4, Pl. 72) avec une paire de bracelets identiques.
- Un exemplaire provient de *Lentigny FR* (N^o 1, Pl. 75), un autre des *Environs de Murten/Morat-2 FR* (N^o 1, Pl. 73) (probablement de Gempenach) et un autre de *Begnins VD* (introuvable, N^o 1, Pl. 7).
- L'exemplaire d'*Echallens VD*, *T. 1* (N^o 1, Pl. 11) est d'autant plus intéressant qu'il est associé à un bracelet en lignite et à un bracelet en verre d'un autre type (groupe 12).

Groupe 12. Ces bracelets, plus étroits encore que ceux du groupe 5a, présentent une section d'aspect triangulaire du fait de la crête perlée ou pincée qui en orne la surface; ils sont également de teinte vert-bleu, avec une crête bleu foncé dans 2 cas.

- Le bracelet d'*Echallens VD*, *T. 1* (N^o 2, Pl. 11) est associé au bracelet du groupe 5a que nous venons de mentionner.
- Le bracelets de *Blessens FR*, *La Cuannaz*, *T. 1* (N^o 2, Pl. 63), associé à une chaîne de ceinture LT C1, est très proche de l'exemplaire d'*Echallens*.
- L'exemplaire de *Bösingen FR*, *Noflen*, *T. 1* (N^o 7, Pl. 64), de teinte vert-bleu y compris la crête pincée, est associé à une fibule du début de LT C1.

Groupe 14. Seuls 2 exemplaires proviennent de notre zone d'étude; ils sont ornés de «gouttelettes» allongées à la surface.

- Le bracelet bleu de *Gempenach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, *T. 14* (1979) (Kaenel et Favre 1983, Pl. 3, 4) est associé à des fibules du début de LT C1 (comme à Münsingen, *T. 181*).
- L'exemplaire d'*Ollon VD*, *La Combe-Sala* (N^o 12, Pl. 18), de teinte vert olive, est un peu plus large. Son association à la chaîne de ceinture LT C1, par exemple, ne peut être démontrée (voir p. 87).

Groupe 13. Trois bracelets peuvent être attribués à ce groupe (un 4^e, d'une variété différente, est qualifié plus bas de LT C2). Ils sont plus larges que les groupes 5a, 14 ou 12, et présentent une surface découpée en côtes longitudinales, la ou les 2 côtes centrales dans notre cas étant elles-mêmes segmentées ou plutôt perlées transversalement; leur teinte est en général bleu foncé.

- L'exemplaire de *Vevey*, *T. 17*, est orné, en plus, d'un fil jaune interrompu entre les 2 côtes centrales (Martin-Kilcher 1981, Abb. 30, 5). Il est associé à une fibule LT C1 en fer.
- Les exemplaires de *Düdingen/Guin FR*, *Balliswil*, *T. 1* (N^o 1, Pl. 66) et de *Marsens FR*, *La Pierre*, *T. 1* (N^o 1, Pl. 75) ne sont pas associés à d'autres trouvailles.
- La tombe 14 de *Gumefens FR*, *Pra Perrey*, fouillée récemment et non publiée ici (voir p. 151) a livré un bracelet identique, de teinte bleue (Schwab 1981a, 19):

il s'agit d'une sépulture d'une femme très riche de LT C1.

La Tène C2

On assiste au développement de la tendance amorcée dès le début de LT C1, à savoir vers une diminution radicale des anneaux en bronze au profit des bracelets en verre, le lignite n'étant plus représenté dans notre zone d'étude.

On se base dès lors même sur ces bracelets en verre pour dater des sépultures qui ne renferment pas d'autres objets caractéristiques comme les fibules qui sont quasi inexistantes, nous l'avons vu plus haut, dans les rares tombes de notre zone d'étude attribuables à cette phase chronologique.

Anneaux en bronze

Les derniers descendants des réalisations «plastiques» de LT B2, encore présents au début de LT C1, ont disparu. Ils ne sont pas, nous l'avons souligné, remplacés par de nouveaux types en bronze, mais en verre.

- *Anneaux spiralés* à tige massive ou filiforme, lisses, présentant de simples cannelures aux extrémités. Ceux de *Marsens FR*, *La Pierre*, *T. 2* (N^{os} 1-2, Pl. 75), sont associés à un bracelet en verre (N^o 3, Pl. 75) qualifié ci-dessous de LT C2, malgré la présence de quelques éléments d'une chaîne de ceinture en bronze (N^o 4, Pl. 75).

Il en va de même pour celui de *Gempenach/Champagny FR*, *Forstmatte-1*, *T. 2* (1830)? associé à un bracelet en verre (N^o 2, Pl. 68).

Celui (ou ceux) de *T. 1* (1830)? 1-2, Pl. 68) sont associés de manière problématique (voir ci-dessous) à 2 bracelets en verre et une chaîne de ceinture en bronze LT C1 (N^{os} 3-5, Pl. 68).

C'est le cas, dans le secteur *bernois*, de l'ensemble (mélangé) de Berne, Thormannmätteliweg-Schärloch (Stähli 1977, Taf. 16, 4). A Berne, Aehrenweg, *T. 97*, (ibid., Taf. 23, 8-10), une chaîne de ceinture est encore associée à une sépulture définie comme LT C2 par Stähli. A Berne, Muristalden (ibid., Taf. 7, 4), la situation est comparable.

Par analogie, nous attribuons les anneaux de *Chevroux VD*, *La Bioleyre*, *T. 1* (N^{os} 1-2, Pl. 9) à LT C2.

Les bracelets en verre

Ces bracelets LT C2 sont plus larges que les précédents et témoignent d'une grande variété de traitement de la surface: segmentée en côtes longitudinales, transversales, obliques et surtout ornées de fils en zigzag de couleur jaune et/ou blanche.

Groupes 7 et 8. Ils constituent la majorité des exemplaires attribués à LT C2 (12 sur 19 au total).

Le groupe 7 présente 5 côtes en général ornées de fils en zigzag, alors que le groupe 8 présente une côte centrale segmentée ou «cannelée» obliquement, et des fils en zigzag. La couleur dominante est dès lors le bleu cobalt, profond (6 exemplaires), alors que 2 sont bruns.

Sont assimilés au groupe 7c: les bracelets de *Longirod-2 VD* (N° 1, Pl. 17), du *canton de Vaud* (N° 7, Pl. 59), de teinte bleu cobalt. L'exemplaire de *Chancy GE, Passeiry*, T. 1 (N° 1, Pl. 4), bleu cobalt, est associé à un bracelet, bleu également, du groupe 8d.

Est assimilé au groupe 7b: le bracelet de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-1*, T. 2 (1830) (N° 2, Pl. 68), de teinte brune.

Sont assimilés au groupe 8d: le bracelet de *Chancy GE, Passeiry*, T. 1 (N° 2, Pl. 4) associé à l'exemplaire du groupe 7c, et ceux de *Marsens FR, La Pierre*, Hors contexte (N°s 3-4, Pl. 76), en bleu cobalt également, et celui de T. 2 (N° 3, Pl. 75), en brun.

L'exemplaire de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-1*, T. 1 (1830)?, (N° 4, Pl. 68) est associé à un exemplaire à feuille jaune interne, mais l'ensemble est douteux (voir p. 142).

Groupe 13. Un bracelet bleu cobalt du *canton de Vaud* (N° 6, Pl. 59), sans contexte, est qualifié de LT C2, surtout du fait de sa largeur et de son épaisseur qui le rapprochent des « canons » LT C2 des groupes 7 et 8.

Groupe 10. Le bracelet d'*Hauterive NE* (N° 2, Pl. 61), bleu cobalt, est le seul exemplaire de notre zone d'étude à présenter les 2 côtes perlées caractéristiques de part et d'autre de la côte centrale segmentée en diagonale, comme sur les exemplaires du groupe 8. La ou les fibules (?) qui l'accompagnaient sont introuvables.

Groupe 6c. Un bracelet, sans contexte d'*Estavayer-le-Lac FR* (N° 1, Pl. 66) de teinte brun miel, peut être assimilé aux variantes à 3 côtes lisses.

Variantes à feuille jaune interne

Une des caractéristiques des bracelets de la fin de La Tène moyenne, qui fait son apparition (selon la définition que l'on veut bien adopter) à LT C2, est la seule coloration de bracelets de teinte claire translucide, à l'aide d'une feuille jaune prise dans la masse sur la face interne du bracelet.

On trouve ce procédé sur un certain nombre d'exemplaires appartenant à des groupes différents.

Groupe 7a. Nous avons relevé plus haut l'association problématique d'un bracelet clair, à feuille jaune, à un bracelet du groupe 8b, à *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-1*, T. 1 (1830)? (N° 3, Pl. 68).

Groupe 8c. L'exemplaire de *Villars-Ste-Croix VD* (N° 1, Pl. 57) est isolé de tout contexte. Le bracelet de *Marsens FR, La Pierre*, Hors contexte, également (N° 2, Pl. 76) a des dimensions exceptionnelles, démesurées par rapport aux autres bracelets en verre, aussi bien en largeur qu'en épaisseur (rappelant le profil des bracelets en lignite).

Groupe 1. L'exemplaire unique de *Middes FR, La Perausaz* (N° 1, Pl. 76) à section en D, présente également des dimensions exceptionnelles.

Groupe 6c. 2 bracelets appartiennent à une variante de ce groupe à 3 côtes, lisses: ceux de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-3* (N°s 1-2, Pl. 69) au profil triangulaire.

Groupe 3a. Le seul exemplaire de ce groupe à section

en D, étroit, à feuille jaune également mais de teinte vert olive, provient de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-4* (N° 5, Pl. 69), sans contexte.

Nous le qualifions de LT C2 sur la base de la feuille jaune, bien que la morphologie générale soit celle des bracelets de LT D.

3. Les perles et pendeloques

La Tène C1

Après une éclipse à LT B2, les perles en verre ou en ambre réapparaissent.

- Des *perles en verre et en ambre*, de très petite taille, ont été recueillies à *Bösingen FR, Noflen*, T. 1 (N°s 2-6, Pl. 64); l'une des 3 perles en verre (N° 4) est ornée de minuscules inclusions de couleur bleue, rouge ou jaune.
- A *Vevey* on rencontre également des petites perles en verre et en ambre (T. 1-7; T. 8; T. 9: Martin-Kilcher 1981, Abb. 26, 6; 28, 11-12; 29, 1).
- Les *perles en verre à gros yeux* multicolores font leur apparition à *Vevey*, T. 15 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 30, 3) associée à une grosse perle en ambre et 2 fibules en fer; la teinte de fond est bleu foncé, les inclusions en spirale formant ses 9 yeux sont jaunes.
- Une *grosse perle en ambre* provient de *Blessens FR, La Cuannaz*, T. 1 (N° 1, Pl. 63); de section trapézoïdale, elle est très proche de la perle de *Vevey*, T. 15 (ibid., Abb. 30, 4).
- Une *pendeloque* (?) a été aménagée avec l'arc strié et une partie du ressort d'une *fibule LT B1*, martelé en cercle. Des traces d'usure attestent du port de l'objet. Cette pendeloque provient de *Vevey*, T. 1-7 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 26, 2), au mobilier mélangé, LT C1.
- Nous signalons ici une autre *pendeloque* du même type, également aménagée à l'aide d'une *fibule LT B1* (plus complète dans ce second cas, ressort à 6 spires et corde interne, arc également strié, porte-ardillon et ardillon); elle a été mise au jour à *St-Sulpice VD* (N° 2, Pl. 56) sans autre précision ni topographique, ni par rapport au contexte chronologique.

La Tène C2

Les *perles en verre* sont aussi rares qu'à LT C1. Aucune perle en *ambre* ne leur est dès lors associée.

- Les *perles à gros yeux*, multicolores (proches de l'exemplaire LT C1 de *Vevey*, T. 15 décrit ci-dessus) se retrouvent dans une sépulture de *Chancy GE, Passeiry*, T. 1 (N°s 4-5, Pl. 4).
- Une *perle à bande ondulante*, bleue à bande blanche, leur est associée (N° 3, Pl. 4).

Deux bracelets en verre du groupe 7c et 8d composaient le reste de l'inventaire (voir plus haut p. 397).

Variantes à feuille jaune

- Des *perles de section triangulaire*, de grande taille, en verre clair à feuille jaune (voir ci-dessus), sont par analogie avec les bracelets qualifiés de LT C2 (*Bösingen FR, Blumisberg*, T. 1 (N°s 1-2, Pl. 63).

- La *perle annulaire* d'Ollon VD, Villy-En Champ Blanc (N° 12, Pl. 21), hors contexte, est également assimilée à cet horizon en raison de la feuille jaune appliquée à l'intérieur.
 - 2 «*perles*» sans perforation sont attribuées à LT C2. Il s'agit de celle de Vevey, T. 20, en verre opaque, jaune clair, orné d'un fil spiralé bleu foncé (Martin-Kilcher 1981, Abb. 30, 12; 118; 144); l'autre provient de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11, T. 15 (1979) (Kaenel et Favre 1983, Pl. 3: T. 15, 1; 197; 204) de teinte bleu foncé.
- Du secteur bernois, une perle du même genre provient de Berne, Reichenbachstrasse, T. 7 (Stähli 1977, Taf. 14, 5), alors que celle de Thun BE, Rosenweg (Suter 1984, Abb. 9, 5) est associée à du mobilier LT C1.
- La *perle en pierre* de Bex VD (N° 1, Pl. 8) pourrait également appartenir à cet horizon si l'on retient l'analogie morphologique (elle reste toutefois indéfinie sur la carte de répartition, fig. 116).
 - Nous rangeons l'«*anneau*» en bronze de Gletterens FR (N° 1, Pl. 74) dans cette catégorie de parures; en effet, l'élément qui lui est associé, appartenait, à l'origine, à un anneau à godrons, probablement de provenance étrangère vu sa taille (voir p. 301), attribué lui-même à LT C2.

4. Les bagues

La Tène C1

- Les *bagues coudées* de LT B2 se rencontrent encore à LT C1.
- Une bague de ce type provient d'Ecublens VD, Renges, T. 1-2 (N° 6, Pl. 13). Celle de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-4 (N° 7, Pl. 69) n'est pas associée à un contexte sûr.
- La *bague spiralée* en or ou en argent est de loin la plus répandue, surtout à Vevey (7 exemplaires), avec 2 exemplaires en or, dont un finement ciselé, et 2 exemplaires en argent dans T. 9 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 27, 2; 5; 3; 4), un exemplaire en or, l'autre en argent dans T. 8 (Ibid., Abb. 27, 5; 6), et un exemplaire en argent dans T. 22 (ibid., Abb. 32, 3).
 - On la trouve encore, en argent, à Ollon VD, La Combe-Sala (N° 13, Pl. 18) et à Börsingen FR, Noflen, T. 1 (N° 8, Pl. 64).
 - Seule la bague de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11, T. 14 (1979) (Kaenel et Favre 1983, N° 5, Pl. 3) est en bronze.
 - Une bague particulière de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-8 (N° 7, Pl. 72), en bronze, présente un dédoublement de la tige dans la moitié de sa circonférence. Bien que n'appartenant pas à un contexte cohérent, nous l'assimilons par analogie à cet horizon.

5. Les ceintures

La Tène C1

Comme nous l'avons annoncé, les ceintures métalliques, avec les bracelets en verre, constituent la grande

nouveauté de La Tène moyenne sur le Plateau suisse (à l'exception des exemplaires LT A en fer des tombes principales de Reinheim dans la Sarre ou du Üetliberg près de Zurich).

- Une *chaîne de ceinture en fer*, très mal conservée, intervient à St-Sulpice, T. 77 (N° 6, Pl. 54) tout au début de LT C1. Le parallèle avec la célèbre T. 149 de Münsingen s'impose; cette dernière, au mobilier LT B2 à l'exception d'une fibule LT C1, renfermait en effet une chaîne de ceinture en fer (Hodson 1968, Pl. 66, N° 409).

Les *chaînes de ceinture en bronze* à maillons fins ou à gros maillons et éléments intermédiaires moulurés se répandent au cours de LT C1.

Leur distinction, apparemment plus géographique (culturelle) que chronologique (voir p. 458), a bien été mise en valeur par Berger (1974, 62-63; Karte 2) puis Stähli (1977, 120-124); Suter (1984, 85 86) propose de reconnaître une tendance évolutive pour la région bernoise au cours de LT C1 (pour lui les chaînes de ceinture métalliques apparaissent déjà à LT B2, en accord avec la date qu'il retient de T. 149 de Münsingen).

- *Ceintures à maillons fins*. 4 exemplaires ont été retrouvés: à Ollon VD, La Combe-Sala (N° 14, Pl. 18), à Blessens FR, La Cuannaz (N° 3, Pl. 63), à Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-1, T. 1 (1830)? (N° 5, Pl. 68) et du lot 11, T. 2 (1979) (Kaenel et Favre 1983, Pl. 2, 7).

- *Ceintures à gros maillons*. La majorité des autres ceintures de Gempenach (7 ou 8) sont à gros maillons (Pl. 70; 71), ainsi que les exemplaires de Vevey, T. 8 et T. 24 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 27, 4; 32, 4), de St-Légier - La Chièssaz VD, hauteville, T. 1 (N° 4, Pl. 24) et de Marsens FR, La Pierre, T. 2 (N° 4, Pl. 75).

Les systèmes de crochets sont très voisins avec une terminaison rappelant une tête d'animal (aquatique ou d'oiseau?) dans certains cas.

Les *pendentifs biconiques* sont également du même type.

- La ceinture de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11, T. 2 (1979) est exceptionnelle de par son décor d'esses en relief (Kaenel et Favre 1983, fig. 19-20).
- Un autre exemplaire de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-2 (N° 1, Pl. 69) est constitué de simples anneaux emboîtés un à un ou 2 à 2; sans parallèles; son attribution à La Tène n'est pourtant pas absolument certaine, malgré une découverte à l'emplacement de la nécropole, et en 1830 déjà (voir p. 143).
- De simples anneaux en bronze, dans la région du bassin, s'ils ont été localisés, indiquent la présence de ceintures en cuir, vraisemblablement nouées autour de la taille, comme à Vevey, T. 9, et T. 24 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 29, 6; 32, 11), ou à Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11, T. 14 (1979) (Kaenel et Favre 1983, N° 6, Pl. 3).

6. Les armes et les éléments de suspension de l'épée

La Tène C1

Les tombes de guerriers de notre zone d'étude, comme précédemment, restent très rares.

- La tombe de *Bevaix NE, La Jonchère*, T. 1 (Pl. 60-61) fournit le meilleur exemple d'une tombe de guerrier, avec la combinaison épée lance-bouclier («Dreierausrüstung») bien caractéristique de manière unitaire dans l'ensemble de l'Europe à La Tène moyenne (Rapin 1988, 136-137).

L'épée (N° 2, Pl. 60) est longue, à extrémité arrondie, peu effilée près de la pointe comme c'était le cas sur les exemplaires de La Tène ancienne.

La marque estampée n'apporte aucun indice chronologique.

Le *fourreau*, dont la bouterolle, qui n'est plus circulaire ou ajourée, présente une pièce de suspension courte, étroite, courante au début de La Tène moyenne.

La *chaîne de ceinturon* en fer, ornée de petites cupules ou «gedellte Gürtel», se rapproche des exemplaires dits «Panzerbügelkette» que l'on rencontre en particulier dans le monde oriental, bohémien ou danubien dès LT C1.

Le fer de *lance* à douille longue et son *talon* octogonal à soie complètent l'équipement offensif.

L'*umbo* de *bouclier*, à petites ailettes trilobées, est associé, en Yougoslavie notamment, aux premières chaînes de ceinturons métalliques et dans les horizons anciens de Gournay-sur-Aronde (Rapin 1988, 69-71).

- L'épée et son fourreau de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-12* (N°s 5-6, Pl. 73) est placée à LT C1, d'une part compte tenu de l'ensemble auquel il appartient, et par analogie de la longueur, de la forme de l'épée (et de la bouterolle du fourreau?) avec celle de Bevaix décrite ci-dessus.
- De même, l'épée (dont il ne reste que la poignée!) et le fourreau (dont il ne reste qu'un fragment de barrette!) du lot 11, T. 16 (1979) (Kaenel et Favre 1983, Pl. 3) sont qualifiés de LT C1 plutôt que de LT B2, par comparaison (ibid., 204).

Le *talon* de *lance* est à tenon, du même type que celui de Bevaix, également faceté.

Les 3 anneaux massifs du système de suspension se retrouvent également dans des contextes LT C1, alors que les 2 «garnitures», sans parallèles directs, ne sont d'aucune utilité pour la chronologie.

- Nous avons également placé à LT C1 l'ensemble du même site, le lot 5, T. 1 (1847) (N°s 1-3, Pl. 71) en l'absence de l'épée, par analogie avec un anneau massif, (voir ci-dessus) et la forme large de la flamme du fer de lance.
- L'ensemble incomplet de *Belfaux FR, Sur le Ruz*, avec un fer de lance (N° 8, Pl. 63), très dégradé, et un talon à douille? (N° 10, Pl. 63), ainsi qu'une autre pointe en fer (N° 9, Pl. 63) est attribué à LT C1 dans une phase évoluée, sur la base de la fibule (N° 1, Pl. 62).

Le gros anneau tubulaire (N° 4, Pl. 62) ainsi qu'un anneau en fer (N° 5, Pl. 62) faisaient sans doute partie de la ceinture, associé au *crochet* en bronze, orné, en 2 parties; exceptionnel et sans parallèles voisins (les plus proches sont dans le Sénonais, voir p. 298).

- Les tombes de guerriers de *Gumefens FR, Sus Fey*, publiées de manière incomplète (Schwab 1981a) présentent des «ensembles» partiels d'équipements guerriers de LT C1 (épée-lance-bouclier), déjà utilisés comme référence (Brunaux et Lambot 1987, fig. 29; Rapin 1988, 126).

La Tène C2

Une seule tombe de guerrier dans notre zone d'étude est qualifiée de LT C2, à *Vevey VD, T. 26*, par Martin-Kilcher 1981 (Abb. 33; 116; 121).

La fibule toutefois, dans son état précaire, pourrait nous l'avons vu (p. 246) être qualifiée de LT C1 «récent».

L'épée dans son fourreau, avec une pièce de suspension et une embouchure semblable à nos exemplaires LT C1 (Groupe A de de Navarro 1972), la largeur et l'absence d'arête de la lame sont déjà des caractéristiques du groupe B, plus récent.

L'*umbo* du *bouclier*, à larges ailettes, est effectivement très particulier et associé à des ensembles plus récents (Rapin 1988, 68-69).

La Tène C

Nous qualifions de LT C, sans précision, 3 épées et fourreaux dégradés et sans autre contexte:

- *Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure* (N°s 6-7, Pl. 58): la pièce de suspension, de petites dimensions est un argument d'ancienneté qui rapproche cette arme des exemplaires LT C1.
- *Ollon VD, Villy*, T. 1 (N°s 1-2, Pl. 21) également, bien que la pièce de suspension et l'embouchure soient très dégradées; la lame est en revanche large et très large.
- *Romanel-sur-Lausanne VD* (N°s 1-2, Pl. 24) présente des caractéristiques voisines, pour des dimensions plus faibles.

7. Des outils

Un couteau en fer était associé aux offrandes recueillis dans la tombe de guerrier de *Belfaux FR, Sur le Ruz* (N° 11, Pl. 63).

Les forces en fer également mentionnées (N° 12) sont introuvables.

Il s'agit de la seule présence d'outils en contexte funéraire reconnue dans notre zone d'étude (mis à part l'exemplaire fragmentaire et problématique LT B1 de Chêne-Bourg GE, (voir p. 244).

- L'objet en os de *Gempenach/Champagny FR-11*, T. 15 (1979) (Kaenel et Favre 1983, N° 2, Pl. 3) a été considéré comme une partie de manche, peut-être d'un outil non défini.

8. Offrandes alimentaires: les récipients

Nous avons attribué à LT B2 la coupe importée en céramique à vernis noir d'Ollon VD, La Combe-Sala (voir p. 87 et 297).

– Seuls 3 récipients en céramique ont été recueillis dans notre zone d'étude. Les deux premiers, sans contexte, à *Gempenach/Champagny FR*, *Forstmatte-6* (N^{os} 6-7, Pl. 71).

Par analogie, et par comparaison avec le mobilier domestique, la céramique grise fine, tournée (N^o 6) peut être attribuée à LT C et plus précisément LT C2.

Le deuxième, en céramique indigène modelée, ornée de pastilles en relief peut aussi être daté de LT C2, voir même de LT D1 (voir p. 254).

Le troisième pot, en céramique peinte, provient également de *Gempenach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, T. 3 (1979); une attribution à LT D serait également plausible (Kaenel et Favre 1983, Pl. 2; 203).

– Les fragments de *tôle de bronze* ornés et destinés à être cloués de *Vevey*, T. 19, attribués à LT C2 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 30) ont pu appartenir à un récipient en matière organique (*ibid.*, 119), tout comme dans le cas de *St-Sulpice*, T. 10, LT B1, mentionné plus haut (p. 244).

9. Une monnaie

Une obole de Marseille a été recueillie à *Vevey*, T. 22; elle est datée de LT C1 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 32, 5).

Le commentaire de von Kaenel (*ibid.*, 119-120) et l'étude détaillée de Polenz (1982) ont permis de démontrer l'ancienneté de cette sépulture, et, partant, de la monnaie qui s'y trouvait. La querelle des datations absolues plus basses proposées par les numismates y est exposée (p. 128ss). Dans ce cas, c'est le contexte LT C1 qui permet de situer approximativement la date d'enfouissement de la monnaie, et non l'inverse!

5. Les tombes La Tène D

1. Changement radical de documentation dans la zone d'étude

Avec La Tène finale, et la très grande rareté des sépultures, nous sommes forcé de changer d'échelle de référence (ce qui était déjà en partie le cas à LT C2, voir ci-dessus): on ne peut plus, dans notre zone d'étude, se référer aux nécropoles à stratigraphie horizontale et combinaison statistique, comme Münsingen, mais aux habitats qui ont livré du mobilier domestique, stratifié dans le meilleur des cas!

Des séries sur la base du mobilier funéraire ont pu être établies dans des régions où les pratiques funéraires continuent à laisser des traces archéologiques comme dans la région de Francfort-sur-le-Main (Polenz 1971), dans la région de Trèves-Luxembourg (Haffner 1974; Miron 1986) ou en Champagne (Flouest et Stead 1977) pour ne citer que les exemples les plus prestigieux au nord des Alpes, sans oublier bien sûr le nord de l'Italie et principalement les nécropoles d'Ornavasso (Piana-Agostinetti 1972; Graue 1974) et de la zone tessinoise (Stöckli 1975).

Dans le nord de la Suisse, seul le site de *Bâle* (Bâle-Gasfabrik) a livré une nécropole; elle comporte plus de cent tombes à inhumation, dont le mobilier se place à LT C2 et LT D1. Ce n'est pourtant pas à partir des trouvailles de cette nécropole qu'a été établie une distinction entre deux ensembles qui constituent une première approche des concepts, encore mal définis, de LT D1 et LT D2, mais bien sur le mobilier domestique recueilli en abondance: on a opposé l'«horizon» de la *Gasfabrik* à celui du *Münstertügel*, soit l'ensemble du mobilier de l'oppidum installé dans une phase récente sur la colline de la cathédrale (à environ 2 km. de la Gasfabrik) et qui présente un cas de

continuité d'occupation jusqu'à l'époque romaine (voir Furger-Gunti 1974/75; 1979; Berger et Furger-Gunti 1981; Kaenel et Müller 1986).

C'est à ce modèle que l'on se réfère dès lors en général sur le Plateau suisse pour La Tène finale, bien que l'on ne puisse ignorer les particularismes liés à la région bâloise et à ses occupants.

Plus près de notre zone d'étude, *Berne* et sa région fournissent quelques cas de sépultures LT D (en dernier lieu Stähli 1977) et surtout *Niederwichttrach* (encore inédit)⁶³.

2. Le contenu des tombes La Tène D

Nous n'allons pas proposer ici une bipartition rigide LT D1 – LT D2, qui reste insuffisamment fondée (surtout si la sépulture n'a livré qu'un seul objet), pour les quelques cas individualisés dans notre zone d'étude; certains documents, en plus, sont sujets à caution, faute de renseignements (*Bex VD*, *Près de la Gare*; *Ecublens VD*; *La Sarraz VD*; *Environs de Murten/Morat FR*).

Si les sépultures de La Tène finale sont rarissimes, il convient encore malgré tout de distinguer celles du Plateau proprement dit et du pied du Jura de celles du Chablais vaudois et de la Vallée du Rhône.

En effet, des différences marquées sur le plan du rite et des pratiques funéraires, comme sur le plan des caractéristiques mêmes du mobilier, ont pu être mises en valeur et justifient cette distinction (voir p. 281 et 285).

⁶³ Le mobilier de ce véritable groupe de tombes LT D, avec plusieurs tombes à inhumation, est déposé au BHM Berne. L'étude est en cours (W.-E. Stöckli).

1. Les fibules

La rupture avec la fin des nécropoles et groupes de tombes LT C paraît d'autant plus nette que le mobilier est rare et que les parures traditionnelles, dont on a suivi l'évolution progressive depuis le début de La Tène, ne sont quasiment plus représentées et encore sous des formes nouvelles.

Fibules de Nauheim et variantes en bronze

Elles sont du schéma dit de La Tène finale, soit avec un pied coulé en une pièce, lié à l'arc et au porte-ardillon, ajouré dans la plupart des cas; le ressort est à 4 spires et corde interne; l'arc est en général plat, de forme triangulaire, orné à la surface.

Il s'agit du fossile-directeur de l'horizon *Gasfabrik* (que nous assimilons, en gros, à *LT DI*) bien qu'elles soient encore présentes dans l'horizon suivant, en nombre décroissant.

Il est inutile de rappeler ici les polémiques acharnées qui ont, depuis une trentaine d'années, entouré la datation de la fibule de Nauheim, et qui se sont surtout reportées sur les implications des dates adoptées pour la chronologie absolue de la fin de La Tène confrontée aux documents historiques, relatifs notamment aux étapes de la conquête romaine (on trouvera les références essentielles dans les ouvrages de Polenz 1982, 101-128; Feugère 1985, 203-229; Miron 1986, 136-159).

1) Sur le Plateau suisse

- La seule fibule de Nauheim recueillie en contexte funéraire provient de *St-Blaise NE, Châtoillon*, T. 1 (N° 1, Pl. 83). Le porte-ardillon est plein, non ajouré dans le cas particulier; l'arc est lisse.

Les anneaux en bronze qui leur sont associés (N°s 2-5, Pl. 83) ne permettent pas de préciser la datation, peut-être *LT DI*, de cette sépulture.

- Si les sépultures signalées à *Boudry NE, La Grotte du Four* sont bien de La Tène finale (et non d'une autre période reconnue sur le site) et si elles ont livré du mobilier que l'on n'est plus en mesure de distinguer du lot de l'occupation domestique, elles sont certainement attribuables à *LT DI*, sur la base de fibules de Nauheim, et d'une variante dite de Lauterach (Vouga, D. 1943, fig. 45; en cours d'étude, par l'auteur).

2) Dans le Chablais vaudois

- 2 sépultures d'*Ollon VD, St-Triphon-Le Lessus-4; -5* ont livré des fibules de Nauheim et variante:
- T. 4 (1938) renfermait une seule fibule (introuvable) à arc orné (N° 1, Pl. 82).
- T. E2 (1959) a livré 2 fibules reliées par une chaînette en bronze, une fibule «classique» à arc triangulaire, rainuré sur le bord (N° 2, Pl. 82), et une variante à arc filiforme épaissi et orné près du ressort (N° 1, Pl. 82).

On peut proposer, sous toute réserve, une datation de *LT DI* pour ces sépultures (voir en outre Kaenel 1983b, fig. 4).

Fibules de schéma La Tène moyenne

- Une fibule très longue, à ressort en arbalète et corde externe, à arc filiforme, présente un pied rabattu sur le sommet de l'arc, délimitant un triangle au-dessus du porte-ardillon; le pied est encore attaché au sommet de l'arc à l'aide d'une griffe.

Les fibules de ce type sont particulièrement répandues au sud des Alpes, notamment au Tessin, qualifié de «type *Solduno*» et datées de *LT DI* (Graue 1974, 41-50; Stöckli 1975, 36-42).

La fibule en question, d'*Ecublens VD* (N° 1, Pl. 79) n'est accompagnée d'aucune indication et l'on pourrait mettre en doute sa provenance d'une sépulture (et même d'*Ecublens*!).

- Il en va de même pour le second fragment (du même type?) (N° 2, Pl. 79).

On ne peut toutefois exclure à priori ces fibules sous prétexte qu'elles sont uniques dans la zone d'étude.

2. Les parures annulaires

1) Sur le Plateau suisse

Aucun bracelet en bronze ne provient d'une sépulture de La Tène finale.

- Seul l'anneau massif, ouvert, des *Environs de Murten/Morat FR* (N° 1, Pl. 83) pourrait être retenu si sa provenance était bien assurée.

Même dans ce cas, sa signification est à placer à un autre plan, celui des contacts et échanges, car il appartient à un type défini comme «valaisan» (voir ci-dessous et p. 285); cette variante à têtes de serpents se place tout à la fin de *LT D2*, voire à l'époque augustéenne.

2) Dans le Chablais vaudois

«Bracelets valaisans»

Il s'agit d'anneaux massifs en bronze, ouverts, ornés d'une manière caractéristique de motifs oculés ou en chevrons profondément marqués, spécifique à la vallée du Rhône (voir p. 285).

- La paire d'anneaux d'*Ollon VD, St-Triphon-Le Lessus-2*, T. 1 (1890) (N°s 1-2, Pl. 81) sont les seuls qui proviennent d'une sépulture attestée.
- Le fragment d'*Ollon VD, St-Triphon-La Tour* (N° 1, Pl. 82) proviendrait de sépultures détruites, qui auraient également livré des vases en céramique (introuvables).
- Les 2 anneaux d'*Ollon VD, St-Triphon, Le Lessus-1* (N°s 2-3, Pl. 80) ne forment pas à coup sûr la garniture d'une seule sépulture.

Anneau tubulaire

- L'anneau tubulaire du même «ensemble» que les 2 bracelets valaisans (N° 1, Pl. 80), dont le fermoir à manchon manque, est finement rainuré longitudinalement à la surface.

On en connaît des exemplaires voisins, de plus faible diamètre en général, en contexte d'habitat et notamment à la *Gasfabrik*, à Bâle, qualifiés de *LT DI* (Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 10, 203; 206).

Anneau fermé à torsade

– L'anneau d'Ollon VD, *St-Triphon* (N° 1, Pl. 82) dont une partie de la tige en bronze est dédoublée et torsadée (associé dans une sépulture à l'anneau suivant) peut être attribué à la fin de La Tène, par comparaison avec des exemplaires LT C ou LT D, et bien connus au sud des Alpes ou dans le Midi (par exemple en argent à Ornavasso, S. Bernardo, T. 1: Graue 1974, Taf., 1, 1; en bronze à Solduno TI, T. 33. Stöckli 1975, Taf. 39, 2; en bronze également dans la région nîmoise: Tendille 1979, Fig. 12 ou à Vienne, Sainte-Blandine: Chapotat 1970, Pl. II, 7). Les exemplaires datés appartiennent à un horizon ancien de La Tène finale (LT DI).

L'anneau en or de Schalunen BE en est un représentant prestigieux tout comme celui de Saint-Louis près de Bâle (Furger-Gunti 1982) (voir en outre note 64).

Anneau ouvert

– L'anneau associé au précédent dans une sépulture (N° 2, Pl. 82), est d'un type inhabituel, au décor oculé sur les extrémités aplaties.

Son attribution chronologique n'est pas assurée et, du coup, la datation même de la tombe⁶⁴.

Il en va de même, rappelons-le, pour les anneaux que nous avons qualifiés plus haut (p. 243), par analogie de la forme générale et du décor, de La Tène ancienne, LT B? (N°s 1-2, Pl. 17).

Les bracelets en verre

Les 4 exemplaires retenus, aussi bien sur le Plateau que dans le Chablais, ont des caractéristiques très voisines; ils sont de teinte bleu cobalt, à l'exception de l'exemplaire d'Ollon VD, *Villy-En Champ Blanc* (N° 1, Pl. 82) qui est pourpre très foncé.

Groupe 2. Le bracelet de Genève GE, *Les Tranchées* (N° 1, Pl. 79) présente la section triangulaire de ce groupe.

Des exemplaires comparables proviennent notamment de la Gasfabrik à Bâle où ils sont qualifiés de LT DI (Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 89 ss)

Groupe 3a. Les 3 autres bracelets en verre, de La Sarraz VD (N° 1, Pl. 80), d'Ollon VD, *St-Triphon- Le Lessus-2* (N° 1, Pl. 81), introuvable ou d'Ollon VD, *Villy-En Champ Blanc* (N° 1, Pl. 82) de teinte pourpre, présentent la section en D significative de ce groupe (la provenance d'une tombe n'est pas certaine pour l'exemplaire de La Sarraz). Aucune autre précision chronologique au sein de LT D ne peut être argumentée.

Si les sépultures signalées à Boudry NE, *La Grotte du Four* ont bien livré du mobilier de La Tène finale (voir plus haut, p. 171), et des bracelets en verre, ces derniers appartiennent également aux groupes 2 et 3a de Hae-vernich.

3. Perle et autres parures

Perle en jayet?

Cette perle annulaire (introuvable) d'Ollon VD, *St-Triphon-Le Lessus-1*, T. 1 (1891) (N° 2, Pl. 81) n'est attri-

buée à La Tène finale que d'après l'ensemble auquel elle est associée.

Anneaux en bronze

Les anneaux de *St-Blaise NE, Châtoillon* (N°s 2-5, Pl. 83) associés à une fibule de Nauheim décrite plus haut, n'apportent aucune précision d'ordre chronologique, ni fonctionnelle d'ailleurs (perles ou ceinture?).

Chaînette en bronze

La chaînette d'Ollon VD, *St-Triphon-Le Lessus-5*, T. E2 (1959) (N° 3, Pl. 82) qui reliait 2 fibules de Nauheim placées sur le haut du corps, n'est d'aucune aide pour la chronologie.

4. Une arme

Un seul fragment d'embouchure de fourreau en bronze provient de *Bex VD, Près de la Gare* (N° 1, Pl. 79). D'aspect tardif, soit avec une bouche rectiligne, son attribution à une sépulture de La Tène finale, malgré les indications du livre d'inventaire, reste problématique.

5. Un outil

Les fragments de fer de *St-Sulpice VD*, T. 1 (N° 3, Pl. 83) sont attribués aux restes du manche d'un couteau? (plutôt qu'aux éléments, passants?, d'une ceinture).

Ils ne sont d'aucune aide pour la chronologie de cette sépulture (voir ci-dessous).

6. La céramique: urnes et offrandes alimentaires

La distinction entre le Plateau et le Chablais s'impose, comme c'est le cas pour certaines parures annulaires.

1) Sur le Plateau

5 récipients sont retenus: 4 formes hautes qui contenaient les cendres de la personne incinérée et une assiette qui avait été déposée dans la tombe d'un enfant inhumé.

La céramique appartient à la classe de grise fine, tournée, bien connue en contexte d'habitat de La Tène moyenne à la fin de La Tène (pour une vue d'ensemble, voir Pingel 1971, à propos de Manching; pour la chronologie Berger et Furger-Gunti 1981, à propos de Bâle et le mobilier de la Gasfabrik republié; Furger-Gunti et Berger 1980; voir également Paunier 1975; 1980; 1981 à propos de Genève; l'étude globale de la céramique de Feurs, Vaginay et Guichard 1988, montre une voie prometteuse pour l'avenir des recherches).

Un seul pot est en céramique plus grossière, non tournée.

– Le gobelet ovoïde de la sépulture de *St-Sulpice VD*, T. 1 (N° 1, Pl. 83), en céramique grise fine, tournée, qui a servi d'urne cinéraire, présente un pied annulaire et un fond en ombilic.

⁶⁴ Une datation du Bas-Empire ou du Haut Moyen Age a été envisagée. Toutefois, nous ne l'avons pas retenue fort de l'avis de Max Martin. On pourrait étayer cette datation en relevant que des anneaux torsadés, comme celui qui est associé à ce bracelet ouvert et oculé (en argent et non en bronze), se trouvent en contexte alaman (Ruckstuhl 1988, Abb. 6).

Polenz (1982, 115; 195-196) a commenté cette forme en la comparant à un exemplaire de la nécropole de la Gasfabrik, T.8, en fait assez éloigné typologiquement; il considère qu'il pourrait s'agir d'une importation de France, mais sans arguments déterminants (voir plus bas, p. 301).

La datation de *LT D1*, proposée par Polenz, peut être retenue, confortée par la présence d'une monnaie de potin (voir plus bas, p. 258).

– Le récipient haut, qualifié de *pot*, dont l'encolure n'est pas conservée, qui provient de *Montagny-les-Monts FR*, *Cousset*, T. 1 (N° 1, Pl. 83) et a servi d'*urne cinéraire*, présente des caractéristiques morphologiques du pied et de la panse très voisines du gobelet de *St-Sulpice* décrit ci-dessus.

Par comparaison, une datation de *LT D1* peut être proposée.

– Le *pot* en céramique grise fine de *Genève GE*, *Rue du Vieux-Collège*, T. 2 (N° 1, Pl. 79), au large pied étalé et au décor peigné sur la panse de bandes verticales et horizontales, se rencontre principalement dans les horizons qualifiés de *LT D* à Genève (Paunier 1981, 176) et plus précisément de *LT D2* à Yverdon-les-Bains VD notamment (Curdy, Benkert, Bernal et Masserey 1984; Kaenel et Curdy, 1985).

– Le *pot* en céramique grossière, non tournée, de T.1 du même site (N° 1, Pl. 79), et qui a servi d'*urne cinéraire*, présente un décor lissé verticalement sur le bas de la panse et 2 lignes incisées sous l'encolure, ne fournit pas, en soi, d'argument utile pour une attribution chronologique fine.

– L'*assiette* de *Lausanne VD*, *Vidy-Chavannes 7*, T. 1 (N° 1, Pl. 80), considérée comme une *offrande funéraire*, en céramique grise fine tournée, à pied annulaire et fond en ombilic comme 2 des urnes évoquées ci-dessus, est une forme particulière qui imite la céramique à vernis noir (voir p. 258, 301). La grande majorité des plats et assiettes de ce type, à Genève notamment en contexte d'habitat (Paunier 1981, Pl. 9, 67-69), en France (voir Bessou 1976), sont qualifiés de *LT D2*, sans qu'une limite haute ne puisse être précisée; on en trouvera les derniers représentants au début de l'époque augustéenne, à Lousonna notamment (Kaenel et Fehlmann 1980, Pl. 3, 31; 50).

2) Dans le Chablais vaudois

Comme les pratiques de l'inhumation se prolongent sans rupture à La Tène finale (voir p. 277), les céramiques, complètes, attribuées à des tombes, peuvent être interprétées comme des *offrandes funéraires*, malgré la rareté des observations et d'ensembles clos reconstituables.

– La céramique est en grande majorité spécifique à la vallée du Rhône, au même titre que les parures annulaires: il s'agit de la famille définie comme «*indigène*» (Kaenel 1983b, 145; Kaenel et Curdy 1984, 69) aux caractéristiques technologiques nettement reconnaissables (pâte «*feuillelée*», micacée, cuisson oxydo-réductrice donnant au cœur une couleur rouge orange

et brun à noir aux surfaces en général); les décors sont également stéréotypés: bandes lissées et croisillons incisés à la pointe ou au peigne sur la panse. Les formes mêmes présentent un répertoire propre, surtout les gobelets à pied haut et panse segmentée que l'on retrouve en contexte funéraire à *Ollon VD*, *St-Triphon-Le Lessus-2*, T. 1 (1890) (N° 4, Pl. 81); -6, T. 3 (1979) (N° 1, Pl. 82).

Les parallèles sont nombreux en contexte domestique; malheureusement, une sériation chronologique de cette catégorie n'a pas pu être réalisée jusqu'à ce jour; cette céramique «*flotte*» aussi bien vers le haut (jusqu'où remonter dans *LT C*?) que vers le bas où on la trouve sans distinction apparente durant toute l'époque augustéenne, avec quelques éléments résiduels à l'époque de Tibère et Claude, jusqu'au milieu du I^{er} s. de notre ère, à Martigny VS ou Massongex VS, notamment⁶⁵.

– 2 autres pots sont en céramique *grise fine, tournée*, un pot à ombilic d'*Ollon VD*, *St-Triphon-Le Lessus-2*, T. 1 (1890) (N° 3, Pl. 81) et probablement -3, (N° 1, Pl. 81) aux caractéristiques communes à l'ensemble du monde celtique, dont le Plateau suisse avec les tombes passées en revue ci-dessus.

– Enfin, un gobelet d'*Ollon VD*, *St-Triphon-Le Lessus-2*, T. 1890 (N° 5, Pl. 81) est interprété (en son absence) comme un gobelet à parois fines en cuisson oxydante de l'époque augustéenne au sens large, semblable à ceux qui ont été recueillis en contexte d'habitat (Kaenel, Curdy et Zwahlen 1984, 80-81).

En raison des contacts privilégiés du Chablais avec le Sud (voir p. 301), nous n'excluons pas la possibilité que ce gobelet (comme certains plats à engobe interne rouge: *ibid.*, 79) ait été importé avant la date conventionnelle du début de l'époque romaine, en milieu que l'on qualifie de *LT D2*. En fait, la question n'a que peu d'intérêt dans ce cas, en l'absence de contexte. C'est sur le plan de la chronologie absolue que se situe le débat, à quelques décennies près. On connaît en particulier un gobelet de ce type associé à l'ensemble précoce du Petrisberg, à Trèves, daté d'environ 30 av. J.-C. (voir en dernier lieu Goethert-Polaschek 1984, N° 5 de la fig. p. 177, d'après Loeschcke).

7. Une monnaie

La seule tombe qui ait livré une monnaie est la sépulture à incinération de *St-Sulpice VD*, T. 1 (N° 1, Pl. 83), associée au gobelet et au couteau (et/ou à la ceinture?) évoqués ci-dessus.

Il s'agit d'une monnaie de *potin*, d'un type bien connu, appelé «*séquane*» dans la littérature (de manière abusive mais conforme à l'usage).

C'est l'un des plus anciens modèles des monnaies coulées en cet alliage, soit le *type A1* de Furger-Gunti et von Kaenel (1976).

⁶⁵ Pour Martigny, voir Wiblè 1986, 204; fig. 154. Voir en outre Kaenel et Wiblè 1986, 222; 224, fig. 173, à propos de Riddes VS. Les récentes découvertes de Massongex VS permettront sans doute de préciser l'évolution et la durée de vie de ce matériel (Wiblè 1987, 133-134).

Polenz (1982, 115), qui a réévalué l'interprétation de cet ensemble, nous l'avons vu ci-dessus, (sans avoir eu accès à la monnaie, alors introuvable, voir p. 170), a clairement attribué cette monnaie à **LT D1**.

Sans entrer ici dans la controverse, encore vive, sur la datation des potins en chronologie absolue (voir p. 258), nous nous plaçons dans la perspective, pour le Plateau

suisse, de Furger-Gunti et von Kaenel (suivis par Stork 1984 à propos de Breisach-Hochstetten au nord de Bâle).

Relevons que la plupart des monnaies du Mont Vully (Bas-Vully FR) appartiennent à ce même type A1 et nous les avons qualifiées de **LT D1** (Kaenel et Curdy 1983; 1988). C'est la position que nous avons adoptée dans le cours «Chronologie» (Kaenel et Müller 1986).

6. Chronologie absolue

Nous estimons qu'il est inutile de reprendre ici en détail la question de la chronologie absolue de la période de La Tène; d'une part, aucun élément nouveau n'est apporté à la discussion par le biais des documents funéraires de notre zone d'étude, d'autre part ce thème a largement été abordé au cours des deux à trois dernières décennies et l'on pourra aisément en refaire l'«historique» sur la base des principales références que nous mentionnons.

L'ensemble des conceptions chronologiques repose sur l'interprétation des éléments importés du Sud, avec une évaluation différenciée du «terminus post quem» fourni, aussi bien pour la problématique du début de La Tène, que pour la fin de cette période; en outre, pour le début de La Tène on retiendra ou non (notre position) un modèle de distance ou de «retard» sur le plan culturel d'une région à l'autre, interprété comme un véritable phénomène de société et qui se traduirait par des écarts chronologiques considérables.

Pour la fin de La Tène interviennent les dates historiques, connues grâce aux auteurs grecs ou romains, et les données de la numismatique; ces dernières interprétées et utilisées de manières fort diverses, n'ont pas toujours contribué à clarifier les problèmes chronologiques.

La dendrochronologie reste encore d'un secours limité, à l'exception des quelques jalons essentiels qu'elle a livrés.

Nous nous référons au système chronologique relatif exposé plus haut et à la conception que nous avons présentée ailleurs (Kaenel et Müller 1986).

La transition Hallstatt – La Tène et La Tène A

Nous avons abondamment commenté cette question et présenté les positions sur le plan explicatif, irréductibles (p. 209ss).

Les nombreux schémas publiés permettent de se rendre compte de la différence de conception en particulier celui de Pauli (1978a, Tabelle 23) qui s'appuie sur une datation haute des importations étrusques dès le début du V^e siècle, défendue par Driehaus (1972a).

Les premières manifestations «La Tène», soit **LT A**, interviendraient dès 500 av. J.-C., dans la région privilégiée du Rhin moyen, alors qu'ailleurs, notamment dans le Bade-Wurtemberg et par extension sur le Plateau suisse, on serait au stade **Ha D2**, puis **Ha D3** et jusqu'en plein

IV^e siècle, soit après le passage à **LT B**, avec les phénomènes d'interactions de sociétés réagissant différemment et la problématique de «conservatisme» et des «Mischgräber» que nous proposons d'évacuer pour notre zone d'étude (voir p. 234).

Le schéma de Gersbach (1981, Abb. 10), basé sur l'appréciation de la date d'abandon de la résidence principale de la *Heuneburg* dans le Bade-Wurtemberg, est moins extrémiste que celui de Pauli; on saisit bien l'opposition au schéma de Dämmer (1978, Abb. 11) par exemple qui, sans l'évacuer, conserve une courte coexistence **Ha D3-LT A**, mais place en revanche l'abandon du site beaucoup plus haut dans le V^e siècle (soit juste avant 450 av. J.-C.).

Les réflexions et dates basses proposées pour la *Heuneburg* étaient alors appuyées par la datation (qui s'est par la suite avérée trop basse) de la tombe centrale du *Magdalenenberg* (Spindler 1981), ce qui avait pour conséquence de rabaisser considérablement le début de **LTA** pour «faire de la place» au développement de **Ha D1-D2-D3...**

La correction dendrochronologique de 71 ans (Becker, Billamboz, Egger, Gassmann, Orzel [A. et Ch.] et Ruoff 1985) n'est pas favorable à ce modèle, bien au contraire!

Conformément à notre conception de transition **Ha-LT** exposée plus haut (p. 215ss, 233ss), et nous fondant sur les dates estimées sur la base des «termini» fournis par le «Südimport», nous retenons, à la suite de Dehn et Frey (1979) ou de Haffner (1976) une apparition des manifestations qualifiées de La Tène, en particulier du Premier Style, dans les 2 ou 3 décennies qui ont précédé le milieu du V^e siècle av. J.-C. Ces dates sont valables, à notre avis, pour l'ensemble du monde celtique occidental, dans le Rhin moyen, en Champagne, en Bourgogne, en Allemagne du Sud ou sur le Plateau suisse.

Un résumé de la question a été publié récemment par Kimmig (1988, 269-287) qui place la célèbre tombe du *Kleinaspergle* près du *Hohenasperg* (Bade-Wurtemberg) dans la seconde moitié du V^e siècle.

La tombe d'*Altrier* (Luxembourg) est datée de la même manière, peut-être plus précisément d'environ 430 av. J.-C. si l'on interprète strictement la date dendrochronologique fournie (après correction) par un fragment de bois du bûcher (Thill 1987, 251).

La célèbre tombe 2 de *La Motte Saint-Valentin* (Haute-Marne) appartient à ce même horizon (Duval, A. 1987, 247).

Celle de *Worms-Herrnsheim*, dont nous avons parlé (p. 219) est l'une des plus anciennes (Schaaff 1971, 105).

Nous situons donc cet horizon vers le milieu du V^e siècle, avec nos *tombes secondaires en tumulus*, ainsi que les disques en or du *Üetliberg* (voir p. 293), et même la tombe 48 de *St-Sulpice*, (comparée à celle de *Reinheim*, voir p. 292, en dernier lieu Miron 1988).

Par conséquent, nous estimons que le début des inhumations dans la nécropole de St-Sulpice peut être placé à la même époque, soit dans un horizon que nous avons qualifié d'«*ancien*» plus haut (p. 234).

Le développement des tombes plates de LT A s'effectue dès lors durant plusieurs décennies dès la seconde moitié du V^e siècle, avec un passage à LT B1 progressif et sans rupture marquée.

La Tène B

Le début de *LT B1* est difficile à fixer en chronologie absolue (autant qu'il l'est en typologie, dépendant de définitions peu formalisées). Le phénomène des migrations attestées par des sources historiques vers l'Italie du Nord, au début du IV^e siècle av. J.-C., a toujours été un élément jugé déterminant, malgré la parcimonie de témoignages archéologiques reconnus comme contemporains (voir par exemple Viollier 1916, 12-15).

Sur la base des éléments les plus anciens de l'horizon «pré-Duchcov» de Kruta (1979) (et sans tenir compte ici de la problématique d'infiltrations celtiques dès le Hallstatt final et à La Tène A manifestée par, d'une part, des fibules et, d'autre part, des crochets de ceinture (en dernier lieu Frey 1987, d'ailleurs contreversée: Kruta 1982b, 205-206) on peut admettre que LT B1 est déjà bien formé dans les 2 premières décennies du IV^e siècle (ce qui est conforme aux conceptions du début de notre siècle, voir Viollier 1916, 12-15).

Le passage *LT B1 – LT B2* (en plein horizon Duchcov-Münsingen) est évalué, sans accorder trop de poids à la datation de la tombe de Waldalgesheim (voir Driehaus 1971; Zahlhaas 1971).

Nous estimons que ce passage s'effectue dans le troisième quart du IV^e siècle av. J.-C.

La fin de La Tène ancienne était déjà placée vers 250 av. J.-C. par Viollier (1916, 15) et dans les années 1960, sur la base du «cross dating», par Dehn et Frey (1962, 205; 1979) qui considèrent que LT B aurait à peine pu atteindre la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C.

La Tène C

La chronologie de cette phase a subi un certain nombre de révisions au cours des dernières décennies, allant dans le sens d'un vieillissement, du début, mais surtout de sa fin.

D'une part une datation haute (entre le 1^{er} et le 2^e quart du III^e siècle) est proposée par Kruta (1978, 166) sur la base notamment de la tombe de *Ceretolo* (Kruta-

Poppi 1979), et de confrontations avec les données d'Italie du Nord et d'Europe centrale.

D'autre part, 2 dates dendrochronologiques ont pu être utilisées après correction, en premier par Haffner (1979b), comme jalons au sein de LT C1: un bouclier du site même de *La Tène*, dont le bois a été abattu en 229 av. J.-C., et sur lequel un umbo LT C1 était fixé, ainsi qu'un fragment de bois du bûcher de la tombe 96 de *Wederath*, près de Trèves, daté de 208 av. J.-C.

Ces 2 dates associées à LT C1 fournissent un «terminus post quem» mais en aucun cas une indication sur le début ou la fin de cette phase!

Des évaluations ont été avancées: un début vers 250 av. J.-C. par Haffner (1979b, 409), vers 250/235 par Polenz (1982, 116-128), Suter (1984, 88) et Miron (1986, 151-159) qui établit un historique et un bilan détaillé de la question, vers 260 av. J.-C. par Gebhard (1989b).

Nous retenons ici, pour notre zone d'étude, ces propositions en considérant (comme Kruta notamment) que La Tène moyenne débute dans le 2^e quart du III^e siècle av. J.-C. (voir Kaenel et Müller 1986).

Pour le passage *LT C1 – LT C2*, aucun argument précis ne peut être apporté, autre qu'une simple évaluation arbitraire. Compte tenu de la durée (inconnue) de LT C1 et surtout de l'interprétation du début de LT D1, nous estimons que cette transition a pu s'effectuer à la fin du III^e siècle, ou plutôt au début du II^e siècle av. J.-C., si l'on retient la date de 208 av. J.-C. de *Wederath* (pour une phase «évoluée» de LT C1 sur la base de la morphologie des fibules, malheureusement endommagées). C'est la position adoptée par Miron (1986, 154; 158-159), qui propose la date de 190 av. J.-C. Polenz (1982, 125) envisage une transition vers 185/170 av. J.-C., Gebhard (1989a) vers 175 av. J.-C.

La céramique d'*Yverdon-les-Bains VD*, notamment les gobelets peints, est en tout cas antérieure à la construction d'une dernière palissade en 159/158 av. J.-C., mais elle ne peut être rattachée à la séquence relative, en l'absence de mobilier métallique et principalement de fibules! Nous avons proposé de qualifier cet ensemble de LT C2 (Curdy et Kausener 1985; Kaenel et Curdy 1985), ce qui est en accord avec la conception présentée ici.

La Tène D

Tout comme le début de LT C, le début de LT D a été très fluctuant depuis plus d'un siècle, au gré des interprétations des événements historiques connus (Viollier, par exemple, considérait que La Tène finale commençait en 50 av. J.-C.: Viollier 1916, 15).

Mais c'est surtout la fin de La Tène qui a été remise en question, avec un débat passionnel autour de la datation de la fibule de Nauheim, des potins et autour de la date d'abandon de l'oppidum de Manching en Bavière.

Un pas décisif a été franchi au début des années 70 avec la définition d'un «*Horizont 5*» par Haffner (1974), d'un «*Horizont Münsterhügel*» par Furger-Gunti (1974/75) ou d'un «*Übergangshorizont*» par Rieckhoff (1975) (on trouvera le détail et les références dans les ouvrages cités de Polenz 1982 ou de Miron 1986).

Les critères de définition de *LT D1* et *LT D2* devront toutefois être affinés à l'avenir, notamment en ce qui concerne la céramique indigène.

Les dates dendrochronologiques sont malheureusement rarement associées directement à du mobilier archéologique, mais celles dont nous disposons sont malgré tout groupées dans la seconde moitié du II^e siècle: l'abattage en 123 av. J.-C. du bois de construction du puits de la «Viereckschanze» de *Fellbach-Schmidlen* (Bade-Wurtemberg) dans lequel a été déposé (combien de temps après?) du matériel *LT D1* (fibule de *Nauheim* notamment: Planck 1985); la construction de la porte de l'Est de l'oppidum de *Manching* vers 105 av. J.-C., associée à du mobilier *LT D1*; d'autres dates ne sont pas associées à des ensembles clos: différentes étapes de l'aménagement du port de *Genève* dans le secteur de Rive-Longemalle (de 150 à 134 et de 134 à 115 av. J.-C.: Bonnet et al. 1989) ou du rempart de *Bundenbach* (170 av. J.-C.; 122 av. J.-C.; 78 av. J.-C.: Haffner 1984); le pont de *Cornaux-les-Sauges NE* (120 av. J.-C.; 116 av. J.-C.; et des éléments entre 103 et 93 av. J.-C.): dans ce cas, l'interprétation chronologique du mobilier (en majorité *LT D1*) est subordonnée à l'interprétation fonctionnelle (l'hypothèse d'une catastrophe: Schwab 1972; 1974; ou culturelle: Wyss, 1974b; Furger-Gunti 1984).

Haffner avait proposé un début de La Tène finale vers 125 av. J.-C. ou avant (1979, 409), Polenz (1982, 125) le place un peu plus tard, 120/105 av. J.-C.; Miron (1986, 159) retient la date de 130 av. J.-C.; Gebhard (1989b) sur la base du verre de *Manching* place la fin de *LT C2* vers 125 av. J.-C., mais introduit un horizon de transition *LT C2/D1* avant le début de *LT D1* placé vers 110 av. J.-C.

Nous n'excluons pas la possibilité d'une date légèrement plus ancienne, au début de la seconde moitié du II^e siècle, sans argument décisif il faut bien le souligner.

Quant à la bipartition de *LT D1* en *LT D1a* et *LT D1b* proposée par Miron (1986, 139), avec l'apparition des fibules de *Nauheim* et des bracelets tubulaires dans la phase récente, postérieure à la diffusion des premières fibules de schéma La Tène finale, elle est difficilement applicable dans notre zone d'étude faute de documents suffisants.

Très récemment, Vaginay et Guichard (1988) ont introduit des nouvelles propositions de terminologie et de définitions chronologiques: leur «*Tène finale 1*» du Pays ségusiave et du Forez est mise en parallèle avec *LT C2* du Plateau suisse, en ne considérant pas uniquement l'évolution des fibules mais d'autres critères d'un ensemble culturel de La Tène finale» (p. 155), et en particulier la céramique peinte.

Cette conception est en grande partie compatible avec la proposition de Miron de restituer une «*Phase pré-Nauheim*», *LT D1a*, en pays trévire (Miron 1986, 144).

En revanche, Fischer, F. (1988, 237), plus «classique» dans le sens de Reinecke, propose de distinguer un horizon *LT D1a*, qui serait défini par l'arrivée de la fibule de *Nauheim*, suivi d'un horizon *LT D1b* avec les premières fibules à coquilles et de type *Almgren 65*. L'horizon *LT*

D2 correspondrait à l'apparition de la fibule coudée («geschweifte Fibel»).

La séquence *LT D1* – *LT D2*, ne peut être fixée en termes absolus, d'une part en l'absence d'une définition univoque de *LT D2*, d'autre part compte tenu des blocages de la chronologie historique que l'on veut à tout prix faire «jouer» avec une chronologie basée sur la typologie de certains éléments de la culture matérielle (rares, et en général en procédant d'une manière monothétique).

Considéré globalement comme un horizon postérieur à la Guerre des Gaules et antérieur à la mise en place de l'administration romaine (voir ci-dessous), nous estimons que le début de ces manifestations, qualifiées ici d'horizon *Münsterhügel*, peut être placé dans le 2^e quart du I^{er} siècle av. J.-C. (ce qui est en accord avec la conception de Vaginay et Guichard 1988, fig. 125; 153: 80/70 av. J.-C.).

Une des tâches qui incombe aux recherches dirigées sur la fin de La Tène devra à l'avenir tenter de coordonner ces différents systèmes et de définir les concepts manipulés d'une manière claire et cohérente.

Notre zone d'étude (en tout cas sur le plan funéraire) n'apporte que peu d'éléments à cette discussion.

L'apport des importations à la chronologie de La Tène D

Cet argument, déterminant il y a quelques années, s'estompe progressivement ou du moins ses limites sont clairement mises en valeur. La notion de «terminus post quem», essentielle à *LT A*, ne joue ici aucun rôle.

Les pièces «de luxe», à vocation particulière dans un contexte socio-économique et politique bien précis (les «*Keimelia*» de Fischer, F. 1973), sont remplacées par ce que l'on interprète comme des biens de consommation, pour personnes aisées il est vrai, mais qui résultent d'un véritable commerce qui s'installe au sens moderne du terme.

Les amphores

On a distingué grossièrement 2 horizons, le premier avec *Dressel 1A* (et *Lamboglia 4*) et le second avec *Dressel 1B*, que l'on a superposé sommairement à la chronologie *LT D1* – *LT D2*, en situant ce changement vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. ou dans les décennies qui précèdent (voir en dernier lieu Furger-Gunti 1979, 129; Berger et Furger-Gunti 1981, 181-182; Stöckli 1979, 177-186).

En fait, il semble que les spécialistes du monde méditerranéen nous apprennent à relativiser ces notions, basées sur un mobilier rare en général et fragmentaire. Le type d'amphore (et de vin) dépendait d'ateliers de production fort divers, avec des traditions propres et le schématisme de nos modèles du Nord (sans doute juste dans ses grandes lignes) ne reflète pas la réalité méditerranéenne. Voir à ce propos la remarquable synthèse de Tchernia (1986). Si, au nord des Alpes, la succession dans le temps *Dressel 1A* – *Dressel 1B* n'est pas mise en doute, elle devra être nuancée et précisée, essentiellement en termes statistiques (quantitatifs) et par le biais d'analyses (pétrographiques ou chimiques) de leur provenance.

Bien plus, une récente étude (Will 1987) appliquée au même corpus de Manching (légèrement augmenté) aboutit à des conclusions largement plus différenciées et qui divergent considérablement de celles de Stöckli (1979). Ces divergences, essentielles si l'on tente d'interpréter le phénomène de l'importation d'amphores et de vin en termes économiques, avec une abondance de types «gréco-italiques», le sont également sur le plan chronologique et renforcent les thèses de Stöckli.

En effet, les fourchettes fournies par les centaines d'amphores recueillies à Manching se situent entre 200 et 80/70 av. J.-C. (Will 1987, 36). Voilà qui va tout à fait dans le sens d'une chronologie haute de la fin de La Tène (LT C2 et LT D1 surtout). De plus, les premiers exemplaires de Dressel 1B (= type 4b de Will) se placent dans le 2^e quart du I^{er} siècle, et les exemplaires de Manching appartiennent justement à ces variantes anciennes. Il est par ailleurs reconnu que le développement massif de l'importation de ce type se place dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (Ibid., 35-36).

La céramique «campanienne» ou à vernis noir

Elle est trop rare pour qu'une information précise, en terme de chronologie, puisse en être tirée. De plus, l'analyse des ateliers et zones de productions joue un grand rôle dans l'attribution chronologique.

Pour notre zone d'étude, nous avons grossièrement exposé une tendance à rencontrer la Campanienne A dans les sites anciens, LT D1, qui n'est que le reflet des observations des associations de cette céramique «comme cargaison complémentaire sur des navires chargés de vin» (Tchernia 1982, 52), et la Campanienne B, d'Etrurie, comme les productions gauloises, à LT D2.

En milieu alpin, jusqu'à St-Triphon (Ollon VD), on observe d'autres provenances de la plaine padane peu utilisables en chronologie (Kaenel 1983b; Kaenel et Maggetti 1986).

La vaisselle en bronze ne joue pas un rôle plus important étant particulièrement rare dans notre zone d'étude (Kaenel 1985).

Importations de la fin du I^{er} siècle

C'est au cours de l'horizon Münsterhügel (soit LT D2) qu'interviennent les premières importations de céramique à vernis rouge, ou présigillée, originaires de Lyon ou de sa région notamment (Kaenel et Maggetti 1986; Maeglin 1986), dans le prolongement des dernières céramiques à vernis noir.

Le complexe du *Petrisberg* à Trèves est à cet égard remarquable, avec, entre autres, un gobelet à parois fines et un plat à engobe interne rouge pompéien; cet ensemble, associé à une date dendrochronologique de 30 av. J.-C. (Goethert-Polaschek 1984), est peut-être à mettre au compte d'une présence romaine antérieure à l'horizon des camps comme celui de Dangstetten ou de Rödgen, généralement mis en relation avec l'offensive militaire qui va de la conquête des Alpes et de la Rhétie de 16/15 av. J.-C. à l'installation d'Oberaden en 11 av. J.-C.

A Bâle, Furger-Gunti (1979, 144-148), a proposé de restituer une occupation romaine antérieure de très peu à

cette grande offensive, sur la base en particulier de formes précoces de terre sigillée, rares il faut bien l'avouer; Stöckli (1979, 185) a fait de même notamment à propos de Zurich, Lindenhof (voir à ce propos le scepticisme de Schönberger 1985, 337).

Les tombes extrêmement riches de la région de Trèves, en particulier celles de *Goeblingen-Nospelt* (Luxembourg) en amphores et vaisselle céramique et également métallique importée, sont à mettre au compte de cette augmentation des contacts et du commerce dans des milieux particulièrement réceptifs (Metzler 1984; Metzler, Waringo et Bis 1988).

En parallèle, nous n'excluons pas la possibilité que certains éléments augustéens soient parvenus en contexte celtique avant la date conventionnelle de 16/15 av. J.-C., notamment à Ollon VD, St-Triphon-Le Lessus (voir p. 254).

L'apport de la numismatique

La numismatique a, très tôt, suivi des voies indépendantes de l'archéologie, et abouti à un système chronologique propre, basé essentiellement sur l'analyse des caractéristiques intrinsèques des monnaies selon des modèles éprouvés dans les périodes historiques.

Sur certains points un désaccord est intervenu lorsqu'il s'est agi, au cours des deux dernières décennies, de confronter ce système aux données chronologiques nouvelles élaborées par les archéologues, avec leurs méthodes propres. Furger-Gunti et von Kaenel, à la suite de chercheurs anglo-saxons, comme Derek Allen, ont proposé, en 1976, de «vieillir» la date des potins sur la base des monnaies en habitats (voir en outre Furger-Gunti 1982a). Polenz, en 1982, a fourni une analyse détaillée des monnaies découvertes en contexte funéraire, entre le III^e et le I^{er} siècle av. J.-C., qui est en contradiction avec le système numismatique, jugé en général trop restrictif, vers le bas de la séquence. Dès lors, la tendance actuelle va dans le sens de dater les monnaies par l'archéologie et non l'inverse.

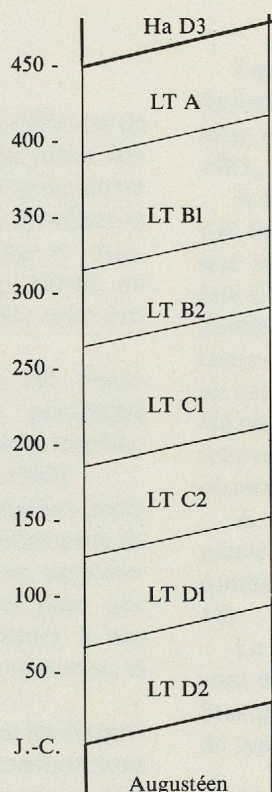
Il est inutile d'évoquer ici la querelle entre archéologues et numismates quant à la datation des potins; le débat numismatique se place au plan de la chronologie absolue et de la restitution d'une évolution du monnayage celtique qui se fonde sur des règles économiques bien observées aux époques historiques, calée dans le temps par rapport aux dates historiques du I^{er} siècle av. J.-C., en attribuant un rôle charnière à la Guerre des Gaules.

C'est le mérite des travaux de Colbert de Beaulieu depuis plus de 30 ans (1973; 1984 en dernier lieu) d'avoir proposé ce modèle cohérent, largement suivi dans les milieux de numismates.

L'archéologie a fourni au cours des deux dernières décennies toute une série d'ensembles clos, qu'il convenait d'intégrer à la discussion. A partir des habitats et se fondant sur une grande quantité de trouvailles, en comparant ces ensembles en termes statistiques, la datation des potins a donc suivi le vieillissement général de La Tène finale argumenté récemment, de manière décisive à notre point de vue (voir Fischer, B. et Büchsenschütz 1987 et les réflexions de Büchsenschütz et Ralston 1987).

Rétrospectivement, il est amusant de relever que Py (1978, 307) considèrerait que son Nages III ancien (100-70

env. av. J.-C.) contenait un potin «peut-être accidentelle-
ment»...



Tab. 16 Chronologie absolue.

400 -

350 -

300 -

250 -
200 -

Les tombes exhumées : 150 -
l'étude au SAC Fribourg, en particulier
Gamefens PR, Pra Pécroy, avec 100 -
roist des informations nouvelles de 50 -
Pour poura, après leur publication, les
reflexions basées sur des documents anciens
très partiels.

J.-C. A

Tab. 16 Chrono

même corpus de Manching (légèrement augmenté) aboutit à des conclusions largement plus différenciées et qui divergent considérablement de celles de Stöckli (1979). Ces divergences, essentielles si l'on tente d'interpréter le phénomène de l'importation d'amphores de vin en termes économiques, avec une abondance de types « grecs-italiques », se sont également sur le plan chronologique et renforcent les thèses de Stöckli.

En effet, les fourchettes fournies par les centaines d'amphores recueillies à Manching se situent entre 200 et 80/70 av. J.-C. (Will 1987, 36). Voilà qui va tout à fait dans le sens d'une chronologie haute de la fin de La Tène (LT C2 et LT D1 surtout). De plus, les premiers exemplaires de Dreszel IB (= type 4b de Will) se placent dans le 3^e quart du 1^{er} siècle, et les exemplaires de Manching appartiennent justement à ces variantes anciennes. Il est par ailleurs reconnu que le développement massif de l'importation de ce type se place dans la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. (ibid., 35-36).

La chronologie « campanienne » ou à venir non

Elle est trop rare pour qu'une information précise, en termes de chronologie, puisse en être tirée. De plus, l'analyse des archers et zones de production de terres cuites nous montre un rôle non négligeable dans l'interprétation chronologique.

Pour notre zone d'étude, nous avons grossièrement relevé les données à l'exception de Campana et de la zone de la vallée du Rhin, qui ne sont pas les mêmes. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

En outre, il faut noter que la Campana est une zone de production de terres cuites, ce qui est très important pour la chronologie. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

La vallée du Rhin ne joue pas un rôle plus important dans l'interprétation chronologique que la Campana. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

Importation de la fin du 1^{er} siècle

C'est au cours de l'horizon Manching (LT D2) qu'a lieu l'importation des premières importations de céramique à vernis rouge, ou polychrome, originaires de Lyon ou de la région voisine (Kamel et Maggetti 1986, Maggetti 1986), dans le prolongement des dernières céramiques à vernis noir.

Le complexe du Fort-Lévy à Trèves est à cet égard remarquable, avec, entre autres, un goblet à parois fines et un plat à engobe interne rouge pompéien; cet ensemble, associé à une date tendancieusement haute de 30 av. J.-C. (Grosche-Polachek 1984), est peut-être à mettre au compte d'une présence romaine antérieure à l'horizon des camps romains de Dierscheid ou de Rödgen, généralement mis en relation avec l'offensive militaire de la conquête des Alpes et de la Rhénie de 16/15 av. J.-C. à l'installation d'Oberraden en 11 av. J.-C.

A Bâle, Furger-Gunn (1979, 144-148), a proposé de restituer une occupation romaine antérieure de très peu à

l'horizon Manching. Il est intéressant de noter que Furger-Gunn (1979, 144-148) considère que son Bâle (100-70 av. J.-C.) est antérieur à l'horizon Manching (100-70 av. J.-C.). Stöckli (1979, 185) a fait de même notamment à propos de Zurich. L'indication (voir à ce propos le scepticisme de Schönberger 1985, 337).

Les tombes extrêmement riches de la région de Trèves, en particulier celles de *Geschtingen-Nospelt* (Luxembourg) en amphores et vaisselle céramique et également métallique importée, sont à mettre au compte de cette augmentation des contacts et du commerce dans les milieux particulièrement riches (Metzler 1984; Metzler; Waringer et al. 1988).

En parallèle, nous n'excluons pas la possibilité que certains éléments augustéens soient parvenus en contexte celte avant la date conventionnelle de 16/15 av. J.-C., notamment à Olon-Vid, St-Triglon-Le Lers (voir p. 234).

L'apport de la numismatique

La numismatique a, très tôt, joué un rôle indépendant dans l'interprétation chronologique. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

Il est intéressant de noter que la Campana est une zone de production de terres cuites, ce qui est très important pour la chronologie. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

Il est intéressant de noter que la Campana est une zone de production de terres cuites, ce qui est très important pour la chronologie. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

La vallée du Rhin ne joue pas un rôle plus important dans l'interprétation chronologique que la Campana. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

L'archéologie a, très tôt, joué un rôle indépendant dans l'interprétation chronologique. Les données de la Campana sont les mêmes, mais les données de la vallée du Rhin sont différentes.

IV.2 AXE SOCIOLOGIQUE ET «RELIGIEUX»: LES RITES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES, LA PARURE ET LE COSTUME

1. Limites et objectif

Ce chapitre reste sommaire du fait de l'état déficient de la documentation à disposition (absence de plans des sépultures et de la localisation des objets sur le squelette lors de la découverte, absence d'observations détaillées et surtout de détermination anthropologique: âge et sexe).

St-Sulpice, que nous avons traité à part (p. 195ss), ou *Vevey*, republié ailleurs (Martin-Kilcher 1981) sont évidemment au centre de ces réflexions.

La nécropole de *Gempnach/Champagny FR, Forstmatte*, n'offre malheureusement aucune possibilité d'approche de ce type, à l'exception des dernières tombes, publiées également ailleurs (Kaenel et Favre 1983).

Les tombes exhumées récemment en *Gruyère* (en cours d'étude au SAC Fribourg) en particulier la nécropole de *Gumefens FR, Pra Perrey*, avec 17 sépultures, apporteront des informations nouvelles de premier plan que l'on pourra, après leur publication, confronter à nos réflexions basées sur des documents anciens avant tout, et très partiels⁶⁶.

Nous allons résumer, en les simplifiant et en les élargissant à l'ensemble de la zone d'étude, les constatations effectuées à partir de *St-Sulpice* et les explications déjà proposées en cours d'exposé.

Nous tentons dès lors de dégager des *règles* ou du moins des observations répétitives, de remarquer les anomalies ou exceptions à ces règles et, ce qui est plus délicat (voire inaccessible) d'en proposer une interprétation.

Nous essayons de distinguer les *hommes* des *femmes*, exercice qui devient malaisé dans certains cas après LT A du fait de la diminution des parures funéraires caractéristiques. Les *enfants* sont définis par leur taille, comme à *St-Sulpice* (voir p. 195).

De même, nous tentons de remarquer des «*particularités*», aussi bien dans le mode d'ensevelissement que dans la composition ou la disposition des parures, tout en proposant une interprétation qui n'est que le reflet des conceptions actuelles (souvent banales ou timides) de la recherche.

Nous n'abordons pas en détail, dans ce cadre, les questions délicates de hiérarchie sociale (à la manière de Hinton 1986, par exemple) ni une tentative de corrélation avec les témoignages littéraires ou d'historiens antiques sur cette société celtique, considérée par eux de manière globale (voir chapitre VI).

2. Pratiques générales (Tab. 17-18)

Ordre et signalisation des sépultures

Seules les nécropoles permettent d'aborder cette question dans notre zone d'étude.

La concentration des enfants ou l'association postulée de certains individus (guerriers, personnes «riches») a été mise en valeur à *Vevey* (en dernier lieu: Martin-Kilcher 1981, 127-129).

A *St-Sulpice* également, la disposition des tombes n'est pas fortuite (voir p. 195), ce qui implique, entre autres, une signalisation ou un marquage dans le terrain, peut-être à l'aide de matériaux organiques, ainsi qu'une individualisation des sépultures, ne serait-ce que pour éviter toute erreur de voisinage par rapport aux «prescriptions» en usage (à *St-Sulpice*, si la tombe double, T. 44, a bien été réouverte [voir p. 181] on savait exactement où elle se trouvait; de plus aucun recoupement de structures n'a été observé).

A *Berne, Ensingerstrasse*, la présence d'une grosse pierre verticale (stèle?) a été observée au-dessus de la tombe d'un guerrier et d'une femme LT A (Stähli 1977, 18).

Le sens même de ces groupements nous échappe; ils ne sont en tout cas pas aussi clairs qu'à *Nebringen*, près de Stuttgart, où Krämer (1964) imagine des associations de type familial (homme-femme (s)-enfants).

Absence d'offrandes alimentaires

Aucune sépulture de notre zone d'étude n'a fourni de témoignages évidents en faveur de cette pratique, sous forme d'os d'animaux (du porc essentiellement) ou de récipients en céramique, voire en métal (Lorenz 1978, 80; 94; Kaenel 1985, 150). On ne peut prendre en compte ici d'éventuelles offrandes périssables et qui n'auraient pas été repérées à la fouille (les garnitures de *St-Sulpice*, T. 10 restent indéfinies, voir p. 244). De même, l'absence d'outils ou de couteaux (à 2 exceptions près, voir p. 244, 250) va dans ce sens.

Notons que s'il s'agit d'une caractéristique culturelle générale du cercle Rhin-Danube du monde celtique occidental défini par Lorenz (1978, 219; 225-226), la zone voisine de *Berne*, avec *Münsingen*, souffre quelques exceptions (surtout des guerriers) tout comme la Suisse orientale (Ibid., 94; Kaenel 1985, 150-151).

Ce n'est qu'à partir de la fin de LT C que l'offrande de liquide fera son apparition, ainsi qu'à LT D, à une époque où les tombes se font rarissimes sur le Plateau suisse.

⁶⁶ Pour *St-Sulpice*, voir p. 195ss. La «stratigraphie horizontale» de *Vevey* n'est pas significative, la nécropole n'ayant pas été totalement explorée, nous l'avons vu (p. 237, LT B2 sous-représenté).

Les tombes de la nécropole de *Gumefens FR, Pra Perrey* sont apparemment trop proches dans le temps pour qu'une analyse topographique puisse s'avérer significative en terme diachronique; par contre, des groupements de type social sont à envisager comme à *Andelfingen ZH* ou *Nebringen* au nord de Stuttgart (Schaaff 1966; Krämer 1964).

Période	N° site	Séquence du S au N et de O en E	Profondeur (en m)	Aménagements (T.N = traces noires)	Orientation	Position Squelette (long. m)	Particularités Remarques
LTA	63	Saint-Sulpice					
		T.58	1,60		N-S (tête N)	1,60	
		T.66	1,20	T.N	S-N (tête S)	1,60	
		T.68	1,20	T.N	N-S (tête N)	1,60	
		T.50	2,00		S-N (tête S)	1,60	
		T.33	1,65		S-N (tête S)	1,65	
		T.43	1,40	T.N	E-O (tête E)	1,40	
		T.48	1,90		S-N (tête S)	1,40	
		T.40	2,20		S-N (tête S)	1,70	
		T.26bis	0,50				Incinération
		T.35	2,00		N-S (tête N)	1,50	
		T.32	1,30		S-N (tête S)	1,80	Sans mobilier (INDET.)
		T.44 A/B	2,50		S-N (tête S)	1,60/1,50	T. double (INDET.)
		T.49	2,00		N-S (tête N)	1,30	
		T.42	1,30		S-N (tête S)	1,50	
		T.45	1,50		E-O (tête E)	0,90	
		T.34	2,00		E-O (tête E)	1,80	
		T.57	2,50		E-O (tête E)	1,90	
		T.85	1,40	T.N	S-N (tête S)	1,35	2° crâne
		T.73	1,40	T.N	S-N (tête S)	1,60	
		T.72	1,60	T.N	S-N (tête S)	1,40	
		T.67	1,40		O-E (tête O)	1,60	
		T.76	1,60		S-N (tête S)	1,55	
		T.27	1,60		S-N (tête S)	1,60	
LTB1		T.60	2,00		S-N (tête S)	1,88	
		T.65	1,80	T.N	S-N (tête S)	1,50	
		T.63	1,90		S-N (tête S)	1,90	
		T.56	2,00		S-N (tête S)	1,60	
		T.17	1,50		S-N (tête S)	1,60	
		T.70	1,50	T.N	O-E (tête O)	1,60	
		T.9	1,80		S-N (tête S)	1,60	
		T.1	1,70		S-N (tête S)	1,65	
		T.8	1,65		S-N (tête S)	1,80	(INDET.)
		T.6	1,80		E-O (tête O)	1,70	(INDET.)
		T.3	1,60		E-O (tête E)	1,70	(INDET.)
		T.10	2,30		E-O (tête E)	1,80	
		T.5	1,50	T.N	S-N (tête S)	1,70	
		T.2	1,70		E-O (tête E)	1,60	
		T.7	2,00		E-O (tête E)	1,80	
		T.21	1,70	T.N	E-O (tête E)	1,60	
		T.11	1,80		S-N (tête S)	1,60	(INDET.)
		T.22	1,85		N-S (tête N)	1,45	
		T.55	1,90	T.N	N-S (tête N)	1,60	
		T.54	2,00		E-O (tête E)	1,60	
		T.23	2,00		S-N (tête S)	1,65	
		T.24	1,80		S-N (tête S)	1,45	
		T.16	1,40		E-O (tête E)	1,60	
		T.15	1,60		S-N (tête S)	1,60	
		T.28	(1,60)1,70		S-N (tête S)	1,60	
		T.53	1,60		S-N (tête S)	1,70	Haut du corps → E
		T.26	1,60		S-N (tête S)	1,45	
		T.20	1,70		S-N (tête S)	1,60	(INDET.)
		T.19	1,60		E-O (tête E)	1,50	
		T.18	1,80		O-E (tête O)	1,40	
		T.29	2,00	2 dalles L	S-N (tête S)	1,70	
		T.36	1,70		S-N (tête S)	1,60	
		T.37	1,60		S-N (tête S)	1,45	
		T.38	1,60		S-N (tête S)	1,60	
		T.39	1,60		S-N (tête S?)	Enfant	
		T.41	1,60	T.N	S-N (tête S)	1,55	
		T.46	2,00		S-N (tête S)	1,60	

Période	N° site	Séquence du S au N et de O en E	Profondeur (en m)	Aménagements (T.N = traces noires)	Orientation	Position Squelette (long. m)	Particularités Remarques
LT B2		T.12 T.25 T.62 T.79 T.87 T.86 T.83 T.81 T.75 T.52 T.64 T.51 T.82 T.71	1,60 1,60 2,00 2,00 1,40 1,60 1,80 1,80 2,00 1,80 1,80 1,50 1,50 1,20	T.N T.N T.N T.N	S-N (tête S) E-O (tête E) N-S (tête S) N-S (tête N) N-S (tête N) N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N) S-N (tête S) S-N (tête S) S-N (tête S) N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N)	1,50 1,60 1,60 1,60 1,60 1,60 0,90 1,60 1,65 1,70 1,60 1,70 1,60 1,20	(INDET.)
INDET.		T.59 T.61 T.74 T.69 T.4 T.14 T.31 T.30 T.47 T.78 T.80 T.84	1,60 1,50 2,00 1,50 1,70 1,60 1,80 1,80 1,60 2,50 0,80	T.N T.N T.N T.N T.N	N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N?) S-N E-O (tête E) S-N (tête S) S-N (tête S) N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N) SO-NE (tête SO) S-N (tête S)	1,55 1,60 1,65 Enfant 1,60 0,90 1,40 1,10 1,70 1,90 0,80	«Sabotée» «Sabotée»
LT C1		T.77 T.72a	1,20	T.N	N-S (tête N) N-S	1,60	«Sabotée» (INDET.)
INDET.		T.59 T.61 T.74 T.69 T.4 T.14 T.31 T.30 T.47 T.78 T.80 T.84	1,60 1,50 2,00 1,50 1,70 1,60 1,80 1,80 1,60 2,50 0,80	T.N T.N T.N T.N	N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N?) S-N E-O (tête E) S-N (tête S) S-N (tête S) N-S (tête N) S-N (tête S) N-S (tête N) SO-NE (tête SO) S-N (tête S)	1,55 1,60 1,65 Enfant 1,60 0,90 1,40 1,10 1,70 1,90 0,80	«Sabotée» «Sabotée»

Tab. 17 Rites et pratiques funéraires: SAINT-SULPICE. (Voir tab. 18).

La Tène A

1. Des sépultures à inhumation

L'inhumation est la règle générale de LT A à LT C dans notre zone d'étude.

Seuls 2 cas d'incinération sont répertoriés à LT A (voir plus bas), aucun à LT B et LT C. (Les premières incinérations font à nouveau leur apparition au début de La Tène finale, mais dans 4 cas isolés, dont 2 en relation avec l'oppidum de Genève.)

L'inhumation, en elle-même, indique la croyance dans une vie dans l'au-delà sous sa forme humaine (la croyance

en la métempsycose ou en des phénomènes de renaissance sont envisageables, notamment sur la base de textes antiques; voir d'une manière générale Brunaux 1986; Le Roux et Guyonvarc'h 1986; Kaenel 1988b).

En revanche, l'absence d'offrandes alimentaires implique peut-être des croyances plus spécifiques en rapport avec le voyage ou le séjour dans l'au-delà.

L'incinération indique une idéologie totalement différente, soit une vie dans l'au-delà sous une autre forme que son enveloppe terrestre.

Période	N°	Site (ordre du catalogue)	Profondeur (en m)	Aménagements	Orientation	Position Squelette (long. m)	Particularités Remarques
LTA	12	CHÊNE-BOUGERIES GE Arpillières	0,30-0,40	Coffre de pierre? (3 dalles)			INCINÉR.
	35	GIMEL VD La Combe du Fresne	0,90	«Dalles brutes»			
	52	PAYERNE VD Neyremont					
	T.1 T.2 T.3 T.4		0,30 0,30		S-N (tête ?) S-N (tête S) S-N (tête S) O-E (tête O)	2 × mains sur le pubis	
LT B1	14	CORSIER GE, T.1		Entourage de dalles			(Jeune fille)
	31	ÉCUBLENS VD Bassenges, T.1		«Cercueil» + 2 pierres près épaule gauche	SSO-NNE (tête SSO)	1,60	
	36	GLAND VD La Lignière, T.1	Env. 2,00	Traces noires	NNE-SSO (tête SSO)	Décubitus	
	56	RANCES VD Vy-des-Buissons-1, T.1	0,50				
	60	SAINT-SULPICE VD En Champagny-1, T.1	1,00-1,40	Grandes pierres plates			
	104	MONTAGNY-LES-MONTS FR Cousset-Le Châtelet, T.1	2,30	2 blocs de pierre	E-O (tête E)		
	105	ROMONT FR Arruffens, T.1					(Enfant)
LT B2 LT C1 (+ LT C1)	15	MEYRIN GE Veyrot, T.1	0,50				(♀ adulte)
	24	CHESALLES-SUR-ORON VD	0,30				
	28	ÉCHALLENS VD Argilliez, T.1 T.2	0,30-0,60		NE-SO (tête NE)		(♀)
	38	LAUSANNE VD Beaulieu, T.1	Env. 1,00		NE-SO (tête NE)		
	41	LAUSANNE VD En Villars sous Montbenon, T.1	Env. 1,50		NE-SO (tête NE)		(♀)
	48	OLLON VD La Combe-Sala, T.1-3	Env. 0,60	Dalles en forme de toit sur l'une d'elles	Différentes		
	61	SAINT-SULPICE VD En Champagny-2, T.1	2,00		S-N (tête S)		
	69	VULLIENS VD Bressonnaz-Dessus-La-Planche, T.2	0,60		N-S (tête S)		
	77	AUMONT FR Petit-Chaney, T.1 T.2	1,00 0,70-0,80		N-S (tête N)	1,50	(Jeune fille) (Jeune fille)
	83	BROC FR Villa Cailler, T.1-4 T.5 T.6	0,50-1,10		S-N (tête S) N-S (tête S) N-S (tête S)	1,60-1,80	
	91	GEMPENACH/ CHAMPAGNY FR Forstmatte-7, T.1-2 (1889)	1,30	Remplissage: sable fin (40 cm) + terre (90 cm)	N-S (tête S?)		
	95	GRUYÈRES FR Epagny-Aux Addoux, T.1 T.7	0,40-0,80		N-S (ou NE-SE?) SO-NE?		(♀)
	106	SCHMITTEN FR Schmittenzelgacker, T.1 T.2 T.3	1,60		O-E (tête O) O-E (tête O) O-E (tête O)	+ 2,00 (?)	

Période	N°	Site (ordre du catalogue)	Profondeur (en m)	Aménagements	Orientation	Position Squelette (long. m)	Particularités Remarques	
LTB-C	51	OLLON VD Villy, T.1	Env. 0,50				(♂ âgé)	
	75	CORNAUX NE, T.1						
LT C1	29	ÉCHALLENS VD, T.1	0,75	(voir LT B2)	NNE-SSO (tête NE)	SE-NO (tête SE)	Mains croisées 1,40	(Jeune fille)
	48	OLLON VD La Combe-Sala, T.1-3	1,70					
	65	LA TOUR-DE-PEILZ VD Entre-Deux-Charrières, T.2		Cercueil	NE-SO (tête ?)	(Jeune ♀)		
	69	VULLIENS VD Bressonnaz-Dessus-La-Planche, T.1	0,60					
	73	BEVAIX NE La Jonchère, T.1	1,80	Assemblage de pierres	(Voir LT B2)	(♀ 40-50 ans) Pied bot!		
	80	BLESSENS FR La Cuannaz	0,80					
	86	DÜDINGEN/GUIN FR Balliswil, T.1	0,80					
	91	GEMPENACH/CHAMPAGNY FR Forstmatte-7, T.1-2 (1889)						
LT C2	25	CHEVROUX VD La Bioleyre, T.1 T.2-3	0,45 0,70		(Tête contre tête)			
	76	HAUTERIVE NE, T.1		S-N (tête S)	(♀)			
	82	BOESINGEN FR Blumisberg, T.1	0,90	S-N (tête S)	(♀ 40-50 ans)			
	101	MARSENS FR La Pierre, T.1 T.2	1,50	NO-SE (tête NO) NO-SE (tête NO)	(♀) (♀)			
	107	MIDDES FR	1,50	NE-SO (tête NE)	Env. 1,70	(♀ 20 ans)		
LT D	109	GENÈVE GE Rue du Vieux-Collège, T.1 T.2	0,70	Cercueil de planches, clou en fer	S-N (tête S)	0,95-0,98	INCINÉR. (urne) INCINÉR. (urne)	
	113	LAUSANNE VD Vidy-Chavannes 7, T.1					Enfant, 6-6½ ans	
	114	OLLON VD Saint-Triphon-Le Lessus-2, T.1 (1890) 4, T.4 (1938) 5, T.E2 (1959) T.E1 (1959) 6, T.3 (1979)		Couverture de pierres? 2 pierres sur les pieds, une pierre sur le haut du corps 2 pierres sur les pieds, une pierre à la tête	E-O (tête E) N-S (tête N) N-S (tête N) N-S (tête N) SO-NE (tête SO)	Enfant, 12 ans Enfant, 4-5 ans Enfant, 3-4 ans Enfant, 1 an		
	118	SAINT-SULPICE VD			INCINÉR. (urne)			
	120	SAINT-BLAISE NE Châtoillon, T.1	Blocs de pierre en rectangle			INCINÉR.		
	121	MONTAGNY-LES-MONTS FR Cousset, T.1					1,2	

Tab. 18 Rites et pratiques funéraires: zone d'étude (sans VEVEY; BELFAUX FR, Pré Saint-Maurice; GUMEFENS FR, Pra Perrey; Sus Fey; GEMPENACH/CHAMPAGNY FR, Forstmatte-11).

1. Les tombes secondaires dans les tumuli hallstattiens

On ne dispose d'aucune information, ni sur le mode d'ensevelissement, ni sur la distribution des parures sur le squelette, pour les 10 sites retenus (y compris la fibule isolée de Rochefort NE, Champ du Moulin), à l'exception de *Murten/Morat FR, Löwenberg*, (p. 60). Mais là encore, les conditions de terrain, très difficiles, n'ont pas permis d'effectuer des observations sur le mode de construction de la tombe (niveau d'implantation non reconnu à la fouille).

- Les sépultures sont toutes (pour celles qui sont accompagnées d'indications) disposées à la *périphérie* du tumulus, ou du moins à l'écart du centre (*Assens VD, Bois aux Allemands*, fig. 5; *Lausanne VD, Vernand de Blonay*, T. 2; *Rances VD, Le Montet* et surtout *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2 et T. 5 [= «4-5»], fig. 20).
- On les rencontre à l'intérieur du remplissage du tumulus original, en général à une *altitude relative plus élevée* que la tombe centrale (*Assens VD, Bois aux Allemands*; *Lausanne VD, Vernand de Blonay*, T. 2; *Rances VD, Le Montet*, T. 1b).
- La *forme de la fosse* n'est connue qu'à *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2 et T. 5 (= «4-5»), et encore très partiellement (fig. 20): il s'agit d'un rectangle aux angles arrondis d'un peu moins de 2 x 1 m., qui ne se distingue en rien ni des autres tombes secondaires hallstattiennes antérieures, ni des tombes plates de LT A⁶⁷.
- L'absence d'*aménagements* observables pour T. 2 ou T. 5 (= «4/5») du *Löwenberg* n'est pas un indice suffisant pour établir une opposition avec la construction de bois et crosses de fer (énigmatiques) de la tombe Ha D3 (soit T. 4 de l'appellation «4/5») sur laquelle elle repose. Bon nombre de tombes secondaires hallstattiennes n'ont d'ailleurs pas non plus permis de déceler les traces d'aménagements.
- L'*orientation* de la sépulture n'est assurée que dans le cas de T. 2: NE-SO (tête au nord-est).
- La *position du squelette* de cette même sépulture semble être «normale», d'après l'emplacement des parures (voir plus bas), soit la personne est couchée sur le dos, les bras le long du corps. Les os ne se sont pas conservés dans le terrain acide, ce qui exclut malheureusement tout apport anthropologique.

Commentaire

Il est impossible d'interpréter ces observations, trop partielles, à l'échelon de notre zone d'étude.

On peut simplement constater qu'il existe une *continuité* évidente du rite de l'inhumation à l'intérieur d'un même tumulus durant plusieurs générations, en tout cas depuis le début du Hallstatt final (Ha D1).

Des tombes secondaires peuvent être attribuées aux différentes phases Ha D1, D2, D3 et LT A (pour autant que les associations soient connues et/ou que le mobilier autorise une telle distinction) sans rupture manifestée.

La *rupture* intervient au cours de LT A, avec l'abandon de cette coutume vieille de plusieurs générations et le

début des nécropoles à tombes plates. Il faut peut-être y reconnaître un profond changement dans la société même, voire de type idéologique ou religieux, allant de pair avec l'extinction progressive d'une ancienne «classe dirigeante», composée dans la tradition hallstattienne de «princes» ou «princesses» et de personnages de rang élevé, comme l'étaient sans doute encore les guerriers LT A de nos tumuli. On assisterait alors à l'abandon de la tradition de sortes de «caveaux de famille» au profit d'un regroupement, peut être en clans, selon d'autres règles sociales, mais où la hiérarchie n'est pas forcément absente (surtout au cours de LT A: voir Hinton 1986).

Le mode d'inhumation LT A ne semble pas se distinguer de celui du Hallstatt final, même si aucun aménagement particulier (coffre, cercueil, entourage, etc.) n'a pu être démontré à ce jour (mais la seule documentation est celle du site de *Murten/Morat FR, Löwenberg* fouillé récemment, ne l'oublions pas); de même, si l'orientation de T. 2 de ce même tumulus diffère des sépultures du Hallstatt final, on ne peut en tirer de conclusion dans l'état actuel des recherches.

2. Les tombes plates

Pour cette catégorie de sépultures, qui devient progressivement la règle uniforme au cours de LT A, on ne peut guère s'appuyer que sur la documentation de *St-Sulpice* déjà élaborée plus haut (p. 195ss), en ajoutant quelques remarques à propos des rares autres sites pour lesquels l'état de la documentation (en général inutilisable pour cet aspect de l'étude) le permet.

La fosse et ses aménagements

- La *profondeur de la fosse* varie à *St-Sulpice* dans des limites moyennes de 1,20 à 2 m. Toutefois, dans 9 cas, la profondeur des tombes LT A est supérieure à la moyenne (2 m. et plus, voir p. 196).

On a constaté que les 2 guerriers figuraient au nombre de ces tombes particulièrement profondes, ainsi que la tombe double (T. 44) et la tombe de femme très riche (T. 40) parmi les plus anciennes de la nécropole (voir ci-dessous).

On pourrait y voir l'expression d'un traitement particulier du mort en fonction du rôle particulier qu'il a tenu dans son existence (ou par sa mort), comme l'interprétation des amulettes le suggère (voir plus bas, p. 270-272).

Les tombes de *Gimel VD, la Combe du Fresne* se trouvaient à une profondeur de 90 cm., celles de *Payerne VD, Neyremont*, T. 2 et T. 3, à une profondeur indiquée très faible, de 30 cm., qui nous paraît suspecte, bien que ce soit également le cas de la tombe à incinération de *Chêne-Bougeries GE, Arpillières*, T. 1.

- La *forme de la fosse* est banale, un rectangle aux angles arrondis d'un peu moins de 2 x 1 m. en moyenne (comme pour les tombes secondaires en

⁶⁷ Des traces de charbon, à l'intérieur de la «tombe 4/5», apparemment orientées selon un autre axe, pourraient faire partie du cercueil de ce que nous proposons d'interpréter comme T. 5 (Boisaubert et Bouyer 1983, fig. 44).

tumulus), de dimensions normalement plus faibles pour les enfants.

- Des traces d'aménagements de la fosse ont été observées à *St-Sulpice* mais elles restent difficilement interprétables; il s'agit de «traces noires» ou de «charbons» (en fait du bois dégradé) indiquant la présence de planches de bois, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit d'une seule planche sous le corps, de planches assemblées, voire d'un véritable coffre ou *cercueil*, avec couverture, construit par assemblages à mi-bois, ou à l'aide de mortaises ou chevilles, en l'absence de clous métalliques: 6 des 21 tombes à inhumation LT A de *St-Sulpice* (sans T. 26 bis, à incinération) ont fourni de telles traces (soit environ 30%).

Il n'est pas possible, nous l'avons vu (p. 197), de tirer de conclusion sur la présence ou l'absence de tels aménagements, qui seraient l'insigne d'une certaine catégorie sociale; toutefois, sur 6 cas de «traces noires» LT A à *St-Sulpice*, on a identifié 3 enfants, probablement un 4^e, une femme et peut-être un homme.

On ne dispose d'aucune indication sur le remplissage de la fosse après le dépôt du squelette (comme c'est le cas pour la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne, voir p. 275).

- L'orientation de la sépulture est quasi inconnue en dehors de *St-Sulpice*, où l'on observe (sur 22 cas, y compris T. 49 et T. 32, sans T. 26 bis):

13 S-N (tête au sud)

4 N-S (tête au nord)

5 E-O (tête à l'est) (dont 2 hommes armés et 2 enfants)

A *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 1, T. 2 et T. 3, les squelettes étaient également orientés S-N, tête au sud; T. 4, par contre, O-E (tête à l'ouest). Elles rentrent donc, à part cette dernière, dans le schéma de *St-Sulpice*.

- La position du squelette peut être qualifiée de «normale»: il est allongé sur le dos, les bras le long du corps, pour toutes les sépultures de *St-Sulpice*.

Il en va de même pour 2 des tombes de *Payerne VD*, *Neyremont* alors que 2 autres (non individualisées) avaient les mains croisées sur le pubis.

Des sépultures «particulières». Le reflet de certaines croyances?

Deux tombes de *St-Sulpice* renfermaient les restes de 2 squelettes.

- Une tombe «double»: T. 44

Nous l'avons vu plus haut (p. 181), nous penchons pour cette solution, soit une inhumation secondaire dans la tombe primaire et exactement superposée au premier squelette, selon le même axe et la même orientation, mais avec un décalage vers les pieds qui fait que la tête du second squelette se trouve sur l'abdomen du premier. D'après les objets «déplacés», nous avons conclu à une réouverture de la tombe peu de temps après la première inhumation (durée impossible à estimer, faible au vu de l'absence de sédimentation entre les squelettes et de l'homogénéité typologique du mobilier). L'inventaire en

lui-même comporte des particularités, notamment des amulettes (voir plus bas, p. 270).

Il s'agit du seul cas attesté de tombe double dans notre zone d'étude et remarquons une orientation différente, exactement N-S (voir p. 181).

A *Münsingen*, une tombe (T. 8), LT A également, renfermait 2 squelettes, une femme et un enfant, mais d'orientation opposée (les pieds de l'enfant sur le bassin de la femme). Bien que des observations détaillées fassent défaut, il semble bien que l'on soit en présence, dans ce cas, d'une véritable tombe double, avec 2 personnes inhumées simultanément. On ne peut en dire plus des 3 enfants, LT A également, de T. 13 de cette même nécropole (Hodson 1968, 42; 44).

Le phénomène des tombes multiples, comme préfère les appeler Pauli (1978a, 54-60), est particulièrement fréquent au *Dürrenberg* (par comparaison avec d'autres régions du monde celtique); il touche principalement la relation femme-enfant et est sur-représenté à LT A.

Aucun indice ne permet toutefois d'envisager le sacrifice d'enfant, devant par exemple accompagner une personne d'un statut social particulier dans l'au-delà, comme le voudraient certaines interprétations; les motivations profondes du phénomène restent inaccessibles⁶⁸.

- Un second crâne dans T. 57

Le guerrier de T. 57, inhumé très profondément, présente en outre la particularité d'être affublé d'un second crâne à gauche de la tête. Nous ne pensons pas (vu la profondeur de la fosse, et confiant dans les observations de Gruaz) qu'il s'agisse d'un «mélange» avec une tombe d'une autre époque, mais bien d'un crâne disposé intentionnellement dans cette sépulture (voir p. 181).

L'interprétation de ce phénomène est malaisée en l'absence de détermination anthropologique. On peut se référer à la pratique des têtes coupées, rapportée par les auteurs anciens et documentée archéologiquement principalement pour La Tène moyenne et finale, dans des contextes cultuels (sanctuaires du nord de la France), dans des oppida comme Manching, en Bavière, ou par le biais des sculptures celto-ligures de Provence⁶⁹.

⁶⁸ Pauli discute en particulier les théories de Maringer. A propos du *Dürrenberg*, il se pose la question de l'écart qui a pu exister entre l'ensevelissement des différentes personnes d'une tombe multiple. Il conclut que cet écart est nul, ou faible. Un problème se pose dès lors par rapport à l'estimation du taux de mortalité au *Dürrenberg* qui devient anormal. A la suite des réflexions de Hässler (1972) qui constate qu'il était quasi impossible d'inhumer dans un sol gelé au cours de l'hiver, Pauli envisage comme plausible la restitution de pratiques de conservation, voire de momification des défunts (évidemment indémontrables archéologiquement dans l'état des recherches), ce qui ne devait toutefois pas poser trop de problèmes dans un tel milieu salin.

Le phénomène des tombes doubles ou multiples, qui n'est pas limité à une période particulière de l'âge du Fer (malgré un point fort à LT A), réparti par exemple sur toutes les phases d'occupation du *Dürrenberg*, a été analysé pour le cercle hallstattien occidental («Westhallstattkreis») par Oeftiger (1985).

⁶⁹ Voir en particulier la littérature récente à ce sujet: Brunaux, Méniel et Poplin 1985; Brunaux et Rapin 1988 à propos des sanctuaires de type belge de Picardie notamment. Pour Manching, voir Lange 1983. D'une manière générale: Brunaux 1986; Lorenz 1986; Kaenel 1988b; Müller 1988.

On peut aussi rappeler, pour la période de La Tène ancienne qui nous concerne ici, l'existence dans une tombe de *Kärlich* près de Koblenz, de la représentation sur une tôle de bronze d'un guerrier à cheval, portant une grande épée à son côté droit (comme le guerrier de T. 57) et ce que l'on peut interpréter comme une tête coupée attachée à sa monture... (Joachim 1971a).

Les circonstances de la mort du guerrier de T. 57 et du second personnage décapité sont inconnues et empêchent toute tentative d'explication: mort au combat?, adjonction d'un trophée d'ennemi défait ou d'une relique?, insigne de bravoure? En tout cas un traitement d'exception pour cet homme au mobilier exceptionnel, orné également d'une manière très raffinée (voir p. 232).

2. Les 2 sépultures à incinération

Nous envisagerons plus bas (p. 290) une origine possible de ce traitement particulier par incinération, en relation avec une région où il avait cours (l'Italie du Nord dans ce cas).

Les 8 incinérations de *Münsingen* restent in datées faute de mobilier (Hinton 1986, 361); n'oublions toutefois pas qu'il pourrait s'agir, comme à St-Sulpice, de foyers ou sépultures du Bronze final (voir p. 179)!

– St-Sulpice T. 26 bis

On dispose de peu d'informations originales sur cette sépulture. Gruaz mentionne des os calcinés mêlés aux restes de charbons de bois.

La structure elle-même est inconnue; il semble qu'il faille restituer une simple fosse circulaire (d'après le relevé en plan) et très peu profonde (50 cm.) par rapport aux inhumations contemporaines (fig. 93; 105).

Le mobilier est fragmentaire et une partie au moins porte des traces de combustion, soit:

- les perles en verre (N° 2, Pl. 35),
- l'anneau à tampons en bronze (N° 5, Pl. 35)

Le reste de l'inventaire présente également des particularités sous la forme d'amulettes (voir p. 433).

– Chêne-Bougeries GE, Arpillières, T. 1

Les informations à disposition pour cette seconde incinération mentionnent l'existence d'un véritable coffre de pierres avec 2 dalles latérales d'environ 1 m. de large, et une dalle de couverture de 1,5 m. de long sur 1 m. de large. Quelques minuscules restes d'os calcinés sont encore conservés; ils ont été recueillis, mêlés aux restes de cendre et charbon de bois du fond de la structure. Comme dans le cas de T. 26bis de St-Sulpice, la faible profondeur de la sépulture (30-40 cm.) est surprenante.

Le mobilier est également fragmentaire et une partie au moins porte des traces de combustion, soit:

- une partie des perles en verre (fig. 23)
- une fibule (N° 2, Pl. 4)
- un anneau en bronze (N° 5, Pl. 4)

Le reste de l'inventaire présente en outre des particularités sous la forme d'amulettes, comme dans le cas de T. 26bis (ou de T. 40, la tombe double, voir p. 271).

Pour cette tombe de Chêne-Bougeries, relevons un soin particulier apporté dans l'aménagement d'un entou-

rage de dalles, unique dans notre zone d'étude et même au-delà, avec une dalle de couverture qui devait peser plus de 100 kg. (peut-être pour empêcher cette personne de [re]venir torturer les vivants..., voir ci-dessous).

3. La parure et le costume

1. Les tombes secondaires en tumulus

Seule une sépulture de *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2, permet de restituer la position des différents éléments de parure et du costume:

- la fibule en bronze se trouvait sur le haut du corps, à droite,
- la fibule en fer un peu plus bas, à gauche,
- le bracelet au bras gauche,
- (le torque n'a pas été recueilli in situ).

T. 5 (= «4/5») du même tumulus ne peut être reconstituée à coup sûr.

Parmi les trouvailles anciennes, la tombe de Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2 permet de situer approximativement la fibule sur le cou et la garniture du crochet de ceinture à la bonne hauteur, avec semble-t-il, les rivets (ou plutôt clous) ornementaux (voir p. 217).

Comparaison avec le Rhin moyen

La restauration des éléments de la ceinture du tumulus D1 de *Rascheid «Königsfeld»* (Krs. Trier-Saarbrücken) a conduit Haffner à proposer une restitution qui nous paraît convaincante (Haffner 1977/78, Abb. 8): les 2 anneaux tubulaires, également composés de 2 coques assemblées par 3 rivets (ornés en plus de gravures et stries de part et d'autre de la jonction des 2 coques) sont associés au crochet de ceinture, comme à Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2.

Haffner attribue à ces anneaux une valeur d'amulette. Dans le cas de *Rascheid*, on est en présence de la garniture d'une tombe masculine, appartenant probablement à la classe «princière» ou à la «noblesse» de la région de Hunsrück (Haffner 1977/78, 53, 54; Pauli 1978a, 201).

Les 2 tombes ont en outre en commun la présence de ces rivets (ou clous) à tête circulaire (un exemplaire orné à *Rascheid*). Une association à la ceinture (ou à l'épée dans le cas de *Rascheid*) est la plus probable (alors que pour les 2 autres éléments trouvés près du couteau l'hypothèse de garnitures de souliers a été avancée: Haffner 1977/78, 54).

2. Les tombes plates

1) *St-Sulpice* fournit toujours pratiquement les seules observations fiables et interprétables (voir p. 198ss).

La parure féminine

Elle est de loin mieux connue que la parure masculine.

Nous avons vu (p. 206) que les éléments caractéristiques sont le port de 3 anneaux de chevilles, un à droite et 2 à gauche, du torque associé à des perles en collier autour du cou, d'une paire de bracelets disposés symétriquement et de fibules pour retenir le vêtement; ces dernières se trouvent en général au niveau du cou et sur les épaules; sans doute peut-on y distinguer la fermeture d'un sous-

vêtement sous le menton, et d'une cape ou d'un manteau dont les pans sont assemblés sur l'épaule d'un côté ou de l'autre (Martin-Kilcher 1981, 125-127).

L'absence de l'un ou l'autre de ces attributs, par exemple du torque, la présence de 2 torques, ou d'un seul bracelet à droite, ou encore la présence d'un diadème ou d'une épingle (voir ci-dessous), est sans doute le reflet d'un ordre social bien réglementé plus qu'un simple critère de «richesse», difficile à approcher à l'aide des seuls documents archéologiques, d'autant plus que l'âge et le statut de ces femmes dans la société (jeunes filles, «mariées», veuves, mères, grand-mères, etc.), ou encore leur origine, nous échappent totalement.

– *Les tombes à épingle et les tombes à diadème et petit anneau*

Les *épingles* ne font pas partie de la panoplie vestimentaire de l'époque de La Tène, d'une manière générale chez les Celtes occidentaux (elles ont été presque totalement supplantées par les fibules dès le Hallstatt final). Seuls 2 exemplaires proviennent de *St-Sulpice*, T. 40 et T. 44A.

Ces 2 épingles ont été retrouvées à droite de la tête du squelette et ont pu servir à maintenir un châle⁷⁰. Toutes deux appartiennent à des femmes.

T. 40 présente des parures annulaires conformes à la règle de *St-Sulpice* (mais avec un diadème) et des énigmatiques éléments de fer, sortes de passants ou d'agrafes (introuvables) qui étaient vraisemblablement en relation avec le châle que nous restituons, ou alors avec la coiffure de la personne inhumée.

T. 44 est justement la tombe double dont l'organisation de la parure ne peut être rétablie avec certitude; il semble malgré tout que la femme (T. 44A) ne portait pas d'anneaux de chevilles, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre.

A *Münsingen*, une épingle en bronze a été mise au jour dans T. 59, malheureusement sans mobilier associé (Hodson 1968, Pl. 26, N° 816). Remarquons toutefois que cette tombe est proche de la zone LT A de la nécropole (Stöckli 1975, Abb. 17).

Il n'en reste pas moins que le port de cet élément de parure est *étranger* au Plateau suisse et ne peut pas être rapporté à une survivance hallstattienne (voir plus bas, p. 291).

Les *diadèmes*, comme les épingles, sont quasi absents des parures funéraires de l'époque de La Tène (ou du moins n'ont-ils peut-être pas été observés et reconnus comme tels à la fouille). Deux cas sont attestés à *St-Sulpice*, et un troisième est restitué avec une grande probabilité: T. 40, T. 43 et T. 48.

Nous avons déjà à plusieurs reprises parlé de T. 40 (avec épingle). Comme dans le cas de T. 43, le diadème est en bronze, massif, sans ouverture, sans décor à l'exception d'un ou 2 renflements externes (l'exemplaire de T. 40 présente en plus une ouverture ovale, sans doute pour mieux s'adapter à la forme du crâne, alors que celui de T. 43 est circulaire).

De plus, à chacun de ces diadèmes est associé un *petit anneau en bronze*, du même type, avec le même renflement externe, ce qui fait penser à une «garniture».

Malheureusement, la position de ces anneaux ne permet pas de déduire une fonction en relation avec un châle couvrant la tête du défunt: celui de T. 40 a bien été trouvé à gauche de la tête, mais celui de T. 43 entre les pieds du squelette!

Les caractéristiques morphologiques de ces diadèmes nous ont conduit à proposer une interprétation identique pour un anneau de T. 48, à proximité d'ailleurs de T. 40 et T. 43. Cette jeune fille (l'une des plus riches de la nécropole et l'une des plus anciennes inhumations selon notre interprétation, voir p. 187) portait en outre un torque.

La parenté entre ces sépultures féminines, et surtout entre T. 40 et T. 48, est renforcée par le port spécifique de la *fibule discoïde*, au cou sur la jeune fille de T. 48, à droite du menton (avec l'épingle) dans la tombe féminine T. 40.

Deux torques: seule T. 50 semble bénéficier de 2 anneaux métalliques à tampons autour du cou, en plus d'un collier de perles.

Les enfants (féminins?)

Ils portent en grande partie la parure féminine, nous l'avons vu à propos de T. 48 (exceptionnellement riche) avec un seul anneau à chaque cheville (et non 3 asymétriques) et de T. 43 avec un diadème. C'est le cas de T. 72 avec un torque et une paire de bracelets, mais curieusement sans fibules (comme sa voisine, T. 73).

2) *Dans la zone d'étude*, les seules sépultures hormis *St-Sulpice* que l'on puisse utiliser sont 2 des 4 tombes de *Payerne VD*, *Neyremont*, T. 2 et T. 4, chacune avec des perles autour du cou (sans torque) et un bracelet à droite dans un cas (T. 3), non localisé dans l'autre, avec une pendeloque supplémentaire.

Il s'agit vraisemblablement d'enfants (ou de jeunes filles) si l'on se base sur les particularités du mobilier, soit la présence d'amulettes (voir plus bas).

Des groupements de type social?

Nous avons relevé l'«air de famille» que l'on pouvait reconnaître entre ces *tombes féminines et d'enfants* du noyau central de *St-Sulpice*, surtout entre T. 40, une femme parée de tous les attributs rencontrés, et 2 enfants qui l'entourent, T. 48 (avec une fibule discoïde), T. 43 et T. 44 (avec une épingle comme T. 40 mais un second squelette dans sa tombe). De plus, T. 40, T. 43 et probablement T. 48 (voir ci-dessus) portent un diadème.

Le grand nombre d'enfants et leur groupement en particulier à LT A, comme à *Münsingen* (en dernier lieu Hinton 1986, 360), est commenté plus bas (p. 290) dans le sens d'un phénomène démographique particulier.

Les hommes

Seuls les *hommes armés* peuvent être individualisés à coup sûr, grâce à leurs armes, à droite du corps, avec un dispositif de suspension sur le bassin; leur parure est limitée à une ou 2 fibules sur le haut du corps ou sur

⁷⁰ Ou alors un linceul, éventualité qui nous paraît moins probable mais que nous ne pouvons écarter.

l'épaule, et un bracelet à gauche pour le plus «important» des 2 (une lance en plus de l'épée: T. 57).

Les autres *hommes* sont interprétés comme tels par analogie, avec des fibules pour seuls éléments de parure, sur une épaule, parfois associée à une autre fibule sous le cou ou sur le bassin.

Tombes en tumulus et tombes plates mal documentées dans la zone d'étude

Une confrontation entre les données des tombes secondaires en tumulus et des tombes plates de LT A est prématurée, nous l'avons vu, faute de documents suffisants pour les tumuli.

Si l'on se base sur les critères de mobilier, *Murten/Morat FR, Löwenberg*, T. 2 est la tombe d'une femme avec torque, mais un seul bracelet, à gauche en plus, pour tout autre parure, ce qui contraste avec la «règle» de St-Sulpice ou de la région bernoise.

De même, T. 5 (= «4/5») pourrait être la tombe d'une femme ou d'un enfant, avec un anneau à œilletons, et peut être un autre anneau.

Les tombes d'*Assens VD, Bois aux Allemands, Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse, Les Clées VD, Bois de Chassagne, Rances VD, Champs-des Bois ou Le Montet*, sont plutôt des tombes féminines sur la base des parures annulaires.

Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2, peut être interprétée comme la sépulture d'un homme, vu l'absence de parure annulaire; l'étude anthropologique, ancienne, ne permet pas de trancher (voir p. 51).

Dans le cas de *Bofflens VD, Bois de Tranchecuisse*, on pourrait restituer la présence d'une femme avec ses parures annulaires, 2 anneaux à fermoir à œilletons et 2 bracelets tubulaires, et d'un homme, avec le crochet de ceinture et les 2 anneaux tubulaires à la ceinture par compa-

raison avec les exemplaires du Rhin moyen en particulier (voir ci-dessus); il pourrait s'agir d'une personne, d'un guerrier, de rang élevé (Pauli 1978a, 201).

La tombe de *Coffrane NE, Les Favargettes* reste indéterminée avec une seule fibule.

En revanche, la tombe de *Montagny-Près-Yverdon VD*, T. 1, avec un torque, des perles en verre, en ambre et en bronze, et sans doute un bracelet, est attribuée à une femme ou un enfant par comparaison avec les tombes plates jugées contemporaines.

De même, en suivant le modèle de St-Sulpice, quelques tombes plates, au mobilier non localisé sur le squelette, peuvent être attribuées à des femmes, jeunes filles ou enfants: *Corsier GE*, T. 3 (perles et 3 anneaux, bracelets ou anneaux de chevilles?); *Bussigny-Près-Lausanne VD* (torque); *Echandens VD* (torque et bracelet); *Gimel VD, La Combe du Fresne* (parures annulaires et perle en ambre); *Ollon VD, Villy-En Champ Blanc; Rances VD, Vy-des-Buissons-2* (torque, perle et «bracelets»); *Yverdon-les-Bains VD*, Pré de la Cure (anneau tubulaire); *Yvonand VD, Niédens-Dessus*, T. 1 et T. 2 (torque et parures annulaires). Il en va de même pour la tombe de *Trey VD* (pour autant qu'elle ne soit pas hallstattienne, voir p. 230).

Les hommes par contre se laissent plus difficilement identifier, sauf les hommes armés avec: l'épée de *Cudrefin VD*, celle de *Faoug VD*, tout comme celle de *Grandson VD* associée à une fibule du type La Certosa (et d'autres armes problématiques, voir p. 233).

Des individus «particuliers»? Amulettes et croyances (tab. 19)

En reprenant les particularités observées sur le plan du rite funéraire ou du mode d'inhumation et en les comparant à l'inventaire du mobilier qu'ont livré ces mêmes

		Très profonde	Peu profonde	♂ armé	♀ riche	Enfant (ou jeune fille)	T. double	Inciné- ration	Amulettes (sans les perles seules)	Eléments du Sud
SAINT-SULPICE	T.57	×		×			[× (2 ^e crâne)]			
	T.40	×			×					
	T.44 A-B	×			×	×	×		×	×
					(44A)	(44B)			(44B)	(44B)
	T.50	×			×					×
	T.48		×			×			×	×
	T.26bis		×					×	×	
CHÊNE-BOUGERIES GE										
Arpillières	T.1		×					×	×	
PAYERNE VD										
Neyremont	T.2		×			×			×	
	T.4		×			×			×	
CORSIER GE	T.3		?			×			×	×

Tab. 19 Tombes «particulières» LT A.

sépultures, on peut tenter de proposer une explication dans le sens d'un modèle dont le mérite revient à Pauli (1975; 1978a, 146-151), en insistant toujours sur le caractère plausible uniquement des interprétations avancées.

– Les tombes les *plus profondes* de *St-Sulpice* sont justement ces tombes particulières, la *tombe double*, T. 44, la tombe de guerrier avec un *second crâne*, T. 57, et la tombe de *femme «très riche»*, T. 40. Ce sont par la même occasion les plus anciennes de la nécropole, avec quelques tombes d'*enfants* ou *adolescents*, en particulier T. 48 «*extrêmement riche*» (nous avons déjà relevé ailleurs l'«*air de famille*» qu'il y a entre ces différentes sépultures féminines, p. 269).

Si ces femmes, auxquelles on peut ajouter celle de T. 50 également très profonde, ont une parure «normale» au cou, aux poignets et aux chevilles, plus ou moins riche et abondante, l'inventaire de T. 44 frappe par l'abondance de pendeloques ou d'éléments ayant appartenu à des objets qui ont perdu leur fonction première pour être portés en pendentifs et qui ont sans doute acquis une *valeur d'amulette*.

Avec l'inventaire très riche de T. 48, on se trouve également en présence d'une abondance démesurée de perles d'ambre et de verre, associées à 2 pendeloques en bronze en forme de panier.

Dans le cas de T. 44, si l'on suit les indications de Gruaz, on peut considérer que le premier squelette, celui d'une femme, est paré d'une épingle (comme la femme de T. 40) d'un seul bracelet à droite et d'une fibule sur le haut du corps: on peut dès lors proposer d'attribuer au second squelette, en l'absence de localisation précise, à part les perles et l'anneau à cornes à son cou, la perle en ambre multiforée, le fragment de crochet de ceinture et l'anneau provenant d'une fibule «*a sanguisuga*» d'Italie du Nord, ainsi que l'énigmatique talon de lance (Pauli 1975, 122).

Quelle était la relation entre ces 2 individus, mère-enfant? Il est impossible de l'établir (voir p. 267).

– Les *tombes à incinération* permettent de prolonger ces remarques tout en allant dans le même sens.

Dans la tombe de *St-Sulpice*, T. 26bis, à part les perles en verre et l'anneau en bronze que la personne portait vraisemblablement sur le bûcher, les autres éléments de parure recueillis qui ne présentent pas de traces de combustion ont donc été ajoutés aux restes du squelette calciné dans sa tombe: il s'agit des fragments d'une fibule genre «*Marzabotto*», de 2 anneaux tubulaires fragmentaires également, finement ciselés, et d'un élément de bronze indéfini.

Cet inventaire, en soi, est tout à fait compatible avec les inventaires des inhumations contemporaines. Il est impossible de savoir si l'on a affaire à une *femme* ou à un *enfant* (une *jeune fille*) avec bracelets ou anneaux de chevilles.

L'incinération et la présence de perles, si on leur accorde la valeur d'amulettes (au sens de Pauli 1975, 32-34) suggèrent de restituer une position également particulière de cette jeune personne dans la société LT A de *St-Sulpice*, mais qu'il est impossible de saisir; peut-être était-elle étrangère? (voir p. 290).

De même, dans le cas de la tombe de *Chêne-Bougeries GE, Arpillières*, T. 1, à l'exception d'une partie des perles en verre, une fibule et un anneau (bracelet?) en bronze qui étaient portés sur le bûcher, les autres objets recueillis, une fibule type La Certosa (variante tessinoise), d'autres perles en verre (sans traces de combustion), une «perle» en bronze qui n'est autre que le manchon récupéré d'un anneau tubulaire, une perle en terre, un anneau tubulaire de ceinture en bronze, un anneau en fer et 2 fossiles, permettent d'assimiler la sépulture à LT A encore (bien qu'une datation du début de LT B1 soit également défendable).

Des morts craints ou protégés? Le caractère particulier de la personne incinérée de *Chêne-Bougeries* ressort encore plus nettement que dans le cas de T. 26bis de *St-Sulpice*: avec le pied d'une fibule indéfinie, les perles en verre et celle en terre, l'assemblage du reste du mobilier est «bizarre»: on trouve une fibule type La Certosa, dont seul le pied est conservé (déjà cassée anciennement?); ces fibules sont relativement rares au nord des Alpes (on en rencontre dans les sépultures secondaires en tumulus et dans les tombes plates LT A et du début de LT B1, à *Münsingen* par exemple et un second exemple de notre zone d'étude provient de *Grandson VD*).

Ajoutons encore la récupération d'un fragment d'anneau tubulaire (une relique?), de même que l'anneau tubulaire à 3 rivets qui ornait une ceinture masculine et qui n'était sans doute pas seul à l'origine (comme les associations dans les tumuli nous l'apprennent); nous pensons également à une sorte de relique, comme d'ailleurs le fragment de *Münsingen*, T. 6 (Hodson 1968, Pl. 2, N° 677) ou celui, complet, de T. 12 (ibid., Pl. 9, N° 733).

L'anneau en fer pouvait faire partie d'une ceinture ou d'une suspension d'épée.

Les 2 fossiles sont à ranger dans la catégorie des éléments précieux («*Stoffwert*») de Pauli (1975, 128), auxquels on peut attribuer une valeur d'amulette; il en va de même pour le manchon d'anneau tubulaire ou l'anneau tubulaire de ceinture («*Auffälligkeiten und Curiosa*») (ibid., 125) et dans une certaine mesure les perles en «verre et en terre», autres «éléments précieux».

Tous ces indices nous poussent à considérer la personne incinérée à *Chêne-Bougeries* comme une *femme*, une *jeune fille* peut-être, dont les particularités de son vivant, son origine par exemple, ou dans sa mort (mort en couches, «*mors immatura*», mort violente ou dans des circonstances considérées comme dangereuses) lui ont valu un traitement particulier, et si l'on suit le modèle de Pauli, établi en grande partie à partir de comparaisons ethnographiques, en vue de protéger les vivants contre le malheur que pourrait leur attirer cette personne (ibid., 152ss). Ce pourrait également être le cas de *St-Sulpice*, T. 26bis (ibid., 178).

On peut aussi envisager qu'une protection était offerte à ces jeunes personnes, déjà de leur vivant, et qu'elles ont emporté leurs talismans dans la mort...

D'autres explications peuvent être fournies, tout aussi invérifiables; le modèle de Pauli conserve toutefois un statut plausible, satisfaisant dans le cadre d'une interpré-

tation globale du début de La Tène à l'échelon européen (voir p. 290).

– Autres tombes à amulettes

Si l'on attribue systématiquement aux perles en verre, en ambre ou en terre cuite, la valeur d'amulettes, comme le fait Pauli (1975), alors la plupart des femmes de *St-Sulpice* feraient partie de cette catégorie (T. 40, T. 50, T. 58, T. 6, T. 67) ainsi qu'un autre enfant (T. 43).

De même, *Gimel VD, La Combe du Fresne, Ollon VD, Villy-En Champ Blanc* ou encore *Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure* ont livré des perles en verre ou en ambre.

Corsier GE, T. 3 présente une abondance inaccoutumée de perles en verre et en ambre, certaines très grosses comme dans les tombes d'enfants de *St-Sulpice*, T. 48 ou T. 43; en plus, elle renfermait un anneau en bronze, provenant de l'ornement d'une fibule «a sanguisuga» ayant perdu sa fonction première, comme dans le cas de T. 44.

Payerne VD, Neyremont T. 2, avec un grand nombre de perles en verre autour du cou, a livré une canine de chien non perforée, qui était peut-être cousue sur le vêtement ou porté sur soi dans une poche ou une petite bourse (la position est malheureusement inconnue).

Par comparaison, une canine définie comme dent de sanglier, provenant de T. 32/2 du *Dürrenberg*, est associée à d'autres amulettes et perforée (Pauli 1975, Abb. 6, 6).

Outre un fragment de crochet de ceinture (introuvable), une autre tombe de *Payerne VD, Neyremont, T. 4*, a livré un disque en bois de cerf perforé à la périphérie qui était sans doute cousu sur le vêtement (position inconnue).

Des éléments comparables se rencontrent à *Münsingen* par exemple (T. 6: Hodson 1968, Pl. 1, N° 678; T. 12: Pl. 9, N° 729).

Aucune des tombes secondaires en tumulus ne peut être qualifiée de «particulière» sur la base de son mobilier, sauf si l'on considère les anneaux tubulaires à la ceinture de *Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2*, ou de *Boflens VD, Bois de Tranchecuisse*, comme des amulettes ou des reliques, ou encore l'abondance de perles de *Montagny-Près-Yverdon VD, T. 1*.

La Tène B1

1. Rites et pratiques funéraires

- L'inhumation en tombe plate est dès lors la règle, sans exceptions ni signes particuliers non plus.
- La forme de la fosse reste inchangée par rapport à LT A.
- La profondeur de la fosse, à *St-Sulpice*, est en moyenne comparable à celle des tombes LT A. Deux des guerriers sont très profonds, ainsi qu'une femme (en costume LT A: T. 56) ou une autre tombe (à aménagements de dalles: T. 23).

Mis à part à *St-Sulpice*, la profondeur des tombes est trop rarement connue pour permettre d'établir des règles à l'échelon de notre zone d'étude. Notons en général une plus faible profondeur (qui dépend peut-être simplement du sous-sol).

De même, par rapport à *St-Sulpice*, la tombe de *Montagny-les-Monts FR, Cousset – Le Châtelet*, à 2,30 m., et celle de *Gland VD, La Lignière, T. 1*, à environ 2 m. de profondeur, sortent de la moyenne (la première a un aménagement de pierres et la seconde présente des traces noires et une position du squelette exceptionnelle, voir ci-dessous).

- Les traces d'aménagements de la fosse (planches, cercueils) sont plus rares: 6 cas mentionnés à *St-Sulpice* (soit moins de 20%). Dans un seul cas une dalle de fond et une dalle verticale à la tête du squelette ont été observées (T. 29, très profonde en outre, ce qui signifie que cette dalle était intégralement recouverte).

Comme à *St-Sulpice*, on mentionne également la présence d'un «cercueil» sans qu'il soit possible d'en restituer la forme, à *Gland VD, La Lignière, T. 1* (tombe très profonde).

On signale dans quelques cas la présence de pierres: à *Corsier GE, T. 1*, un entourage de dalles; 2 pierres près de l'épaule gauche avec le cercueil d'*Ecublens VD, Bassenges, T. 1*; des grandes pierres plates à *St-Sulpice VD, En Champagny-1, T. 1*; 2 blocs de pierres à *Montagny-les-Monts FR, Cousset-Le Châtelet* (tombe très profonde).

L'association de ces «cercueils» à un contexte social bien précis ne peut pas être proposée, comme c'était déjà le cas à LT A.

- Le remplissage de la fosse n'est jamais précisé.
- L'orientation des sépultures, à *St-Sulpice* (simplifiée, voir p. 181), montre une majorité S-N (tête au sud), avec toutefois des orientations E-O (tête à l'est), en particulier pour les guerriers, comme à LT A, et de plus rares orientations O-E (tête à l'ouest), encore plus rares N-S (tête au nord).

Dans le reste de la zone d'étude, seules les tombes d'*Ecublens VD, Bassenges, T. 1* et de *Gland VD, La Lignière, T. 1* ont une orientation comparable SSO-NNE (tête au sud-sud-ouest); la tombe de *Montagny-les-Monts FR, Cousset-Le Châtelet* est orientée E-O (tête à l'est).

- La position du squelette est rarement indiquée: seule une tombe de *St-Sulpice, T. 53*, est présentée avec une position du haut du squelette incliné vers l'est (la droite du squelette), sans qu'il soit possible d'en préciser les raisons (peut-être naturelles).

La sépulture de *Gland VD, La Lignière, T. 1*, déjà signalée pour sa profondeur et son «cercueil», présentait un squelette en décubitus dorsal d'après les indications à disposition. C'est tout à fait exceptionnel pour La Tène en général dans notre zone d'étude, mais aucun relevé ne permet de prolonger cette simple mention.

Le squelette de *Schmittlen FR, Schmittenzelgacker, T. 1* aurait eu plus de 2 m. de long, ce qui nous paraît exagéré, mais qui reste invérifiable.

2. La parure et le costume

A part les sépultures de femmes riches de *St-Sulpice, T. 56* et *T. 24* qui ont conservé le costume de LT A, *T. 70* en partie, *T. 11* avec 2 anneaux de cheville en fer (que nous conservons indéterminés) et une tombe à torque et

anneaux tubulaires (de chevilles et bracelets) de *St-Sulpice VD*, *En Champagny-1*, T. 1, on a pu constater une rupture très nette dans les parures représentées, allant dans le sens d'une banalisation et d'un appauvrissement du mobilier funéraire qui rendent hasardeuse toute distinction entre sexe masculin et féminin.

Les anneaux de chevilles, torques, colliers de perles et pendeloques, bracelets variés et en grand nombre, ont totalement disparu au début de LT B1. (Le torque de *Busigny VD* est sans contexte, comme les anneaux d'*Ecublens FR* ou de *Romont FR*, *Arruffens*, à tampons et qui pourraient être interprétés comme anneaux de chevilles).

Bien plus, les sépultures que nous attribuons à un horizon «ancien», justement sur la base des fibules, ne contiennent plus qu'une seule fibule au cou ou sur une épaule pour toute parure! Plus d'un tiers des sépultures LT B1 sont dans ce cas. Cette tendance était déjà marquée dans quelques sépultures LT A (T. 33, T. 68, T. 76).

— Ce n'est que dans un horizon «récent», sans qu'une transition claire puisse être proposée, que d'une part le nombre des fibules augmente, mais que d'autres parures apparaissent dans des sépultures féminines, des colliers et des bracelets.

Deux personnes se distinguent, avec une chaînette en bronze autour du cou et des perles, dont une jeune femme (ou fille), semble-t-il (T.22, squelette de 1,45 m.), avec une perle ornée d'yeux et 2 masques en verre exceptionnels (voir p. 295) ainsi qu'une tombe avec perle en terre et peut être une ceinture (T.2) que nous attribuons également à un personnage féminin.

Les tombes à bracelet sont vraisemblablement en majorité féminines. Le bracelet se porte à droite (dans 4 cas sur 7 observés) et non plus par paire comme c'était la règle à LT A.

Certains ont été recueillis sur le bassin; on ne peut savoir s'il s'agit d'un dépôt volontaire ou si les os dégradés n'ont pas permis de reconnaître la position des avant-bras, peut-être croisés sur le pubis.

Les petits anneaux, dans 3 cas (dont T. 70), sont, comme à LT A, difficilement interprétables du point de vue fonctionnel en relation avec le costume.

La grande majorité des tombes n'ont livré que des fibules au cou ou sur les épaules; dans quelques cas (dont une des tombes à chaînette en bronze, T. 2), elles se trouvaient sur le bassin.

Dans le reste de la zone d'étude, les seules tombes observées sont celle d'*Ecublens VD*, *Bassenges*, T. 1 avec un bracelet unique, mais à gauche, et plus à l'est celle de *Montagny-les-Monts FR*, *Cousset-Le Châtelet*, dans la tradition de LT A.

Les tombes de *Schmitten FR*, *Schmittenzelgacker*, rattachées à l'horizon «récent», diffèrent en partie des règles de *St-Sulpice*: T. 1 a livré 3 fibules sur le haut du corps, en revanche T. 2 possède 2 fibules en plus et une bague, alors qu'on n'en rencontre pas à *St-Sulpice* et que les bagues sont très rares dans notre zone d'étude à LT B1 (à l'exception de celles de *Corsier GE*, T. 1, ou de celle en or d'*Etoy VD*)⁷¹.

Le squelette de T. 3 porte un anneau de cheville tubu-

laire, comme on n'en connaît plus après le tout début de LT B1 à *St-Sulpice* (la datation de cette tombe est d'ailleurs mal assurée, elle peut appartenir à la phase LT B2, voir p. 240).

Si l'ensemble de *Gurmels/Cormondes FR* est cohérent, une paire d'anneaux de chevilles pourrait être associée à deux bracelets.

Rappelons que l'enfant de *Vevey*, T. 29 portait 2 anneaux de chevilles, à tampons, dont les extrémités avaient été tordues et superposées en vue d'adapter le diamètre de ces anneaux à la petite taille de l'enfant. Il s'agit donc d'une parure d'adulte modifiée. De plus, cette jeune fille (très probablement), dans une phase avancée de LT B1, portait encore de nombreuses amulettes (Martin-Kilcher 1981, 118).

La protection de Baal-Hammon? La sépulture de jeune fille (ou femme) de *St-Sulpice*, T. 22, avec ses 2 petits masques en verre phéniciens, peut être interprétée dans le même sens qu'à LT A, soit dans un contexte d'amulettes et autres «particularités» (voir p. 270, 295).

— Les *hommes armés* de *St-Sulpice* (T. 10, T. 7), à part leurs armes et parfois des restes d'éléments de suspension de l'épée, ont livré des fibules, une au cou chacun et une sur l'épaule droite dans un cas observé (T. 10). Ce dernier avait encore un objet en matière organique, peut-être un récipient en bois avec garnitures de bronze sur le thorax à gauche (à moins qu'il ne s'agisse d'un ornement du vêtement).

Un autre homme (T. 6) avait simplement son épée à sa droite comme les autres, sans lance ni fibules (il reste donc daté approximativement, mais est proche des 2 autres guerriers (LT B1).

Le guerrier de *Chêne-Bourg GE* portait, avec son épée et une lance (partiellement conservées), un bracelet, une fibule et un «bouton» en ambre orné dont l'interprétation est délicate: il pourrait s'agir d'un cabochon de fibule, les cercles n'étant pas visibles, comme c'est le cas par exemple sur l'ornement du disque d'or LT A du tumulus I de *Weiskirchen* (Haffner 1979a, 290; Abb. 9)⁷². En plus, cet ensemble genevois a livré un fragment de couteau en fer, ce qui est totalement inhabituel dans notre zone d'étude (voir p. 244, 295).

— Les *enfants*, à l'exception d'une tombe de *St-Sulpice* à fibule sur l'épaule gauche, n'ont pu être individualisés.

On a proposé (p. 195, 202) d'attribuer quelques tombes sans mobilier à des enfants, en fonction de leur emplacement dans la zone B1 de *St-Sulpice* et d'un groupement à la périphérie nord-ouest de la nécropole.

⁷¹ Les bagues en or sont en règle générale un insigne masculin comme c'est le cas au *Dürrenberg* avec un exemplaire comparable à celui d'*Etoy* (Pauli 1978, 170-173). A *Münsingen* en revanche, les bagues, même en or, sont en majorité portées par des femmes (Martin-Kilcher 1973, Abb. 9).

⁷² Il s'agit d'un disque orné d'une tôle d'or du cercle des tombes primitives de la «Hunsrück-Eifel-Kultur», proche des fibules discoïdes et notamment de celle de *St-Sulpice*, T. 48 (N° 1, Pl. 42). Le décor de la face interne, cachée, de ces cabochons est peut-être un phénomène courant, mais qui ne peut être vérifié sans démonter l'objet, ce qui n'a été effectué dans aucun cas lors de notre enquête.

La Tène B2

1. Rite et pratiques funéraires

- L'*inhumation en tombe plate* est toujours la règle, sans exceptions, et, comme précédemment, sans signes particuliers non plus.
- La *forme de la fosse* ne change apparemment pas.
- La *profondeur de la fosse* reste dans la moyenne des tombes antérieures. Plus aucune d'entre elles ne dépasse 2 m. de profondeur.

Une tombe de *St-Sulpice VD, En Champagny-2*, T. 1, se trouve également à 2 m. de profondeur.

Par contre, dans le reste de la zone d'étude, des profondeurs moindres sont signalées, dépassant rarement 1 m. ! Faute de renseignements statistiquement utilisables, on ne peut interpréter ce phénomène: caractéristique culturelle propre à la zone de St-Sulpice ou contraintes du sous-sol?

- Les traces d'*aménagements de la fosse* sont proportionnellement plus nombreuses à *St-Sulpice* (plus d'un tiers) que pour la phase précédente LT B1.

Aucune indication dans le reste de la zone d'étude, mis à part, peut-être, une couverture de dalles formant un toit sur une des sépultures d'*Ollon VD, La Combe-Sala*, un guerrier attribué à LT B2, à moins qu'il ne s'agisse de la tombe féminine LT C1 (voir p. 87).

- L'*orientation des sépultures* à *St-Sulpice* montre une nette évolution dans le sens d'une inversion: de S-N (tête au sud) dominante à LT B1, elle se partage, à peu près à égalité, avec N-S (tête au nord) à LT B2. Une seule tombe est orientée E-O (tête à l'est).

Dans le reste de la zone d'étude, aucune règle ne peut être définie.

- Aucune *position du squelette* particulière n'est à signaler.

2. La parure et le costume

Aucune différence majeure n'intervient à *St-Sulpice* par rapport à LT B1.

- La *parure féminine*.

Le *bracelet* est toujours porté à droite, en règle générale (dans 4 cas observés sur 8, 3 en bronze et un en fer), dans un cas à gauche, et toujours unique; une fois il se trouve sur le bassin. Dans un seul cas, un bracelet en «lignite» se trouvait à gauche, au-dessus du coude, associé à une grosse fibule en fer ornée de «corail».

Une tombe, celle au bracelet porté à gauche (T. 79), a livré un anneau interprété comme anneau de ceinture. Nous pensons qu'il en va de même pour T. 81 et que la «bague en fer» n'est autre qu'un anneau de ceinture.

Les *fibules* sont encore plus rares qu'à LT B1, et sans différence de position notable. Trois tombes de *Rances VD, Pra-Técoz*, ont livré chacune une fibule au niveau de la poitrine.

Les *bagues*. Ces dernières deviennent plus fréquentes, malheureusement sans associations, comme à *Bière VD, Champagne; Longirod-1 VD; Lausanne VD, En Villars sous Montbenon*, T. 1; *Ollon VD, La Combe-Sala* dans le Chablais.

Une tombe de *St-Sulpice VD, En Champagny-3*, T. 1, outre un bracelet et une fibule sur le bassin, a livré une bague en bronze.

Plusieurs bracelets et des anneaux de chevilles. En-dehors de St-Sulpice, on rencontre dans la zone d'étude plus d'un bracelet à quelques reprises: le squelette de *Lausanne VD, Beaulieu*, T. 1, avait un bracelet à chaque poignet, dont un bracelet en «lignite» (non localisé précisément); une autre tombe de *Lausanne VD, En Malley*, T. 1, 3 anneaux (bracelets) dont un en «lignite» et une fibule. La tombe de *Vulliens VD, La Planche*, T. 2, a livré 2 anneaux (bracelets) non localisés et une fibule sur le cou.

Dans la *Broye*, 2 tombes d'*Aumont FR, Petit-Chaney* ont livré l'une (T. 1) un bracelet à chaque poignet, dont un tubulaire à gauche, l'autre (T. 4) un anneau à tampons à droite, et chacune d'elles un anneau de cheville massif, lisse, à droite. Il s'agit de *jeunes filles* au dire du fouilleur, ce qui peut expliquer le faible diamètre des anneaux pleins.

La *Gruyère* se distingue, encore plus que ces rares tombes observées dans la Broye, de la zone de St-Sulpice: d'une part *Broc FR, Villa Cailler*, T. 6, a livré une paire d'anneaux de cheville et une paire de bracelets, 3 bagues, 4 fibules et un anneau tubulaire à la ceinture, de même *Gruyères FR, Epagny-Aux Addoux*, T. 7 a également livré une paire de bracelets avec un bracelet supplémentaire à gauche, une chaîne de ceinture et une fibule sur l'épaule gauche. Dans ces 2 cas, interprétés comme des *femmes*, le bracelet à godrons se trouve à gauche. Une autre tombe de *Broc FR, Villa Cailler*, T. 5, a livré un bracelet à godrons à droite et une fibule sur le haut du corps.

- Le seul *homme armé*, et encore d'une seule lance, que l'on puisse attribuer à LT B2 d'après sa position dans la nécropole de *St-Sulpice*, T. 75, ne porte pas de parure.

Les autres tombes de guerriers de la zone d'étude sont difficiles à dater précisément, à part celui de *Vevey*, T. 16 qui portait une épée et une lance à droite (Martin-Kilcher 1981; 142-143); nous attribuons à LT C1 les tombes de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-5*, T. 1 (1847) et -11, T. 16 (1979) (Kaenel et Favre 1983, 204).

D'autres épées isolées peuvent appartenir aussi bien à LT B qu'à LT C: *Ollon VD, Villy* ou *Romanel-sur-Lausanne VD*.

Nous restituons un ensemble dans le Chablais à *Ollon VD, La Combe Sala*, avec épée, 3 anneaux tubulaires à la ceinture, bouclier, peut-être bracelet (s), fibules et offrande céramique, ce qui est exceptionnel dans notre zone d'étude, d'autant plus qu'il s'agit d'une importation d'Etrurie (voir p. 297).

Un guerrier de *La Tour-de-Peilz VD, Entre-Deux-Charrières*, T. 1, avec 5 anneaux creux de ce type, portait l'équipement épée-lance-bouclier, malheureusement incomplet et sans localisation.

Les anneaux tubulaires à la ceinture sont interprétés comme des ornements, peut-être à valeur d'amulette comme précédemment à LT A (voir p. 270). Raftery (1986; 1988) qui leur a consacré une étude à l'échelle du monde celtique leur attribue un rôle non fonctionnel,

comme l'avait fait Pauli (1978a, 196-211), contraire aux restitutions, confiantes dans la solidité de ces anneaux de Roualet, Rapin, Fluzin et Uran (1982) à propos de la tombe de guerrier d'Ecury-le-Repos dans la Marne.

– Les *enfants*, à part un seul à *St-Sulpice* qui portait une fibule caractéristique (T. 83), ne se laissent pas individualiser.

Peut-être les tombes d'enfants, sans mobilier de ce secteur oriental de la nécropole, sont celles de l'occupation LT B2, à la périphérie comme nous l'avons postulé pour LT B1 (voir p. 273).

La Tène C

1. Rite et pratiques funéraires

– L'*inhumation en tombe plate* est toujours la règle sans exceptions, et, comme pour l'ensemble de LT B, sans signes particuliers non plus.

La nécropole de *St-Sulpice* n'est plus alimentée. Nous avons assimilé T. 77, à l'écart au sud-est, à un groupe distinct, comme peut-être T. 72a «sabotée» (voir p. 180).

– La *forme de la fosse* ne change apparemment pas.

– La *profondeur de la fosse* est en général inférieure à 1 m., sauf dans quelques cas, dont 2 tombes de guerriers plus profondes: *La Tour-de-Peilz VD*, *Entre-deux-Charrières*, T. 2, et *Bevaix NE*, *La Jonchère*, T. 1 (1,70 et 1,80 m.).

– Les traces d'*aménagements de la fosse* ont rarement été observées: un cercueil pour le guerrier de *La Tour-de-Peilz*, et celui, LT C2, de *Vevey*, T. 26 (d'après Martin-Kilcher 1981, 146-148), un assemblage de pierres à *Düdingen/Guin FR*, *Balliswil*, T. 1.

Dans les fouilles récentes de *Gempnach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, un cercueil taillé dans un *demi-tronc d'arbre évidé*, en frêne, a pu être mis en valeur à 2 reprises; dans les 2 cas, il s'agit d'hommes très proches dans le temps, dont un guerrier attribué à LT C1, T. 16 (1979).

Une jeune fille, T. 14 (1979) avait été enveloppée dans un *linceul* semi-rigide, une natte peut-être, en fonction des traces reconnues à la fouille et de l'aspect comprimé du squelette; c'est sans doute également le cas d'une femme âgée, T. 2 (1979) (Kaenel et Favre 1983, 204-207).

– Un *remplissage différencié de la fosse* a été signalé pour 2 tombes de *Gempnach* également en 1889, soit un premier remplissage de 40 cm. de sable fin suivi d'un comblement de 90 cm. de terre! Cette observation est tout à fait conforme à celles qui ont pu être effectuées en 1979, où un sable fin enrobait le corps dans un *linceul* ou dans un cercueil, du moins dans le cas de T. 16 et T. 14 (Kaenel et Favre 1983, 192-193).

– L'*orientation des sépultures* est insuffisamment connue pour permettre de tirer des conclusions, toutes les directions sont signalées, tête au sud dans 2 ou 3 cas, au sud ou sud-est dans plusieurs cas, au nord-est également, en particulier pour le guerrier LT C1 de *La Tour-de-Peilz VD*, *Entre-deux-Charrières*, T. 2, tout comme ses prédécesseurs armés de LT A et LT B.

– Comme *particularités* dans la *position du squelette*, l'enfant ou la jeune fille de *Vulliens VD*, *La Planche*, T. 1, a été inhumée avec les mains croisées sur le pubis.

A *Düdingen/Guin FR*, *Balliswil*, T. 1, une femme LT C1 avait selon les indications des fouilleurs, un *pied bot!*

Les traces de cendres auprès du jeune homme de *Gempnach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, T. 1 (1979) sont difficilement interprétables (Kaenel et Favre 1983, 207).

2. La parure, le costume et quelques offrandes

– La *parure féminine: des nouveautés*

La *chaîne de ceinture métallique* se généralise au tout début de LT C sur le Plateau suisse; elle est réservée aux femmes.

Nous avons toutefois qualifié de LT B2 la tombe de *Gruyères FR*, *Epagny-Aux Addoux*, T. 7, avec les restes d'une chaîne en bronze (N° 6, Pl. 74), en l'absence d'élément caractéristique de LT C1: les *fibules* en bronze se rencontrent encore en contexte LT C1 et sont à proprement parler des types de transition (comme à *Münsingen*, les types 61 et 62 de Hodson 1968, Pl. 122), celles en fer, non conservées, avaient peut-être un pied rattaché à l'arc.

Les tombes observées sont rares. Celle de *St-Sulpice*, T. 77, a livré une paire de *bracelets* aux poignets, une chaîne de ceinture en fer à la taille, 2 fibules sur l'épaule droite et une sur la poitrine.

Cette sépulture est datée du tout début de LT C1.

A *Gempnach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, une seule chaîne de ceinture en bronze est située, il s'agit de T. 2 (1979), mais elle avait été déposée sur le corps et non passée autour de la taille en position de port (Kaenel et Favre 1983, 193); plusieurs fibules en fer, par paires (3), ont été recueillies sur le haut du corps.

L'ensemble de *St-Légier VD-La Chiésaz-Hauteville*, T.1, a livré une chaîne de ceinture avec 3 anneaux, dont un tubulaire, qui pourrait être le seul anneau de cheville LT C de cette région (voir p. 246) et un bracelet à godrons.

Cet ensemble n'est toutefois pas assuré, avec un grelot hallstattien notamment.

Les *bracelets en verre* qui apparaissent également, sont portés au poignet semble-t-il dans un cas LT C1 à *Düdingen/Guin FR*, *Balliswil*, T. 1 et au-dessus du coude, à droite à *Hauterive NE*, T. 1, à gauche à *Middes FR*, *La Perrausaz*, 2 ensembles LT C2.

Le bracelet en verre LT C1 de *Gempnach/Champagny FR*, *Forstmatte-11*, T. 14 (1979), avait été déposé à côté de l'humérus et non placé en position autour du bras (comme la chaîne de T. 2).

Cette jeune fille portait en outre une bague spiralée, un anneau de ceinture et 3 fibules dont une paire de fibules identiques en bronze et une autre en fer (Kaenel et Favre 1983, 207).

Le bracelet en verre de *Marsens FR*, *La Pierre*, T. 2, attribué à LT C2, était associé à une chaîne de ceinture en bronze plus ancienne et à un bracelet spiralé.

On trouve deux bracelets en verre dans une tombe du tout début de LT C1 à *Echallens VD*, T. 1 (associés à un

bracelet en «lignite»), ainsi qu'à *Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-7*, T. 1 (1889) avec 2 bracelets en bronze.

Une autre tombe du même site, lot-1, T. 1 (1830), considérée comme appartenant à LT C2 (malgré la chaîne de ceinture plus ancienne, voir ci-dessus) a également livré 2 bracelets de types différents et un anneau spiralé en bronze.

Un ensemble LT C2 de *Chancy GE, Passeiry*, T. 1, comportait encore 2 bracelets associés à des perles en verre.

De grosses perles oculées en verre multicolore apparaissent dans une phase avancée de LT C (LT C2) (non positionnées) dans cette même tombe de *Chancy GE, Passeiry*, T.1, ou à *Bösingen FR, Blumisberg*, T.1.

A *Blessens FR, La Cuannaz*, T. 1, une perle en ambre est associée à un bracelet en verre et une chaîne de ceinture dans une phase plus ancienne, LT C1.

Les bagues d'*Ecublens VD, Renges*, pourraient être associées aux fibules LT C1 (à moins que des 2 tombes l'une ne remonte encore à LT B2). De même, la bague en argent d'une des tombes d'*Ollon VD, La Combe-Sala* pourrait être attribuée aussi bien à une tombe de femme LT C1 (avec bracelet en verre et chaîne de ceinture au moins) qu'à un guerrier LT B2 (voir p. 87).

L'assemblage de *Bösingen FR, Noflen*, T. 1 (fibule LT C1, perles en verre et ambre, bracelet en verre et bague spiralée tend à appuyer la première hypothèse.

A *St-Sulpice VD, En Champagny-3*, T. 1, un bracelet à godrons, une fibule du début de LT C1 et une bague constituent un inventaire.

L'obole à Charon.

L'offrande monétaire intervient dans 2 sépultures de notre zone d'étude; la plus ancienne (la seconde est de La Tène finale) est celle de Vevey, T. 22 (Martin-Kilcher 1981, 119-120; 124; Polenz 1982, 89-91) où une monnaie a été recueilli dans la main droite d'une femme «riche» de LT C1. Cette pratique indique un contact avec le Sud (déjà simplement de la petite obole de Marseille en argent) et que l'on met en relation, à la suite de Polenz, avec la présence d'une femme étrangère à Vevey, interprétation proposée d'ailleurs dans le cas de certaines sépultures à amulette de St-Sulpice (voir p. 296).

– Les hommes armés, comme à LT B, sont souvent difficiles à dater avec précision. La sépulture *Gempnach/Champagny FR, Forstmatte-11*, T. 16 (1979), bien que fragmentaire, a livré 3 anneaux massifs de suspension de l'épée; cette dernière avait été déposée à côté du corps, à droite, mais pointe vers la tête (et non vers les jambes comme dans tous les autres cas observés).

Une restitution du système d'attache a été proposée, avec 2 petites garnitures en bronze fixées dans le cuir (Kaenel et Favre 1983, fig. 25).

A la suite des recherches de Rapin en particulier à partir des documents de *Gournay-sur-Aronde* ou de sépultures de guerriers marniens (Roualet, Rapin, Fluzin et Uran 1982), notre proposition nous paraît effectivement

moins vraisemblable du fait de l'instabilité du fourreau. Les systèmes restitués par Rapin (1987, voir note 5) nous semblent tout à fait fiables.

Une autre tombe de guerrier de la même nécropole, du lot -5, T. 1 (1847), également qualifiée de LT C1, a livré une épée, une pointe de lance et un anneau de suspension du même type.

La tombe de *Bevaix NE, La Jonchère*, T. 1, est exceptionnelle à plus d'un titre: d'une part l'armement «complet» pour la période (offensif et défensif «Dreierausrüstung»), la qualité même des objets et leur ornementation, mais encore par le fait que l'épée, et surtout le fourreau, semblent avoir été pliés volontairement. On ne sait pas si l'épée a été découverte engagée dans le fourreau (ce qui est en général le cas) ou si les armes avaient été déposées à côté du défunt (voir remarque 1, p. 128). Il semble donc, si l'on retient ce phénomène de ploiement de l'arme principale du guerrier, que l'on soit en présence d'une destruction volontaire à mettre au compte de pratiques courantes dans le monde celtique du III^e siècle av. J.-C. (voir le modèle de Gournay-sur-Aronde, notes 69, 104).

Il semble qu'à *La Tour-de-Peilz VD, Entre-Deux-Charrières*, T. 2, le guerrier, comme son voisin que nous considérons comme légèrement antérieur, LT B2 (voir p. 244), avait aussi un équipement «complet», l'épée posée à côté du haut du corps à droite, avec sa chaîne de suspension, une lance à côté de la tête et des fragments interprétés comme l'orle d'un bouclier dont la forme de l'umbo (introuvable) reste inconnue.

Un autre ensemble exceptionnel de *Belfaux FR, Sur le Ruz* – s'il s'agit bien d'une seule tombe – est composé des restes d'une lance et d'un talon (à soie?), d'un autre talon à douille et d'une pointe qui pourrait en être la soie (voir remarque 5, p. 133), de 2 fragments d'un crochet de ceinture en bronze, d'un anneau en fer et d'un anneau tubulaire à la ceinture, de dimensions démesurées par rapport à ceux du Plateau suisse; une fibule LT C1 «évoluée» et un bracelet en «lignite» complètent cette parure.

Nos doutes quant à l'homogénéité de cet ensemble sont confortés par la présence de 2 lances (du moins 2 talons), ce qui n'est jamais le cas dans notre zone d'étude et en général sur le Plateau suisse.

Deux outils au moins faisaient partie de cet inventaire, un couteau et des «forces en fer» (introuvables; s'agissait-il de l'épée?, voir p. 133). Il est possible que la pointe en fer, et le second «talon» à douille doivent être interprétés comme des outils.

Le guerrier de *Vevey*, T. 26, qualifiée de LT C2 par Martin-Kilcher (1981, Abb. 18) avait l'équipement épée-bouclier, comme certains de ses prédécesseurs, disposé à ses côtés (l'épée à droite, comme à *La Tour-de-Peilz VD, Entre-Deux-Charrières*, T. 2, mais avec une lance dont la pointe se trouvait dirigée vers les pieds; le bouclier recouvrait le bas du corps).

Il faut attendre la publication finale des ensembles de *Gumefens FR, Pra Perrey* et surtout *Sus Fey* (voir p. 150, 151) pour compléter ces remarques.

– Les enfants sont toujours difficiles à identifier sans indications de fouille ou détermination anthropolo-

gique. Les 2 enfants de *Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11*, T. 3 et T. 15 (1979) ont livré l'un une perle en verre, sorte de «goutte», non perforée, comme celle de *Vevey*, T. 20, et un fragment d'os travaillé (T. 15) (Kaenel et Favre 1983, 204).

Une offrande céramique. L'enfant âgé de un an environ de T. 3 avait reçu comme offrande un pot en céramique peinte, attribuable à LT C2. Une date plus récente (LT D) n'est pourtant pas exclue (voir ci-dessous).

La Tène D

Les tombes de La Tène finale sont très rares dans notre zone d'étude, et, de plus, certaines d'entre elles restent malgré tout suspectes, faute d'indications primaires (*Ecublens VD; Genève, Les Tranchées; Bex VD, Près de la Gare; La Sarraz VD; Environs de Murten/Morat FR*).

1. Rites et pratiques funéraires

– *L'incinération* refait son apparition pour la première fois dans notre zone d'étude après LT A (voir p. 268).

L'incinération du corps avait lieu sur un bûcher (dont la localisation est inconnue) et les restes calcinés étaient recueillis et placés à l'intérieur d'une urne en céramique, déposée dans une simple fosse en pleine terre.

Quatre sépultures sont attestées, dont 2 en relation avec l'oppidum de *Genève*.

– Un aménagement de blocs en rectangle formant une «chambre sépulcrale» est mentionné pour *St-Blaise NE, Châtoillon*, mais on ne sait s'il s'agit d'une incinération (sans urne) ou d'une inhumation.

De même, il est possible que certains squelettes de *Boudry NE, La Grotte du Four*, remontent à La Tène finale (voir p. 252, 309).

Spécificité du Chablais vaudois

– *L'inhumation* en tombe plate continue à être pratiquée dans le Chablais, semble-t-il sans exceptions à *Ollon VD, St-Triphon-Le Lessus*, avec quelques tombes documentées dont 3 ou 4 enfants.

– La profondeur de la fosse n'est dans ces cas pas relevante vu les remaniements et apports anthropiques postérieurs (Kaenel, Curdy et Zwahlen 1984, 65-66).

– Des aménagements de la fosse à l'aide de blocs de pierre ont été observés, une couverture dans un cas, lot -4, T. 4 (1938) ou une sélection de pierres plus grosses, 2 sur les pieds, une sur le haut du corps dans 2 cas, lot -5, T. E1, peut-être plus récente et T. E2 (1959) et un entourage de grosses pierres dans un cas, lot -6, T. 3 (1979).

Ces observations, même sommaires, nous autorisent à comparer de tels aménagements à ceux qui ont été mis en valeur en amont dans la vallée (en Valais), voire peut-être dans l'ensemble du monde alpin occidental. Les tombes

de *Sion VS, Petit-Chasseur* en sont les meilleurs représentants et montrent une continuité de ces pratiques depuis La Tène ancienne: couverture de pierres à la surface de la tombe, blocs de plus grandes dimensions derrière la tête, sur le bassin ou sur les pieds du défunt (Kaenel 1983a; Kaenel et Peyer 1986).

– L'orientation de la sépulture est dans 3 cas N-S (tête au nord) y compris T. E1 (1959) et dans 2 autres cas E-O (tête à l'est) et SO-NE (tête au sud-ouest).

2. La parure, le costume et des offrandes (dont une monnaie)

Seule la sépulture à incinération de *St-Sulpice VD* a livré des objets en fer peut-être des éléments d'un manche avec des garnitures de cuir, et une monnaie en potin interprétée dans le sens traditionnel de l'obole à Charon (voir p. 276; Polenz 1982).

Un bracelet en verre de *Genève, Les Tranchées*, est attribué, sans preuve, à une sépulture, tout comme les fibules d'*Ecublens VD*, le bracelet en verre de *La Sarraz VD*, ou le bracelet «valaisan» en bronze des *Environs de Murten/Morat FR* (d'ailleurs fort suspect, voir p. 252).

La sépulture de *St-Blaise NE, Châtoillon*, T. 1, a livré une fibule et des anneaux en bronze dont la fonction est inconnue.

Les éventuelles sépultures de *Boudry NE, La Grotte du Four* ont pu compter des fibules, bracelets et perles en verre et pendeloques en bronze en forme de rouelle connus dans l'ensemble du mobilier (voir p. 309).

Le Chablais vaudois

Les inhumations de cette région ont permis de reconnaître la position de quelques parures: une paire de «bracelets valaisans» en bronze; un à chaque poignet, pour l'individu (sexe, âge inconnu) d'*Ollon VD, St-Triphon-2*, T. 1 (1890); 2 petits anneaux en bronze à (dans?) la main droite de l'enfant du lot -5, T. E1 (1959, fig. 84), 2 fibules retenues par une chaînette en bronze sur le haut du corps bouleversé du lot -5, T. E2 (1959).

Ces «bracelets» ont d'ailleurs très bien pu être portés comme anneaux de chevilles, ce que certains témoignages jusqu'à l'époque augustéenne nous montrent, notamment à *Sion VS, Petit-Chasseur* (Kaenel 1983a, 54; Kaenel et Peyer 1986).

Remarquons la présence de l'offrande funéraire d'un récipient en céramique à la tête, à droite, du bébé du lot -6, T. 3 (1979). Si l'on en croit le nombre de récipients intacts, Cette pratique devait être courante tout comme en Valais.

Les autres parures, anneaux en bronze, bracelets et perles en verre, et nombreux récipients de forme haute, en céramique, ne sont pas localisés à l'intérieur des sépultures.

IV.3 CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES DE LA ZONE D'ÉTUDE

C'est également de manière très modeste et limitée que nous abordons ce sujet, dépendant essentiellement de la composition et de la qualité des sources archéologiques à disposition.

- Les *pratiques funéraires*, au sens large (rite, coutumes, costume) que nous venons d'observer, offrent la possibilité d'opposer les éléments divergents d'un site ou d'une région à l'autre et de les considérer comme l'expression de différences culturelles entre groupes, en général limités dans l'espace.
- L'examen du *mobilier archéologique funéraire* proprement dit permet d'envisager quelques cas d'échanges, plus facilement décelables à longue distance ou entre milieux culturels différents, et qui donnent une maigre

prise sur un phénomène de «*contacts*» culturels, dont l'importance réelle est impossible à évaluer.

Ce même mobilier est également sollicité pour la mise en valeur des relations internes ou entre voisins proches; dans cette optique, certains traits techno-morpho-typologiques et stylistiques servent de support à la définition d'une *individualité régionale* ou «*locale*», par opposition aux zones périphériques. Mais, basée sur quelques critères dont on n'a aucun moyen de savoir s'ils sont relevants, ce genre d'interprétation reste au stade des premiers balbutiements en l'absence d'autres données dans notre zone d'étude (habitat et caractéristiques domestiques en particulier) relatives au groupe culturel que l'on tente de délimiter.

1. Des groupes régionaux restitués à partir des pratiques et costumes funéraires

La Tène ancienne et moyenne

Pour cette période qui s'étend sur plusieurs générations, les travaux de Martin-Kilcher (1973; 1981), Sankot (1980) et Lorenz (1978) surtout ont permis de dégager certains éléments propres à différentes régions de notre zone d'étude, mais qui, dans l'état de la documentation, ne permettent pas d'isoler des groupes bien définis, ni de tracer des limites nettes.

On remarque en outre, à nouveau, que la zone d'étude retenue ne correspond pas à ce que l'on pourrait appeler un seul «groupe» culturel sur la base des données funéraires, ce que la simple reconnaissance d'analogies dans le mobilier ne permet pas forcément de reconnaître (ou le cas échéant de manière très grossière, voir plus bas, p. 281).

La distinction, au sein du grand cercle appelé *Rhin-Danube occidental*, entre deux groupes réunis «*Suisse centrale et orientale*» et un groupe «*Suisse occidentale*», proposée par Lorenz (1978, 228-229), sur la base des pratiques funéraires et du costume, peut être retenue, malgré un niveau de généralisation très élevé et compte tenu de quelques modifications à apporter, notamment de limites, suite à la publication des données de notre corpus (voir p. 280)⁷³.

- A part 2 exceptions (voir p. 268), le rite est exclusivement celui de l'*inhumation* jusqu'à La Tène moyenne et encore en partie au cours de La Tène finale dans certaines régions comme le Chablais et le monde alpin (voir p. 277).
- Pour LT A, le critère de distinction entre une «Suisse centrale et orientale», avec tombes secondaires en

tumulus dominantes, et une «Suisse occidentale», avec nécropoles à *tombes plates* (ibid., 229), ne tient pas, nous l'avons vu (p. 233ss). En Suisse occidentale, comme dans la région bernoise d'ailleurs, les deux pratiques se succèdent au cours de LT A, avec le développement des tombes plates dans une phase «récente», même si les tumuli et leurs dernières tombes secondaires coexistent apparemment durant toute la période. Nous avons postulé un développement des tombes plates de la nécropole de St-Sulpice plus précoce que dans les régions voisines (voir p. 234); la généralisation de cette nouvelle pratique ne souffre aucune exception au cours de LT B et LT C.

- L'*orientation* générale des squelettes, inhumés en grande majorité tête au sud (sur la base de la documentation de St-Sulpice, voir p. 267, ou de Vevey, Martin-Kilcher 1981, 110) est une caractéristique qui permet d'opposer la région lémanique de Suisse occidentale à la région bernoise, en particulier à Münsingen, où l'on observe une orientation dominante tête au nord, pour LT A en tout cas. Au cours de LT B la différence est réduite par le fait que les sépultures du centre du Pla-

⁷³ Il faut remarquer que le groupe «Mittel- und Nordschweiz» de Lorenz (1978) englobe la Suisse orientale, la Suisse centrale qui, pour lui, comprend la région bernoise et une grande partie de la Suisse occidentale (la zone des lacs, Neuchâtel et le Pied du Jura, le canton de Fribourg et une partie du canton de Vaud).

Le groupe «Westschweiz» est en fait limité au bassin lémanique et à ses abords; il s'étend par contre dans le Chablais vaudois, le Bas-Valais et jusque dans le Valais central (Ibid., Beilage 10, comparer avec la fig. 2).

teau suisse adoptent dès lors en général cette même orientation, tête au sud.

Les guerriers présentent une orientation commune, tête à l'est, sur l'ensemble du Plateau suisse (Lorenz 1978, 6; 229; Sankot 1980, 51-52; note 186; Martin-Kilcher 1981, 109-110; Kaenel et Favre 1983, 205). Ils semblent ainsi échapper aux prescriptions locales voire régionales, et se distinguent du commun des mortels soumis à ces règles. Les autres caractéristiques (mal observées) comme les aménagements de la fosse, de la tombe, la présence de cercueils, la position du squelette (en général «normale») sont des critères d'uniformité qui ne permettent pas de déboucher sur des distinctions régionales ou locales.

La grande profondeur de ces guerriers ou de certaines tombes particulières n'est pas, à l'instar de l'orientation des sépultures, liée à une région mais plus à la personne inhumée (nous l'avons vu p. 270).

– Sur le plan de la parure annulaire, les femmes (et jeunes filles) de St-Sulpice se distinguent par le port asymétrique d'*anneaux de chevilles* (2 + 1 et non de 2 paires comme dans le centre et l'est de la Suisse), et par le fait que cette coutume disparaît totalement au début de LT B1 sur le bassin lémanique (soit le groupe de Suisse occidentale de Lorenz 1978, sans sa partie valaisanne)⁷⁴, alors qu'elle se prolonge jusqu'à la fin de LT B2 à Münsingen par exemple (Martin-Kilcher 1973, 27-28; Abb. 2), ou même jusqu'à l'époque romaine en milieu alpin (Kaenel 1983a, 54; Kaenel et Peyer 1986).

Les *diadèmes* et les *épingles* portés près de la tête (exceptionnels il faut le rappeler), sont une particularité de St-Sulpice à LT A (voir p. 269).

Les *torques* sont limités, également, à la période LT A, à l'exception des 2 tombes «riches» du début de LT B1 (T. 24, T. 56, voir p. 198).

La quasi absence de *bagues* signale encore la Suisse occidentale de la région bernoise et des zones plus orientales (Lorenz 1978, 146-149; 229).

Les *bracelets* sont moins nombreux et organisés systématiquement qu'à Münsingen par exemple (Martin-Kilcher 1973, Abb. 2); on remarque à LT B1 une tendance vers la réduction de cette parure à un seul bracelet au poignet droit.

La Gruyère et la vallée de la Broye orientées vers la région bernoise

Ces différentes caractéristiques conduisent à rapprocher les sépultures les plus orientales de notre zone d'étude, (Schmitten FR, Schmittenzeggacker, T. 3), ainsi que celles de la zone gruyérienne (Broc FR, Villa Cailler, T. 6) où l'on porte des anneaux de chevilles à LT B2 encore, du centre et de l'est du Plateau suisse (par opposition au bassin lémanique). Il en va de même pour les tombes de la vallée de la Broye (Aumont FR, Petit Chaney, T. 1 et T. 4), ce qui est conforme au modèle de Lorenz (voir ci-dessus).

Dans la zone gruyérienne, l'abondance de bagues, surtout coudées, ou de fibules en grand nombre sur un même squelette, sont d'autres particularités qui rapprochent

cette vallée de la région bernoise, beaucoup plus que du bassin lémanique où les bagues sont toujours très rares (bien que présentes à LT B2 et LT C1 surtout) et où les fibules ne dépassent que rarement un nombre maximum de 4 exemplaires (Martin-Kilcher 1981, 117; 122-123).

Groupes régionaux de la zone d'étude

Comme Lorenz (1978) l'a montré, l'étude conjuguée des rites, des pratiques funéraires et du costume, permet de reconnaître des «provinces» culturelles distinctes. Mais il ne s'agit, rappelons-le, que d'un aspect de la culture que l'on tente d'approcher, et la valeur réelle à lui attribuer (par rapport à d'autres aspects de cette même culture) reste du domaine des conjectures!

Il faut bien le reconnaître, nos remarques limitées à quelques cas observés, n'autorisent pas de tracer des limites précises.

On peut isoler, en gros, un groupe «*Suisse occidentale*», limité au «*bassin lémanique*» (soit défini presque uniquement à partir de St Sulpice et de Vevey), auquel on peut assimiler, à titre d'hypothèse, et sans indices probants, le *Pied du Jura*, du moins vaudois, dans la région située à l'ouest d'Yverdon-les-Bains, et de La Côte à Genève, comme l'analyse du mobilier semble le montrer (p. 282). Les limites de ce groupe doivent vraisemblablement être étendues aux plateaux du Jorat en direction de la Haute-Broye (voir fig. 2).

L'état de la documentation du *nord du Jura* (à part à LTA, voir p. 217) ne permet pas de noter des différences ni de proposer de limites (Millotte 1963). Il en va de même pour le *sud du Léman*, en Haute-Savoie, au pied du massif alpin (von Eles 1967-68; Prieur 1977; 1981).

Le groupe de «*Suisse centrale*» de Lorenz que l'on préfère qualifier ici de «*région bernoise*» dans une acception différente et plus restrictive que celle de Lorenz (voir note 73) (avec bien sûr Münsingen et toutes les tombes des environs de Berne, si abondantes et en général mieux observées) peut être opposé au groupe occidental.

Nous avons ci-dessus rapproché de ce groupe les sépultures de la frange orientale de notre zone d'étude (sans limite précise en direction de l'ouest) comprenant peut-être l'ensemble du *territoire fribourgeois* actuel et des enclaves vaudoises de la Broye jusque dans la région de Payerne, ainsi que la vallée de la *Gruyère*.

Si, au cours de LT A, rien au plan des pratiques funéraires ne permet d'isoler le *Chablais vaudois* du groupe du bassin lémanique de Suisse occidentale, nous inclinons à lui attribuer une orientation alpine manifeste, en particulier par rapport aux documents de la fin de La Tène (funéraires et domestiques), mais qui reste indémontrable de LT A à LT C.

⁷⁴ Nous avons relevé (p. 273) l'exception de la tombe d'enfant, de jeune fille, de Vevey, T. 29, avec ses anneaux d'adultes au diamètre rétréci pour être adaptés à sa taille. Martin-Kilcher (1981, 123) envisage à ce propos la possibilité de l'origine étrangère de cette personne, notamment sur la base de 2 fibules qui ont une allure et des caractéristiques propres à la Suisse centrale ou orientale, voire au sud de l'Allemagne (ibid., 115; voir p. 283).

Au-delà, en Valais et à l'intérieur du *monde alpin*, les documents funéraires à disposition ne présentent pas de différences marquées avec la partie occidentale du Plateau suisse, différences que les caractéristiques du mobilier archéologique signalent toutefois sans équivoque (Peyer 1980; Kaenel et Peyer 1986).

La Tène finale

Les sépultures et les informations qui s'y rattachent sont trop rares pour permettre de distinguer la Suisse occidentale des régions voisines.

– L'*incinération* semble être adoptée tout comme dans la région bernoise et plus à l'est sur le Plateau⁷⁵.

Dans notre zone d'étude, à part les incinérations de l'oppidum de Genève, la tombe de St-Sulpice VD, T. 1, à offrande monétaire (voir p. 277), et celle de Montagny-les-Monts FR, Cousset, T. 1, sont seules attestées.

– En revanche, l'*inhumation* continue à être pratiquée, notamment à Lausanne VD, Vidy-Chavannes 7, T. 1 et au pied du Jura neuchâtelois, à St-Blaise NE, Châtoillon, T.1 (avec un aménagement de pierres).

Relevons que dans le cas de Lausanne, il s'agit d'un jeune enfant. Si les sépultures de la Grotte du Four (Boudry NE), en contexte d'habitat, étaient bel et bien attribuables à La Tène finale (et non à une autre époque, voir p. 252) on disposerait d'arguments supplémentaires en faveur de la persistance de l'inhumation, en tout cas pour des enfants, à La Tène finale.

Spécificité du Chablais vaudois (et du Valais)

– *Persistance de l'inhumation*

Nous avons à plusieurs reprises insisté sur la spécificité de cette région, qui se démarque nettement à La Tène finale du Plateau suisse par la persistance du rite de

l'inhumation (Kaenel 1983a; 1985; Kaenel et Peyer 1986); nous avons même, à l'aide d'autres critères tirés de l'analyse du mobilier, qualifié la région d'Ollon VD de «frontière» avec le monde alpin (Kaenel 1983b).

La plupart des cas observés (est-ce un hasard?) sont des sépultures d'enfants, notamment sur le site d'habitat de St-Triphon-Le Lessus (Ollon VD) (Kaenel, Curdy et Zwahlen 1984, 63; 65-66).

– *Parure, costume et offrande funéraire*

Il n'y a quasi rien à dire de la parure et du costume, faute de documents. Par contre, l'offrande funéraire, matérialisée par des récipients en général destinés à contenir des liquides, est réapparue dans le Chablais (Kaenel 1985).

Sur le littoral lémanique, la sépulture d'enfant de Lausanne VD, Vidy-Chavannes 7, T. 1, contenait une coupe en céramique, que l'on avait déposée derrière la tête.

– *Offrande monétaire et outil*

La sépulture exceptionnelle de St-Sulpice VD, T. 1, également au bord du Léman, non seulement a livré une monnaie en potin (voir p. 251), mais aussi d'énigmatiques fragments de fer, que nous interprétons comme les restes d'un manche d'outil (un couteau?) et de garnitures d'éléments en cuir, ce qu'est tout à fait inhabituel, et depuis des générations, dans notre zone d'étude.

⁷⁵ La nécropole de Niederwichtach BE revêt à ce propos une importance fondamentale puisque plusieurs sépultures à inhumation de LT D y ont été fouillées (en cours d'étude, voir note 63). La célèbre tombe à incinération du mur intérieur («Innere Südwall») de l'oppidum de Berne, Engehalbinsel reste également un cas exceptionnel, bien documenté, avec un riche mobilier (dont des fibules de Nauheim) et des offrandes funéraires, récipients en céramique et os d'animaux (d'un jeune porc et de 2 poules au moins). Il s'agit probablement de la sépulture d'une femme adulte et d'un jeune enfant (Müller-Beck et Ettlinger 1962/63).

2. Mobilier archéologique et analogies à courte distance: zone d'étude et périphérie

Pour la période de La Tène ancienne et moyenne, des «échanges» à l'intérieur de la zone d'étude ou avec les voisins immédiats sont très difficiles à déceler par le biais des sépultures uniquement.

D'une part le mobilier métallique est, à notre niveau d'analyse, très *stéréotypé*, d'autre part on ne sait rien archéologiquement de l'activité des *artisans*, de la distribution et de l'organisation des ateliers au sein de la société celtique des régions envisagées. Les quelques remarques qui suivent restent ainsi très superficielles. Des études technologiques, une voie qui nous semble particulièrement féconde pour l'avenir des recherches, ainsi que des analyses physico-chimiques, devront être entreprises⁷⁶.

La Tène A

Le groupe des tombes secondaires en tumulus a déjà fait l'objet d'une analyse détaillée (p. 345ss): les crochets

de ceinture à garniture en forme de coffret, ornés, ainsi que les fibules type Lausanne sont des éléments bien caractéristiques à l'échelon régional (Suisse occidentale) et qui permettent également d'établir des relations avec les groupes voisins (Franche-Comté, Bourgogne) ou plus éloignés (Alsace, Hunsrück-Eifel).

On peut ensuite relever les grandes similitudes qui existent entre les objets de différentes tombes de la nécropole de St-Sulpice, sur le plan de la parure annulaire en premier lieu:

⁷⁶ Comme les études de détail poursuivies notamment par Champion (1976; 1982; 1985) sur le corail ou l'émail, la démarche de Driehaus (1971) à propos de Waldalgesheim ou l'analyse hyper-détaillée des fibules de Duchcov par Kruta (1971): la question des artisans et des ateliers ne pourra être abordée qu'au prix de telles études. Sur le problème en général, voir Driehaus (1972b) dans son compte-rendu de l'ouvrage de Megaw (1970). Voir également Megaw 1972; 1985.

- Les *anneaux tubulaires* de T. 50 (N^{os} 6-7, Pl. 45) et de T. 56 (N^{os} 9-10, Pl. 48) sont quasi identiques.
- Les *anneaux à petits tampons* de T. 58 (N^{os} 4-5, Pl. 50) et de T. 56 (N^{os} 11-12, Pl. 48) également.
- L'analogie est telle que l'on peut envisager une provenance d'un même atelier ou d'une même «école» d'artisans, à l'échelon local ou régional. Il est intéressant de souligner que si T. 50 et T. 58 sont qualifiées de LT A, T. 56 date du début de LT B1, nous l'avons vu (p. 198)⁷⁷.
- Un autre cas peut être relevé: 2 *anneaux à nodosités* des Clées VD, Bois de Chassagne (N^{os} 1-2, Pl. 2) sont semblables à ceux de St-Sulpice, T. 48 (N^{os} 10-11, Pl. 44). Nous avons là, d'une part une liaison régionale très intéressante (Pied du Jura – rive du Léman, une trentaine de kilomètres), mais encore la liaison entre une tombe interprétée comme tombe secondaire en tumulus et une tombe plate; or, nous avons vu que cette célèbre T. 48 de St-Sulpice présentait justement des éléments typologiques qui la relie au groupe des tombes secondaires en tumulus (p. 228). Si l'on admet que l'analogie entre ces anneaux est relevante, on dispose donc d'une part d'un argument supplémentaire en faveur de la continuité du peuplement régional, par le biais de l'artisanat et du style des parures, au moment où s'effectue un changement radical dans les pratiques funéraires, et peut-être d'autre part d'un indice d'«ancienneté» en faveur de T. 48 (rappelons que l'on ignore l'âge de la ou des personnes des Clées).
- D'autres cas de «ressemblances» sont plus discrets mais vont dans le même sens: les *anneaux tubulaires* ornés de *chevrons et/ou d'esses enchaînées* de St-Sulpice, T. 26bis (N^{os} 3-4, Pl. 35), de Payerne VD, Neyremont, T. 1 (N^o 1, Pl. 22) sont très proches de celui d'Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure (N^o 5, Pl. 58, malheureusement introuvable) et de Montagny-sur-Yverdon VD (N^o 4, Pl. 2), à nouveau en contexte tumulaire.

Ce décor, qui est également celui de la garniture du *crochet* de ceinture de Lausanne VD, Vernand de Blonay, T. 2 (N^o 2b, Pl. 1), en tumulus, se retrouve sur un *torque tubulaire* d'Echandens VD (N^o 1, Pl. 12), en tombe plate.

Un style commun du Léman à Berne?

Le torque d'Echandens présente un «air de famille» avec les exemplaires bernois de Münsingen, T. 8a (Hodson 1968, Pl. 4, N^o 692), Münsingen BE, Tägermatten, T. 8, ou de Vechingen- Sinneringen BE, Sangeren, T. 3 et Rubigen-Worb BE, Beitenwil (Osterwalder 1971/1972, 40), ou encore de Schüpfen BE (Tanner 1979, 4/14, Taf. 52, A1).

Bien que ce type d'ornement ne se retrouve pas plus à l'est sur le Plateau Suisse, l'argument reste trop faible pour permettre de se prononcer avec certitude sur l'existence d'un ou de plusieurs ateliers «vaudois» ou «bernois», ni sur la diffusion de leurs productions; les analogies technologiques et stylistiques dans ce cas ne nous paraissent pas être des critères suffisamment contraignants pour le définir.

Le motif du *visage schématique* se retrouve d'ailleurs sur plusieurs de ces derniers anneaux, à St-Sulpice, T. 73 (N^o 1, Pl. 53) ou Ollon VD, Villy-En Champ Blanc (N^o 11, Pl. 21) sur un anneau massif dans ce cas, ainsi qu'à Münsingen BE, Tägermatten, T. 15 (Osterwalder 1971/1972, Abb. 15), en contexte LT B1; ce motif est traité dans chaque cas de manière légèrement différente.

Les autres éléments LT A, comme les fibules ou les perles, sans le recours à des analyses détaillées, sont trop semblables sur une large échelle géographique pour permettre des confrontations régionales significatives. A ce propos, la répartition des perles oculées de teinte bleue le montre bien (Kunter 1986, Abb. 1) avec diverses concentrations, notamment sur le Plateau suisse et dans la région du Tessin, soit de part et d'autre des Alpes ou en Champagne. En revanche, elles peuvent indiquer des influences ou des traditions différentes à l'intérieur du monde celtique.

Malgré tout, les tendances stylistiques relevées conduisent à envisager une plus grande liaison par le biais de cet aspect culturel entre le groupe lémanique de l'ouest du Plateau suisse et du Jura et la région bernoise, définis ci-dessus sur la base des pratiques funéraires uniquement.

La Tène B1

Comme pour la période précédente, nous nous bornons à relever les analogies qui nous paraissent significatives sur le plan régional.

Parmi la grande diversité des fibules, certains exemplaires offrent de très fortes ressemblances qui peuvent également indiquer la provenance d'un même atelier.

- Les *fibules* de St-Sulpice, T. 10 (N^o 1, Pl. 30), T. 24 (N^o 3, Pl. 33) et d'Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure (N^o 1, Pl. 58) présentent un arc orné des mêmes motifs, tout comme les ornements du pied très voisins, et sont construites sur le même modèle.
- Les *fibules à arc strié* de l'horizon «récent» ont déjà été remarquées à l'échelon de notre zone d'étude (p. 238), en particulier à Vevey et St-Sulpice. L'analogie entre les exemplaires de T. 37 et T. 38 (Pl. 37) est parfaite, ainsi qu'avec celui de T. 39 (N^o 1, Pl. 37), bien que l'ornement du pied soit différent; il s'agit de plus de la seule parure de deux de ces tombes voisines dans la nécropole (voir p. 190).

A Berne, seul l'exemplaire de la Zypressenstrasse (Stähli 1977, Taf. 28, 1) leur est directement comparable. Nous avons vu qu'il fallait toutefois rester prudent, que les stries usées n'ont peut-être pas toujours été reconnues et dessinées.

Des fibules courantes chez les voisins de l'Est et du Nord-Est

- Une *fibule* de Corsier GE, T. 1 (N^o 2, Pl. 5), ornée d'une *esse* profondément marquée sur l'arc, appartient

⁷⁷ Ces anneaux ne sont pas particulièrement usés (estimation très subjective) et l'anthropologie fait cruellement défaut; on aurait souhaité pouvoir démontrer qu'il s'agit d'une femme âgée, au costume traditionnel LT A!

à un groupe de fibules, défini comme «*Münsingen – Deisswil*» par Champion (1985, 146); il s'agit de l'exemplaire le plus occidental de cette famille de 8 fibules dont la région bernoise en a livré la moitié, les autres ayant été recueillies au nord-est de Berne, sur le Rhin (ibid., 155 Appendix 6); malheureusement, le pied, qui devait être orné d'un cabochon d'émail maintenu par un rivet quadrilobé, rarissime en Suisse occidentale (voir ci-dessous), n'est pas conservé.

- Les 2 fibules de Vevey, T. 29 (Martin-Kilcher 1981, 115; Abb. 35, 1-2; voir note 74) à émail sur le pied fixé par un rivet orné, ont déjà été reconnues comme étrangères en Suisse occidentale, avec des parallèles sur le Plateau central, oriental, et au sud de l'Allemagne; elles sont en plus associées à une fibule dont un exemplaire voisin se trouve dans cette même tombe évoquée plus haut de Corsier (N° 1, Pl. 5) qui conduit de plus à d'autres rapprochements «internationaux» (voir ci-dessous)!

De plus, comme dans le cas des anneaux de chevilles de Vevey, T. 29, la présence de 2 bagues à Corsier est exceptionnelle dans notre zone d'étude (voir p. 273).

Une fibule de Gland VD, La Lignière, T. 1 (N° 2, Pl. 4) présente un cabochon (non analysé) également fixé à l'aide d'un rivet quadrilobé; de plus, comme à Corsier, on relève la présence d'un anneau en méandres.

L'arc des 2 fibules de Vevey est orné de corail (Champion 1985, 148-149; 158 Appendix 7)⁷⁸.

L'interprétation de cet auteur va dans le sens de la reconnaissance d'ateliers, soumis à des règles strictes (usage d'émail et/ou de corail), aux productions peut-être limitées d'objets d'un type bien précis.

De La Tène B1 à La Tène B2: l'horizon Duchcov-Münsingen

La grande parenté qui existe entre certains objets de la fin de La Tène ancienne, soit dans la seconde moitié du IV^e et dans les premières décennies du III^e siècle av. J.-C., ne permet plus de distinguer pour ces objets les traits spécifiques d'une région plutôt que d'une autre. C'est ce phénomène, appelé Duchcov-Münsingen (voir p. 239) qui met en contact, non plus uniquement des voisins mais des régions du monde celtique très éloignées les unes des autres, comme la Bohême, la Champagne, l'Italie du Nord celtisée et, au centre de ce jeu de relations, le Plateau suisse (voir plus bas, p. 294).

La Tène B2

On remarque à nouveau une grande diversité dans la réalisation des fibules, en particulier un «air de famille» pour les fibules d'un même site, comme à Broc FR, Villa Cailler (N°s 1-6, Pl. 64) par exemple; il en va de même pour les parures annulaires (N°s 20-21, Pl. 65 et N° 7, Pl. 65).

- Les fibules à arc segmenté en gros boutons, ressort à 8 ou 10 spires et énorme cabochon de corail composé de plusieurs éléments rivetés, sont sans doute les produits d'un même atelier: St-Sulpice, T. 81 (N° 1, Pl. 55); St-

Sulpice VD, En Champagny-2 (N° 1, Pl. 26); Lausanne VD, En Malley (N° 1, Pl. 15).

On rencontre une variante, plus petite, à Broc FR, Villa Cailler, T. 6 (N°s 2-3, Pl. 65) et à Belmont-sur-Yverdon VD (N° 2, Pl. 7).

On associe à ce groupe la fibule de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-8 (N° 1, Pl. 72), à arc enroulé sur un axe, tout comme celle de Genève GE, Lit du Rhône? (N° 1, Pl. 6) à pied terminé non pas par un cabochon mais par un bouton.

À l'est de notre zone d'étude, une fibule de Hohenrain LU, T. 1 (Tanner 1979, 4/9, Taf. 7, 6) sans pied conservé, peut leur être comparée sur la base de l'arc profilé.

- Une fibule de Belmont-sur-Yverdon VD (N° 1, Pl. 7) se rattache à une famille de fibules ornées d'un cabochon d'émail fixé au moyen d'un rivet quadrilobé, que Champion (1985, 146) a baptisé groupe de «*Münsingen-Andelfingen*», en raison de leur distribution (ibid., 155 Appendix 5); l'exemplaire vaudois est le plus occidental de ce groupe, dont plusieurs éléments ont été recueillis au sud de l'Allemagne et même 2 exemplaires au Dürrenberg en Autriche.

Pour l'auteur, ces objets témoigneraient de relations particulières entre le célèbre site autrichien et le nord-ouest des Alpes, manifestées dans ce cas par des produits issus d'ateliers restitués sur le Plateau suisse (ibid., 153).

Certaines parures annulaires, plus «typées», permettent de reconnaître un travail régional, même si la parure en question est «à la mode» dans d'autres provinces celtiques au cours des quelques générations de l'horizon Duchcov-Münsingen.

- Les anneaux à godrons, «type Longirod», du site éponyme dans le canton de Vaud (N° 4, Pl. 17) et de Chesalles-sur-Oron VD, La Corbe (N° 5, Pl. 9) sont identiques; ceux de Gruyères FR, Epagny-Aux Addoux, T. 1 (N° 3, Pl. 74) et T. 7 (N° 5, Pl. 75) présentent en revanche des différences ornementales.

Ceux de Münsingen, T. 75 (Hodson 1968, Pl. 33, N° 569) et T. 149 (ibid., N° 405) sont proches de celui de Longirod; celui de cette même T. 149 (ibid., Pl. 64, N° 406) s'en écarte du point de vue de l'ornement; l'exemplaire de T. 158 (ibid., Pl. 71, N° 075) n'a plus qu'une lointaine parenté avec ces derniers (soit le type 55 de sa typologie).

- Les anneaux à godrons de la Gruyère (Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N°s 20-21, Pl. 65) et T. 6 (N° 7, Pl. 65), différent de celui de T. 5 qui est plein (N° 2, Pl. 65), mais ils sont proches de ceux de Münsingen, T. 145 (Hodson 1968, Pl. 63, N° 289) ou T. 157 (ibid., Pl. 68, N° 082) (soit le type 48 de sa typologie).

Voilà qui s'accorde bien avec les affinités mise en valeur ci-dessus: Gruyère – région bernoise.

- Un anneau de type valaisan?: l'anneau à fermoir en bronze, creux, de Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4

⁷⁸ Il faut corriger l'«Appendix 7» de Champion (1985, 158) à propos de St-Sulpice, T. 23: le rivet de la fibule (N° 4, Pl. 33) est du type I et non du type III.

(N° 19, Pl. 65) est exceptionnel sur le Plateau; sur le plan morphologique, cet anneau s'apparente aux exemplaires valaisans d'Hérémence ou de Leukerbad, mais qui sont en argent! La largeur, le profil de la tige creuse de ces lourdes parures, se retrouvent sur l'exemplaire de Broc; le fermoir d'Hérémence est proche de celui de Broc, mais à 2 godrons, alors que celui de Leukerbad en présente 4 (Heierli et Oechslis 1896, 133 ss; Sauter 1950, 100 ss. Les relations du Valais avec la région bernoise, et le sud des Alpes ont déjà été soulignées par Primas 1974, 95-97 et Peyer 1980).

Sans proposer une origine valaisanne pour cet anneau, nous pouvons difficilement concevoir sa réalisation sans que l'artisan n'ait eu connaissance d'exemplaires analogues.

Relevons la position de la Gruyère sur une voie de passage reliant le monde alpin à la région Fribourg – Berne (voir p. 302).

– L'*anneau en argent* des Environs de Murten/Morat-1 (N° 2, Pl. 73): nous considérons avec méfiance la présence de cet anneau, qui lui provient probablement du Valais où de telles parures en argent sont fréquentes (par exemple: Peyer 1980, Abb. 3, 1. Voir en outre ci-dessous, note 86).

Cet anneau, de plus, est tordu et porte des traces de combustion difficiles à expliquer. La même méfiance s'applique à un anneau «valaisan» de La Tène finale attribué à la même région mais sans aucune indication véritablement fiable (voir p. 286).

– Les *anneaux perlés* de Bière VD, En Champagne (N° 9, Pl. 8), Pully VD, La Rosiaz (N° 1, Pl. 23), Aumont FR, Petit-Chaney, T. 1 (N° 3, Pl. 62) sont identiques. Celui de Lausanne VD, En Malley (N° 1, Pl. 16) est légèrement différent.

Celui de Berne, Gossetgut, T. 4 (Stähli 1977, Taf. 30, 2) appartient à la même famille que les premiers, ainsi que ceux de Münsingen, T. 134 (Hodson 1968, Pl. 56, N° 367), T. 140 (ibid., Pl. 61, N° 304) (soit le type 41 de sa typologie).

Plus à l'est, on en trouve dans le canton d'Argovie, dans une très riche sépulture de Bowil AG, Heuel, T. 7 (Tanner 1979, 4/3, Taf. 14, 5) ou à Zurzach AG, Mitzkirch (ibid., 4/4, Taf. 46, 1).

– Les *anneaux côtelés à tampons* de Crissier VD (N° 1, Pl. 10), Echallens VD, Argilliez, T. 1 (N° 1, Pl. 11) ou Lausanne VD, Vidy (N° 1, Pl. 16) sont également très proches.

– La présence d'*anneaux en «lignite»* est attestée à Lausanne VD, En Malley (N° 4, Pl. 16), Lausanne VD, Beaulieu (N° 2, Pl. 15) ou St-Sulpice, T. 25 (N° 2, Pl. 34).

Quelques tombes de Münsingen, T. 145 (Hodson 1968, Pl. 63, N° 291) et T. 172 (ibid., Pl. 80, N° 623), en ont également livré.

Une caractéristique technologique supra-régionale?

Nous restons persuadé qu'une analyse serrée des parures annulaires, combinant étude stylistique et technologie, permettra à l'avenir de réévaluer l'ensemble du pro-

blème des ateliers et affinités régionales, sans commune mesure avec nos remarques sommaires et subjectives; les anneaux dont il est question ici en fournissent un exemple.

Il s'agit d'anneaux en bronze coulé sur un *noyau en argile* présentant un ruban ajusté séparément à l'intérieur. Il semble que l'argile ait été disposée sur ce ruban de bronze, d'une largeur très régulière (environ 8 mm.) et que la coulée du bronze soit intervenue sur ce support au moyen de la technique de la cire perdue. On en rencontre à Aubonne VD (N° 1, Pl. 7), Lausanne VD, En Villars sous Montbenon (N° 1, Pl. 16), Chesalles-sur-Oron VD, La Corbe (N° 3-4, Pl. 9) ou Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4 (N° 17, Pl. 64).

Relevons que parallèlement le modèle *massif* existe, à St-Sulpice VD, En Champagny-2 (N° 2, Pl. 26), Vulliens VD, Bressonnaz-Dessus-La Planche (N° 2, Pl. 57), Meyrin GE (N° 3, Pl. 6).

Il est difficile d'évaluer à travers la littérature s'il s'agit là d'une caractéristique générale et, dans ce cas, la distribution de ce procédé.

Il est signalé au sud-ouest de Genève, à Douvaine en Savoie (von Eles 1967-1968, 53; fig. 2, 2).

Dans la région bernoise, l'exemplaire avec «Tonkern» visible de Belp BE, Sonneggstrasse 1950 (Suter 1984, Abb. 5, 2) est peut-être à rattacher à cette famille, ce que le dessin ou la description ne suffisent pas à déceler, alors que cela semble bien être le cas de l'anneau de Bern, Spitalacker, T. 3 (Stähli 1977, Taf. 12, 5), peut-être de Bern, Weissenbühl (ibid. Taf. 9, 14) ou de Münsingen, T. 75 (Hodson 1968, Pl. 33, N° 570) et T. 149 (ibid., Pl. 64, N° 407).

Des caractéristiques technologiques identiques ont été relevées très à l'écart de notre zone d'étude, sur un anneau à godrons de Saliceta San Giuliano (Modène) (Kruta-Poppi 1977, fig. 2, 7; 437).

Il semble en définitive que cette particularité se limite à LT B2 dans notre zone d'étude.

– Les *bagues coudées*, toutes approximativement du même type, sont trop largement réparties sur l'ensemble du Plateau suisse pour permettre de reconnaître des différences régionales.

La Tène C1

– Une série de *fibules* de cet horizon sont très proches, dans la construction et l'ornement circulaire à 2 pointes sur le pied, malgré des différences de section de l'arc: St-Sulpice, T. 77 (N° 3, Pl. 54), St-Sulpice VD (N° 3-4, Pl. 56) et Yverdon-les-Bains VD, Pré de la Cure (N° 2, Pl. 58).

A nouveau, une parenté avec la région bernoise peut être décelée, avec Münsingen notamment, T. 161 (une des premières tombes LT C1) (Hodson 1968, Pl. 72, N° 115 ss). Il en va de même pour une paire de fibules d'une tombe très riche de Gumefens FR, Pra Perrey, T. 16, encore inédite (voir p. 151).

– Les parures annulaires en bronze se font plus rares; les

bracelets en bronze sont remplacés en grande partie par les exemplaires en *verre*.

Parmi ces derniers, les plus anciens à section en D et ornés de réseaux de fils à la surface appartiennent à la même famille, de Begnins VD (N° 1, Pl. 7) ou d'Echalens VD, T. 1 (N°s 1-2, Pl. 11) à Gempenach/Champagny FR, Forstmatte (N°s 3-4, Pl. 72), et des Environs de Murten/Morat-2 (N° 1, Pl. 73), en passant par Lentigny FR (N° 1, Pl. 75) ou Vevey, T. 1-7; T. 8 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 26, 27).

Les cartes établies par Berger (1974, Karte 2, p. 85) et celle, légèrement modifiée, de Kaenel et Müller (1989, fig. 1) montrent bien que ce type de parure est caractéristique de la partie occidentale du Plateau suisse, notamment de la *région bernoise* au sens large (comprenant Gempenach/Champagny FR, Forstmatte).

La nécropole de Vevey a malgré tout livré autant d'exemplaires de ce type que Münsingen. On peut y chercher une explication dans l'optique de relations privilégiées entre ces 2 régions voisines (confortées par certains types de parures ou leur organisation) du fait des voies de communication naturelles qui les réunissaient et qui favorisaient ces échanges avec, notamment à partir de Vevey, un débouché sur le monde alpin et le sud des Alpes (Martin-Kilcher 1981, 129; voir p. 326).

– La répartition des *chaînes de ceinture à petits maillons* (Berger 1974, Karte 2, p. 85, à laquelle il faut ajouter les exemplaires de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte-11 en 1979: Kaenel et Favre 1983, fig. 19, et de la région bernoise: Suter 1984, Abb. 9, 1), montre une distribution dans la zone bernoise y compris Gempenach/Champagny FR, Forstmatte, avec un seul exemplaire dans la partie occidentale de notre zone d'étude, à Ollon VD, la Combe-Sala (N° 14, Pl. 18); on les trouve également en Suisse orientale, dans des contextes qui se prolongent jusqu'à LT C2 (Suter 1984, 86).

Les ceintures à *gros maillons* en revanche (Berger 1974, Karte 2), ont une répartition centrée sur la zone bernoise, y compris Gempenach/Champagny FR, Forstmatte, et quelques exemplaires isolés se retrouvent aussi bien à l'est du Plateau que sur le bassin lémanique, à Vevey, T. 22 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 32, 4), St-Légier-La Chièssaz VD, Hauteville, T. 1, N° 4, Pl. 24).

Stähli (1977, 120-123; 156; Abb. 24) a proposé de les qualifier de «*type bernois*» (voir en outre Suter 1984, Abb. 3, 2; 5, 4).

La Tène C2

– Nous avons vu (p. 246) que les *fibules* de cet horizon sont rarissimes et que seul le site de Gempenach/Champagny FR, Forstmatte en a fourni le fossile-directeur, à savoir la fibule de *type Mötschwil*; cette dernière est centrée sur la région bernoise avant tout, avec quelques exemplaires en Suisse centrale et orientale (Kaenel et Müller 1989, fig. 3).

– Les *bracelets en verre* caractéristiques, à *feuille jaune interne*, de Marsens FR, La Pierre (en Gruyère),

Middes FR, La Perrausaz et surtout celui de Villars-Ste-Croix VD, sur le littoral lémanique, font figure d'éléments isolés, tout comme ceux de Suisse centrale et orientale, par rapport aux nombreux d'exemplaires de la zone bernoise, y compris Gempenach/Champagny FR, Forstmatte qui en a livré 3 (Kaenel et Müller 1989, fig. 5).

La Tène D

Il n'est pas possible, sur la base du seul mobilier funéraire, de reconnaître des différences régionales interprétables en termes culturels. Seul le matériel domestique des sites d'habitat permettra, à l'avenir, d'aborder cette question⁷⁹.

Spécificité du Chablais vaudois

Comme nous l'avons relevé à propos du rite et des pratiques funéraires, la région d'Ollon VD se démarque radicalement du Plateau suisse. En effet, certaines parures annulaires en bronze, massives et ornées de motifs en creux essentiellement circulaires sont typiques du Valais (appelées d'ailleurs «*bracelets valaisans*»); en outre, une famille de céramique qualifiée d'«*indigène*», aux traits morpho-techniques et au décor bien typés (voir p. 252): rappelons qu'il s'agit principalement de gobelets ou bouteilles (offrandes funéraires), à pied, ornés d'incisions en chevrons ou d'impressions oculées, voire de champs lissés; la pâte, riche en mica, et cuite selon un mode de cuisson oxydo-réducteur, qui se voit bien dans le cœur clair des parois des récipients dont les surfaces sont brun rouge à noir.

– Le «*bracelet valaisan*» des Environs de Murten/Morat FR (N° 1, Pl. 83), s'il provient bien de cette région du canton de Fribourg (nous avons déjà exprimé notre méfiance, p. 252), est une importation de la vallée du Rhône, et dans ce cas du Valais central tout à la fin de La Tène (voire au début de l'époque augustéenne: Peyer 1980, 62; Abb. 11; Gallay et Kaenel 1986, 262).

Individualité régionale ou locale

Les différentes ressemblances externes de la forme, du décor ou du mode de construction des quelques objets retenus, suggèrent l'existence de *liens de parenté* plus larges que ceux qui ont été définis sur la base des règles funéraires. Nous avons vu que certaines de ces parentés entre éléments de parure (parentés qui restent toujours subjectives) ne coïncidaient pas strictement avec les définitions d'un groupe lémanique et Pied du Jura ou de la région bernoise principalement.

La question ne peut être approfondie faute de pouvoir reconnaître à coup sûr les produits des différents ateliers, leur localisation et leur rayon de distribution (les tentatives de Champion, que nous avons mentionnées, consti-

⁷⁹ C'est la céramique qui fournira les indications les plus fiables. Des études sont actuellement en cours, de Genève à Berne, notamment grâce aux analyses chimiques effectuées sur des échantillons de céramique fine, grise et tournée principalement.

tuent un premier pas dans ce sens). De plus, ces «relations» ont très bien pu changer d'une de nos phases à l'autre!

Malgré ces approximations, certaines *spécificités* régionales dans notre zone d'étude (arbitrairement limitée rappelons-le) ont pu être mises en valeur, notamment à partir du mobilier de la région bernoise (à la suite de Stähli 1977) qui confortent l'hypothèse de l'orientation

de la Gruyère et du Pays de Fribourg, au sens large, vers ce grand centre, et qui est conforme à l'analyse des pratiques funéraires (Lorenz 1978).

Le Chablais vaudois a également pu être isolé du Plateau suisse par le biais du mobilier, un phénomène qui semble aller croissant de LT A à LT D (et que nous avons abordé dans d'autres études: Kaenel 1983a; Kaenel, Curdy et Zwahlen 1984; Kaenel et Peyer 1986).

IV.4 ÉCHANGES ET RELATIONS À LONGUE DISTANCE

– Nous avons vu que les échanges à courte distance étaient difficiles à démontrer, sauf dans quelques cas, semble-t-il, probants (p. 281ss). La question est plus aisée à traiter lorsqu'on est en présence d'échanges à «longue» distance et entre des groupes culturels aux mobiliers très différents. Dans cet ordre d'idées intervient en premier lieu la question des «importations», et en particulier «du sud», plus clairement décelables que d'éventuels échanges entre« voisins, compte tenu de l'uniformité apparente de la culture matérielle au cours de La Tène.

Ce phénomène du «Südimport», qui a subi un traitement très détaillé pour le monde du Hallstatt final, et sur lequel est basée non seulement la chronologie absolue mais une interprétation globale du «Westhallstattkreis», cesse totalement à LT A, du moins sous sa forme traditionnelle, dans notre zone d'étude comme dans d'autres secteurs du monde de La Tène ancienne (ce n'est pas le cas de certaines régions privilégiées comme le Rhin moyen ou la Champagne). On ne rencontre pas de céramique attique ni de vaisselle en bronze «de luxe», en grande partie originaire du monde étrusque, dans les« sépultures de La Tène ancienne sur le Plateau suisse⁸⁰.

Les raisons de cette interruption des échanges monde méditerranéen / Italie du Nord → Plateau suisse / Allemagne du Sud, France de l'Est, sont difficiles à cerner. Il ne semble pas que cela soit dû aux partenaires du Sud, puisque le «commerce» étrusque continue à se développer «normalement» avec certaines régions situées à la périphérie nord de l'ancien monde hallstattien occidental. Il s'agit plus vraisemblablement d'un profond changement interne qui affecte la société LT A dans notre zone d'étude, tout comme les voisins immédiats du sud de l'Allemagne ou de l'est de la France, reconnaissable dans d'autres domaines de la culture matérielle et des pratiques funéraires (début des grandes nécropoles), nous l'avons vu.

La société LT A n'était donc plus le répondant qu'avait été auparavant la société hallstattienne pour les gens du Sud, au plan des échanges dits «de prestige» (dont nous ignorons d'ailleurs archéologiquement tout de la contrepartie)⁸¹.

– La question du *corail* est très suggestive, une piste suivie par Champion (1976; 1982; 1985) sous l'angle économique, et par Kruta (1986 en dernier lieu) sous l'angle de la signification symbolique associée à la consommation de vin et aux représentations figurées du Premier Style celtique.

Le corail, d'origine méditerranéenne, comme le vin et d'autres produits dits «de luxe», sera importé après l'arrêt de ce type d'échanges hallstattiens, et on le trouve en abondance à La Tène ancienne. Alors que ce corail était réservé à un petit nombre de personnes au Hallstatt final, il est plus largement distribué dans les tombes de La Tène ancienne, ce qui peut indiquer un changement

d'ateliers et surtout de répondants, et a dû avoir de fortes incidences sur l'organisation même de ces échanges (Champion 1985, 134; 143).

On rencontre du corail dans des tombes qui, sur le Plateau suisse ou même en Champagne, peuvent être qualifiées de «pauvres», en tout cas qui n'ont plus rien à voir avec l'opulence des précédentes (ibid., 142; 143). Les voies transalpines restent, comme à la fin de l'époque de Hallstatt, les voies les plus plausibles pour le transport de ce matériau et sa distribution vers le Nord. Faute de déterminations précises, des confusions avec l'os ou l'ivoire doivent être prises en compte.

– L'*ambre* est représentée de manière très irrégulière dans notre zone d'étude: curieusement absent au Hallstatt final, on en rencontre abondamment à LT A et jusqu'au début de LT B1. L'ambre est rarissime de la fin de LT B1 à la fin de La Tène.

En l'absence d'analyses⁸², il n'est pas possible d'attribuer à une région précise et unique l'origine de cet ambre. Toutefois, une récente étude portant sur la Franche-Comté (Pétrequin, Beck, Piningre, Hartmann et De Simone 1987, avec références bibliographiques) a montré que toutes les pièces analysées, du Néolithique au Moyen Âge, étaient en ambre balte (*succin*), terme qui couvre en fait de vastes territoires de l'Europe du Nord.

L'interprétation d'échanges sur le plan supra-régional et supra-culturel est retenue et la notion associée à celle de «biens de prestige» liée à une explication en termes de rapports socio-économiques (à la suite des chercheurs anglo-saxons).

Pourtant comme dans le cas du corail, on s'aperçoit qu'à La Tène ancienne l'ambre n'est pas réservée à un petit nombre de personnes, mais qu'il est largement présent dans les sépultures, principalement féminines et d'enfants; nous avons vu que les perles, de taille et en nombre variables, étaient souvent associées à d'autres perles en verre et «amulettes» (p. 270).

⁸⁰ Le seul tesson de céramique attique à figures rouges qui pourrait (mais pas nécessairement) être qualifié de LT A a été mis au jour à Yverdon-les-Bains VD, malheureusement hors de tout contexte interprétable, voir p. 288.

⁸¹ Il s'agit là d'un des thèmes favoris des spécialistes de l'âge du Fer, traité en particulier par les chercheurs allemands. On retrouvera une réflexion large sur cette problématique des échanges, cadeaux diplomatiques, («Keimelia») dans l'article de Fischer, F. 1973. Voir en outre, pour des points de vue synthétiques: Kimmig 1983 a; b; Frey 1985; Fischer, F. 1987; Brun 1987.

⁸² Des échantillons en vue d'analyses physico-chimiques ont été prélevés par C.W. Beck en été 1988.

1. La Suisse occidentale tournée vers le Sud au début de La Tène

Les contacts avec le Sud vont dans ce même ordre d'idées continuer à se manifester dans notre zone d'étude, d'une manière plus discrète il est vrai, mais tout de même décelable, au cours de LT A.

L'Italie du Nord, et plus particulièrement la région de la *civilisation de Golasecca* centrée sur le Tessin est présente au début de La Tène. Dès la fin du VI^e et au V^e siècle (fin Hallstatt-début La Tène), le commerce étrusque en pleine expansion a dû s'effectuer en grande partie à travers les cols alpins; les œnochoés à destination du Rhin moyen par exemple devaient transiter par les Alpes et le Plateau suisse. Notre zone d'étude a pu participer à ces opérations suivant la conception que l'on a des cols empruntés⁸³.

La vocation de «*voie de passage*» du Plateau suisse est bien connue (voir p. 16); une des particularités de notre zone d'étude, en Suisse occidentale, est justement de fonctionner comme un débouché privilégié des passages transalpins, par la basse vallée du Rhône valaisanne et vaudoise, la région d'Ollon VD dans le Chablais vaudois; de là on atteint le bassin lémanique ou la zone bernoise, par l'intermédiaire des passages des Préalpes fribourgeoises à partir d'Aigle VD et le col des Mosses, ou de Vevey VD, en direction de la Gruyère.

Dès lors, nous pouvons mettre l'accent sur une des caractéristiques qui nous paraît essentielle dans le développement de la civilisation de La Tène dans nos régions, celle de ces contacts, et bien plus d'une orientation vers le Sud manifeste (nous avons déjà abordé cette question et publié un extrait de notre documentation, Kaenel 1987).

Les témoins matériels sont fugaces, nous l'avons relevé, et il est difficile d'évaluer leur impact réel et leur signification profonde.

Les témoins archéologiques

Nous avons vu que notre zone d'étude, au sud, couvre le *Chablais vaudois*, sur la rive droite du Rhône (la rive gauche valaisanne n'a pas livré de vestiges de La Tène ancienne, à part 2 anneaux tubulaires en bronze d'Evionnaz)⁸⁴.

Les trouvailles de la *région d'Ollon VD* sont donc les premières manifestations d'une présence à La Tène ancienne, en aval d'une part du débouché du col du Grand St-Bernard à Martigny VS, d'autre part de la voie descendant la grande vallée du Rhône qui, plus en amont, draine les débouchés de cols alpins, comme l'Albrun, le Simplon, ou d'autres passages sans doute nombreux et diversifiés autrefois, aujourd'hui sans importance⁸⁵. Le Chablais, en aval de Martigny après le défilé de St-Maurice VS, est donc la première région occupée sur le flanc oriental de la vallée et aux abords d'une colline (Ollon VD, St-Triphon) qui voit passer et peut-être contrôle les échanges Sud-Nord d'un grand secteur des Alpes occidentales (voir p. 301).

Hallstatt final

La région du Chablais vaudois semble être inoccupée au Hallstatt final, faute de trouvailles significatives, à part l'ensemble Ha D1 de Bex VD, Aux Ouffes (Gallay et Pugin 1983, d'après l'album de Troyon) et la pointe de flèche à trois ailerons de Collombey VS sur la rive gauche du Rhône, hors contexte (Kaenel et Peyer 1986, 114; fig. 34, p. 328 en dernier lieu). On ne peut toutefois exclure l'hypothèse d'un simple défaut de la recherche (Kaenel, Curdy et Zwahlen 1984, 86-87).

A Martigny VS, deux fragments de fibules, anachroniques par rapport au reste du mobilier, ont été recueillis dans le contexte du temple indigène (puis gallo-romain II): il s'agit du pied d'une fibule à double timbale probablement (Ha D3) et d'une fibule type La Certosa, variante ancienne, «*pré-tessinoise*» à porte-ardillon rectangulaire (Rey-Vodoz 1986, Pl. 1, 1-2).

Ces fragments, en contexte d'offrandes en un lieu sacré de La Tène finale, pour les plus anciennes, sont difficiles à interpréter: reliques des ancêtres? Elles ont été signalées par Pauli (1978a, 450; 462) qui en fait un argument à l'appui de ses théories sur le rôle du col du Grand-St-Bernard dans l'Antiquité (voir note 83).

Rappelons qu'une fibule type La Certosa à porte-ardillon rectangulaire en bronze ainsi qu'une autre fibule en fer, mises au jour sur le site «*princier*» de Châtillon-sur-Glâne (Posieux FR), en contexte défini comme Hallstatt final, peuvent déjà être qualifiées d'importations et mises au compte des échanges par l'intermédiaire du col des Mosses dans les Préalpes vaudoises ou de Vevey par la Gruyère, après le passage obligé de la zone chablaisienne et de la vallée du Rhône (Pauli 1978a, 642; 1980a, 45; 231).

Plus au sud et à l'est, en remontant la vallée du Rhône, l'un des grands axes inter- et transalpins, les trouvailles du Hallstatt final présentent, outre des caractéristiques indigènes propres au Valais actuel et des éléments du Plateau suisse, Jura et sud de l'Allemagne, une orientation constante vers le nord de l'Italie, vers la zone de la culture de Golasecca en particulier (Peyer 1980; Kaenel et Peyer 1986, 112-114).

⁸³ Pauli (1971; 1978a, 450; 1980b, 226; 228; 231) est un grand défenseur de la voie du Grand-St-Bernard dans l'Antiquité, ce qui réduit dans une certaine mesure l'impact direct de la civilisation de Golasecca (voir ci-dessous, p. 290). Schwab (1983a, 458) et Ramseyer (1983, 183-185) ont retenu cette explication pour mettre en valeur le rôle du «*Fürstentum*» de Châtillon-sur-Glâne à la fin de l'époque de Hallstatt (voir p. 305).

⁸⁴ Ces anneaux sont probablement attribuables à LT A. Ils ont été recueillis à quelques kilomètres seulement de la limite cantonale: Heierli et Oechsli 1896, 144, 175; Sauter 1950, 91).

⁸⁵ L'importance du col de l'Albrun, reliant le Val Devero à la vallée de Binn, au détriment du Simplon, a toujours été soulignée par Graeser (1986, en dernier lieu, avec références).

La Tène A

Une fibule de La Certosa importée

Avec les quelques exemplaires hallstattiens mentionnés ci-dessus, la fibule de St-Sulpice, T. 50 (N° 2, Pl. 45; voir p. 225), même en l'absence du ressort, peut être interprétée comme une véritable importation: il s'agit d'une fibule *La Certosa*, du type 11c de Teržan (1976, Carte 36).

Deux fibules «spéciales»

- Ollon VD, Villy-En Champ Blanc, sans contexte précis de trouvaille. Une fibule a déjà été traitée de «spéciale» sous l'angle de ses caractéristiques typologiques et chronologiques (N° 1, Pl. 20; voir p. 225). Elle revêt en outre une grande importance dans le cadre des «relations» avec le Sud: en effet, cette fibule aux caractères mixtes, de construction et d'ornementation celtique de LT A, est inconcevable sans la connaissance des fibules de type *La Certosa* du sud des Alpes. Nous la considérons comme une «imitation», comme un «dérivé» ou comme fortement «influencée» par ces dernières, réalisée par un artisan du nord des Alpes qui en avait adapté quelques caractéristiques.
- St-Sulpice, T. 48 (N° 2, Pl. 42). Cette fibule présente les mêmes traits, dérivés sans conteste des exemplaires type *La Certosa*, au même titre que celle d'Ollon mais plus richement ornée de corail.

Un bracelet en argent

Le bracelet de la femme très riche de St-Sulpice, T. 40 (N° 12, Pl. 38), ainsi que le fil de fermeture du torque (N° 10, Pl. 38) sont en argent. Cette matière est rarissime à La Tène ancienne; à titre d'hypothèse la plus probable, une provenance d'Italie peut être retenue⁸⁶. Cette femme portait en outre d'autres parures exceptionnelles, voire étrangères à la Suisse occidentale (voir p. 293).

L'argent est également utilisé dans la fabrication de la fibule discoïde de T. 48; on le retrouve à Reinheim (voir p. 292; Keller, F.J. 1965, 57).

Des pendeloques du Sud

Mis à part l'abondance d'ambre, qui pourrait dans une certaine mesure être comparée à la débauche de cette matière acheminée en grande partie sans doute du nord de l'Europe et rencontrée dans les sépultures de la région tessinoise, quelques petits éléments de la zone lémanique et du Pied du Jura sont originaires d'Italie du Nord.

- St-Sulpice, T. 48. Les 2 pendeloques en bronze, l'une en forme de panier et l'autre profilée en forme de quille, signalées à propos de chronologie et de «cross-dating» (N°s 8-9, Pl. 44; voir p. 232) sont des témoins de ces échanges Sud-Nord en relation avec la civilisation de Golasecca (de cette même tombe provient la fibule mixte «certosaïde»; p. 225) et une quantité exceptionnelle de perles en ambre.
- St-Sulpice, T. 44. Comme dans le cas de T. 48, certaines pendeloques trouvent leur origine au nord de l'Italie: il s'agit de l'élément de fermeture d'une *fibule a sanguisuga*, en fonction secondaire assimilé à une des

perles de cette (ces) sépulture (s) (N° 11, Pl. 41; voir p. 231), d'un *passant multiforé* en ambre (N° 9, Pl. 41; voir p. 231) (Primas 1965-66, Abb. 3, 8). L'anneau à ailettes ou à cornes (N° 10, Pl. 41) n'a, à notre connaissance, pas de parallèle direct.

- Corsier GE, T. 3. Plus loin vers l'ouest sur le versant sud du Léman, une tombe a livré une «perle» en bronze (N° 1a, Pl. 6), provenant, comme dans le cas de St-Sulpice, T. 44, d'une *fibule a sanguisuga* de la civilisation de Golasecca tardive, associée aux autres perles en verre et en ambre.

Des fibules *La Certosa*, variante «tessinoise»

- Chêne-Bougeries GE, Arpillières. Aux nombreuses perles en verre et autres pendeloques de cette sépulture, se trouvait associé le pied d'une fibule *La Certosa* (N° 1, Pl. 40; voir p. 226) dont la provenance «tessinoise» est assurée.
- Grandson VD. Cette tombe de guerrier a livré un autre exemplaire de fibule *La Certosa* «tessinoise» (N° 1, Pl. 15; voir p. 226).
- Lausanne VD, Vidy, route de Chavannes 29. Les fouilles effectuées dans le vicus gallo-romain de Lousonna en 1985, ont livré le pied d'une fibule *La Certosa* «tessinoise», hors contexte interprétable, tout comme les fibules du temple indigène de Martigny VS (voir ci-dessus).

Nous le signalons simplement comme un indice supplémentaire, à verser à ce dossier des importations Sud-Nord à LT A ou au début de LT B. Peut-être avons nous affaire à une sépulture bouleversée à l'époque romaine dans ce secteur riche en vestiges pré- et protohistoriques⁸⁷.

Le cas de deux incinérations

- Chêne-Bougeries GE, Arpillières. Le rite de l'incinération est, nous l'avons vu (p. 262), exceptionnel dans notre zone d'étude. Les 2 cas recensés sont attribués à LT A; l'un d'eux est justement cette sépulture du littoral genevois qui a livré une fibule *La Certosa* «tessinoise» (voir ci-dessus).
- St-Sulpice, T. 26bis. Sépulture à fibules, parures annulaires et perles en verre.

Bien que l'incinération soit connue dans d'autres régions à LT A, on pourrait proposer, à titre d'hypothèse, une mise en relation avec le sud et l'est du Tessin, où une

⁸⁶ Voir Pauli 1978a, 405. Mentionnons la débauche de lourdes parures en argent dès La Tène ancienne, à La Tène moyenne et finale en Valais ou en Italie du Nord.

Kruta (1983a, 211) insiste sur l'association possible de l'argent et du corail campanien au IV^e siècle av. J.-C.

Polenz (1982, 148, note 252) se demande si l'argent n'est pas devenu courant à partir du moment où les monnaies ont commencé à être fabriquées et ont circulé au nord des Alpes.

⁸⁷ Notamment de l'âge du Bronze final (sépultures à incinération), avec mégalithes probablement néolithiques, mais également une fosse (dans le secteur IV, la structure 203) datée par le C 14 de 2195 ± 75 BP: analyse CRG de Thonon-les-Bains, éch. N° 655; une autre fosse (F10 en 1987, éch. N° 806) est datée de 2090 ± 60 BP (Rapport inédit MHA VD, M. Klausener et renseignements de D. Paunier; à paraître dans ASSPA 73, 1990).

telle pratique se prolonge au cours de La Tène ancienne, avec notamment des constructions de coffres en pierre! (Primas 1970, 83-85).

1. «Présence» et rôle de la civilisation de Golasecca à La Tène A

On observe donc, au début de La Tène, que des «contacts» établis avec l'Italie du Nord se manifestent sous la forme d'importations, de dérivés, d'imitations, ou d'influences reconnaissables dans la culture matérielle.

Ce phénomène était déjà décelable au Hallstatt final, en dernier lieu Ha D3, par des pendeloques en forme de panier par exemple, puis dans des tombes secondaires LT A de ces mêmes tumuli (pas dans notre zone d'étude, mais dans la partie centrale et orientale du Plateau suisse), ainsi que dans les tombes plates LT A.

Malgré l'absence de biens «de prestige» ou d'objets dits «de luxe» comme dans les tombes «princières» (du Rhin moyen ou de Champagne en particulier) reflets du commerce étrusque, ce sont ces témoins plus discrets qui manifestent un contact évident avec les voisins immédiats du versant sud des Alpes.

Si l'on envisage que les représentants de la civilisation de Golasecca profitaient de leur rôle d'intermédiaires entre les Etrusques et les riches «princes» celtes des régions mentionnées plus haut, puisqu'ils maîtrisaient une partie des cols alpins, on peut envisager que les habitants du versant nord des Alpes, non seulement en milieu alpin (le Valais), mais au débouché des cols sur le Plateau de Suisse occidentale, aient connu les retombées de l'aisance des gens de la civilisation de Golasecca et peut-être participé dans une certaine mesure à ces opérations de transit.

La signification de tels «contacts» plus discrets est difficile à évaluer et tient de l'hypothèse indémontrable: s'agit-il pour les gens du Nord de simples échanges, d'une collecte d'objets considérés comme curieux ou exotiques, ou est-on en présence d'un phénomène plus profond?

Dans ce dernier cas, les éléments de la parure de la civilisation de Golasecca portés au nord des Alpes, ou les fragments de parures auxquels on peut attribuer une valeur d'amulette, de porte-bonheur ou de reliques des ancêtres, pourraient indiquer que ces personnes ont été en contact avec le Sud, voir même la présence de personnes du Sud installées au nord des Alpes! Mis à part le guerrier de Grandson VD (d'ailleurs à l'armement problématique, voir p. 233), tous les autres éléments se trouvent soit dans des tombes de femmes richement parées, soit dans des tombes d'enfants (de jeunes filles selon notre interprétation, voir p. 271) et qui présentent d'autres caractéristiques particulières:

- l'incinération à Chêne-Bougeries GE, Arpillières, T. 1, et la construction d'un coffre de pierres, qui ont également cours au Sud; la présence en outre d'un anneau

tubulaire à 3 rivets, élément de la ceinture (masculine) des tombes secondaires en tumulus, en utilisation secondaire, comme amulette également;

- une tombe double à St-Sulpice, T. 44, tombe de femme et d'adolescente?

On pourrait, en poussant le raisonnement, y voir le reflet de la pratique de l'exogamie, connue par le biais des auteurs anciens et proposée pour La Tène moyenne et finale sur la base d'arguments du même type par Krämer (1961, 315), Pauli (1978b, 2, 97 ss) ou Polenz (1982, 214) notamment.

Même si l'on se refuse à admettre une telle hypothèse, le fait simplement de cette «présence» du Sud au Ha D3 et en plein LT A permet de développer une autre interprétation, de type historique, basée sur l'impact supposé de la connaissance de la «richesse» des habitants du sud des Alpes et qui pu jouer le rôle de ferment dans les déplacements de peuples à La Tène ancienne surtout, tels qu'ils nous sont rapportés par les historiens antiques.

Allié à ce «Drang nach Süden» d'ampleur incalculable, correspondrait au début de La Tène une croissance démographique nettement marquée, si l'on admet que le surnombre de sépultures d'enfants LT A, à Münsingen ou St-Sulpice par exemple (Hinton 1986, 359-361), soit un effet de cette croissance et qu'il ne faille pas simplement l'interpréter comme le résultat d'épidémies, maladies, etc., pour justifier ce taux anormal de mortalité infantile.

On aurait ainsi une explication complémentaire à apporter au modèle de la crise interne, dans le domaine spirituel ou idéologique, traduite par l'art en particulier, développé par Pauli qui s'est exprimé le plus clairement à ce sujet (1978a, 477-482; 1980b, 16-36) contribuant à justifier la suite du processus historique débouchant sur les célèbres «migrations» historiques des Celtes:

- si les privilégiés du Rhin moyen ou de la Champagne restent en relation avec le monde étrusque, les Celtes du Plateau suisse entretiennent des rapports plus directs avec les voisins du sud des Alpes, avec l'axe de la civilisation de Golasecca en particulier, du fait de son rôle d'intermédiaire par rapport au massif alpin;
- ces relations, dont le mode et l'impact restent (comme leur contrepartie archéologique) du domaine des conjectures, ont pu contribuer à donner le goût à certains de s'installer dans un «Eldorado» sudalpin;
- si on y ajoute une croissance démographique marquée par le taux de mortalité infantile élevé et un grand nombre d'individus à LT A dont le décès aurait pu être entraîné par une malnutrition due au nombre, on obtient ainsi des éléments d'une explication du phénomène des migrations celtiques du début de LT B1.

Le point de départ de ce raisonnement socio-économique conduisant à des considérations historiques repose sur le constat de la présence de quelques éléments du Sud dans les sépultures LT A du Plateau suisse, rappelons-le, pour bien situer le problème dans sa réalité archéologique fugace...

2. Relations décelables avec d'autres provinces celtiques

Si les éléments du Sud sont relativement aisément reconnaissables dans l'éventail du mobilier archéologique, les relations à l'intérieur du monde celtique, nous l'avons vu plus haut, restent au stade embryonnaire, quelques exceptions mises à part.

1. Le cas des 2 épingles de St-Sulpice

A propos de l'épingle de Jenišův Újezd, T. 44 en Bohême, Pauli (1978b, 93-102) compare cette dernière aux exemplaires de St-Sulpice, T. 40 et T. 44 dont nous avons déjà parlé (p. 269), à celle de Münsingen, T. 59, et à celle de la célèbre tombe princière en tumulus de La Motte St-Valentin, en Haute-Marne.

A partir de Jenišův Újezd, conforté par la présence de boucles d'oreilles, Pauli conclut au caractère étranger au milieu celtique de Bohême du Nord de la sépulture, et par conséquent de cette femme. Il envisage la possibilité d'identifier un exemple de *xénogamie* (voir ci-dessus), et que la personne en question soit originaire d'Allemagne centrale, peut-être de Thuringe où les épingles sont fréquentes, ou de Saxe à cause des boucles d'oreilles.

Dans le cas de St-Sulpice, et compte tenu du reste du mobilier de ces sépultures exceptionnelles (et particulières: T. 44 = tombe double) présentant un amalgame d'éléments, notamment en relation avec le Sud (T. 44), un bracelet en argent, avec un diadème et des ornements énigmatiques de la tête, ainsi qu'une fibule discoïde (T. 40), nous nous garderons de proposer une interprétation de ce type, et encore moins une origine étrangère et localisée, pour ces premières «dames» de la nécropole!

2. Affinités avec le Rhin moyen

Sur le plan technologique

Nous pensons qu'à travers la construction de nos fibules «type Lausanne» (voir p. 218), nous touchons un type d'échanges au second degré, celui des «recettes» d'artisans. Les mêmes caractéristiques technologiques de ces fibules se rencontrent dans les zones à tombes «princières» du Rhin moyen ou de la Champagne et dans notre zone d'étude, au début de LT A.

D'une part, le Pied du Jura, au sud, et le Plateau suisse ne doivent pas, nous en sommes persuadé, être considérés comme une province éloignée des centres d'«invention» de la culture définie comme «La Tène», mais elle participe à cette évolution tout comme les zones privilégiées (entre autres par la qualité et l'abondance des sources archéologiques). D'autre part entre la civilisation de Hunsrück-Eifel et le Plateau suisse, les «relais» existent, comme Worms, Herrnsheim en Rhénanie-Palatinat, la région de Haguenau en Alsace, et bien évidemment le Jura français, voisin au nord de notre zone d'étude, ou encore la Bourgogne (voir p. 235).

Crochets de ceinture

La même observation peut être effectuée sur la base des crochets de ceinture à garniture en forme de coffret

(voir p. 217). La piste suivie par Drack (1966) et reprise par Pauli (1978a) fournit le même type de conclusions: si l'on ne peut pas déceler un ou des ateliers qui auraient fabriqué et diffusé ces objets, soit une garniture de ceinture particulière, pour des personnes bien particulières également, la conception même de l'objet et son ornementation participent d'un même courant d'échanges à longue distance à l'intérieur du monde celtique.

A nouveau notre zone d'étude se rattache au Rhin moyen, à l'Alsace et au Jura, moins comme un autre «centre», ainsi que le soupçonnait avec perspicacité Pauli (1978a, 201; 206; 208), mais comme participant du même processus de changement social et culturel du début de La Tène.

Tout comme dans le cas des fibules précédentes, nous sommes persuadé qu'il devait exister une sorte de «communauté» de rang ou d'idée entre porteurs de ces garnitures spécifiques, au même titre que les liens que l'on restitue, sur le plan socio-économique, entre les «princes» hallstattiens ou du début de La Tène.

Fibules

La fibule discoïde de St-Sulpice, T. 48 (N° 1, Pl. 42).

Elle a servi de support à de nombreuses comparaisons et théories (Keller, F.J. 1965), parfois audacieuses (Pittioni 1983).

En effet, la ressemblance de cette fibule avec celle de la tombe «princière» de Reinheim dans la Sarre est frappante, aussi bien du point de vue de la forme générale et de l'ornementation que de la technologie: même type de construction, mêmes matériaux (Keller, F.J. 1965, 40; 43-44; 48-49). L'argumentation à partir de la couronne de perles de corail séparées par des fils torsadés d'argent sur l'exemplaire de St-Sulpice, et dont l'effet aurait été adapté sur le disque de bronze et la feuille d'or de l'exemplaire de Reinheim, visant à faire dériver cette dernière du «prototype» St-Sulpice, ne nous paraît toutefois pas contraignant (ibid., 49; 55).

Il est clair que nous sommes en présence d'une même conception (sans parler d'un même atelier, voire d'un même artisan) mais de là à faire dériver l'une de l'autre, sur la base de ce motif de toreutique, il y a un pas qu'il est hasardeux de franchir. Nous retenons simplement l'argument de «contact» d'idées ou de personnes qui se traduit par la commande des mêmes parures pour des personnes sans doute de même rang.

De même, la théorie de Pittioni (1983, 50), visant à reconnaître à St-Sulpice la sépulture d'une personne de haut rang (comme la «dame» de Reinheim) originaire de la zone Rhin-Moselle-Sarre et en migration vers le Sud, vers 400 av. J.-C., reste sujette à caution! Un tel modèle historique est basé sur l'a priori d'un unique foyer d'«invention» de la civilisation de La Tène et d'une «diffusion» très large à partir de ce centre nucléaire. Comme ce centre a été défini dans la zone de la «Hunsrück-Eifel-Kultur», il est clair pour Pittioni que les ateliers qui

ont produit les fibules de Reinheim et de St-Sulpice (pour simplifier, sans relever ses autres arguments), ne peuvent se trouver que dans cette région!

Des relations de type familial ou de lignage entre ces personnes, même très éloignées les unes des autres, ont très bien pu exister, mais elles restent évidemment indémonstrables.

En fait, nous envisageons ici un modèle moins extrême que celui de Pittioni, en tout cas pour La Tène A. Nous pensons que ces 2 fibules discoïdes (et quelques autres exemplaires, relevés en partie par Keller, F.J. 1965, et surtout celui de Mauvilly, en Bourgogne: Henry 1933, fig. 33; Joffroy 1976, fig. 5, 2) sont les produits d'un même courant stylistique (peut-être, mais pas nécessairement, d'un même atelier et encore moins d'une région unique, bien que des contacts entre ces ateliers, ou artisans, doivent être postulés) et qu'ils signalent le rang de la personne habilitée à porter une telle parure-insigne.

C'est cette même conception que Haffner (1979a) a proposée pour interpréter les simples disques à feuille d'or, très proches du point de vue technologique et ornemental des fibules discoïdes, sans ressort, et qu'il attribue à une même «école» d'artisans, tout en leur restituant une fonction en relation avec la ceinture de guerriers. Haffner a récemment été suivi dans ce modèle d'explication par Kimmig (1988, 93; 217; 239; 283; 287). Ces guerriers constituent une très faible minorité parmi l'ensemble des tombes contemporaines connues de la zone de la civilisation de Hunsrück-Eifel, ce qui permet de proposer de leur assigner un lien également entre eux du fait de la position et du rôle qu'ils ont dû exercer dans la société (Haffner 1979a, 295-296).

Reinheim et St-Sulpice, T. 48

Si l'on reprend le parallèle, d'autres éléments rapprochent ces 2 personnes féminines: une femme (Reinheim) et un enfant, interprété comme jeune fille (St-Sulpice).

– Toutes deux ont une seconde fibule qui présente des caractéristiques voisines, l'ornement de corail sur le porte-ardillon à St-Sulpice (N° 2, Pl. 42) et au départ de la queue du coq de la fibule animalière de Reinheim (Keller, F.J. 1965, Abb. 1, 5; 43-44).

– Le très grand nombre de perles en ambre (125 à Reinheim, 122 à St-Sulpice) et en verre, dans l'une et dans l'autre, est particulièrement frappant et démesuré aussi bien et surtout dans la zone de Reinheim (Keller, F.J. 1965, 57) que dans celle de St-Sulpice.

A ce propos, Keller mettait également cette quantité d'ambre en relation avec l'Italie du Nord et proposait une interprétation prenant en compte l'importance du col du Grand-St-Bernard, comme nous le faisons avec Pauli sans toutefois restreindre les contacts transalpins à ce seul passage (voir p. 288).

– Concernant la datation de ces sépultures, il nous paraît difficile d'envisager un grand écart les séparant. Nous avons placé St-Sulpice, T. 48, encore dans une phase «ancienne» de LT A (p. 234); quant à Reinheim, les datations proposées par Keller, LT A, ne sont pas contredites; par contre, en ce qui concerne la chrono-

logie absolue, différentes conceptions ont été exprimées; Keller a proposé la première moitié du IV^e siècle av. J.-C. sur la base d'un compromis entre les différentes catégories de matériel et les dates fournies par les spécialistes.

Plus récemment, Lorenz (1978, 241-242), conséquent du point de vue méthodique (dater une tombe d'après l'objet le plus récent), propose de rajeunir la sépulture jusque vers 300 av. J.-C.! Cette date, extrêmement basse est avant tout fondée sur la datation d'un bracelet en verre par Haevernick et en comparant les perles «with compounded eyes» de Reinheim avec celles d'une autre tombe de St-Sulpice, T. 22 (N° 3, Pl. 32) avec les petits masques phéniciens et des fibules d'un horizon récent de LT B1.

Pour ces perles toutefois, objets rarissimes, importés sans doute de très loin et ayant une valeur d'amulette, il n'est pas raisonnable de leur attribuer trop de signification chronologique; d'ailleurs bien peu d'entre elles sont datées par leurs contextes... (voir plus bas, p. 295).

En ce qui concerne le bracelet en verre, également exceptionnel, pourquoi ne pas admettre une création en plein LT A, dans un contexte aussi exceptionnel que la tombe de Reinheim? Les autres arguments, de la chaîne en fer, avec des parallèles jusqu'au début de LT C1 (soit le début du III^e siècle av. J.-C. au plus tôt!), nous paraissent peu fondés et reposer sur des éléments trop rares, éloignés dans l'espace, en fer et peu caractéristiques typologiquement (on ne connaît même pas la forme ou le type de la chaîne de St-Sulpice, T. 77!)⁸⁸.

Nous n'envisageons donc pas qu'un grand écart chronologique sépare Reinheim de St-Sulpice, T. 48, en plein LT A (peut-être encore dans un horizon défini comme «ancien» en chronologie relative à St-Sulpice), dans la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C. (voir p. 256).

La fibule discoïde de St-Sulpice, T. 40

(N° 1, Pl. 37).

Cette autre tombe d'une femme richement parée, au centre de la nécropole de St-Sulpice, présente des analogies de mobilier avec T. 48, surtout du fait de la présence d'une seconde fibule discoïde, d'un schéma de construction voisin mais dotée d'un autre type d'ornementation, soit de 7 bâtonnets de corail allongés, disposés en cercle à la périphérie. Keller (F.J. 1965, 48) a également comparé ce décor aux réalisations de la région du Rhin moyen.

Le passant multiforé de St-Sulpice, T. 44

(N° 12, Pl. 41).

Cet objet permet d'établir une liaison non seulement avec l'Italie du Nord (et pas uniquement chronologique, voir p. 231), mais également avec Reinheim: en effet, parmi les nombreuses perles en ambre de cette dernière sépulture se trouvaient des passants du même type multiforés.

⁸⁸ On peut évoquer, à titre d'exemple, la présence d'une chaîne en fer et en bronze tout au début de LTA dans la célèbre tombe de Worms, Herrnsheim dont nous avons parlé (p. 219).

Des pratiques funéraires différentes

Nous avons admis jusqu'ici des affinités entre des éléments de la parure et des attributs-insignes à travers le mobilier de Reinheim et de St-Sulpice, T. 48 en premier lieu, dans une moindre mesure avec St-Sulpice, T. 40 et T. 44. En revanche, les 2 régions se distinguent par des traditions différentes sur le plan culturel, soit dans les pratiques funéraires et le costume, ce que les recherches de Lorenz (1978) ont bien mis en valeur.

– La «dame» de Reinheim a été inhumée dans une chambre funéraire en chêne, recouverte d'un tumulus; au moins 2 autres tumuli se trouvaient à proximité.

La jeune fille de St-Sulpice a été inhumée dans une tombe plate, sans aménagement particulier; on considère cette sépulture comme l'une des plus anciennes (si ce n'est la première) d'une nécropole qui va s'étendre sur plusieurs générations.

– La «dame» de Reinheim, outre ses parures (torque, bracelets, bagues, fibules) en or pour la plupart, avait reçu de riches offrandes funéraires, de la vaisselle en bronze, dont la célèbre «Röhrenkanne» (œnochoé à bec tubulaire) au décor du «Premier Style», un miroir et un coffret rempli de perles et de bijoux.

La jeune fille de St-Sulpice portait ses parures et bijoux sur le corps, à moins que certaines d'entre elles n'aient été simplement déposées sur ses vêtements funéraires.

– La fibule discoïde de la «dame» de Reinheim semble avoir été portée au cou (Haffner 1976, 108-109).

La fibule discoïde de St-Sulpice, T. 48 était également portée au cou, destinée à maintenir un vêtement, mais aussi à y apparaître comme une broche prestigieuse.

Celle de St-Sulpice, T. 40, a, elle aussi, été découverte au niveau du cou, à droite de la tête, peut-être déposée auprès du corps à cet endroit (si l'on se fie à la position décrite par Gruaz, voir p. 107; Pl. 87).

– Le reste du mobilier, fibules et parures annulaires en particulier, est conforme aux usages régionaux.

Dans cet ordre d'idées, il est tout à fait normal de ne pas rencontrer de *chambre funéraire* à St-Sulpice, T. 48, alors qu'on aurait pu s'y attendre en suivant l'optique de Pittioni qui envisage une migrante du Rhin moyen enterrée avec ses attributs en terre étrangère..., mais alors pourquoi pas dans ce cas selon les pratiques ancestrales de son lieu d'origine présumé (soit chambre funéraire sous tumulus)? On pourrait prétendre qu'il s'agit d'une personne «novatrice», ce qui dans le cas d'une jeune fille paraît peu vraisemblable, d'autant plus que le reste du mobilier porte bien les caractéristiques régionales du Plateau suisse.

3. Et la tombe «princièr» du Sonnenbühl sur le Üetliberg (Uetikon ZH)?

Si aucune tombe secondaire en tumulus n'a livré d'indice en faveur de l'existence d'une chambre funéraire, et si aucune sépulture primaire en tumulus ne peut être attribuée à La Tène, la récente découverte du Üetliberg semble apporter un contre-exemple flagrant. En effet, si l'on admet être en présence d'une sépulture primaire, à l'intérieur d'une chambre funéraire recouverte

d'un tumulus et que le mobilier recueilli est bien le solde du pillage de la sépulture, et si l'on constate en plus la relation typologique et sur le plan du décor qui existe entre les fibules discoïdes, la rosette en or et la plaque de la tombe secondaire du Kleinaspergle près de Ludwigsburg (Kimmig 1988), il semble bien que l'on puisse étayer plus solidement l'hypothèse d'une relation très étroite avec la frange sud des tombes princières LT A, comme le fait Pittioni (1983, 50).

Or, en ce qui concerne ces fibules prestigieuses, nous avons vu plus haut qu'il ne fallait pas nécessairement envisager l'importation d'un seul centre (comme le font Drack 1981, 20, ou Kimmig 1983b, 14), mais qu'il paraissait plus raisonnable de nuancer ces interprétations à la manière de Haffner (1979a, 295), suivi par Kimmig (1988, 287), ce qui n'exclut toutefois pas le phénomène de l'artisan itinérant (Megaw 1972).

D'autre part, sans vouloir mettre en doute l'interprétation des fouilleurs, quelques éléments restent troublants: à part les 2 fibules discoïdes et la rosette, rien dans le mobilier recueilli ne renforce l'attribution «tombe princièr». Il est vrai, on peut introduire le phénomène de la violation comme «deus ex machina». La conception de cette violation exposée par les fouilleurs (Drack 1981, 10-11; 1984, 129) laisse tout de même subsister quelques points faibles dans l'argumentation:

- il est dit qu'aucune trace d'une ancienne ouverture n'a été remarquée à la fouille (Drack 1981, 10). Pourtant, le profil Est Ouest (ibid. 5, Abb. 7) présente une curieuse dépression verticale (entre le m. 8 et 9), sans que l'on soit autorisé, à priori, à la mettre en relation avec les événements en question;
- la violation en cours d'aménagement du tumulus, juste après l'installation du défunt dans la chambre funéraire en bois, à peine refermée (Drack 1984, 10), par les ouvriers eux-mêmes! (ibid., 129) est plausible, mais suspecte. Elle permet d'expliquer la présence des trouvailles à la surface des couches de vidange de la fosse destinée à recevoir la chambre funéraire. Mais d'après le profil Est-Ouest publié (Drack 1981, 5; Abb. 7), on remarque que ces objets se trouvent bien 30-40 cm. au-dessus de ces couches, soit déjà à l'intérieur du remplissage du tumulus (ce qui toutefois n'est pas absolument incompatible avec le scénario des fouilleurs);
- par contre, que les violateurs aient extrait le défunt de son caveau, et aient pris le temps d'incinérer son squelette (alors qu'ils étaient censés se cacher et accomplir leur forfait la nuit!) est plus difficile à croire;
- qu'ils aient en plus «perdu» en 2 endroits bien précis les objets prestigieux en or, et la chaîne de ceinture, non pas en tas, mais disposée comme sur un squelette, nous paraît également bizarre.

Des doutes ont déjà été émis par Fischer, F. (1982b, 60; note 9; voir Kaenel 1988a, note 17) et une ouverture laissée à d'autres explications.

Interprétation alternative?

Ne pourrait-on pas envisager l'existence d'une *tombe primaire hallstattienne*, avec chambre funéraire (les paral-

lèles utilisés par Drack: 1981, 12, sont tous hallstattiens), peut-être vidée anciennement (traces dans le profil, voir ci-dessus). D'ailleurs, lorsque Kimmig (1983b, 14) tente d'imaginer le contenu de la tombe, il parle d'un char à 4 roues, donc hallstattien! et non pas d'un char de LT A à 2 roues (voir par exemple Fischer, F. 1982b, 63).

Ne devrait-on pas restituer l'existence de *tombes secondaires* aux emplacements des trouvailles A et B (Drack 1981, 4; Abb. 6)?

Nous savons que le matériel organique (et par conséquent les os) n'est pas conservé (ibid., 9).

On aurait ainsi une ceinture avec une rosette, pour le *groupe A*, et une fibule apparemment du type de La Certosa (ibid., Abb. 8), sans pouvoir affirmer qu'il s'agit d'un homme (d'après la rosette, selon Haffner 1979a) ou d'une femme.

Le *groupe B*, avec les 2 fibules discoïdes (ou une fibule discoïde: Drack 1981, Abb. 24, et une autre rosette: ibid., Abb. 25) ferait partie d'une seconde sépulture pour laquelle, il est vrai, l'absence de tout autre mobilier (parures annulaires dans le cas de sépultures féminines) est pour le moins surprenante.

Le tas de pierres avec restes d'os calcinés et céramique (ibid., Abb. II) serait à mettre au compte d'une autre sépulture secondaire à incinération (hypothèse laissée ouverte par Fischer, F. 1982b, 60; note 9).

On pourra rétorquer que les fossés d'implantation n'ont pas été reconnus à la fouille, mais on sait à quel point ces derniers sont difficiles à reconnaître dans un matériau limoneux.

Notons également que la première hypothèse des fouilleurs était en faveur d'une interprétation de sépultures (secondaires) (Drack 1981, 6).

Voilà qui éviterait de devoir trouver une justification par le biais d'une liaison étroite entre la zone zurichoise et le sud de L'Allemagne qui aurait existé au début de La Tène (Fischer, F. 1982b, 60) pour expliquer la présence de cette tombe «princièr», primaire en plus!, comme sur le Rhin moyen ou en Champagne.

Quant à la dénomination «princièr», c'est le fait que l'on se trouve dans le secteur d'un «Fürstensitz» qui a conduit à cette interprétation. On pourrait alors tout aussi bien qualifier T. 48 de St-Sulpice de «princièr»...

La Tène B1

Le phénomène des échanges, du fait d'une très grande homogénéité apparente du mobilier, n'est pratiquement plus décelable pour l'archéologue, mis à part dans le cas de parures et ornements bien spécifiques.

C'est à cette période que se situe l'occupation celtique maximale en *Italie du Nord* dans la plaine du Pô; c'est aussi la fin du commerce étrusque à longue distance au-delà des Alpes.

Dans le domaine des idées, exprimées dans l'art celtique (style dit de Waldalgesheim ou Végétal continu), des recherches récentes selon des approches différentes, ont bien mis en valeur le rôle des interactions Nord des Alpes

– Cisalpine, et le rôle du Plateau suisse, de la Suisse occidentale avec notre zone d'étude en particulier, à toujours été souligné (Kruta 1976-1977; 1978; 1979; 1982a; 1982b; Peyre 1979; Frey 1972; 1985).

Les «contacts» que nous avons relevés à propos de LT A se poursuivent, même s'ils ne sont plus attestés par un matériel caractéristique du Sud dans notre zone d'étude (ni à la périphérie d'ailleurs). A l'inverse, la présence d'éléments du Nord ou cisalpins est normale, compte tenu du *phénomène historique des migrations*, d'un va-et-vient au travers des Alpes, favorisé sans doute par le mercenariat dont le rôle ne doit pas être négligé. Toutefois, la tentative de reconnaître à coup sûr la provenance du mobilier des tombes d'Italie, et de l'associer à une région bien précise du monde celtique nord-alpin n'a pour l'instant pas abouti archéologiquement.

Ainsi, on ne peut pas (encore) reconnaître les caractéristiques culturelles de notre zone d'étude (mobilier et pratiques funéraires) dans l'une ou l'autre région occupée de Cisalpine, ce qui pourrait signaler que les habitants de notre zone d'étude ont également pris part à ces migrations du IV^e siècle av. J.-C.

1. Relations avec l'Italie, la France et la Tchécoslovaquie: des témoins archéologiques

- Le fragment interprété comme le pied d'une *fibule* «La Certosa» de Vevey, T. 28 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 33, 6), découvert «au sommet de la poitrine» d'un enfant (ibid., 150), peut être interprété comme une amulette «résiduelle», en contexte LT B1, horizon récent (LT B2 selon Martin-Kilcher: ibid., Abb. 18). Il signale pourtant toujours une affinité avec l'Italie du Nord.
- Quelques parures annulaires indiquent un jeu de relations aussi bien Nord-Sud qu'en direction de l'Est; c'est le cas des *anneaux à nodosités* en forme de faux *tampons* (Kruta 1979, 86). Deux exemplaires proches, sans être identiques, ont été mis au jour à St-Sulpice (T. 5 = N° 5, Pl. 28; T. 28 = N° 2, Pl. 35), un exemplaire voisin de L'autre rive du Léman, à Chens, en Haute-Savoie (Deonna 1929, fig. 3), et un autre à Berne, Bümpliz, pour lequel Stähli (1977, Taf. 32, 108) envisage la provenance du même atelier que celui de St-Sulpice, T. 5.

Il faut toutefois rester prudent, et plus particulièrement à ce moment du développement de la civilisation celtique, soit l'horizon *Duchcov-Münsingen* (voir p. 283). Comme l'a bien montré Kruta (1979, 84-87), cette phase montre un dynamisme «européen», soit des ressemblances dans certains types de parures qui transcendent les amorces de définitions de groupes régionaux. Il est clair que les déplacements de population rapportés par les sources antiques (notamment la celtisation de l'Italie du Nord) ont joué un grand rôle dans ce phénomène. Une interprétation en terme de *diffusion* reste la plus plausible, mais l'importance réelle du phénomène est difficile à apprécier: faut-il concevoir une diffusion de type économique, avec la création de «modes» et de marchés, par-

fois éloignés, alliée peut-être à des échanges et transferts de technologies entre ateliers, ou encore au déplacement des artisans eux-mêmes?

Pour revenir à ces parures annulaires, rien ne permet d'affirmer ainsi que l'exemplaire de Carzaghetto près de Mantoue provienne d'un atelier bien précis et localisé, ce qui aurait pu nous donner un indice de l'origine de ces «Gaulois». Les affinités avec le mobilier du Plateau suisse sont toutefois évidentes...

De même, les exemplaires d'Asnans dans le Jura, Prauthoy, en Haute-Marne ou encore ceux de Bohême et de Moravie, de Jenišův Újezd, T. 74 (Waldhauser 1978a, Taf. 20, 8732) et de Brno-Maloměřice, T. 74 (Kruta 1979, 2; 94-95) sont très proches des exemplaires suisses, malgré des différences de détail et d'exécution.

Nous retrouvons les mêmes imprécisions et méfiances émises à propos des objets exceptionnels de LT A (voir p. 292): mêmes conception, idée, technologie, réalisation, en un mot même «école» d'artisans, mais il n'est pas possible de démontrer que l'on est en présence des produits d'un même atelier (peu vraisemblable), voire que l'on a affaire à des artisans itinérants, une explication chère à Megaw (1972) (Kruta 1979, 94; Haffner 1979a, 2; Driehaus 1972b).

- C'est avec la même prudence que nous relevons que la fibule à arc aplati de St-Sulpice, T. 26 (N° 1, Pl. 34) trouve un parallèle assez proche dans la nécropole de Jenišův Újezd (Waldhauser 1978, Taf. 5, 8370) malgré des différences de construction et du pied.
- De même, la fibule exceptionnelle à arc quadrangulaire de St-Sulpice, T. 41 (N° 1, Pl. 39) trouve son meilleur parallèle dans cette même région du nord de la Bohême, à Tuchomyšl, T. 6 (ibid., Abb. 93, 6; Waldhauser 1987, Taf. 33, 1).

Remarquons, une fois de plus, que si la morphologie de la fibule, la forme allongée de l'arc, sa section, la forme du pied ou la construction du ressort sont quasi identiques, plusieurs éléments les distinguent, tout d'abord le décor et la terminaison du pied, soit la «manière» d'ateliers locaux dont parle Kruta (1979, 84).

Un guerrier de la Marne ou du Rhin moyen?

La sépulture de Chêne-Bourg GE présente 2 particularités à des niveaux différents: il s'agit de la seule sépulture de la zone d'étude qui ait livré un fragment de couteau en fer comme offrande funéraire (N° 8, Pl. 5). S'il s'agit bel et bien d'un couteau (voir p. 261, 273), cette pratique, comme celle de l'offrande alimentaire, intervient, de manière isolée, loin à l'écart des régions où elle avait cours (Lorenz 1978, 98-104; Beilage 4).

Une autre sépulture de la zone d'étude (plus récente) a aussi livré un couteau (voir p. 261, 276).

De plus, le «cabochon» en ambre (N° 4, Pl. 5) recueilli à Chêne-Bourg, est isolé de la pièce qu'il ornait à l'origine; ses motifs concentriques sur la face inférieure, cachée, font penser, (nous l'avons vu p. 243), à l'ornement en ambre du disque en or de Weiskirchen. S'agit-il d'une relique? Il est impossible de l'affirmer vu que bien peu de ces ornements en ambre ont été dégagés de leur

support et analysés en détail pour permettre d'en tirer une signification supra-régionale.

Le rôle du Plateau suisse

La voie qui vise à rechercher et analyser la signification de telles analogies dans le mobilier, testée par Kruta (1979) sur quelques parures, notamment certaines variantes des fibules de Dux, devra être poursuivie à l'avenir et complétée par des expertises technologiques.

Les fibules à arc strié, associées nous l'avons vu (p. 238, 282) aux fibules de Dux, méritent d'être analysées en détail; elles semblent en effet être également bien représentées en Bohême, mais avec des stries apparemment plus grossières (par exemple à Jenišův Újezd, T. 74, justement la tombe à anneau à faux tampons!, voir ci-dessus, Waldhauser 1978, Taf. 20, 8731) En Bohême toutefois, elles sont déjà bien représentées dans un horizon qui s'apparente à notre horizon «ancien» (Waldhauser 1988, Abb. 4, 18; Sedláčková et Waldhauser 1987, Abb. 15). On pourrait en mentionner un bon nombre d'après les dessins des publications, mais seul un examen attentif des objets autorisera de tirer des conclusions.

Les anneaux en méandres également figurent au nombre des parures de cet horizon qui devront être pris en considération, ainsi que bien d'autres éléments.

Il sera alors probablement possible de déceler le sens, voire l'origine, grâce à l'affinement de nos systèmes chronologiques, de ce phénomène exceptionnel de diffusion, et d'accéder à des considérations plus générales en termes historiques.

Dans l'état de la recherche, le Plateau suisse semble bien être la seule zone dans laquelle se rencontrent tous les éléments du phénomène Duchcov-Münsingen, reliant l'Italie, la Bohême ou la Champagne (Kruta 1979, 86; Fig. 5 et Peschel 1984, 462-463, Abb. 6; Kruta 1978, 116; 1982b, 214).

Il en va de même au début de LT B1 déjà, avant le développement de l'horizon en question (Kruta 1976-1977, 29;44).

Peut-être même pourra-t-on dans un proche avenir aborder la question des migrations et de l'origine des populations, au-delà de ces contacts multilatéraux du milieu du IV^e siècle av. J.-C.

2. Importations d'Afrique du Nord et de Méditerranée occidentale

St-Sulpice, T. 22

Les 3 perles en verre de cette sépulture (2 petits masques et une perle oculée) ont déjà été largement commentés dans la littérature (voir en particulier Haevernick 1979, avec références bibliographiques)⁸⁹.

- Nous nous bornons ici à relever l'origine des 2 masques, très probablement de la région de Carthage en

⁸⁹ Cette sépulture, tombe 22, n'est pas une des plus anciennes de la nécropole, comme l'indique Frey (1985, 253). C'est sans doute la présentation de Keller, F.J. (1965) ou de Haevernick (1977) qui a entraîné cette confusion avec la tombe 48 qui, elle, montre des relations avec le «A-Kreis» de Frey.

Tunisie. Plusieurs centaines de figurines barbuées du même type sont connues dans le monde méditerranéen en particulier, mais également jusque sur le littoral de la mer Noire, en Union soviétique.

Au nord des Alpes, les 2 masques de St-Sulpice sont isolés; ils appartiennent au «groupe 2» défini par Haevernick (1977), de personnages aux cheveux et à la barbe bouclée, dont l'origine carthaginoise est quasi assurée (ibid., 156).

Deux autres «restes de perles» ont été recueillis en France, dans la Marne, à Vitry-les-Reims et dans le Nord à Ferrière-la-Grande (ibid., Nos 714-715); on ne peut malheureusement les attribuer à l'un ou l'autre des types définis par Haevernick (Groupe 26, ibid., 165).

La datation de ces figurines est très mal étayée archéologiquement; la plupart échappent malheureusement aux données d'un contexte externe et ont été livrées au commerce... (ibid., 165; 168-169).

On s'aperçoit que les datations des archéologues classiques sont très vagues, au mieux au siècle près pour 10% de documents utilisables, et qu'elles se répartissent du V^e au III^e siècle av. J.-C.

Celles proposées par Haevernick (1977, 168) pour St-Sulpice sont erronées: «V^e siècle»; T. 22 n'est pas la plus ancienne sépulture de la nécropole (ibid., 169). Un peu plus tard, Haevernick (1979, 54) est plus prudente en datant ces objets «vers 400 av. J.-C.», mais en tenant compte d'un décalage d'une durée peut-être longue, du fait de leur qualité d'amulette.

La date de cette sépulture est assurée par la présence d'une fibule à arc strié caractéristique de LT B1 (et non «Latène Ic» comme le propose Haevernick, ibid., 90, en suivant la chronologie Gruaz-Viollier) d'une phase qualifiée de «récente» plus haut (p. 190).

Tout aussi incompatible, dans le sens d'un rajeunissement, est la mise en relation proposée par Wyss (1974a, 130), avec les événements historiques de la traversée des Alpes par Hannibal, à la fin du III^e siècle av. J.-C.

– La *perle oculée* est encore plus rare et moins bien datée que les masques, soit en gros du VI^e/V^e siècle av. J.-C. (Haevernick 1972, 78). Appartenant à un «groupe A» défini par cet auteur, on en a recueilli 5 exemplaires en France (de 4 sites au moins, dans le département de la Marne) et un exemplaire dans la célèbre tombe «princière» de Reinheim dont il a été question (p. 292) (ibid., 80-81).

La répartition proposée par Haevernick (1972, Abb. 1; 1979, 57) présente une concentration nette dans la région du *Caucase*, ce qui a poussé cet auteur à envisager leur provenance du sud de l'Union soviétique, avec une diffusion vers l'Ouest, comme vers l'Est (jusqu'en Chine).

Récemment, Kunter (1986) a repris cette question en détail et de manière très critique. Ces perles sont également bien représentées en Italie (comme la carte de Haevernick le laissait voir), et une production en *Méditerranée occidentale* semble plus plausible sans qu'il soit possible de préciser si Carthage a joué le rôle d'un centre.

Toujours est-il que l'Italie a dû participer à la distribution des perles au nord des Alpes, jusque dans la région de

la Marne (avec un exemplaire au sud de l'Angleterre), ce qui s'accorde avec l'accent que nous avons mis sur le rôle des relations transalpines au cours de LT A à St-Sulpice (p. 290) et qui se prolongent, moins décelables nous l'avons vu, à LT B.

La *signification* de ces objets particuliers, en verre d'une part et portés autour du cou, sur la poitrine ou dans la chevelure, à la manière de «boucles d'oreilles» pour les 2 masques de St-Sulpice, est généralement admise: leur valeur d'amulette, et leur contenu magique a été soulignée dans les travaux mentionnés (Haevernick 1972; 1977; 1979; Pauli 1975).

Si l'assimilation à une divinité, et peut-être au dieu punique *Baal-Hammon* proposée par Haevernick (1976, 31; 1977, 158; 1979, 52) est plausible, on peut s'interroger sur la «qualité» de la jeune fille de St-Sulpice, T. 22, qui a bénéficié d'une telle «protection». A nouveau une interprétation dans le sens de *pratiques exogames* peut être invoquée (voir p. 290).

La Tène B2

1. Des relations «européennes»

Le jeu de relations établi entre des régions celtiques éloignées les unes des autres en Europe se poursuit, sans que l'on soit en mesure de reconnaître avec certitude de véritables importations ou échanges à longue distance.

Le style «*plastique*» est répandu dans l'ensemble des provinces celtiques.

Des *innovations technologiques* se transmettent probablement rapidement à la faveur de brassages de populations qui conduisent à une apparente unité des mobiliers (voir p. 283).

– Les *fibules* tardives, à énorme cabochon sur le pied et à arc épais, segmenté en plusieurs gros boutons, du genre de celle de St-Sulpice VD, En Champagny-2, T. 1 (voir p. 239) se rencontrent par exemple en Bohême ou en Italie du Nord, mais elles présentent toujours des caractéristiques différentes (Kruta-Poppi 1975, fig. 4; Kruta 1978, 169-170; fig. 14).

Le rôle de carrefour du Plateau suisse est toujours souligné par les différents chercheurs.

– Remarquons un détail qui, en l'absence de parallèles et d'une recherche systématique, reste anecdotique: le rivet de la fibule en fer de St-Sulpice, T. 25 (N° 1, Pl. 34) est en *argent*! Nous avons relevé plus haut (p. 289) la rareté de ce matériau au Nord des Alpes.

– Les *parures annulaires*, comme les anneaux à godrons, sont très prisées, d'une région à l'autre (leurs différences devront être analysées à l'avenir).

Le faux filigrane, le pastillage et les Celtes danubiens

Il semble bien que ces techniques, faiblement représentées dans notre zone d'étude (Prilly VD, N° 1, Pl. 23; Lausanne VD, N° 1, Pl. 16; St-Sulpice, T. 87, N° 1, Pl. 55) soient étrangères et plus précisément originaires du monde danubien, Slovaquie, Moravie ou Hongrie (Kruta 1975a, 69; Szabó 1975).

Malgré le fait que cette période (juste avant et après 300 av. J.-C.) soit marquée par de nombreuses innovations dans le domaine des parures et de leur ornementation, favorisées par des déplacements de populations ou plutôt de petits groupes qui vont rapidement être assimilés au début de La Tène moyenne, nous sommes enclin à croire que certaines parures de notre zone d'étude sont de véritables *importations* de la Celtique danubienne. Cette dernière est particulièrement dynamique et inventive à la fin de La Tène ancienne et, avec de bonnes raisons, Kruta (1983b; 1985) propose de reconnaître les traces de déplacements de groupes danubiens (de Slovaquie) vers la Champagne et en Gaule méridionale.

Sans pouvoir étayer un tel phénomène pour la Suisse occidentale, nous attribuons les parures ornées de pastillage ou de faux filigrane, qui apparaissent à la fin de LT B2 et disparaissent immédiatement au début de LT C1, à des ateliers danubiens (au sens large)⁹⁰.

Aux anneaux de Prilly et de St-Sulpice, T. 87 mentionnés ci-dessus, qui trouvent des parallèles en Bohême (Kruta 1975a, fig. 59 ss.), il faut ajouter celui de St-Sulpice, T. 82 (N° 2, Pl. 55) et surtout celui de Bière VD, Champagne (N° 6, Pl. 8) au décor tripartite dont la répartition est concentrée sur la Bohême et la Moravie (à la suite de Filip 1956, 130; Kruta 1975a, 47-48; fig. 25).

Il n'est donc pas exclu que de tels objets puissent indiquer la présence de *personnes étrangères* dans notre zone d'étude, comme pour les autres périodes (voir p. 290).

2. Une coupe à vernis noir étrusque dans le Chablais vaudois

L'ensemble d'Ollon VD, La Combe-Sala, déjà publié (Kaenel 1987, N° 27, Pl. 19; voir p. 86), d'au moins 3 tombes au mobilier mélangé, a livré un objet unique dans notre zone d'étude, comme d'ailleurs au nord des Alpes à cette époque: un *kylix*, soit une coupe hémisphérique à 2 anses horizontales, en céramique à vernis noir dite «campanienne».

Il s'agit en fait à coup sûr d'une production d'Etrurie; les analyses chimiques⁹¹ montrent que les affinités les plus proches recouvrent une zone située au nord d'Arezzo, probablement un atelier de Volterra où les parallèles sont nombreux au IV^e et III^e siècle av. J.-C. (Morel 1981; Montagna Pasquinucci 1972, fig. 2).

Du point de vue typologique, la coupe d'Ollon peut être assimilée à la forme 42B de Lamboglia (1952), soit à la série 4123 de Morel (1981) attribuée à l'Etrurie.

Nous avons relevé ci-dessus l'interruption d'un véritable «commerce» étrusque en direction du Nord à la fin de LT A, à part quelques cas particuliers.

A quel personnage attribuer cette coupe?

- Dans cet ensemble d'Ollon, on peut distinguer au moins 2 individus:
 - 1) un homme, un guerrier,
 - 2) une femme ou une jeune fille.
- L'ensemble du mobilier présente des fibules en fer attribuées en majorité à la phase LT B2, des anneaux tubulaires à la ceinture, sans rivets, qui sont en ma-

rité associés à des ensembles LT B2, et des éléments «B-C» indéfinissables.

- Le mobilier féminin (chaîne de ceinture, bracelet en verre) est caractéristique de LT C1.
- Aucun argument interne ne permet d'associer la coupe au guerrier, au personnage féminin, ou au troisième squelette!

Une attribution à LT B2 est pourtant compatible avec les datations proposées par les spécialistes de céramique à vernis noir, qui en chronologie absolue placent ces coupes au IV^e siècle av. J.-C.

Une comparaison avec des sépultures d'Italie nous conforte dans l'attribution de cette coupe à vernis noir à un *guerrier*, armé d'une épée et d'un bouclier, avec 3 anneaux tubulaires à la ceinture, et qui avait peut-être pour parure un bracelet en bronze au bras et sans doute une fibule en fer au moins (voir p. 87).

Éléments comparables en Italie du Nord

Bien que cette explication soit fondée sur une série d'hypothèses indémontrables, quelques sépultures du nord de l'Italie apportent des arguments positifs.

- En *Lombardie*, au nord du Pô, plusieurs exemplaires ont été mis au jour: il s'agit de variantes de la forme «kylix», et pas uniquement d'exemplaires strictement comparables morphologiquement à celui d'Ollon. A la Sforzesca, Ricengo, Canneto sull'Oglio, Vho di Piadena.

Ils sont datés du «III^e siècle» sans que les contextes de découverte, pour la plupart imprécis, soient d'une quelconque aide! (Frontini 1984, en particulier p. 184-185; Tav. I, 3, 4; II, 3).

- En *Vénétie*, un exemplaire, provenant d'une tombe de Cassinate di Gazzo Veronese est attribué à LT C1 (sans certitude sur les associations de mobilier: Rizzetto 1978).
- Si de telles coupes, de fabrication étrusque, probablement de Volterra (Frontini 1984, 189) sont rares dans la zone transpadane, elles sont plus nombreuses au *sud du Pô*.

L'exemplaire de Saliceta San Giuliano, près de Modène, est rapporté à une tombe féminine, LT C2, par Kruta-Poppi (1978, 429; 432; Fig. 5, 14).

Vitali (1986, 50-51) a émis des doutes sur cette attribution, compte tenu de l'incertitude des renseignements sur 2 tombes découvertes en 1876. Il propose d'attribuer le *kylix* à une tombe masculine, conformément à l'usage qui a cours dans la zone de Bologne au IV^e et III^e siècle av. J.-C.

A Bologne, plusieurs sépultures de la nécropole Benacci respectent cette règle (ibid., note 115).

⁹⁰ L'hypothèse de Duval, A. (1979, 45) d'envisager une fabrication locale, sans origine ni descendance, nous paraît plus difficilement défendable.

⁹¹ L'analyse d'un échantillon de ce *kylix* au laboratoire de minéralogie et pétrographie de l'Université de Fribourg (M. Maggetti) a montré que son origine est à rechercher en Etrurie et que les groupes les plus proches, du point de vue de la pâte, se situent dans les environs de Volterra (Kaenel 1987, 56; note 12).

Ce sont surtout les récentes fouilles conduites sur la nécropole du Monte Bibele, au sud de Bologne, qui ont mis au jour une quantité impressionnante d'importations de céramique à vernis noir. Le kylix du genre de celui d'Ollon (Vitali 1987, 324-332) se rencontre dans des sépultures d'hommes et de guerriers (alors que le skyphos est réservé aux femmes), et déjà à une époque plus ancienne que celle retenue pour Ollon, en plein LT B1 (Vitali 1985, 31-32).

– Plus au sud, dans le territoire des Sénons au bord de l'Adriatique, une sépulture, de guerrier également, la tombe 10 de Serra San Quirico, contenait une coupe très proche de celle d'Ollon (Lollini 1978, 191-192; N° 522).

D'autres coupes ont été découvertes dans les tombes 57 et 26 de Camerano (Lollini 1979, Tav. IX, E,F) ou de Numana, tombe 28 (ibid., Tav. XIV, B) au bord de l'Adriatique.

Un exemplaire unique au nord des Alpes

Rares, nous l'avons vu, en Transpadane, aucune importation de céramique à vernis noir étrusque n'est attestée au nord des Alpes, à l'exception de notre exemplaire d'Ollon.

L'interprétation pour la Transpadane (qui ne peut être comparée à la région de Bologne, plus directement en contact avec la culture étrusque) propose que ce processus d'acculturation par le biais des coutumes de la table, ne soit réservé qu'à un groupe de personnes très restreint (Frontini 1984, 191-192).

On peut, en prolongeant cette réflexion, se demander pourquoi on a jugé bon de joindre au mobilier funéraire d'un guerrier de LT B2 (si l'on suit notre proposition) à Ollon, une coupe provenant de l'ère géographique étrusque. Qui était ce guerrier? Une personne qui avait été en contact avec le monde étrusque ou l'Italie du Nord? Un mercenaire celte? Ou alors, dans une perspective d'échanges de biens de prestige, un personnage important qui a pu exercer un contrôle sur les voies de passages transalpins.

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la région même du Chablais vaudois, au débouché des Alpes peut expliquer cette présence exceptionnelle, comme auparavant à LT A et comme ce sera le cas plus tard, à LT D (voir p. 301).

La Tène C1

1. L'Est et le Sud

Les dernières parures annulaires, à décor plastique ou dans la tradition LT B2, se rencontrent encore tout au début de LT C1: les anneaux à godrons d'*Ecublens VD*, *Renges*, T. 1-2 (N° 5, Pl. 13) ou de *Vevey*, T. 8 (Martin-Kilcher 1981, Abb. 27, 2-3, qui sont d'ailleurs très mal conservés.

La paire de bracelets ornés de pastillage de St-Sulpice, T. 77 (N°s 4-5, Pl. 54) permet de prolonger nos réflexions sur les importations du milieu danubien à la fin de La Tène

ancienne (par exemple Kruta 1975b, fig. 61-62; Waldhauser 1987, Taf. 25, 17-8; voir ci-dessus, p. 296).

L'appauvrissement des parures annulaires, leur unité, du moins apparente (nous avons malgré tout vu que les bracelets en verre pouvaient intervenir dans des distinctions régionales, à courte distance, p. 284) ainsi que la «standardisation» des fibules empêchent de reconnaître d'éventuelles relations avec des Celtes d'autres provinces.

Un guerrier de Bevaix

La panoplie de ce guerrier (Pl. 60-61; voir p. 250, 276) est exceptionnelle; elle se rattache à l'horizon des «gedellte Panzerketten» que Filip a mis en évidence en Bohême et qui appartient «à une phase» évoluée de LT C1 (LT C1b de Waldhauser 1987, 57). Une relation avec le monde bohémien ou danubien peut être établie, sans qu'une origine exogène de ce guerrier de Bevaix, et surtout sa provenance dans un tel cas, ne puissent être démontrées.

Un guerrier du Sénonais?

La (ou les) tombe(s) de Belfaux FR, Sur le Ruz, présente un assortiment d'offrandes, armes et parures tout à fait particulier, avec notamment le seul couteau de notre zone d'étude à La Tène moyenne (voir p. 261, 276). De plus, les anneaux interprétés comme des éléments de ceinture ou ceinturon (N°s 3a-b, Pl. 62) sont uniques et sans parallèles loin à la ronde! Les exemplaires les plus proches sont concentrés dans le sud de la Champagne et le Sénonais; mentionnons à cet égard les anneaux de Liry (Ardennes) (Hatt et Roualet 1977, Pl. XV, 10; 13).

Une étrangère à Vevey...

Nous avons déjà relevé (p. 276) le cas de la tombe exceptionnelle de Vevey, T. 22, à offrande monétaire, de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. La femme inhumée est interprétée par Polenz (1982) comme une étrangère, du Sud eu égard à la pratique méditerranéenne de l'obole à Charon, «mariée» à un Celte du bassin lémanique.

Il nous paraît significatif que cette première tombe à offrande monétaire en Suisse, l'une des plus anciennes au nord des Alpes par ailleurs (ibid., 130, Tab. 2) soit située à Vevey, au bord du Léman. Nous avons vu que la région voisine du Chablais vaudois est l'un des grands débouchés des cols qui franchissent les Alpes et qu'elle ouvre l'accès au Plateau suisse, et à la région bernoise en particulier (voir p. 300).

Nous avons déjà parlé de l'orientation vers le Sud de cette frange de Suisse occidentale pour toutes les périodes de La Tène, notamment au début de la formation de cette civilisation; et rappelons la présence exceptionnelle à la fin de La Tène ancienne d'une céramique étrusque à Ollon VD (p. 296).

2. La lente mutation de la société celtique vers un mode de vie urbain

Les témoins archéologiques que nous venons de mentionner, en Suisse occidentale, sont à intégrer à la discussion du processus de transformation fondamentale du

mode de vie celtique, qui va conduire à l'émergence du phénomène proto-urbain au cours du III^e siècle av. J.-C., lequel va se concrétiser par le développement des *oppida*, avec un point culminant à La Tène finale.

Notre zone d'étude, passage obligé, a dû participer à ces transformations progressives, voire les favoriser, même si les vestiges archéologiques y sont rares; en revanche, dans la région *bernoise*, on a recueilli de nombreuses oboles et drachmes, massaliotes ou imitations de ces dernières, dans les couches anciennes (dès LT C1) de l'occupation de la presqu'île de l'Engelhalbinsel, secteur de la Tiefenau (von Kaenel 1975-1978, 104). Des monnaies «padanes» ont en fait été recueillies en plusieurs endroits du Plateau suisse et jusque dans le Jura (Pautasso 1966, 135-136, fig. 111). D'autres éléments, comme les fibules à tête casquée («Helmkopffibeln» de Niederwischtrach, Krämer 1961, Taf. 40) sont originaires du sud des Alpes, de la région tessinoise et indiquent probablement, selon l'explication proposée par Krämer, la présence d'une «étrangère» en milieu celtique transalpin.

Si l'on suit les modèles synthétiques proposés par Peyre (1979, 94 103), Kruta (1981; 1982b; 1987) ou Frey (1984) sur le rôle essentiel qu'a dû jouer la Cisalpine dans la genèse de la «civilisation des oppida» en Europe tempérée, l'importance de la partie occidentale du Plateau suisse ne fait aucun doute (Kaenel 1987, 56).

La Tène C2

1. Relations avec le Sud

Il est important de relever que ces monnaies massaliotes (ou imitations padanes) sont parmi les premières à avoir véritablement circulé sur le Plateau suisse. Celles de la Engelhalbinsel à Berne sont probablement attribuables en majorité à LT C2, tout comme les 3 exemplaires recueillis dans des sépultures, en offrande funéraire (Polenz 1982; voir ci-dessus à propos de celle de Vevey, LT C1).

Ces éléments de Cisalpine, surtout de Transpadane, dès le III^e siècle et principalement au II^e siècle av. J.-C., ont certainement joué un rôle de catalyseur dans la genèse du phénomène des *oppida*, dont Berne est, dans l'état actuel de la recherche, le plus ancien représentant du Plateau suisse.

Nous avons vu par ailleurs (p. 246) la pauvreté de témoignages de cette phase LT C2 dans notre zone d'étude. Il faut toutefois insister sur un changement important survenu dans les pratiques funéraires observé à Gempenach/Champagny FR, Forstmatte, soit la réapparition timide de l'offrande alimentaire, sous la forme de récipients en céramique.

L'origine de ce changement est difficile à déceler; il n'est pas impossible, au vu des autres arguments signalés, que cette nouvelle pratique s'inspire des contacts établis avec l'Italie du Nord.

Dans la zone *bernoise*, seuls 4 récipients en céramique peuvent être attribués à La Tène moyenne, plus probablement à LT C2 malgré une documentation déficiente (Stähli 1977, 132).

Le pot en céramique peinte découvert en 1979 à Gempenach (Kaenel et Favre 1983, 203; Pl. 2) n'est pas non plus daté avec certitude ni d'ailleurs les 2 autres récipients (N^{os} 6-7, Pl. 71) pour lesquels une attribution à La Tène finale n'est pas exclue (voir p. 251)⁹².

L'exemplaire, fragmentaire, en céramique grossière, modelée, orné de rangées de pastilles en relief (N^o 7, Pl. 71) revêt une importance particulière dans le cadre des relations avec le Sud: le Valais et l'Italie du Nord.

En effet, d'une part la pâte s'accorde bien avec la définition d'une céramique «indigène» dans le Chablais vaudois, en Valais et dans le monde alpin à la fin de La Tène (sans pouvoir dater le début de ces productions, probablement au moins à La Tène moyenne déjà, voir p. 254); le type de décor, d'autre part, permet d'établir des parallèles avec le sud des Alpes et justement avec la zone tessinoise (d'où proviennent d'ailleurs les fibules à tête casquée de Niederwischtrach BE).

Les tombes de *Vollèges VS*, *Le Levron* (près de Sembrancher, le long de l'axe Martigny-Grand-St-Bernard) permettent d'établir tout un jeu de relations (Trümpler, Bérard et Sauter 1957; Kaenel et Peyer 1986, fig. 81).

La tombe 1 a livré un fragment de pot tout à fait comparable à celui de Gempenach, orné des mêmes pastilles grossières sur la panse. Cette céramique est associée notamment à 2 fibules de type Mötschwil, caractéristiques de la zone *bernoise* à LT C2 (Kaenel et Müller 1989, fig. 3; Stähli 1977, Abb. 19) et à un bracelet en verre bleu orné de fils en zigzag. D'autres parures en revanche, un anneau torsadé à 5 nodosités ou une bague en argent trouvent des parallèles aussi bien en Valais (à Iséables, à 3 nodosités: Heierli 1891, Taf. 29, 1) qu'en Italie du Nord (à Ornavasso, San Bernardo dans plusieurs sépultures groupées du début de LT D, T. 3, 8, 10, 15: Graue 1974, Taf. 2, 3; 13, 8; 16, 9) ou au Tessin (à Giubiasco: Ulrich 1914, Taf. 67, 14-16).

Les tombes de *Berne* ont livré 2 anneaux en argent que l'on peut rattacher à des variantes de ce type et interpréter comme des importations, également dans des contextes LT C2, Berne, Thormannmätteliweg-Schärloch, T. 3 et Aaregg (Stähli 1977, 107; Taf. 17, 5 – à 3 nodosités seulement – et Taf. 34, 20).

L'ensemble de Aaregg compte justement une des monnaies (évoquées ci-dessus)!

La femme inhumée de Thormannmätteliweg portait en outre un «bracelet valaisan» (ibid., Taf. 17, 2), mais une ceinture à gros maillons «*bernoise*»!

La tombe 2 de *Vollèges* a livré une coupe en céramique du même genre également que celle de Gempenach (même famille «indigène», même décor) associée à un bracelet en verre à feuille jaune interne, LT C2. Cette coupe est très proche de l'exemplaire tessinois de Solduno, tombe E12 (Stöckli 1975, Taf. 41, 2, bien que le décor soit de type

⁹² Les conséquences d'une telle datation seraient en contradiction avec l'interprétation généralement admise de l'abandon des nécropoles au cours de LT C2 et de l'implantation des (rares) sépultures de LT D à des emplacements nouveaux. Les tombes inédites de Niederwischtrach BE sont essentielles dans cette discussion (voir note 75).

légèrement différent) associé à une fibule LT D et à un «vaso a trottole» (à propos de ces bouteilles peintes, Tizzoni 1985, fig. 3, 3; Kaenel 1985, 155; fig. 8).

Problème de «cross-dating»

Ces relations Sud-Nord à la fin de La Tène soulèvent une question à laquelle il ne sera possible de répondre que lorsque l'on disposera de chronologies fines de part et d'autre des Alpes, aussi bien relatives que (et surtout) absolues.

Au Nord (Valais – Chablais vaudois – Berne), les éléments retenus sont qualifiés de LT C2 (fibules de type Mötschwil, bracelets en verre à feuille jaune) et par conséquent le mobilier qui leur est associé.

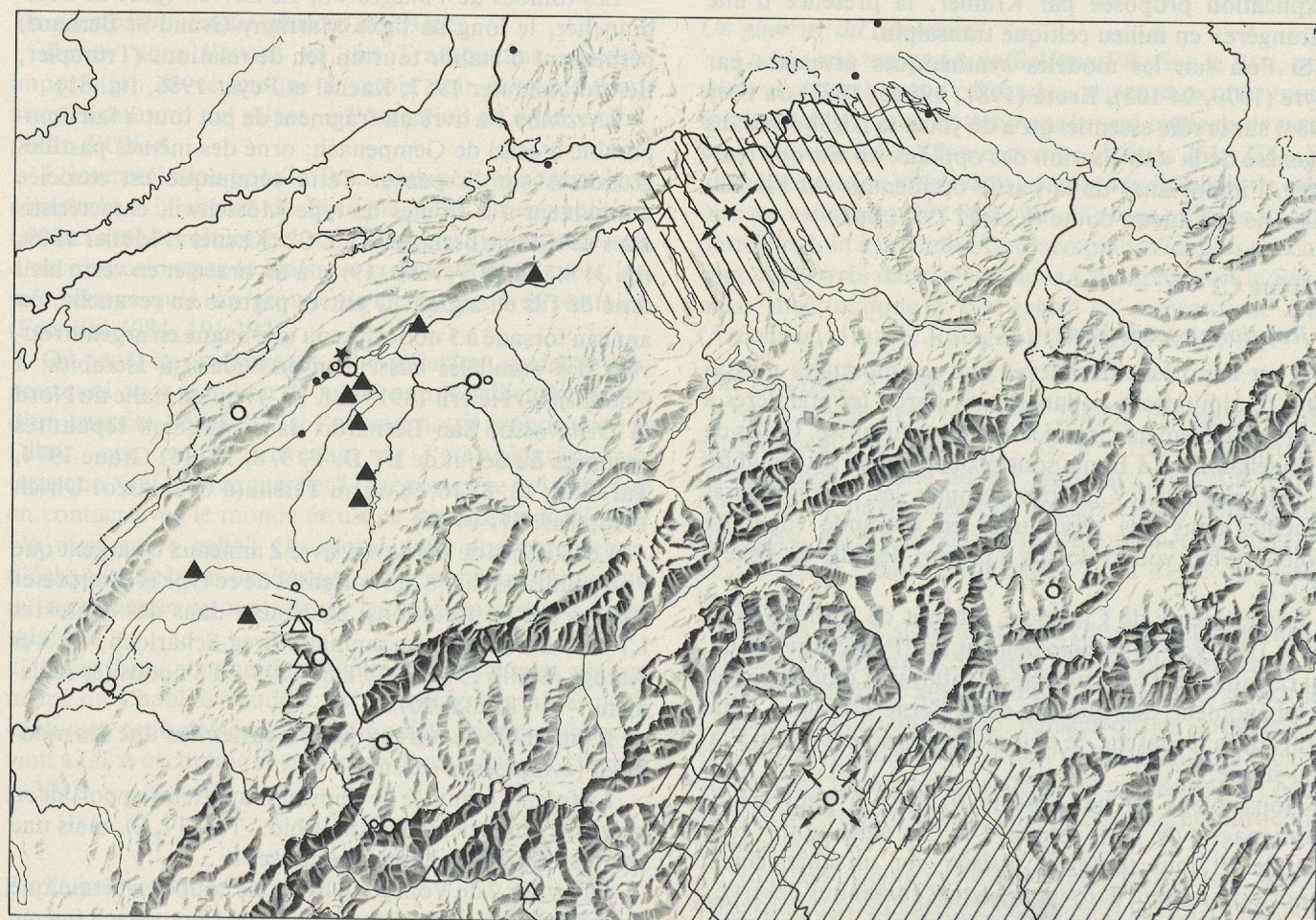
Au Sud (Ornavasso – Tessin) ces mêmes éléments (bracelets en argent, céramiques décorées) font partie de mobiliers funéraires LT D1.

La chronologie interne des «bracelets valaisans», flottante, ne permet pas de préciser la question (en contexte LT C2 à Berne, en contexte LT D1 à Ornavasso), ni celle de la céramique à vernis noir des habitats (Ollon VD, St-Triphon en premier lieu, voir p. 258, 311), dont la production dans la plaine du Pô est, en gros, attribuées au I^{er} siècle av. J.-C., soit à LT D (voir ci-dessous, p. 302).

L'interprétation de ces décalages est malaisée; peut-être faut-il y voir un indice en faveur d'un début de ce que l'on qualifie de «La Tène finale» sur le plan de la culture matérielle, plus précoce en Italie du Nord que sur le Plateau suisse (à propos des définitions divergentes du début de La Tène finale, voir p. 256).

L'apport de la numismatique

Dans ce contexte de relations et d'influences, envisagées sous l'angle Sud-Nord, l'introduction des premiers



- Drachme padane en argent (et zone de distribution)
- Obole massaliote (padane? à l'exception de Vevey)
- △ Statère en or épigraphe (des Ubères? ou plutôt «valaisan»)
- ▲ Statère en or anépigraphe (Helvètes?)
- ★ Statère en or, type Horgen-Unterentfelden (et zone de distribution)
- Quart de statère en or tardif du Plateau suisse (et sud de l'Allemagne)

Fig. 111. Carte de répartition (sans tenir compte du nombre de trouvailles) de certains types monétaires du II^e siècle av. J.-C. (D'après Pautasso 1966, Tav. 1; Peyre 1979, fig. 38; Castelin 1985, 135, 140, 141).

monnayages dans notre zone d'étude revêt un intérêt tout particulier.

En effet, si les monnaies d'or, à légende en caractère lépontien, dites «*salasses*» dans la littérature, doivent être plus vraisemblablement attribuées à un peuple du Haut-Valais, les Ubères (Pautasso 1972; 1975-1976; Geiser 1986), ou encore à un autre peuple du Valais, ce qui nous intéresse ici c'est que ces monnaies, qui imitent des statères d'Alexandre III Le Grand, trouvent leur origine en Italie du Nord.

Des monnaies, en or également, d'un type voisin mais anépigraphes, présentent une distribution concentrée sur la partie occidentale du Plateau suisse, principalement la région de la Broye dans le canton de Fribourg (fig. 111).

Aucune d'entre elles n'est issue d'un contexte interprétable, aucune n'a été recueillie en sépulture (à propos de Corpataux FR, voir p. 140).

Nous les interprétons plutôt dans le sens de dépôts votifs ou d'offrande peut-être à une divinité du lieu... (voir Furger-Gunti 1982b; Wyss 1984b).

On peut proposer une datation en gros centrée sur le II^e siècle av. J.-C. Ces dernières monnaies pourraient donc être qualifiées d'helvètes à la suite de Pautasso (1972; 1975-1976)⁹³ et l'impact culturel de la Cisalpine et de la Transpadane n'en ressort que plus clairement.

2. Une parure étrangère (de l'Est) transformée

Sans argument convaincant, nous avons attribué à LT C le «bracelet» de Gletterens FR (voir p. 249) constitué d'un élément d'anneau à godrons creux; or cet élément est d'une taille largement supérieure à ceux de LT B2 (voire LT C1) décrits ci-dessus (p. 242, 283). Nous croyons pouvoir reconnaître un de ces anneaux de chevilles, à 3 ou 4 éléments qui avaient cours dans la cuvette des Karpates exclusivement de LT C à LT D (Maráz 1974, 115-117; Abb. 7), à moins qu'il ne s'agisse d'un exemplaire de grande taille, à 7 godrons, du genre de ceux que l'on rencontre en Bavière notamment (Krämer 1985, Taf. 13; 17; 28; 68; 78; etc.).

La Tène D

La question des échanges à La Tène finale ne peut plus être traitée à partir des sépultures uniquement, comme c'était le cas à la fin de La Tène moyenne déjà; le mobilier domestique recueilli en contexte d'habitat prend le relais du funéraire, sans que les témoins retenus ne soient pour autant comparables ou représentatifs au même titre que les parures ou offrandes funéraires, et surtout sans qu'il soit possible de leur attribuer la même signification!

L'incinération apporte quelques rares urnes et offrandes en céramique (voir p. 253), pour tenter de reconnaître d'éventuelles importations.

Les urnes de Genève, rue du Vieux-Collège, T. 1 et T. 2, de Montagny-les-Monts FR, Cousset, T. 1 et l'assiette de Lausanne VD, Vidy-Chavannes 7, T. 1, entrent dans l'éventail des productions locales, d'ailleurs mal connues, de LT D1 et LT D2 (voir p. 254).

1. Une étrangère à St-Sulpice?

Confiant dans son modèle exogame à propos des tombes à *offrandes monétaires*, Polenz (1982; voir p. 298) envisage une origine étrangère pour cette personne incinérée, ce qui, en soi, est déjà exceptionnel dans l'environnement LT D de Suisse occidentale.

Nous avons exprimé nos doutes, du moins l'absence d'arguments significatifs visant à considérer cette bouteille comme un produit étranger, à mettre en relation avec la vallée du Rhône et peut-être le sud de la France (ibid., 196; voir p. 254). De plus, les objets en fer que nous interprétons comme les éléments d'un manche (de couteau) et d'ornements de cuir (ceinture?) que Polenz n'a malheureusement pas pu étudier, ne parlent pas forcément en faveur d'une attribution féminine que nous ne mettons toutefois pas en doute (déjà interprété comme féminine par Berger 1974, 65). Enfin, la monnaie est d'un type parmi les plus courants sur le Plateau suisse (voir p. 254).

L'hypothèse de Polenz, restituant à la limite une femme originaire du sud de la Gaule, d'un rang élevé, incinérée sur les bords du Léman à la fin du II^e siècle av. J.-C., reste toutefois plausible, mais l'absence de documents contemporains ne permet pas d'en dire plus.

2. Impact de l'Italie du Nord:

Cisalpine – Chablais vaudois – Plateau de Suisse occidentale

Nous avons abordé cette question ailleurs, à partir du mobilier d'*importation*, en contexte d'*habitat* à St-Triphon (Ollon VD) et principalement à propos de *céramique à vernis noir* (Kaenel 1983b; 1985; 1987; Kaenel et Maggetti 1986).

La publication récente de la céramique à vernis noir recueillie dans les sépultures de Lombardie (Frontini 1985) et de celle du site d'Eporedia-Ivrea (Brecciaroli Taborrelli 1988) permet de renforcer nos premières interprétations, étayées par les analyses chimiques, notamment quant à la provenance de ce matériel.

Au vu de ces récentes publications, nous resterons prudent quant à une localisation précise des ateliers en Italie du Nord; les analyses indiquent une provenance de la partie orientale de la plaine, dans la zone adriatique (Maggetti, Galetti et Schindler 1986; Kaenel et Maggetti 1986, 251; fig. 2, N° 1); en effet une multiplication des identifications d'ateliers dans la plaine du Pô, des analyses également, voire la création de nouveaux groupes de références, ne permet plus d'être aussi catégorique.

Nous utilisons ici l'argument d'échanges privilégiés entre l'Italie du Nord, romanisée ou en voie de l'être et les vallées alpines valaisannes jusque dans le Chablais vaudois au débouché des cols. Le rôle et l'ampleur de ces contacts est difficile à évaluer; malgré tout, nous estimons

⁹³ Nous n'abordons pas ici la discussion «Helvète ou Séquane», à laquelle nous n'avons d'ailleurs pas d'arguments archéologiques à fournir (voir p. 326).

qu'ils ont dû être déterminants pour le développement de la fin de La Tène dans ces régions, assez profond pour que le premier *monnayage* courant du Bas-Valais imite les imitations padanes de la drachme massaliote (voir ci-dessus; Geiser 1984).

L'*anneau à torsades* en bronze d'Ollon VD, St-Triphon (N° 1, Pl. 82) trouve des parallèles en Italie du Nord, mais également dans d'autres régions comme le sud de la France (voir p. 253).

Il faut utiliser avec prudence (et méfiance) les *fibules* d'Ecublens VD (N°s 1-2, Pl. 79) sur le littoral lémanique, faute d'informations sur leur découverte. Cependant, une importation d'Italie du Nord est fort probable pour de telles fibules (voir p. 252).

Nous avons déjà suggéré de considérer la région d'Ollon VD, avec St-Triphon, comme une sorte de limite, de «frontière» entre la civilisation de type alpin, tournée vers l'Italie, et le Plateau suisse (Kaenel 1983b).

Relations Valais – Chablais vaudois – région bernoise

A La Tène finale, le Chablais vaudois, le Valais (et le monde alpin en général) se distinguent très nettement du Plateau suisse, nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises pour les périodes précédentes (p. 285, 301).

Cette question a déjà été abordée, nous n'y revenons pas ici dans le détail (Kaenel 1978; 1983a;b; 1985; 1987; Kaenel et Peyer 1986; Kaenel et Maggetti 1986).

Les parures telles que les fibules ou bracelets en verre sont communes à l'ensemble du monde celtique; en

revanche, les «bracelets valaisans» que nous avons évoqués plus haut (p. 300) sont caractéristiques de différentes zones de la vallée du Rhône (Peyer 1980, Abb. 9-11).

A cet égard, le «*bracelet valaisan*» des Environs de Murten/Morat FR (N° 1, Pl. 83) (considéré avec prudence faute de renseignements sur les circonstances de la découverte), doit être qualifié d'*importation* du Valais central dans la région bernoise au sens large.

Nous avons vu qu'un autre anneau en argent, attribué à La Tène B est signalé comme provenant des Environs de Murten/Morat-1 FR (sans certitude absolue) et qu'un anneau de Broc FR, Villa Cailler, T. 1-4, en Gruyère a été recueilli, le long de cet axe de communication Alpes-Plateau (p. 283).

La présence d'un tel bracelet n'est ainsi pas impensable, compte tenu en outre des éléments «valaisans», voire d'Italie du Nord, recueillis dans plusieurs sépultures bernoises de la fin de La Tène (voir p. 299), à Thormannmätteliweg-Schärloch, un fragment de l'anse d'une passoire en bronze (Stähli 1977, Taf. 16, 8) est associé à des éléments LT C2 en majorité (malgré la présence d'une fibule de La Tène finale).

Nous estimons donc pour conclure, à la suite des modèles de Kruta, Peyre ou Frey, que les contacts établis de part et d'autre des Alpes ont joué un rôle essentiel dans la propagation de la connaissance du mode de vie «romain», et favorisé son adoption progressive au nord des Alpes et en premier lieu dans la région bernoise (Kaenel 1985; 1987).